TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 519 — MERCREDI 10 FÉVRIER 1982

Pour relancer les investissements

Seize milliards de francs de prêts bonifiés aux entreprises

LIRE PAGE 31



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dh. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 L ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

La reprise de la conférence de Madrid

C'est une « Europe de l'Atlantique à l'Oural » traumatisée par le coup des militaires polonais qui se réunit ce mardi 9 février à Madrid. Les Occidentaux ont envoyé leurs ministres des affaires étrangères pour cette reprise de la Conférence sur la sécurité et la coopération européenne (C.S.C.E.), qui n'en paraît que plus irréelle.

Première conférence de l'Europe entière (seule l'Albanie la boycotte, mais les Etats-Unis et le Canada y participent) depuis le congrès de Vienne en 1815, la C.S.C.E. a été amorcée par les Soviétiques dès les années 50, consacrée par l'Acte d'Helsinki en 1975 et suivie des conférences de Belgrade en 1977 et de Madrid. Réunie le 11 novembre 1980, celle-ci a connu de nombreux ajournements.

L'enjeu de la C.S.C.E. — qui s'en souvient ? — était de donner un fondemen* quasi institutionnel à la détente. Sur la base territoriale établie après la guerre mondiale (deux Allemagnes et la frontière Oder-Neisse), il s'agissait de rapprocher non plus seulement les Etats mais les peuples et de gommer les divisions. Il est vain de se demander si les Occidentaux ont lâché la proie du « statu quo » territorial pour l'ombre d'une démocratisation des régimes de l'Est européen. La proie, l'U.R.S.S. la tenait déjà, et nul en tout cas pas le gouvernement français, ne prétendait la lui disputer. En revanche, il n'y avait que des avantages à engager par écrit l'Europe communiste au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales reconnu comme « un facteur essentiel de la paix ».

C'est pour donner plus d'éclat à leur réquisitoire qu'ils ont envoyé les ministres des affaires étrangères à Madrid. Mais la controverse est ouverte au sein de l'Occident sur la conduite à suivre. Faut-il claquer la porte et proclamer que le non-respect des droits de l'homme à l'Est rend l'Acte d'Helsinki sans objet ? C'est l'avis de Washington. Ne faut-il pas plutôt, selon l'expression de l'. Mauroy, continuer d' « utiliser » ce document pour mettre sans relâche l'U.R.S.S. et ses amis en contradiction avec eux-mêmes ? Plus encore que du gouvernement français, c'est l'avis du gouvernement de Bonn.

Redoutant plus que tout autre qu'une reprise de la guerre froide n'entraîne la rupture des relations humaines avec la R.D.A., la R.F.A. fait valoir trois arguments : aussi longtemps que fonctionne le forum de la C.S.C.E., le Kremlin ne peut se soustraire à la controverse sur la Pologne ; l'objet officiel de la conférence est un projet français pour l'établissement de mesures de confiance militaires entre l'Est et l'Ouest — une chimère dans les circonstances actuelles, mais qui entrave plus qu'elle ne sert les desseins soviétiques ; enfin, il existe dans les pays de l'Est des courants démocratiques, et la rupture du dialogue ne servirait pas leur cause.

Les Occidentaux auraient finalement trouvé un terrain d'entente : après quelques jours ou quelques semaines de discussion, les participants de la C.S.C.E. constateraient qu'aucun résultat positif n'est possible dans le climat international actuel. Ils ajourneraient leurs travaux pour une longue période — six mois par exemple — en espérant que d'ici l'automne le climat aura changé.

(Lire nos informations page 34.)

La crise tchadienne

M. Hissène Habré accuse la France d'« entretenir la guerre »

Avant l'ouverture, mercredi 10 février, à Nairobi, du sommet des chefs d'Etat africains sur le Tchad, les Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré accusent le Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) d'avoir « séquestré et emprisonné » *sept cents personnes qui, au Kanem et à N'Djamena, leur étaient favorables. Les FAN accusent par ailleurs le gouvernement français d'* « entretenir la guerre à grands moyens tant militaires que diplomatiques en déversant quotidiennement et en quantités énormes des armes sophistiquées à l'aéroport de N'Djamena ». *Les FAN qualifient de* « scandaleuse » *la politique du gouvernement français* « qui lie le sort de tout un peuple à un seul homme, désavoué même par son entourage ».

De son côté, le GUNT a accusé, dès vendredi, la presse internationale de commettre une « agression psychologique contre le Tchad » *et de* « dénaturer les faits ». *Un communiqué de la présidence du Tchad a déclaré :* « Cette nouvelle campagne contre le GUNT vise à réhabiliter ceux qui, sciemment, ont détruit leur pays. »

Enfin, on apprend de Kinshasa que le Zaïre a décidé de surseoir à l'envoi d'un second bataillon au Tchad, dans le cadre de la force interafricaine de maintien de la paix dans ce pays, et que le général Mobutu a reporté « à une date ultérieure » *la visite qu'il devait faire le 12 février à N'Djamena.*

Avec les combattants d'Oum-Hadjer

De notre envoyé spécial

Oum-Hadjer (centre du Tchad). — Dans cette oasis sahélienne sur les berges du Bata, un *ouaddi* transformé en lac trois mois par an et à sec le reste du temps, on imagine volontiers la douceur d'une vie de sous-préfet de la coloniale. Une résidence sur l'oued, sans doute ployant sous les lauriers et les bougainvillées, avec, sur l'autre rive, un horizon reposant de manguiers et goyaviers. L'un d'entre eux y élevait des lions en liberté et dût renoncer à ses fauves, pendant la deuxième guerre mondiale, car le passage de la colonne Leclerc les rendait trop nerveux. Oum-Hadjer devait être un de ces paradis pour jeunes administrateurs avides de grands espaces, curieux de l'univers nomade et, sans doute, heureux du calme qui les entourait.

Aujourd'hui, cette sous-préfecture de plus de six mille habitants — si l'on compte les cinq mille nomades environ qui y séjournent saisonnièrement — offre une toute autre image. Rares y sont les fleurs et la résidence est vide de tout mobilier. Carreaux cassés aux fenêtres, carcasses de voitures abandonnées dans le jardin — à commencer par celle d'un gros camion-citerne sans roues, — toiles d'araignée et poussière en guise de bougainvillées. Bien avant d'entrer en guerre, le Tchad sentait déjà l'abandon.

Oum-Hadjer, que l'on dit « arabisé », a changé plusieurs fois de mains. Les Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, pour s'en tenir aux deux dernières années, l'avaient perdue début septembre 1980, peu avant d'évacuer la capitale tchadienne face aux renforts libyens.

J.-C. POMONTI.

(Lire la suite page 5.)

La réforme foncière

Des offices départementaux décideraient de l'attribution des terres libérées

Le ministère de l'agriculture a commencé à présenter aux organisations agricoles l'avant-projet de loi sur les offices fonciers qui devrait être déposé, début avril, sur le bureau de l'Assemblée nationale.

Ce projet, qui doit réformer en profondeur la politique foncière agricole, constituait, avec le projet de création d'offices par produits, l'un des piliers du programme socialiste pour l'agriculture. Il était fort attendu des milieux paysans qui redoutaient, sinon la « nationalisation des terres » dénoncée par l'ancienne majorité, du moins une prise en main complète de la gestion du domaine foncier par les pouvoirs publics.

Le projet finalement présenté est plus modéré que prévu : les SAFER (1), qui jusqu'ici géraient seules les opérations foncières agricoles, ne seront pas remplacées purement et simplement par des offices publics mais « encadrées » par ceux-ci.

A leur rôle essentiel — l'achat et la revente des terrains libérés — sera ajoutée la gestion de terres louées à des jeunes agriculteurs, terres achetées préalablement avec l'aide de l'Etat et de divers investisseurs institutionnels (mutuelles) ou privés.

L'objectif essentiel de la réforme proposée par le gouvernement est de faciliter l'installation des jeunes agriculteurs. C'est indispensable si on veut — c'est un choix partagé par les syndicats paysans — conserver une agriculture de type familial en maintenant à la terre une part minimale de la population active.

Actuellement, 500 000 exploitants, soit près de la moitié du total, approchent de l'âge de la retraite, 340 000 n'ont pas successeur. Compte tenu du bas niveau des revenus agricoles et du prix atteint par les terrains (une exploitation moyenne de 30 hectares, dans l'Ouest, vaut au moins 60 millions de centimes), les terres ainsi libérées ont toutes les chances, si rien ne change, d'être rachetées par les plus gros exploitants, accélérant ainsi le processus de concentration.

Au rythme et dans les conditions d'aujourd'hui, explique-t-on au ministère de l'agriculture, on pourrait tomber en dessous de 3 % de la population active employée dans l'agriculture, contre 8 % actuellement (et 20 % en 1960).

Pour enrayer ce processus, une seule solution : encourager l'installation des jeunes. La politique d'aide à l'emprunt et de primes jusqu'ici mise en œuvre ne suffit pas.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 30.)

(1) Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, créées en 1960 par les organisations professionnelles agricoles.

Le fonctionnement de la machine gouvernementale

Un moteur qui commence à tourner rond

(Lire p. 6 le premier article d'une étude d'A. ROLLAT.)

POINT

Le souvenir de Charonne

Il aura donc fallu vingt ans pour accorder la place qu'elle mérite à la tuerie de Charonne qui, le 8 février 1962, a coûté la vie à neuf personnes à l'issue d'une manifestation « anti-O.A.S. ». *Et encore, c'est en ordre dispersé que partis politiques et syndicats ont rendu hommage aux victimes de ce qui restera dans la mémoire collective comme le symbole de la répression policière. La gauche s'est arrachée ces martyrs, le P.C. et la C.G.T soulignant qu'ils étaient communistes, le P.S., la C.F.D.T. et la FEN précisant qu'*« ils appartenaient à toute la classe ouvrière ».

Le gouvernement de gauche aurait pu donner quelque éclat à cet anniversaire. L'hôtel Matignon s'est contenté d'un communiqué s'associant au deuil des familles et évoquant la violence de la répression ; le premier ministre a fait déposer une gerbe. Mais, au-delà du souvenir, reste, vingt ans après, à établir les responsabilités de cette tragédie. La C.F.D.T. réclame des pouvoirs publics qu'ils prennent « la responsabilité historique de faire éclater toute la vérité ». *Les passions sont cependant loin d'être éteintes.*

M. Pierre Charpy, éditorialiste de la Lettre de la Nation, *s'en prend à M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, qui a rappelé que MM. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, et Maurice Papon* « furent tous les deux responsables ». *M. Frey était à l'époque ministre de l'intérieur et M. Papon préfet de police. Tous deux ont pu poursuivre leur carrière politique. Aujourd'hui encore, ils refusent de parler. Quant aux policiers, ils sont, eux aussi, restés en place après cette tuerie.*

Si aujourd'hui l'on se souvient enfin de ce que fut Charonne, l'on oublie trop facilement que, quatre mois auparavant, le 17 octobre 1961, les Algériens de Paris furent victimes d'ignobles « ratonnades ». Selon des sources proches de l'Institut médico-légal, il y aurait eu au moins deux cents morts. Des morts que l'on ne doit pas non plus oublier.

(Lire page 7.)

AU JOUR LE JOUR

SCANDALE

Il y a eu, jeudi 4 février, à Antenne 2, une émission indécente. Jugez plutôt : on nous a présenté des patrons sincères, des commerçants et des artisans globalement fiers de l'être. Et cela à une heure de grande écoute, etc.

De vieux P.M.E., des boulangers, des P.-D.G., des futurs patrons, aujourd'hui à H.E.C. ou à Sciences-Po, les frères Darty, M. Dassault, M. Michelin. Vous verrez qu'on nous dira bientôt qu'ils ont deux bras, deux jambes, une tête, un cœur, et qu'ils sont des êtres humains comme nous. C'est un scandale !

BRUNO FRAPPAT
P.C.C. CLAUDE VIELFANNE.

P.S. — *L'ennui, c'est que cette émission-là elle n'aura pas lieu. Pourquoi ? Ou plutôt, pourquoi pas ?*

Point de vue

« Il se fait tard, monsieur le président... »

« Nous ne pouvons plus reculer parce que nous n'avons plus de place pour le faire. »

« Je ne crains personne que Dieu. »

LECH WALESA.

par PIERRE JUILLET (*)

La France a bougé.

Sortant avec peine du lourd et long sommeil où la société de consommation, la détente, la décrispation et quelques autres drogues douces à usage des peuples heureux l'avait plongée, la France s'agite et s'interroge. Elle n'est pas encore lucide, mais elle est inquiète. Le monde lui paraît avoir changé et sa place dans le monde n'est plus la même : *« Où suis-je ? Que va-t-il m'arriver ? »*, se demande-t-elle.

C'est bon signe, mais si elle ne secoue pas rapidement l'engourdissement qui la maintient encore couchée et somnolente, il sera trop tard et elle risque de mourir en tant que nation libre.

C'est l'histoire de tous les peuples qui se sont endormis dans la facilité, qui ont cru que le bonheur était un droit acquis, que la sécurité était un dû, que la licence pouvait remplacer avantageusement la morale. Chez nous chacun y prêta la main et nos faibles dirigeants s'accommodèrent de cette mode de relâchement puisqu'elle paraissait majoritaire. Faute d'une haute ambition nationale, ils gaspillèrent les efforts et les compétences dans la poursuite et la surenchère de solutions économiques, sociales ou financières, ce qui rabaissa l'Etat au rang de comptable cherchant désespérément à équilibrer ses comptes. Le pouvoir n'était plus l'arbitre respecté mais le partenaire discuté d'une vaste foire d'empoigne où chaque représentant de parti, de syndicat ou de catégorie sociale essayait de faire pièce aux autres.

La victoire des socialistes en mai dernier fit l'effet d'un coup de tonnerre. La table où l'on jouait tranquillement fut renversée et les joueurs se retrouvèrent par terre. Le coup fut si rude qu'ils y restèrent un certain temps ; puis, les plus valides se mirent à courir à quatre pattes à la recherche de leurs jetons, croyant candidement que la table serait bientôt remise sur ses pieds et que la partie allait pouvoir reprendre. Les nouveaux maîtres ne l'entendirent pas de cette oreille. Portés par une vague de mécontentements, ils crurent que c'était une vague d'adhésion à leur programme et à leur idéologie, et ils commencèrent frénétiquement à les mettre en œuvre. Le jeu avait changé ; on jouait à la France socialiste comme on avait joué à la France libérale. Mais de la France tout court il n'était toujours pas question. On assiste donc aujourd'hui à une partie d'enfer où chacun n'a fait que changer de place : les nouveaux joueurs veulent démontrer le sérieux des nouvelles règles et la supériorité de leur martingale sous les quolibets et les sarcasmes des évincés.

Il est exact que, les mêmes causes produisant les mêmes effets, on peut raisonnablement penser qu'avec le temps il pourrait se produire un changement inverse à celui du mois de mai. Ainsi chacun prônant ou appliquant tour à tour le changement nous assisterions à un quadrille quinquennal au rythme d'une démagogie sans frein.

Seulement, •oilà, nous n'en n'aurons probablement pas le temps ; celui-ci nous est maintenant chichement compté. Les Soviétiques, forts de leur supériorité militaire et poussés par le délabrement de leur économie, vont tenter d'étendre leur influence à l'Ouest et nous sommes l'objectif évident de cette grande invasion.

(Lire la suite page 6.)

(*) Ancien chargé de mission de Georges Pompidou à la présidence de la République.

UNE DIZAINE DE DIRIGEANTS DES MOUDJAHIDIN TUÉS A TÉHÉRAN

(Lire page 3.)

JEAN PROUVÉ AU MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

Une architecture mécanicienne

Architecte ? Ingénieur ? Constructeur ? La sobre exposition du Musée des arts décoratifs qui présente les travaux de Jean Prouvé pendant soixante ans, autant d'années où l'invention fut souvent au rendez-vous, pose la question et propose une réponse.

On suit les progrès qu'il a fait accomplir à l'art de construire en ce siècle d'industrialisation, étonné par le nombre des réalisations, en France ou à l'étranger, qui lui doivent une part de leur originalité. Jean Prouvé a presque toujours travaillé dans l'ombre des autres, les architectes *patentés* avec lesquels il collaborait.

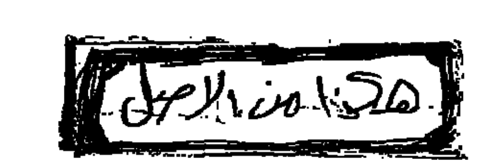
Car, aux yeux de la loi, cet autodidacte, inventeur de solutions architecturales devenues classiques, n'est ni un architecte ni un ingénieur. Mais, au milieu de l'anonymat de ce qui se produit, il a établi un langage architectural reconnaissable entre tous. Si Jean Prouvé a participé à la conception de la façade d'une tour, cela se voit d'entrée de jeu, à la fois à travers la précision des solutions techniques et à leur intégration dans ce qu'on pourrait appeler un style.

Après avoir longtemps caressé un songe de constructeur total produisant en usine des maisons qu'il aurait conçues et mises au point, Jean Prouvé s'est finalement cantonné aux façades d'immeubles, à la « peau architecturale » qui différencie des constructions dont les plans intérieurs, dits fonctionnels, sont, on le sait, à peu près les mêmes partout. Il est, en effet, l'inventeur du *mur-rideau*, le mur qui ne porte rien et s'accroche au plancher des façades.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 12.)





Le Monde

idées

AMÉRIQUE LATINE

L'éventualité d'une intervention américaine au Salvador attire l'attention sur la tragédie que connaissent bien des pays d'Amérique latine. Agni Castro Pita appelle ceux qui se sont mobilisés pour la Pologne à en faire autant pour la cause des droits de l'homme dans l'hémisphère occidental. Stephen Suffern met en évidence la tendance des régimes militaires de cette région à s'institutionnaliser. Quant à Léon Gani et Alain Bentolila, ils expliquent pourquoi ce serait une erreur, à leur avis, de couper l'aide au régime Duvalier.

L'institutionnalisation du pouvoir militaire

par STEPHEN SUFFERN (*)

UNE année exceptionnelle dans l'histoire pourtant turbulente de l'Amérique latine : 1930. Entre février et décembre, des coups de force partant des casernes ou recevant aussitôt leur appui renversent les gouvernements de six des vingt pays de la région. Durant les années 30, le nombre de coups d'Etat militaires réussis s'élève à vingt-six.

Mil neuf cent quatre-vingt-deux : environ la moitié des pays du sous-continent, y compris la presque totalité des plus développés, vivent à l'heure militaire. Un demi-siècle pour rien ?

La pérennité du pouvoir militaire en Amérique latine est une évidence. Mais les armées ne sont pas des institutions figées ; leur évolution pèse sur la façon dont elles exercent leur rôle politique. Sans oublier les autres acteurs, il importe d'examiner de plus près l'institution militaire elle-même, d'autant plus qu'elle a été souvent négligée.

Moi, le Suprême. L'Automne du Patriarche. Monsieur le Président : dans la littérature latino-américaine la figure du *caudillo*-dictateur joue un rôle de premier plan. Mais ce personnage existe-t-il encore ? Exception faite de Stroessner au Paraguay, vestige d'un âge révolu, et peut-être de Pinochet, anomalie très particulière au Chili, qui d'autre, parmi les gouvernants militaires contemporains, pourrait servir de modèle à ce genre de roman ? Qui connaît même les noms de ces soldats sans visage ?

Les *caudillos* ont cédé la place, sur la scène historique, à des gouvernements institutionnels des forces armées. Il ne s'agit pas là d'un simple changement d'étiquette, mais de l'aboutissement d'un processus de modernisation, amorcé vers la fin du dix-neuvième siècle — notamment au Chili, en Argentine et au Brésil — et qui, par la suite, a gagné tout le continent. Les armées se sont muées en organisations hautement professionnelles. Le principe bureaucratique s'impose, même s'il est contrebalancé par un certain attachement émotionnel à celui qui commande.

La stricte observation des règlements, particulièrement de ceux qui obligent à la retraite en raison de l'âge ou des années de service, réduit les possibilités d'émergence d'un *caudillo* de style ancien. Bien que les dispositions réglementaires ne déterminent qu'exceptionnellement le nom précis d'un promu de haut rang, elles poussent au renouvellement des cadres et délimitent le choix.

Il est maintenant de règle, dans certains pays, de voir une procession de chefs militaires se succéder plus ou moins régulièrement à la tête de l'Etat. Depuis 1964, cinq généraux se sont relayés à la présidence du Brésil. En Argentine, les règlements promulgués à la suite du coup d'Etat de mars 1976 prévoient que les membres de la junte militaire ne peuvent y siéger pendant plus de trois ans ; des dispositions postérieures limitent à trois ans, renouvelables une seule fois, le mandat de militaire président de la République.

Le sort récent du général Viola, limogé après moins de neuf mois à la présidence de l'Argentine, montre, certes, que ces systèmes connaissent des à-coups. Pourtant, Viola a été écarté par un vote de la junte, conformément à ses statuts. Son remplaçant, le général Galtieri, est commandant en chef de l'armée de terre, poste où il avait succédé à Viola en 1979.

L'emploi du mot « institutionnel » pour qualifier les gouvernements militaires contemporains se fonde également sur d'autres caractéristiques.

Les armées nouvelles avaient besoin d'officiers capables de s'acquitter de responsabilités accrues. Les cadres devaient être à même de gérer une organisation complexe, de manier et d'entretenir des armements sophistiqués. Les connaissances qu'il fallait acquérir, le plus souvent dans des écoles professionnelles, s'accompagnaient d'une prise de conscience de l'importance, pour la défense, du développement économique. Dans certains pays et bien avant la seconde guerre mondiale, les militaires avaient déjà commencé, même sous des gouvernements civils, à jouer un rôle-clé dans la création d'industries lourdes, notamment dans l'exploitation du pétrole en Argentine et dans la constitution de la sidérurgie au Brésil.

L'Etat subjugué

En acquérant de nouvelles compétences organisationnelles et techniques, les militaires ont bouleversé leurs rapports avec le reste de l'Etat pour entièrement le subjuguer. Traditionnellement, les militaires participaient à un coup d'Etat pour abandonner aussitôt l'administration aux civils, en raison pour une part du manque de préparation des officiers. Actuellement, les forces armées prennent le pouvoir pour l'exercer elles-mêmes. Leur tâche est souvent facilitée par l'emprise auparavant acquise sur les organismes et les entreprises d'Etat considérés comme essentiels pour la défense. Toute l'administration publique est bientôt truffée d'officiers ; les civils y font figure de comparses.

La structure hiérarchique et unifiée des armées, alliée à leurs nouvelles compétences techniques, conduisait autrefois certains observateurs à prôner l'aptitude des militaires à diriger le développement de leur pays, les élites civiles étant, à leur avis, souvent divisées et défaillantes. Que les experts aient confondu l'organigramme et la réalité, c'est le moins que l'on puisse dire !

L'aspect bureaucratique des nouvelles organisations militaires n'a pas empêché, tant s'en faut, l'éruption en leur sein de divergences politiques. Les tentatives pour imposer la politique des forces armées ont presque universellement abouti à l'exacerbation des conflits politiques à l'intérieur des casernes. Le « parti militaire » se scinde en plusieurs « partis militaires ».

Le coup d'Etat dans le coup d'Etat est devenu, par conséquent, un trait caractérisrique de la vie politique en Amérique latine. Ces actions, qui font qu'un groupe de militaires s'empare du pouvoir déjà exercé par un autre afin d'imposer un changement de politique, se multiplient. Le cas du malchanceux général Viola — éloigné pour « raisons médicales », alors qu'il protestait de sa bonne santé — s'ajoute à une longue liste : Brésil en 1968, Argentine en 1969 et 1971, Pérou en 1975, Equateur en 1976, Bolivie à maintes reprises... Qu'en est-il alors de la prétendue stabilité des gouvernements des forces armées ?

Ces putschs internes sont peut-être la preuve la plus spectaculaire de la violence des luttes à l'intérieur des casernes ; ils ne sont pas la seule. Témoins les épurations des forces armées qui font suite invariablement à la prise du pouvoir par les militaires : souvent massives, comme au Brésil en 1964, parfois sanguinaires, comme au Chili en 1973.

Toute la gamme des tiraillements qui marquent la vie des gouvernements civils semble en effet réapparaître avec les militaires, sous des formes particulières à ce genre de milieu. Dans certains pays, le sens corporatif a même enfanté une espèce de démocratie militaire *sui generis*, toujours menacée cependant par le recours aux sabres. Les décisions les plus importantes, en particulier celles concernant la succession aux plus hautes charges, ne sont prises qu'après consultation du corps des officiers. Le poids attaché à chaque voix est proportionnel au grade et à la fonction de chacun.

Parfois les batailles politiques des militaires tournent au ridicule. Ainsi, la revue brésilienne *Veja* a offert, il y a quelques mois, le spectacle peu édifiant d'un général de l'armée de terre, juge au tribunal militaire supérieur, traitant de « canaille » un autre juge, amiral celui-là. Ce dernier voulait rouvrir l'enquête sur un récent attentat à la bombe dans lequel les services secrets de l'armée de terre étaient compromis ; le général, lui, considérait cette demande comme une offense à l'honneur de ses camarades... L'affaire n'a pu se régler qu'après les mises au point des ministres de l'armée de terre et de la marine.

Comprendre l'évolution politique des pays latino-américains présuppose une connaissance de leurs institutions militaires. Les interprétations simplistes sont à exclure dans une région qui offre le paradoxe d'un pays, l'Argentine, relativement développé, où la présence militaire au pouvoir est presque permanente depuis cinquante ans, et d'un autre, la Colombie, socialement beaucoup moins développé, où, sauf le bref interlude de Rojas Pinilla de 1953 à 1957, les militaires n'ont pas gouverné directement depuis le début du siècle. L'existence, dans plusieurs pays, pendant les années 70, de régimes militaires « progressistes » (1), contemporains de gouvernements conservateurs mieux connus, complique encore l'étude.

Les forces armées de chaque pays sont un élément politique et social parmi beaucoup d'autres, possédant des caractéristiques propres mais, comme le reste des acteurs, ni entièrement autonome ni purement manipulé. L'intelligence de la pérennité des interventions militaires et celle aussi de leur contenu doit passer par l'analyse de chacune des armées et de ses rapports avec tous les autres acteurs politiques et sociaux, tant étrangers que nationaux.

* Chercheur américain travaillant au Centre de recherche internationale de l'Institut d'études politiques de Paris.

(1) On mentionne souvent les gouvernements de Velasco Alvarado au Pérou, de Torrijos au Panama, de Rodriguez Lara en Equateur, et d'Ovando et de Torres en Bolivie.

Une sous-tragédie pour sous-développés

par AGNI CASTRO PITA (*)

LES tristes événements de Pologne nous ont fait oublier, un moment, d'autres épisodes tragiques qui, en cette sombre décennie, se produisent en divers autres endroits de la planète.

L'ours soviétique et (ou) sa cohorte ont frappé durement la Pologne. Mais l'aigle américain n'est pas moins redouté en Amérique latine — que ce soit au Salvador, au Brésil, en Haïti ou au Guatemala. Avec des méthodes différentes, ses interventions ont abouti, dans la plupart des cas, à la castration des mouvements démocratiques.

La presse nous a appris que plus d'un millier de militaires salvadoriens effectuent des stages d'entraînement aux Etats-Unis pour aider le gouvernement de ce pays à lutter contre les contestataires, dont les rangs grossissent chaque jour. L'état de siège est toujours en vigueur. Les dernières déclarations faites par la hiérarchie catholique dénoncent la campagne de terreur du régime et précisent que, des 30 000 personnes qui ont trouvé la mort en 1980-1981, la majorité était des paysans de quinze à trente-cinq ans.

Au Brésil, où la police bénéficie de l'« aide » des conseillers américains, la torture est encore à l'ordre du jour - à tel point que le cardinal archevêque de Rio, Mgr Sales, connu pour sa modération, s'est élevé contre le fait que des criminels soient gardés par des criminels !

A Miami, les exilés haïtiens qui - peut-être au bout du désespoir - ont, dans un geste suicidaire, essayé de débarquer sur l'île de la Tortue, en vue d'affaiblir le régime corrompu et meurtrier de Jean-Claude Duvalier, ont été traduits, en justice ; ils sont accusés d'avoir violé la loi sur la « neutralité américaine ».

Au Guatemala, où la guerre civile fait des ravages, plus de 3 500 personnes sont mortes l'année dernière, victimes de la répression d'un des régimes les plus féroces du continent. Depuis l'intervention armée, aidée par les Etat-Unis, de 1954, environ 60 000 personnes ont été exécutées par des polices parallèles ou officielles.

Dans la plupart des cas, les gouvernements de ces pays invoquent la nécessité de contrecarrer l'action des « extrémistes », de défendre la « démocratie » et de ne pas laisser sombrer le pays dans le « chaos ».

Etrange similitude de propos avec les Husak, Ceausescu, Brejnev ou Jaruzelski des pays de l'Est !

La continuelle tragédie des « démocraties populaires » nous touche profondément. Cependant, il y a quelque chose qui nous révolte : cette levée de boucliers un peu sélective. Car les droits de l'homme sont piétinés chaque jour dans des contrées à régimes bien différents.

Les tragédies du tiers-monde seraient-elles des sous-tragédies renvoyant à l'étonnante dénomination de pays « sous-développés » ?

Les souffrances de l'Europe de l'Est seraient-elles insupportables et celles du reste de la planète seulement gênantes ?

Le devoir de solidarité

Pourquoi les analystes politiques occidentaux, assimilent-ils souvent les prétendus « extrémistes » du tiers-monde, sans préalable, à des *guérilleros*, avec toutes les connotations que cela implique en Europe, alors même qu'ils peuvent représenter de larges franges de la population ? Pourquoi, en revanche, les rebelles des pays de l'Est sont-ils, eux, assimilés automatiquement — fût-ce à très juste titre — à des hommes libres ? Pourquoi les syndicalistes du tiers-monde sont-ils généralement considérés comme des « agitateurs », alors que ceux des pays de l'Est sont reconnus - fort heureusement - comme des hommes incarnant les idéaux démocratiques et l'identité nationale ?

Nous sommes — ô combien — solidaires du peuple polonais. Mais vous, Européens, avez aussi le devoir de solidarité avec tous les hommes, qui, en tout lieu et en tout temps, luttent pour le respect de la dignité humaine. Leur combat est le même. Il est lui aussi imprégné du désir de liberté. Et la liberté, tous l'ont bien compris, n'a jamais été acquise que dans la lutte.

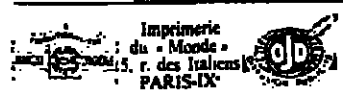
D'Europe occidentale, la voix de la France s'est déjà levée pour dire haut et fort que les Droits de l'homme ont une portée universelle. Pourra-t-elle, dans un deuxième temps, entraîner les démocraties occidentales, ainsi que certains pays du mouvement des non-alignés, à faire comprendre aux Etats-Unis que ce n'est pas en aidant et en soutenant des régimes de terreur, en étouffant ces cris de détresse et de révolte sortis du tréfonds de peuples martyrs qu'ils servent la cause de la liberté ? Que l'hégémonie dans une région du globe ne peut être conservée qu'à un prix inacceptable de sang, de sueur et de larmes ? Que dans l'état d'agitation et de convulsion où vivent les peuples sud-américains, l'explosion peut toujours avoir lieu, et que ses conséquences sont imprévisibles ? C'est à ces conditions que les pays à longue tradition démocratique, aidant les Latino-Américains à sortir du marasme où ils se trouvent, éloigneront le spectre du totalitarisme. Cela les intéresse au tout premier chef !

Certes, il est malaisé de concilier l'exigence du respect des Droits de l'homme et la non-ingérence. Il y faut ce qu'on pourrait appeler « une certaine pression démocratique ».

C'est, en tout cas, dans les faits, et non dans les mots, que l'on vérifiera la crédibilité, et l'honnêteté, de l'engagement des démocraties européennes, pour la liberté et la fraternité.

(*) Journaliste équatorien.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437
I.S.S.N. : 0395-2037.

Faut-il coopérer avec M. Duvalier ?

par LÉON GANI et ALAIN BENTOLILA (*)

TOUT a été dit ou presque sur la situation en Haïti ; une question mérite cependant d'être posée : faut-il développer ou, au contraire, réduire, voire interrompre la coopération française avec Haïti ? On pourrait être enclin à penser que l'assistance technique et financière fournie par la France contribue à la survie du régime actuel, qu'il n'est pas admissible qu'un gouvernement socialiste puisse entretenir des relations de coopération avec celui de M. Jean-Claude Duvalier. Pourtant, à notre avis, il est d'une extrême importance pour le peuple haïtien que l'assistance française soit poursuivie et renforcée, et ce pour plusieurs raisons :

1) La France a toujours une dette à l'égard d'Haïti :

Si le système colonial a été rompu en 1804, l'exploitation de ce pays par la bourgeoisie française a duré plus d'un siècle encore. L'indépendance d'Haïti fut en effet reconnue par la France de Charles X moyennant une indemnité destinée à dédommager les anciens colons propriétaires de terres. Robert Lacombe rappelle que « *cette indemnité fut fixée par le gouvernement français à 150 millions de francs, somme énorme. (...) Malgré de nouveaux délais et un nouvel emprunt or* (qui figurait encore à la cote du marché de Paris avant 1939), *il fallut plus de cent ans à Haïti pour acquitter cette écrasante dette d'honneur (car politiquement Haïti n'avait pas à payer une indépendance qu'elle avait su conquérir)* (1). » A son détriment, le peuple haïtien — car c'était lui qui subissait directement ce prélèvement considérable — apportait sa contribution à l'essor économique de notre pays. On ne peut ignorer cet aspect des choses, car le sous-développement a des racines lointaines ! La « morale de l'histoire » exige maintenant que la France fournisse les moyens nécessaires pour aider le peuple haïtien à sortir de sa misère.

2) L'assistance française concerne, pour l'essentiel, les domaines technique, culturel et médical : citons, parmi d'autres exemples, le Centre pilote de formation professionelle qui prépare des techniciens dans différents secteurs (mécanique, électricité, bâtiment, etc.), le Centre de Madian-Salagnac qui, tirant parti de l'expérience des paysans haïtiens, forme des techniciens et des agronomes indispensables au pays. Enfin et surtout, l'Institut pédagogique national, où des coopérants français soutiennent l'effort remarquable des pédagogues haïtiens pour rénover le système éducatif. Rappelons que le créole est la langue maternelle de tous les Haïtiens alors que le français, langue officielle, n'est parlé et écrit que par 15 % de la population.

En 1979, pour la première fois, le créole est devenu avec le français, langue d'enseignement dans les écoles primaires malgré la résistance bornée de ceux qui croient encore défendre la francophonie en tirant à boulets rouges sur le créole, ou qui considèrent cette langue comme un objet d'étude exotique réservé à certains linguistes distingués. Une transformation profonde des contenus et des finalités de l'enseignement est en cours pour que l'école haïtienne cesse de renforcer les cohortes d'analphabètes (80 % de la population) et puisse enfin former des agriculteurs, des artisans, des ouvriers et des techniciens, capables d'œuvrer sur place au développement des campagnes et des villes. L'alphabétisation et la formation de la jeunesse rurale et urbaine ne peuvent que stimuler les transformations qui s'imposent en Haïti.

3) Haïti est situé dans la zone où les Etats-Unis exercent une influence déterminante. Cependant, les Etats-Unis n'ont guère modifié le système d'import-export hérité de la période coloniale qui draine la substance du pays sans permettre les investissements indispensables. La tutelle américaine est durement ressentie par les patriotes haïtiens qui attendent de la France un soutien effectif aux initiatives susceptibles de contribuer au développement économique, social et culturel de leur pays et de soutenir son indépendance nationale.

L'assistance française va dans ce sens, au bénéfice du peuple haïtien, et alimente l'espoir de ceux qui veulent que l'avenir d'Haïti ne soit pas fait de misère, de famine et d'écrasement culturel. Le nouveau gouvernement français va certainement définir une nouvelle politique à long terme à l'égard des Antilles. Nous pensons à la Martinique, à la Guadeloupe mais aussi aux États indépendants de la Caraïbe, dont Haïti. On ne saurait « punir » les cinq millions d'Haïtiens en diminuant l'assistance française parce qu'ils vivent sous le régime duvaliériste.

Ne pas abandonner les Haïtiens

On ne saurait ignorer cet ensemble culturel rayonnant, où les langues créole et française peuvent se développer en se renforçant mutuellement, à moins de donner raison par avance au professeur américain A. Valdman quand il affirme que l'« *hégémonie économique, politique et technologique des Etats-Unis dans la zone caraïbe, véritable chasse gardée américaine, hisse la langue de cette super-puissance au rôle incontesté de première langue véhiculaire régionale* » (2). Aucun processus de coopération n'est dénué de contradictions : on pourrait passer en revue les nombreux pays où les libertés démocratiques élémentaires ne sont pas respectées, mais avec lesquels la France entretient des relations économiques, politiques et culturelles. Bien évidemment, certains détenteurs du pouvoir dans ces pays profitent d'une telle coopération, mais, en définitive, le bénéfice historique de ces échanges revient toujours aux peuples.

(*) Responsables du Centre d'éducation permanente internationale de l'université René-Descartes (Paris-V).

(1) R. Lacombe : *la République d'Haïti*, La Documentation française, Notes et Études documentaires, nos 4 436, 4 437, 4 438, 29 novembre 1977.

(2) A. Valdman : « La situation linguistique d'Haïti » in *Études créoles*, n° 2, décembre 1979.

pouvoir militaire

érer avec M. Duvalier?

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Guatemala

LES QUATRE PRINCIPALES ORGANISATIONS DE GUÉRILLA DÉCIDENT D'UNIR LEURS FORCES.

Les quatre principales organisations de guérilla du Guatemala ont décidé le lundi 8 février d'unir leurs forces et de coordonner leur action. Il s'agit de l'armée de la guérilla des pauvres (E.G.P.), de l'Organisation du peuple en armes (ORPA), des Forces armées rebelles (FAR) et du Parti guatémaltèque du travail (P.G.T.), parti communiste.

Dans un tract, largement diffusé dans la capitale, ces organisations manifestent leur intention de poursuivre « *une guerre populaire et révolutionnaire* », seule issue laissée au peuple « *pour se libérer de l'oppression, de l'exploitation, de la discrimination et de la dépendance à l'égard de l'étranger* ». Le tract dénonce le « *génocide le plus odieux perpétré dans tout l'hémisphère occidental* », précisant que chaque jour trente-six personnes, en moyenne, disparaissent ou sont assassinées.

On a appris d'autre part que les maires de deux villages de l'ouest du pays, San-Pedro-Jocopilas et Chichicastenango (1), ont été tués à la fin de la semaine dernière. Le crime n'a pas été revendiqué. — (*A.F.P., Reuter.*)

(1) Chichicastenango, près du lac Atitlan, est un haut lieu touristique maintenant à peu près déserté.

● L'AIDE AMÉRICAINE au Honduras sera de 15 millions de dollars (88 millions de francs) pour 1982, contre 10 millions de dollars (59 millions de francs) en 1981, et 5 millions de dollars en 1980 (29 millions de francs), a précisé le dimanche 7 février l'ambassadeur américain, M. Negroponte. — (A.F.P.).

États-Unis

Le département d'État dresse un tableau de la situation des droits de l'homme dans le monde

Washington (*A.P.*). — Le Salvador et l'Union soviétique sont les principaux accusés d'un rapport de 1 142 pages publié par le Département d'État américain sur le respect — ou la violation — des droits de l'homme dans cent cinquante-neuf pays, en 1981.

Ce rapport, qui a été soumis au Congrès, brosse un sinistre tableau de la situation dans le monde, en particulier au Salvador, où 6 116 personnes ont péri l'an dernier dans des conflits de nature politique. Le Département d'État précise que ce chiffre accuse « *une tendance à la baisse* ». Le rapport indique pourtant que « *certaines sources ecclésiastiques affirment que le nombre des victimes civiles est deux fois supérieur au chiffre publié* ».

Le respect des droits de l'homme en Union soviétique préoccupe également le Département d'État. Celui-ci estime que 4 millions de personnes sont soumises au travail forcé en U.R.S.S., et que quelque 10 000 prisonniers politiques y sont actuellement incarcérés en prison, en camp de travail, ou soumis à l'exil intérieur.

En Asie, seuls le Japon, la Malaisie et le Sri-Lanka apparaissent comme des États respectueux des droits de l'homme.

Le Département d'État décrit la Chine comme « *une société plus prospère et plus ouverte* » depuis l'éviction de la « bande des quatre ». Toutefois, « *la structure politique continue à imposer des limitations importantes aux droits et aux libertés civiles* ». Contrairement aux années 1979 et 1980, il n'a pas été fait état de tortures l'an dernier.

Aux Philippines, la situation a peu progressé, en dépit de la levée de la loi martiale. Il est question, dans le rapport, d'exécutions sommaires et d'abus de pouvoirs de la part des autorités civiles et militaires, surtout dans les zones affectées par les combats contre les rebelles musulmans.

En Amérique latine, le rapport estime que « *les droits de l'homme ont été plus respectés que l'année précédente, en Argentine, au Brésil et au Chili* ».

En Argentine, où le pouvoir est aux mains de trois officiers supérieurs, l'état de siège est en application. Mais, précise le rapport, les restrictions des libertés civiles et politiques tendent à diminuer et les partis reprennent peu à peu la parole pour indiquer leurs positions sur les problèmes du pays.

Au Brésil, « *le président Joa Figueiredo appuie un processus de libéralisation politique qui a permis des améliorations des droits de l'homme ces dernières années* ». Il n'a pas été fait état de tortures.

Au Chili, le rapport voit « *une amélioration significative depuis 1977* ». Toutefois, des rapports continuent à faire état de tortures au cours d'interrogatoires de police. Mais, précise le document, le traitement général des individus et le comportement de la police s'est amélioré.

Le nouveau régime au Nicaragua est accusé d'être responsable d'une grave détérioration des libertés. Il y a, dans ce pays, quatre mille cinq cents prisonniers politiques, si l'on en croit le Département d'État.

ASIE

Philippines

Retrouvé par l'armée

LE GOLFEUR TOMAS MANOTOC AURAIT ÉTÉ ENLEVÉ PAR « DES CRIMINELS SOUTENUS PAR LES COMMUNISTES ».

Manille (A.F.P.). — Le golfeur philippin Tomas Manotoc a été libéré sain et sauf, lundi 8 février, par une force spéciale des services de renseignements militaires, qui, selon un communiqué diffusé mardi par le ministère de l'information, s'est heurtée à une vive résistance quand elle a donné l'assaut au camp des ravisseurs installé dans les montagnes de la Sierra-Madre.

Le golfeur, âgé de trente-deux ans, avait, rappelle-t-on, mystérieusement disparu le 29 décembre à la suite d'un dîner avec Imelda Marcos, fille du chef de l'État philippin, Ferdinand Marcos, âgée de vingt-six ans, qu'il avait épousée secrètement aux États-Unis, après avoir divorcé de sa première femme (« le Monde » du 7 janvier).

La disparition du sportif avait donné lieu à un échange d'accusations entre les familles Marcos et Manotoc, chacune accusant l'autre d'être impliquée d'une manière ou d'une autre dans l'enlèvement. Les Manotoc avaient notamment accusé la famille du chef de l'État d'avoir trempé dans cette affaire, en raison de son opposition à l'idylle de M. Manotoc avec Imelda Marcos.

Quoi qu'il en soit, le camp dans lequel le golfeur a été libéré est situé dans une zone traditionnellement sous influence de la Nouvelle Armée du peuple (N.P.A.), la branche armée du parti communiste philippin. Le communiqué du gouvernement a déclaré à ce propos que les ravisseurs de M. Manotoc étaient « manifestement des criminels soutenus et protégés par la N.P.A. »

Chine

Les autorités s'efforcent de minimiser l'« affaire Deng Xiaoping »

De notre correspondant

Pékin. — Si le mystère qui entoure la situation actuelle de M. Deng Xiaoping s'est dissipé quelque peu au cours des dernières vingt-quatre heures, l'« *affaire Deng Xiaoping* », elle, demeure. Les organes d'information chinois n'ont toujours pas soufflé mot des propos tenus samedi 6 février par M. Wan Li à des représentant de l'agence Reuter et selon lesquels le vice-président du parti s'était « *retiré de la première ligne de front sur la seconde ligne* » (1). En revanche, selon des sources dignes de foi, dans certaines unités de travail de la capitale, des réunions d'information politique ont été convoquées de façon impromptue lundi après-midi. D'autres le seraient ce mardi. On en ignore toutefois le thème, celui-ci n'étant jamais indiqué à l'avance.

La discrétion de la presse de Pékin n'a en soi rien d'étonnant. Il n'est pas dans ses habitudes, comme le rappellent des interlocuteurs chinois, de rapporter des informations de « *caractère personnel* » sur les dirigeants du pays, encore que cet usage ait subi dans le passé quelques entorses. Des reportages ont été publiés. Par exemple, l'an dernier dans un magazine, sur la vie et les activités de certains membres du secrétariat du parti à Zhongnanhai, l'immense résidence du comité central dans le centre de Pékin, ou encore sur leurs déplacements dans les provinces.

Il reste que l'« *affaire Deng Xiaoping* » n'est apparemment pas de caractère personnel ou privé, mais bien, selon des indications de plus en plus convergentes, de nature politique.

Le directeur de l'agence Chine nouvelle, M. Zeng Tao, qui était présent samedi à l'audience de M. Wan Li, s'est efforcé, lundi soir, au cours d'une réception donnée par l'agence Reuter, de minimiser les déclarations du dirigeant chinois. Selon M. Zeng Tao, M. Deng Xiaoping se serait « *toujours trouvé en seconde ligne* », n'ayant pas accédé l'an dernier à la demande de ses pairs qui le pressaient de devenir président du parti. La situation serait donc « *inchangée* ». Autrement dit, tout cela ne serait qu'une tempête dans un verre d'eau. Reprochant aux correspondants étrangers, massés autour de lui et qui le pressaient de questions, de « *se livrer à des spéculations* », M. Zeng Tao leur a annoncé que, « *d'ici quelques jours, Chine nouvelle publierait un article qui les confondrait et leur ferait regretter leurs écrits* ». Il convient donc d'attendre.

Selon des informations concordantes, il semble bien toutefois que M. Deng Xiaoping ait présenté récemment — on parle du 20 ou du 22 janvier, — au cours d'une réunion des instances dirigeantes (bureau politique élargi ?), un rapport sur la lutte contre la bureaucratie. A cette occasion, des divergences se seraient manifestées entre lui et certains de ses collègues. C'est cet incident qui aurait décidé le vice-président à prendre du recul pour quelque temps et à partir dans le Sud, dans la province de Canton, où il se trouverait encore.

Il faut noter que, dans son entretien avec l'agence Reuter, M. Wan Li avait fait une référence expresse au rôle de M. Deng Xiaoping dans les efforts actuels pour réduire la bureaucratie. Mais sans doute est-il préférable, dans l'état présent des informations, de ne pas trop s'avancer en espérant qu'une fois la première émotion apaisée, la situation se décantera et permettra d'y voir un peu plus clair.

MANUEL LUCBERT.

(1) Voir *le Monde* du 9 février. Notre correspondant nous signale que, contrairement à ce qui avait été rapporté à l'origine, le vice-premier ministre chinois, M. Wan Li, ne lisait pas un texte préparé à l'avance lorsqu'il a évoqué la position actuelle de M. Deng Xiaoping.

● *Une délégation iranienne*, conduite par l'hodjatoleslam Abolfazl Sarafraz, séjourne en Chine depuis le 5 février, et a été reçue lundi 8 février par le vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. He Ying. La Chine avait déjà envoyé au mois de janvier une délégation à Téhéran à l'occasion de l'anniversaire de la chute du chah, amorçant ainsi un rapprochement entre les deux pays. — (*A.F.P.*)

PROCHE-ORIENT

A la suite des déclarations de M. Sartaoui

TROIS ORGANISATIONS APPELLENT A LA CRÉATION D'UN COLLECTIF JUIF POUR FAVORISER UN DIALOGUE ISRAÉLO-PALESTINIEN.

Trois organisations — Identité et dialogue, Socialisme et judaïsme, et l'Association des juifs de gauche (1) — ont publié un communiqué appelant à la constitution d'un « *collectif juif pour la paix qui appuiera toute initiative visant à élargir le processus de paix israélo-arabe et à établir le dialogue israélo-palestinien* ».

Le communiqué ajoute notamment : « *Le maximalisme de la coalition gouvernementale en Israël confortée par l'extrémisme qui reste la règle majoritaire de l'O.L.P., a contraint au silence et à une attitude défensive tous ceux qui en Israël et dans la diaspora, ont choisi de militer pour l'élargissement du dialogue israélo-arabe. Depuis quelques semaines, c'est à nouveau l'espoir. En déclarant que « les Arabes devraient renforcer le camp de la paix en Israël » et en suggérant que « le dialogue israélo-palestinien soit renoué sur des bases plus solides et plus larges »* (le Monde *du 22 janvier*), *M. Issam Sartaoui, l'un des responsables de l'O.L.P., n'a été ni démenti ni condamné par ses pairs. En Israël, sa prise de position a suscité les réactions positives de plusieurs organisations et personnalités, parmi lesquelles le MAPAM et Yossi Sarid, député du parti travailliste qui, avec d'autres avait déjà appelé au dialogue avec les Palestiniens (...).* » « *(...) Ce dialogue est la seule voie susceptible de convaincre de plus en plus d'Israéliens de prendre en compte les droits nationaux du peuple palestinien. Il est le seul moyen de convaincre de plus en plus de Palestiniens que rien ne sera réellement possible avec Israël et avec la très grande majorité des juifs en diaspora tant que la charte de l'O.L.P. n'aura pas été modifiée dans le sens de la coexistence.* »

(1) A.J.G., 24, rue de Chine, 75020 Paris.

● *L'Association de solidarité franco-arabe* critique la politique française au Proche-Orient, notamment le prochain voyage de M. Mitterrand en Israël et les votes de la France à l'ONU sur l'annexion du Golan. Dans un communiqué publié le 8 février, l'Association estime que ce voyage a « *peu de chances de ramener la paix au Proche-Orient* ». L'Association déplore, d'autre part, que la France ait voté à l'Assemblée générale des Nations unies contre la résolution, recommandant le boycottage d'Israël.

Le sénateur républicain Charles Percy critique les « actions répréhensibles » d'Israël dans la région

Washington (*A.F.P.-A.P.*). — Le sénateur républicain Charles Percy, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, a affirmé, lundi 8 février, qu'Israël ne pouvait espérer que « *les États-Unis continueront à s'isoler de la communauté mondiale pour défendre des actions répréhensibles* ».

Le sénateur américain, qui vient de rentrer d'un voyage au Proche-Orient où il a rencontré les dirigeants de treize pays arabes et d'Israël, a déclaré :

« *Les inquiétudes des pays arabes ont augmenté l'an dernier à la suite des nouvelles implantations israéliennes en Cisjordanie, des raids sur Beyrouth et Bagdad, de l'annexion du Golan et des survols provocateurs d'États arabes* ». Il a ajouté : « *L'échec des États-Unis à s'opposer de façon significative à ces mesures n'a fait qu'augmenter l'impression fausse, mais néanmoins générale dans les pays arabes, que les États-Unis soutiennent ou au moins tolèrent ces actions.* »

Le président de la commission des affaires étrangères du Sénat a, d'autre part, indiqué qu'il avait reçu des « *gages de bonne volonté* » de certains dirigeants arabes pendant son voyage. C'est ainsi que le président syrien Assad l'avait assuré, a-t-il dit, que la Syrie acceptait les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations-Unies sur le règlement du problème palestinien, qui impliquent la reconnaissance du droit à l'existence d'Israël.

Selon le sénateur, de « *nouvelles initiatives* » doivent être développées pour prolonger le processus de Camp David. « *Le moment viendra*, a encore déclaré le sénateur, *où les États-Unis et Israël devront reconnaître qu'il faut trouver une base pour écouter et discuter directement avec les représentants de trois millions et demi de Palestiniens.* »

Syrie

DES TROUBLES SÉRIEUX SE SONT PRODUITS CES DERNIERS TEMPS

Sans atteindre l'ampleur que lui attribuent les médias hostiles au régime du président Assad, des troubles sérieux se sont produits ces derniers temps en Syrie. Le plus grave de ces troubles serait, selon des informations parvenues à Paris de sources sûres, un complot militaire auquel auraient participé une quinzaine d'officiers, pour la plupart des sunnites.

Ces officiers ne seraient pas de jeunes capitaines, mais des colonels ayant dépassé la cinquantaine et jusque-là liés au régime. Le « complot » aurait cependant été facilement déjoué et n'aurait à aucun moment menacé sérieusement le régime. Les médias libanais sous contrôle phalangiste (dont les informations sont dans ce domaine souvent fondées, mais exagérées) ont parlé de trois cents officiers impliqués dans la tentative de coup d'État, dont cinquante auraient été exécutés. Mais rien ne permet de vérifier ces assertions.

Il en est de même pour les attentats et affrontements de rue provoqués par les Frères musulmans. Malgré la rigueur de la répression, ceux-ci ne sont pas neutralisés et continuent d'entreprendre des actions terroristes, principalement à Alep, Homs et Hama. Mais si la situation dans ces trois villes est suffisamment tendue pour que les habitants restent chez eux à la nuit tombée, le couvre-feu n'y est pas pour autant imposé, et il ne s'est pas produit au cours du mois écoulé d'incidents particulièrement marquants.

De même les informations concernant le « départ » des conseillers soviétiques semblent fortement exagérées. Il est vrai que des familles ont été rapatriées à la suite des menaces des Frères musulmans, mais il n'y a pas eu à proprement parler de départ de conseillers, mais des rotations plus fréquentes, le poste étant devenu plus dangereux et plus dur, notamment par suite de l'absence des familles.

DIPLOMATIE

LE PREMIER MINISTRE DANOIS DÉNONCE L'ENGAGEMENT « STUPIDE ET DANGEREUX » DES ÉTATS-UNIS AU SALVADOR

Copenhague (*Reuter, UPI*). — « *L'engagement américain au Salvador est mortellement dangereux, stupide, inutile, néfaste, et il réduit les chances de la coopération entre l'Amérique et l'Europe* », a dit lundi 8 février M. Joergensen, premier ministre danois, au cours d'une rencontre avec la presse étrangère.

Comparant cette situation à l'engagement américain au Vietnam, M. Joergensen a ajouté : « *On ne peut attendre que nous soyons d'accord simplement parce que les États-Unis décident de faire quelque chose.* »

A propos de la Pologne, M. Joergensen a critiqué la politique américaine de sanctions, qui risque d'affaiblir, selon lui, la coopération occidentale. Le Danemark, a-t-il ajouté, condamne la loi martiale, mais il ne tient pas à voir cette situation déboucher sur une confrontation à la conférence de Madrid.

Iran

Le chef militaire des Moudjahidin et une dizaine de dirigeants de l'organisation ont été tués à Téhéran

M. Moussa Khiabani, le commandant militaire des Moudjahidin Khalq en Iran, a été tué lundi matin 8 février, en compagnie d'une dizaine de membres du comité central de son organisation, lorsque la maison dans laquelle il se trouvait avec ses compagnons a été prise d'assaut par les *Pasdaran* dans le nord de Téhéran. Parmi les tués figurent la femme de M. Khiabani et Mme Achraf Rabi'i, épouse du chef des Moudjahidin, Massoud Radjavi, qui s'est réfugié en France avec l'ancien président iranien Bani Sadr en juillet dernier.

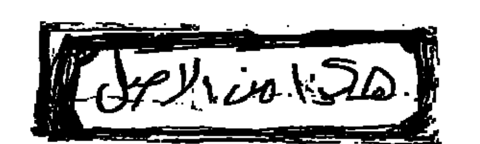
M. Khiabani était devenu, depuis le départ de M. Radjavi, le principal chef du mouvement en Iran. Agé de trente-quatre ans, il avait été condamné à la prison à vie sous le régime du chah pour son action révolutionnaire. Il avait été libéré de la prison d'Evin peu avant la révolution de février 1979 en même temps que M. Massoud Radjavi. Il avait cependant gagné la clandestinité en 1980 lorsque les relations entre le régime et les Moudjahidin s'étaient détériorées. Les Moudjahidin ont perdu au moins deux mille de leurs militants ces huit derniers mois, par exécution ou au cours d'accrochages, mais la mort de Moussa Khiabani constitue le coup le plus dur qui leur ait été porté jusqu'à ce jour.

Peu de détails ont été fournis par les autorités sur les circonstances de l'attaque contre la maison où se trouvait M. Khiabani et ses compagnons. Selon un habitant du quartier où a eu lieu l'assaut, il a fallu plus de deux heures de combat aux forces de l'ordre pour investir la maison. Tout le quartier avait été bouclé auparavant.

D'autre part, l'ambassadeur de la R.F.A. à Téhéran, M. Jens Petersen, a échappé lundi matin dans la capitale iranienne à la mort dans un attentat, en se cachant dans le fond de sa voiture blindée, tandis que des inconnus tiraient trente coups de feu sur celle-ci.

Les raisons de cet attentat sont totalement inconnues. La R.F.A. est un des pays d'Europe occidentale avec lequel la République islamique entretient des relations économiques et politiues des économiques et politiques les difficile due au blocus économique décrété lors de l'affaire de l'ambassade américaine de Téhéran. L'attentat a cependant été revendiqué mardi, dans un coup de téléphone à l'A.F.P., par une branche dissidente de l'organisation des Fedayin du peuple d'Iran (tendance Ahmed Zadeh), peu connue dans l'opposition de gauche, « *parce que l'impérialisme ouest-allemand est proche de l'impérialisme américain et a joué un rôle important dans la reconstruction d'un pouvoir répressif en Iran* ». — *A.F.P., Reuter*).

● A PARIS, le comité syndical du syndicat des correcteurs (C.G.T.) a condamné, dans une déclaration rendue publique le 1er février, « *la sanglante répression qu'exerce l'actuel pouvoir moyenâgeux des religieux intégristes sur le peuple iranien* », exprimant « *sa solidarité avec toutes les forces qui combattent contre la tyrannie intégriste, et contre les vestiges de la monarchie, pour un Iran où les libertés démocratiques seront garanties* ».



EUROPE

Italie

La lutte contre les Brigades rouges s'étend à tout le territoire

Correspondance

Rome. — Les derniers résultats de la lutte contre le terrorisme en Italie peuvent paraître exceptionnels. Selon un premier bilan effectué le 6 février par le *Corriere della Sera* au cours du dernier mois quatre-vingt-dix-sept membres ou présumés tels des Brigades rouges, et trente-six du groupe Prima Linea ont été mis sous les verrous ; en outre, quinze bases des B.R. et quinze de Prima Linea ont été neutralisées. Depuis, lors une vingtaine d'autres présumés terroristes ont été arrêtés.

Parties de Rome et de la découverte de la base logistique de l'aile « politique » des B.R., ainsi que de l'arrestation de son leader, Giovanni Senzani (*le Monde* du 12 janvier) pour arriver à la libération du général Dozier, puis, à partir de documents trouvés dans la base de Padoue et des confessions de différents terroristes arrêtés, les enquêtes ont rebondi et se sont étendues à toute la péninsule.

Certaines des personnes appréhendées ces derniers jours étaient déjà recherchées, d'autres comme Vanni Molinaris, qui enseignait à Paris à l'Institut de langues Hypérion, avaient déjà été peu ou prou soupçonnées de complicité dans la lutte armée. Mais la plupart étaient jusqu'ici totalement inconnues des forces de police.

L'arrestation, le 5 février à Florence, en pleine réunion de conseil des confédérations syndicales C.G.I.L., C.I.S.L., U.I.L., d'un dirigeant de cette dernière centrale (centrale syndicale proche des socialistes), M. Luigi Scricciolo, trente-cinq ans, et de sa femme, Paola Elia, vingt-huit ans, tous deux inculpés de « *participation à bande armée* », suscite une émotion intense, d'autant plus forte que ce proche collaborateur de M. Giorgio Benvenuto, secrétaire général de l'U.I.L., s'occupait des relations internationales de cette confédération.

Au cours d'une conférence de presse, M Benvenuto, préoccupé autant qu'embarrassé, affirma qu'il était insoupçonnable : « *Si tout cela était vrai, il a été une taupe parfaite.* » Tout en déclarant avoir pleine confiance dans l'enquête de la magistrature romaine, M. Benvenuto souligna néanmoins n'avoir jamais eu le moindre soupçon concernant M. Scricciolo, avec qui il avait toujours entretenu d'étroites relations de travail, et personnelles, et qui occupait d'« *importantes et délicates fonctions au sein de la confédération* ».

Les accusations portées par le parquet de Rome contre le dirigeant syndical et sa femme, interrogés durant quatre heures, le 8 février, n'ont pas encore été rendues publiques. Selon certaines rumeurs, ils n'auraient été impliqués que très marginalement, avec les Brigades rouges, dont faisait partie un cousin de Luigi Scricciolo. Selon d'autres rumeurs, il aurait pu jouer un rôle important au sein du groupe terroriste, notamment pour l'approvisionnement en armes.

Les Brigades rouges, quoique profondément atteintes par les coups portés par les forces de l'ordre, ont réussi à rendre public, le 7 février, un communiqué, le premier depuis la libération du général Dozier.

« *La bourgeoisie a incontestablement réussi à marquer un point à son avantage* », affirme ce texte signé par six « militaires » du groupe terroriste, qui dénoncent aussi la torture, laquelle « *serait l'instrument grâce auquel la bourgeoisie a gagné cette bataille* ». La brièveté du message dactylographié — à peine trois feuillets — et le style du texte, particulièrement sommaire, peuvent laisser penser qu'il a été rédigé au plus vite par des brigadistes peu formés, ce qui serait un indice des difficultés de communication interne actuelles des Brigades rouges.

MARC SEMO.

Turquie

Les invitations d'organisations étrangères sont soumises à l'autorisation du commandement militaire

De notre correspondant

Ankara. — « *Nous allons retourner en démocratie parce que c'est le jeu de la nation turque et que c'est le régime qu'elle mérite, et non pas en raison des pressions de nos amis européens. Qu'on le sache, aucune pression ne pourra nous écarter de la voie que nous nous sommes tracée.* »

C'est ainsi que le général Evren, chef de l'Etat, s'est adressé à la foule, lundi 8 février, à Erzurum (Anatolie orientale) alors qu'il venait assister aux manœuvres d'hiver de l'armée turque. Visiblement déçu par les critiques émanant de certains pays européens auxquels il reproche le parti pris contre la Turquie, le pouvoir militaire prend ainsi ses distances à leur égard.

C'est sous cet angle que l'on devrait interpréter la décision du 5 février dernier de l'état-major des armées indiquant que dorénavant tous les syndicats, associations, organisations professionnelles et fondations turcs devront obtenir l'autorisation du commandement régional de l'état de siège avant d'inviter des représentants ou des délégations officielles ou privées d'organisations étrangères, et aussi avant d'organiser des séminaires, des conférences ou des colloques avec ces derniers. Les délégations ou personnes, une fois arrivées en Turquie, ne pourront rencontrer leurs hôtes turcs qu'après avoir obtenu l'autorisation du commandement de l'état de siège.

« Le poison du mensonge »

Le pouvoir militaire interdit également la publication par la presse des traductions d'articles, ou les émissions de radio de l'étranger, lesquelles d'une manière systématique diffusent « *le poison du mensonge, de la haine et des calomnies contre le régime actuel de la Turquie.* » Cette mesure vise les émissions de *Notre radio*, organe du P.C. turc émettant d'Allemagne de l'Est, et aussi certains journaux ou périodiques de gauche européens.

Les observateurs à Ankara sont partagés sur l'utilité de telles mesures. Alors que certains estiment que ceux qui critiquent « *sans fondement* » la Turquie ne doivent pas obtenir toutes les facilités, d'autres, en revanche, considèrent que ces mesures inutiles et peu efficaces sont susceptibles de donner l'impression que les contacts des étrangers en Turquie avec les divers milieux sont vraiment difficiles, ce qui n'est pas du tout le cas, comme peuvent en témoigner la majorité des étrangers venus officiellement ou à titre privé s'informer sur place.

ARTUN UNSAL.

UN APPEL CONTRE LA RÉPRESSION

Nous avons reçu l'appel suivant :

En Turquie, cinquante-deux militants syndicalistes du syndicat « Disk » sont dès maintenant menacés d'être pendus, et très bientôt deux mille passeront en jugement.

A juste titre, l'opinion française s'est émue et continue à s'émouvoir pour la Pologne et Solidarnosc. Il est temps que la même opinion française s'émeuve à propos de la situation faite aux syndicalistes en Turquie car les deux syndicats sont parfaitement semblables. Dans les deux cas, il s'agit d'un mouvement ouvrier où se mêlent toutes les tendances et qui, dans les deux cas, lutte le plus légalement du monde pour imposer la démocratie et le droit de grève.

Dans les deux cas, la même junte militaire prétend l'anéantir au profit du pouvoir en place. La seule différence, c'est que, d'un côté, ce pouvoir, c'est le bureau du parti communiste et, de l'autre, le gouvernement d'un pays capitaliste. Mais dans les deux cas il y a danger de mort, et c'est pourquoi les soussignés souhaitent ardemment que l'opinion publique française se mobilise pour sauver les syndicalistes turcs.

Parmi les premiers signataires : Vercors, Pierre Emmanuel, Michel Foucault, professeur au Collège de France, Haroun Tazieff, Yves Montand, Simone Signoret, Artur London, Patrice Chéreau, François Périer, Mme Yves Farge, Me Henri Leclerc, le professeur Théodore Monod, Jorge Semprun, le professeur Alfred Kastler, Me Georges Kiejman, le professeur François Jacob, Pierre Bourdieu, professeur au Collège de France, Ariane Mnouchkine, Bernard Kouchner, Costa Gavras, et la commission exécutive de la C.F.D.T.

Belgique

Le gouvernement applique sa politique d'austérité sans tenir compte de la grève générale

De notre correspondant

Bruxelles. — Au lendemain de la grève générale de vingt-quatre heures déclenchée par le puissant syndicat socialiste F.G.T.B., les ministres se sont réunis en conseil, le mardi 9 février, pour faire le point de cette action et pour décréter le deuxième train de mesures en application des pouvoirs spéciaux qui leur ont été accordés par le Parlement la semaine dernière. M. Martens, premier ministre social-chrétien, et M. Gol, vice-premier ministre libéral, ne tiendront aucun compte de la grève et vont décider la suspension temporaire de l'index (l'indice des prix auquel les salaires sont automatiquement liés) et aussi la diminution de 3 % de certains salaires, ainsi que la réduction des charges des entreprises, pour obtenir une relance économique.

Le verdict sur la grève n'est pas inattendu. Totale en Wallonie, pratiquement nulle en Flandre (sauf à Anvers), modérée à Bruxelles, elle a remis l'accent sur le fossé qui sépare les travailleurs wallons et flamands. Le président des syndicats chrétiens, M. Jef Houthuys, l'a constaté en faisant un premier bilan lundi soir, regrettant « *le mot d'ordre unilatéral et prématuré* » du syndicat socialiste et constatant que le mouvement « *a divisé fortement la classe ouvrière et mis en relief les oppositions entre travailleurs flamands et wallons* ».

La grève a incontestablement porté un coup à la Confédération des syndicats chrétiens (C.S.C.), dont l'aile flamande a refusé tout débrayage, tandis que la majorité de ses sections wallonnes rejoignaient le syndicat socialiste dans la grève. La C.S.C. devait se réunir mardi pour tirer les leçons de cette journée, qui a marqué une véritable scission dans l'organisation.

M. Georges Debunne, le secrétaire général de la F.G.T.B. socialiste, concurrente immédiate de la C.S.C. (les deux organisations sont d'une force sensiblement égale), aurait donc tout lieu de pavoiser, mais il constate, de son côté, que la grève a été peu suivie en pays flamand et que le gouvernement social-chrétien-libéral a été fort peu secoué.

PIERRE DE VOS.

La Banque nationale de Belgique s'inquiète de la gravité de la situation économique du pays

Dans son rapport annuel, qui doit être rendu public jeudi 11 février, la Banque nationale de Belgique réaffirme son opposition sans réserve à toute dévaluation de la monnaie nationale.

Plusieurs extraits du rapport publié dans la presse belge, à la suite de fuites, énumèrent les arguments avancés par la Banque pour défendre sa thèse d'un maintien du cours de la monnaie. La Banque nationale de Belgique affirme qu'une telle mesure ne résoudrait rien mais au contraire aurait des conséquences inflationnistes. Elle ajoute : une monnaie qui n'a pas su résister à la spéculation est plus exposée que toute autre à de nouvelles manœuvres. Une dévaluation ébranlerait la confiance dans la monnaie et ceux qui l'auraient estimé insuffisante au lieu de rapatrier leurs capitaux pourraient, au contraire, chercher à les expatrier encore plus que par le passé.

Enfin, la Banque nationale estime que même la politique d'austérité du gouvernement prévoyant l'assouplissement de l'indexation des salaires n'est pas suffisante pour réussir une dévaluation.

L'année 1981 est à marquer d'une pierre noire, écrit la B.N.B., qui constate dans son rapport que « *le dynamisme s'anémie, que la croissance ralentit, et que la prospérité apparente dilapide de plus en plus l'avenir au profit de l'immédiat* ».

La Banque nationale fait deux constatations : une portion congrue est réservée à l'investissement (en 1981, la consommation a absorbé 86 % du P.N.B. contre 75 % de 1970 à 1973). La balance des paiements courants se détériore depuis 1974 (le déficit cumulé au cours de sept années atteint 640 milliards de francs belges (soit environ 90 milliards de francs français).

La banque illustre la dégradation de l'économie par une série d'autres chiffres. En 1981, le P.N.B. a diminué de 1,60 % en volume. Le nombre de chômeurs s'est accru de 100 000 personnes pour atteindre en fin d'année 12 % de la population active, soit quatre cent trente-trois mille sans-emplois (dont trois cent soixante-dix-neuf mille chômeurs indemnisés). Les prix à la consommation ont augmenté de 8,10 %.

Sur le plan des grands équilibres financiers, le déficit de l'Etat a atteint 580 milliards de francs belges (80 milliards de francs français), passant de 9,10 % du P.N.B. en 1980 à 16,30 % du P.N.B. en 1981.

Pologne

Le gouvernement règlera seul tous les problèmes qui devaient être à l'origine négociés avec Solidarité

Après huit semaines d'« état de guerre », le gouvernement du général Jaruzelski vient d'adopter un programme exhaustif qui vise, dans le domaine économique, à assurer l'indépendance de la Pologne à l'égard de ses anciens partenaires occidentaux et à renforcer ses liens de coopération avec le Comecon.

Le programme économique, PAP polonaise a rendu compte lundi 8 février, prévoit également qu'un comité ministériel, présidé par le vice-premier ministre Mieczyslaw Rakowski, présentera à la population, pour discussion, dans le courant du mois de février, un « *ensemble de principes politiques* » concernant la « *renaissance du mouvement syndical en Pologne* ». Ce texte affirme : « *Une représentation authentique, indépendante et autogérée des intérêts professionnels et sociaux des travailleurs doit être harmonieusement liée aux intérêts supérieurs que sont le renforcement de l'Etat et celui de la démocratie socialiste.* » Autrement dit, les syndicats ne constitueront pas un contre-pouvoir.

Le programme économique présenté comme un calendrier de réalisation des objectifs définis par le général Jaruzelski dans son discours du 25 janvier devant la Diète, introduit dans le fonctionnement du conseil des ministres le modèle militaire des *task forces*, la solution de chaque problème étant confiée à un groupe de ministres, sous la supervision d'un vice-premier ministre.

Ainsi, le vice-premier ministre Zbigniew Madej est personnellement chargé de la supervision d'un « *plan de transformation des structures économiques visant à restaurer la souveraineté économique du pays en limitant la dépendance démesurée de sa production à l'égard des importations* ». Dans cette perspective, une « *conception actualisée de solutions du problème des paiements vis-à-vis des pays capitalistes* » sera présentée dans le courant de février. Il y aura aussi un « *programme* » d'extension de la coopération avec les pays du Comecon avant la fin du mois de mars et un plan de développement de l'agriculture visant à l'« *autosuffisance alimentaire* », en même temps qu'un programme de « *restructuration de la production industrielle en faveur de l'agriculture* ».

« L'amélioration de la pureté de la langue »

Le document gouvernemental, qui ne laisse rien au hasard, passant des principes de la fixation des loyers à l'« *amélioration de la pureté de la langue* », sans oublier la modernisation des postes et télécommunications, prévoit encore pour le mois de février l'« *élaboration d'un système de consultation sociale* ». Il s'agit d'« *assurer la participation des milieux ouvriers et paysans* », et de créer auprès des voïvodes (préfets) des « *conseils sociaux consultatifs* ».

Il en ressort très clairement que tout ce qui avait fait l'objet d'amorces de négociations avec Solidarité est désormais du seul ressort du gouvernement. Un collaborateur du général Jaruzelski, le professeur Jerzy Wiatr reconnaît certes dans *Rzeczpospolita* qu'il « *est impossible de concevoir le rôle dirigeant de la classe ouvrière contre la volonté de millions de travailleurs réunis dans Solidarité* », mais il estime aussi qu'il est impossible « *de concevoir l'accord des forces sociales sans un combat contre les ennemis d'un tel accord* ». Il accuse des « *éléments anticommunistes* », comme les membres du K.O.R. et du K.P.N., d'avoir « *manipulé Solidarité* » contre l'Etat — ce qui semble être une nouvelle attaque contre les conseillers du syndicat et une nouvelle tentative pour faire apparaître Solidarité comme la victime d'extrémistes et de forces antisocialistes, en prélude à une renaissance du syndicat comme institution apolitique totalement alliée à l'Etat.

A travers le monde

Afghanistan

● CONFIRMATION OFFICIELLE DES AFFRONTEMENTS DE KANDAHAR. — Des opérations, visant à « *nettoyer la ville de Kandahar des bandes de rebelles* », « *se sont effectivement déroulées récemment* », a affirmé un responsable des services de sécurité de la ville, cité, lundi 8 février, par l'agence officielle soviétique Tass (*le Monde* des 3 et 5 février). L'adjoint du chef des services de sécurité de la ville a dit : « *Dans certaines régions de la zone verte, à 20-50 kilomètres de la ville, ces opérations ont été appuyées par l'aviation* ». « *C'est ce qui a visiblement servi de prétexte* » à la presse occidentale « *pour répandre des fables sur le bombardement de la ville* ». Selon le responsable afghan, ces opérations, auxquelles ont pris part les forces de sécurité, l'armée et « *le bataillon opérationnel de la défense de la révolution* », ont « *été menées avec succès* ». D'autre part, Radio-Kaboul a indiqué, lundi 8 février, que les forces de sécurité avaient chassé les résistants des abords de Kandahar, après les avoir « *écrasés* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

Égypte

● FIN DU PREMIER VOYAGE EN OCCIDENT DE M. MOUBARAK. — Après une escale à Vienne au cours de laquelle il s'est entretenu avec M. Kreisky, le raïs a regagné Le Caire lundi 8 février après une visite de dix jours en Europe et aux Etats-Unis. Au cours de ses entretiens à Bonn, la veille, l'aide financière de la République fédérale au Caire avait été évoquée. Depuis 1974, l'Egypte a reçu de l'Allemagne de l'Ouest 2,7 milliards de marks. En dépit des vœux des Egyptiens, il est peu probable que la situation des finances de la R.F.A. lui permette d'accroître son assistance dans un avenir immédiat. — *(Corresp.)*

● MORT DE Me CHOURBAGUI. — Environ deux mille personnes ont été empêchées, lundi 8 février au Caire, par les brigades anti-émeutes de participer aux funérailles de l'ancien bâtonnier de l'ordre des avocats égyptiens, Abdel Aziz Chourbagui, décédé la veille, et considéré comme l'un des adversaires les plus farouches des accords de Camp David. Me Chourbagui faisait partie des mille cinq cent trente-six opposants arrêtés en septembre par ordre de Sadate. Il avait été libéré en novembre à la demande du président Moubarak.

El Salvador

● LES GUERILLEROS ont évacué les abords de la ville d'Usulutan, dans l'est du pays, après une semaine de combats, a annoncé le lundi 8 février Radio-Venceremos. Les affrontements auraient fait de nombreuses victimes des deux côtés. Un porte-parole des forces armées a affirmé à San-Salvador, lundi, que ces dernières contrôlaient toute la partie orientale du pays, y compris les régions d'Ustulutan et de Morazan. — *(Reuetr, A.F.P.)*

Espagne

● LES AUTORITES MILITAIRES ESPAGNOLES ont ratifié, le lundi 8 février, les peines de deux mois et un jour d'arrêt de rigueur prononcées le 26 janvier contre deux officiers dont le capitaine Milans del Bosch, qui avait tenu des propos injurieux envers le roi Juan Carlos. Un premier jugement, en octobre dernier, avait condamné le capitaine Milans del Bosch, fils du général impliqué dans le putsch du 23 février 1981, à un mois et un jour d'arrêt seulement. Cette première sentence avait été invalidée pour vice de forme. — *(A.F.P.)*

Gambie

● L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'AMITIE ET DE SOLIDARITE AVEC LES PEUPLES D'AFRIQUE (AFASPA) a protesté, lundi 8 février, contre les treize récentes condamnations à mort prononcées à Banjul (Gambie) contre des artisans du coup d'Etat manqué du 30 juillet 1981 (*le Monde* du 23 décembre).

Indonésie

● LE GOUVERNEMENT A EXPULSE, mardi 9 février, l'attaché militaire soviétique à Djakarta, le lieutenant-colonel S.M.P. Egorov, soupçonné d'espionnage. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● LE SECRETARIAT INTERNATIONAL DU P.S. qualifie, lundi 8 février, de « *sérieuse atteinte aux droits de l'homme* » l'enrôlement de force dans l'armée zaïroise à des fins de « *rééducation civique* » d'étudiants ayant manifesté leur désaccord avec la politique universitaire du gouvernement zaïrois. Dans un communiqué, le P.S. lance un appel pour que ces « *mesures antidémocratiques soient reportées* » et marque « *sa plus vive inquiétude* » face aux événements survenus à l'université de Kinshasa et à l'Institut pédagogique de Zaïre.

AFRIQUE

Tchad

Avec les combattants d'Oum-Hadjer

(Suite de la première page.)

Les « acylistes » — partisans de M. Acyl Ahmat, actuel ministre des affaires étrangères de Djamena — s'y étaient alors installés ou, plus exactement, y étaient revenus puisqu'il s'agissait, dit-on, de l'un de leurs anciens fiefs.

Au lendemain du retrait libyen, les FAN l'ont repris, le 22 décembre dernier, après avoir défait les troupes de la coalition de N'Djamena dans deux *lieux-dits* qui se trouvent à une vingtaine de kilomètres à l'est, ceux de Kotoro-Falata et de *Moutrar*, sur *la route* d'Abéché, ville qu'ils avaient reconquise le 19 novembre.

A 80 kilomètres en *retrait* des premières lignes des FAN, en direction de N'Djamena, Oum-Hadjer est donc devenue une petite ville-*garnison*. Selon le sous-préfet actuel, membre *du* Conseil de commandement des FAN, de deux à trois mille soldats sont installés à la périphérie du bourg, attendant des ordres de mission en campant à l'ombre des *manguiers*. Six bataillons y bivouaquent à la façon des nomades, leurs sacs de voyage toujours prêts.

Leur butin de guerre est constitué, pour l'essentiel, d'armes, de véhicules et de munitions libyennes ou que la Libye avait fourni aux gens de N'Djamena : canons anti-chars à lunette du type SPG 9 soviétique, tubes de 106 millimètres de la même origine, BM 16 à douze tuyaux — mieux connus sous le nom d'orgues de Staline. Mais il offre aussi un assortiment de ce que la France a fourni à la coalition de N'Djamena, notamment à cette « armée nationale intégrée », formée l'été dernier et qui s'est dissoute à Kotoro-Falata, comme en témoignent les centaines de prisonniers qui attendent, en ce moment, à la maison d'arrêt d'Abéché, que les combats prennent fin ou, plus simplement, des jours meilleurs.

Une caisse de munitions de 12,7 millimètres (les mitrailleuses lourdes de l'OTAN) était destinée à *« M. l'Attaché M.D.F.A.-P.A.D.F. »* à Bangui, autrement dit à l'attaché militaire français au Centrafrique, qui devait être sans doute chargé de la *réexpédier* discrètement sur N'Djamena. Les soldats exposent une dizaine de L.R.A.C., des lance-roquettes anti-chars de 89 millimètres, livrés par Paris. Ils disent en avoir récupéré une centaine, mais manquer de munitions. Il y a aussi des caisses d'obus de mortier de 60 millimètres à l'adresse de *« M. l'Attaché des forces armées à N'Djamena »*. Enfin, partout, les FAN affichent des fusils d'assaut du type Sig, de fabrication suisse, repris sur les troupes de la coalition de N'Djamena.

Un moral élevé

Outre qu'elles en disent long sur l'opportunité des livraisons françaises aux hommes de M. Goukouni Oueddeï, ces armes capturées témoignent de la complexité d'une guerre où s'entremêlent les interventions étrangères et les oppositions locales. On comprend que les FAN aient, depuis les combats de décembre, un moral élevé. Une tactique astucieuse — démonstrations de force, négociations à l'échelon local, politique de ralliement — leur a permis, en janvier, d'occuper Faya-Largeau, dans le nord, et de progresser au sud d'Oum-Hadjer, notamment en prenant Mangalmé, sans pratiquement subir de pertes.

Mais, dans le calme de cette bourgade-étape un peu dégradée du Sahel, qui semble attendre le prochain camion ou l'annonce de l'arrivée d'une colonne de chameaux, au milieu de ces soldats assoupis ou qui traînent les pieds en attendant le branle-bas bruyant provoqué par un *« ordre de mission »*, on ne peut s'empêcher d'avoir l'impression que cette guerre s'accommode mal de l'oisiveté des temps morts, et que, tout en consolidant leurs arrières, les FAN sont contraintes d'avancer, puisqu'elles ont déjà, sur le terrain, un net avantage sur la coalition désunie de N'Djamena.

Dans les derniers jours de janvier, sans attendre que ses hommes renforcent suffisamment leur emprise sur Mangalmé pour pouvoir avancer, un peu plus bas, en direction d'Am-Timan, M. Hissène Habré est remonté lui-même sur le nord, visiblement avec l'intention de donner un coup de fouet aux opérations en cours dans ce secteur. Son second, M. Idriss Miskine, *retour* d'une longue mission à l'étranger, comptait l'y rejoindre quelques jours plus tard.

Les FAN veulent descendre de Faya-Largeau et de Koro-Toro, qui se trouve un peu plus au sud, en direction de N'Jamena, jusqu'à la localité de Massakory, située à 170 kilomètres environ au nord-est de la capitale tchadienne. Cette manœuvre leur permettrait d'élargir le territoire sous leur contrôle tout en contournant les garnisons de la Force interafricaine de paix stationnées à Ati, entre N'Jamena et Oum-Hadjer, et à *Mongo*, un peu plus au sud. Elle aurait surtout l'avantage, en cas de succès, de faire sentir le poids de leur efficacité dans la capitale tchadienne et auprès des chefs d'Etat africain, qui se réunissent à Nairobi.

Mais, au Tchad, rien n'est vraiment simple. Pour les FAN, par exemple, il y a le problème de la région de Fada — le nord-est du territoire — où les hommes du sultan Allatchi, père d'un ministre de N'Djamena, ont rompu l'encerclement des FAN — qui peuvent compter sur l'autre sultan du Fada, Hangatta, — pour gagner des montagnes difficiles à pénétrer. Il s'agit de quelques centaines d'hommes, présentés par les uns comme des *« chasseurs de mouflons »*, mais que d'autres, parmi les FAN, considèrent comme un danger. En bref, il faudrait que M. Hissène Habré réduise ce bastion pour être parfaitement tranquille sur ses arrières.

Si armes et munitions ne font pas défaut, ce n'est pas le cas du carburant, dont les FAN manquent sérieusement au moment même où leur territoire s'est considérablement agrandi. Il faut au moins trois jours de Land-Rover pour gagner Faya-Largeau à partir d'Abéché. Dans la zone FAN, l'essence se vend 2 400 F le fût de 198 litres, à condition d'en trouver. La faire venir, du Soudan ou du Nigéria, n'est pas une mince affaire. A Khartoum, le fût coûte déjà 2 000 francs.

Enfin, les palabres engagées pour rallier à la cause des FAN des notabilités locales — ou des garnisons isolées d'« acylistes », de Forces armées tchadiennes (FAT) « sudistes », de « goukounistes », les Forces armées populaires (FAP), ou encore, d'éléments de la « première armée », autre faction de N'Djamena — prennent souvent des semaines. Pour aboutir, le plus souvent, à des « alliances locales » qu'une intervention étrangère — on l'a vu par le passé — ou un retournement de situation pourraient remettre en cause. Les FAN ont le vent en poupe et la lassitude générale de la population plaide en leur faveur. *« Qu'on en finisse une fois pour toutes avec la guerre »*, semble être le leitmotiv de populations dépassées par les événements et qui comprennent mal la raison des combats dont elles sont victimes depuis des années.

« Rendez-vous à N'Djamena »

« Rendez-vous à N'Djamena », disent les FAN en guise d'au revoir. Que M. Hissène Habré redoute le moindre incident avec les garnisons de la force interafricaine de paix — *pour* l'instant, celles de N'Djamena, d'Ati et de Mongo — ne fait guère de doute. Qu'il estime que les forces de l'O.U.A. servent, en quelque sorte, de paravent aux partisans armés de la coalition de N'Djamena semble tout aussi clair. Mais il doit également tenir compte à la fois de la volonté d'en découdre de ses troupes et de la nécessité de faire admettre par l'O.U.A. — dont il redoute l'attitude — que son mouvement politico-militaire joue, dans la phase actuelle du conflit, un rôle privilégié.

Après l'annonce du retrait libyen, début novembre, M. Goukouni Oueddeï n'a-t-il pas commis la double erreur de ne pas accepter le cessez-le-feu unilatéral de M. Hissène Habré — il l'aurait ainsi pris à son propre piège, puisque les FAN n'avaient pas encore occupé Abéché — et de nier, à l'époque, l'existence des FAN — ce que les combattants de M. Habré ont très mal pris ? *« Nous n'avions plus qu'à lui donner une bonne leçon »*, disent-ils aujourd'hui. On peut difficilement nier qu'ils y sont parvenus. Mais, un succès militaire en appelant d'autres, il leur était alors difficile de s'asseoir à Abéché et d'attendre, dans leur fief de l'Est, la suite des événements.

« Nous sommes en train de forger un nationalisme tchadien et nous sommes les seuls à le faire », affirme aujourd'hui l'un des conseillers de M. Hissène Habré. A ses yeux, quels que soient la gêne provoquée par la présence d'une Force interafricaine et les problèmes posés par l'approche de la capitale tchadienne — les FAN voulant éviter un nouveau bain de sang à N'Djamena, — la guerre actuelle ne peut pas déboucher sur une impasse. Les offensives des FAN, pour résumer le sentiment de M. Hissène Habré lui-même, doivent susciter un règlement politique qui tiendra compte de la situation sur le terrain.

D'Oum-Hadjer, on retire également une autre impression : dans un univers sahélien à la merci d'une calamité — en l'occurrence la sécheresse actuelle, — l'équilibre de populations nomades, ou semi-nomades, est fragile. Sur ce plan, la guerre a fait son œuvre, et la disette à laquelle tout le monde s'attend l'été prochain, en raison d'une très maigre récolte de mil, s'ajoutera aux incertitudes du moment. *« Nous serons obligés de réclamer une assistance internationale »*, disent plusieurs membres du conseil de commandement des FAN.

Une telle perspective, quoi qu'il advienne par ailleurs, n'a pas de quoi réjouir à long terme. Dans l'immédiat, la marge de manœuvre des FAN semble confortable. Si l'on fait abstraction d'une imprévisible intervention étrangère, l'issue du conflit dépend, en partie, de l'image que les FAN — à commencer par leur président — donnent d'elles-mêmes. M. Hissène Habré ne veut pas passer pour un « putschiste », et la direction du pays le préoccupe moins que le risque de rébellions, au cas où son mouvement prendrait le pouvoir. Dans cet interminable conflit, l'obsession du passé joue un rôle non négligeable. Les gens d'Oum-Hadjer calculent, patiemment, comment leur rêve de paix pourrait devenir réalité.

J.-C. POMONTI.

Centrafrique

● LE CHEF DE L'ETAT INVITE EN FRANCE. — M. Guy Penne, conseiller du président de la République pour les affaires africaines et malgaches, a annoncé, lundi 8 février à Bangui, que le général André Kolingba, chef de l'Etat centrafricain, effectuera une visite officielle en France aux mois de septembre ou octobre prochains, à l'invitation de M. Mitterrand. — *(A.F.P.)*

Maroc

● LE ROI HASSAN II a regagné Marrakkech, lundi 8 février, après une visite privée de deux semaines en France, au cours de laquelle il a eu avec M. Mitterrand quelque sept heures d'entretiens qui ont été consacrées, selon l'agence marocaine de presse MAP, à la « relance » des relations entre Paris et Rabat (*le Monde* du 23 janvier).

Zimbabwe

● DECOUVERTE D'UN IMPORTANT ARSENAL. — Plusieurs milliers d'armes, dont des missiles sol-air SAM-7, ont été découvertes, samedi 6 février, par l'armée et la police zimbabwéennes, à Ascot, à 40 kilomètres de Bulawayo, dans une ferme appartenant au Front patriotique (parti minoritaire) de M. Joshua N'Komo, a annoncé M. Emmerson Munangagwa, ministre d'Etat chargé de la sécurité. Le ministre a notamment précisé que l'on avait trouvé notamment plus de deux mille fusils semi-automatiques, près de deux mille pistolets automatiques, soixante-quinze lance-grenades, vingt canons anti-aériens, vingt-six mortiers, cent mitrailleuses et près de quatre cents mines. — *(A.F.P.)*

Algérie

Après de nouvelles condamnations pour détournement de fonds publics

L'équipe de l'ancien ministre de l'industrie M. Abdesselam est mise sur la sellette

De notre correspondant

Alger. — Le tribunal criminel d'Alger vient de prononcer une série de lourdes peines à l'encontre de quatre des dirigeants de l'Office du complexe olympique de la capitale (O.C.O). Le directeur général, M. Hadjout, a été condamné à quinze années de détention, ainsi que le chef du service financier, M. Bouhamed. Deux autres accusés, MM. Bougheriou et Loudani, feront douze années de prison. La peine capitale avait été requise contre les trois premiers, afin sans doute de montrer la détermination des autorités de châtier sévèrement les crimes économiques. Mais la cour, présidée par une femme, Mme Aslaoui, n'a pas suivi le procureur. La seule condamnation à mort prononcée l'a été par contumace pour un accusé en fuite.

Quelque quarante avocats ont défendu les seize inculpés qui avaient dérobé au total en dix ans près de 2,5 milliards de centimes. Le procès, qui a été suivi de près par l'opinion publique, est le second d'une série qui pourrait être longue.

Peu auparavant, la section économique du tribunal criminel avait en effet condamné à sept années de prison l'ancien directeur de l'Entreprise de travaux touristiques (E.T.T.), M. Rabhia Ali Cherif, accusé entre autres de *« sabotage économique »*. Quelque quatre cents autres cadres de différents niveaux attendent en prison de passer devant la justice pour répondre de malversations. Une nouvelle vague d'arrestations a eu lieu depuis l'automne. L'une d'entre elles, celle de M. Keraman, le P.-D.G. d'une des grandes entreprises publiques du pays, la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), a causé une certaine émotion. M. Keraman était considéré comme l'un des plus proches collaborateurs de M. Abdesselam, l'ancien ministre de l'énergie et de l'industrie, récemment suspendu du comité central du F.L.N.

Ainsi se poursuit la *« campagne d'assainissement »* lancée par les autorités à l'automne 1980 et dont le président Chadli Bendjedid a dit à plusieurs reprises qu'elle n'épargnerait aucun délinquant, si haut placé soit-il. Le quotidien *El-Moudjahid*, commentant, lundi 8 février, le troisième anniversaire de l'arrivée au pouvoir du chef de l'Etat, écrivait : *« Pendant longtemps, dans une société socialiste, certains ont cru dans une course effrénée à la richesse, acquise sur la sueur du peuple, installer dans l'Algérie de la révolution une classe de féodaux intouchables. »*

Les attaques contre l'ancienne équipe de M. Abdesselam se sont développées ces derniers jours dans la presse et ont visé plus particulièrement M. Aït Laoussine, ancien vice-président de la Sonatrach (société pétrolière d'Etat) où il secondait M. Ghozali. *El Moudjahid* lui a reproché violemment d'avoir critiqué, dans une interview à un journal belge, le contrat passé entre la société Distrigaz-Belgique et la Sonatrach, qui donnait largement satisfaction aux thèses algériennes et a ouvert la voie à l'accord ensuite conclu avec Gaz de France.

Le quotidien algérois souligne que M. Aït Laoussine s'est associé, à Genève, au sein d'un cabinet d'experts, avec un ancien responsable de la société américaine El Paso. *« Il est permis,* déclare *El Moudjahid, de se demander au service de quel seigneur notre ancien responsable est allé se mettre ? Quels intérêts défend-il et dans quel objectif ? De la forfaiture à la trahison, le pas a-t-il été franchi ? »*

DANIEL JUNQUA.

LE CONFLIT DU SAHARA

Le sommet restreint de l'O.U.A. à Nairobi a décidé que les « parties au conflit » étaient le Maroc et le Polisario

Les chefs d'Etat du Nigéria, de la Guinée, de la Tanzanie et du Kenya étaient présents lundi 8 février à Nairobi pour l'ouverture des travaux du « comité des sages » de l'Organisation de l'unité africaine constitué en juin 1981 pour proposer des solutions au problème du Sahara occidental. Le comité comprend également les présidents du Mali, de la Sierra-Leone et du Soudan, représentés cette fois-ci à Nairobi par de hautes personnalités gouvernementales.

Alors que jusqu'à présent, l'O.U.A. n'avait jamais nommément désigné les *« parties au conflit »*, le comité a décidé, lundi, selon M. Peter Onu, secrétaire général adjoint de l'Organisation panafricaine, que celles-ci étaient *« le Maroc et le Polisario »*. Jusqu'à présent, les tenants de la thèse marocaine soutenaient que seuls deux Etats, l'Algérie et accessoirement la Mauritanie, étaient, outre le Maroc, *« intéressés »* au conflit.

Le Maroc a cependant le même jour réitéré son refus de négocier avec le Polisario, qui lui conteste la possession du Sahara occidental, armes à la main, depuis six ans. *« En ce qui concerne le Maroc, le Polisario n'existe pas »*, a déclaré M. Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères, à l'issue de la réunion du « comité des sages » qui venait en quelque sorte de constater que la seule issue consistait en des négociations directes entre les deux adversaires, avec l'espoir d'en obtenir un cessez-le-feu et un référendum. Mais cette initiative ne semble avoir eu aucun succès pour le moment du moins auprès des Marocains.

« Il n'y aura pas de retrait des troupes marocaines du territoire. Il n'y aura pas de retrait de l'administration marocaine du territoire. Il n'y a pas de reconnaissance du Polisario par le Maroc », a ajouté le chef de la diplomatie chérifienne. *« L'essentiel est que le Maroc est disposé à coopérer avec l'O.U.A. pour le déroulement d'un référendum dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions de liberté et de sérénité »*, a-t-il conclu.

Le Polisario refuse pour sa part de négocier par l'intermédiaire de l'O.U.A. et veut traiter directement avec Rabat. — *(A.F.P., Reuter.)*

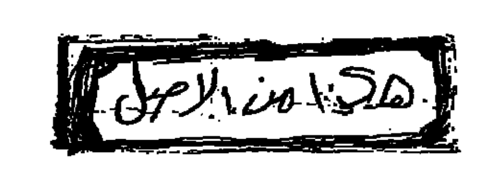
Comores

M. ALI MROUDJAE NOMMÉ PREMIER MINISTRE

Moroni (Reuter). Le président Ahmed Abdallah des Comores, a nommé, lundi 8 février, M. Ali Mroudjae au poste de premier ministre. Des élections législatives sont prévues entre le 24 février et le 6 mars.

[M. Ali Mroudjae était ministre des affaires étrangères et de la coopération dans le précédent gouvernement, dissous le 25 janvier dernier « pour incompétence et corruption ».]





La machine gouvernementale en fin de rodage

I. — Un moteur qui commence à tourner rond

par ALAIN ROLLAT

Le jour de son installation au 57, rue de Varenne, la première décision d'intendance prise par M. Pierre Mauroy, en découvrant le bureau que M. Raymond Barre venait de quitter et qui allait devenir le sien, fut de réclamer des tréteaux et une planche pour y dresser une table de fortune autour de laquelle il puisse s'entretenir à tout moment avec ses principaux collaborateurs. La direction du mobilier national s'exécuta en lui fournissant un meuble digne de ce nom. C'est ainsi que l'art de la convivialité politique chère au maire de Lille entra à l'hôtel Matignon.

Ce rappel « historique » ne serait qu'anecdotique si cette volonté prééminente de concertation permanente ne constituait désormais l'un des fondements de la pratique gouvernementale du pouvoir socialiste.

Plus porté aux échanges de vues oraux qu'aux rapports écrits ou aux relations épistolaires, M. Mauroy a tout naturellement instauré au sein du gouvernement une méthode de travail analogue à celle qui prévalait tant à l'intérieur de son cabinet lillois qu'à l'état-major de son courant au parti.

Le résultat a été à la mesure du programme à réaliser : sous l'impulsion du premier ministre, le travail interministériel atteint depuis huit mois une intensité sans précédent. Jamais, sous la Ve République, gouvernement n'avait autant cogité, débattu, décidé en si peu de temps. Son secrétariat général, que dirige M. Marceau Long, nommé à ce poste en 1975 par M. Jacques Chirac, a calculé que, au cours des sept premiers mois du nouveau régime, M. Mauroy et ses collaborateurs avaient animé ou participé à sept cent quatre-vingt-dix-sept séances de travail, qu'il s'agisse des réunions interministérielles ordinaires, des comités interministériels réunis à l'hôtel Matignon ou des conseils restreints convoqués à l'Elysée. Soit une augmentation de près de 30 % de l'activité gouvernementale par rapport au rythme de travail du gouvernement précédent, pour la même période, dans les années 1979 et 1980. La fréquence des réunions des comités interministériels a augmenté de moitié à elle seule, sans parler des diverses missions interministérielles créées pour traiter des dossiers particuliers.

Plus enclin à l'action qu'à la méditation, M. Mauroy a également érigé en pratique de gouvernement la recherche du contact direct avec l'opinion publique. Convaincu que les dirigeants de l'ancienne majorité avaient commis l'erreur de s'isoler des réalités quotidiennes, le premier ministre a décidé de voyager en province le plus souvent possible pour examiner les problèmes locaux là où ils se posent. Jamais chef de gouvernement ne s'était autant déplacé : dix des vingt-deux régions métropolitaines visitées depuis la fin octobre ; près d'une centaine de discours prononcés. Et à peine son « tour de France » pour l'emploi était-il terminé que M. Mauroy annonçait son intention d'entreprendre une nouvelle série de déplacements avant les élections cantonales.

La plupart des autres membres du gouvernement partagent cette fringale de contacts avec la population, notamment les ministres communistes. Après M. Jack Ralite, ministre de la santé, c'est M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, qui va sillonner le pays pour sensibiliser l'administration et les partenaires sociaux à la préparation de mesures que le gouvernement va mettre en œuvre, à la rentrée prochaine, pour essayer de réduire le chômage chez les jeunes de seize à dix-huit ans.

Jamais la lutte pour l'emploi n'avait, au demeurant, suscité pareille mobilisation puisque les cinq ministres d'Etat, et presque tous les autres membres du gouvernement, ont complété par d'autres déplacements la campagne conduite par M. Mauroy.

Une équipe à l'image de son chef

Dans sa composition même, le cabinet du premier ministre porte l'empreinte de la personnalité de son « patron ». Le fait n'est pas nouveau. M. Michel Debré, membre du Conseil d'Etat, gouvernait en s'appuyant essentiellement sur des collaborateurs issus de ce corps ; M. Maurice Couve de Murville, ancien ministre des affaires étrangères, privilégiait les membres du corps diplomatique ; M. Raymond Barre, les financiers et les économistes. Le maire de Lille a d'abord gardé auprès de lui ses collaborateurs habituels, au premier rang desquels figurent trois « nordistes », MM. Michel Delebarre, licencié d'histoire et de géographie, secrétaire général de sa ville depuis 1980, Raymond Vaillant, l'ami d'enfance, ancien professeur — lui aussi — de l'enseignement technique, ancien trésorier adjoint du P.S., chargé du personnel et des finances du cabinet, et Pierre-Alain Douay, licencié en droit et en histoire, fondateur de l'office culturel régional du Nord-Pas-de-Calais.

Socialiste, le premier ministre a ensuite conservé ses proches conseillers politiques, notamment Mme Marie-Josèphe Pontillon, qui le seconde de longue date et dirige maintenant son secrétariat particulier, et M. Roger Fajardie, l'expert en affaires électorales, membre du secrétariat national du parti. Il a fait aussi appel à d'autres amis rompus aux choses de la politique, tels M. Thierry Pfister, journaliste, devenu conseiller personnel, M. Gérard Gradel, un mitterrandiste, ancien collaborateur de MM. Louis Mermaz, Claude Estier et Pierre Joxe, qui œuvra à l'implantation du P.S. dans le Nord et exerce aujourd'hui les fonctions d'attaché parlementaire.

Enfin, M. Mauroy, en gestionnaire avisé, s'est entouré de techniciens possédant une certaine polyvalence : MM. Robert Lion, un inspecteur des finances de quarante-sept ans qui connaît bien les dossiers relatifs aux problèmes de logement, d'industrie, d'équipement pour les avoir eus en charge depuis vingt ans dans plusieurs ministères techniques et qui dirige désormais le cabinet du premier ministre ; Jean Peyrelevade, un polytechnicien, ingénieur en chef de l'aviation civile, qui a la responsabilité des affaires économiques en qualité de directeur-adjoint ; Bernard Brunhes, un autre polytechnicien, administrateur de l'INSEE, conseiller pour les affaires sociales ; Jean Saint-Geours, inspecteur des finances, ancien collaborateur de M. Pierre Mendès France, nommé conseiller, responsable de la mission nationale pour l'emploi, etc.

« Il s'agit de prendre le pouvoir »

Ce cabinet compte au total cinquante-quatre membres officiels et bon nombre d'officieux, parmi lesquels le rôle le plus éminent est tenu par un jeune énarque, M. Michel Pélissier, qui assume les fonctions de chef du cabinet sans apparaître encore sur la liste officielle parce qu'il manque d'ancienneté dans la « carrière »... C'est l'équipe la plus lourde qu'on ait jamais vue à l'hôtel Matignon. M. Mauroy a voulu qu'il en soit ainsi pour deux raisons : d'abord parce que le premier ministre, contrairement à presque tous ses prédécesseurs, se refuse à entretenir des relations privilégiées avec quelque membre du gouvernement que ce soit. Aucun ministre n'est reçu plus souvent qu'un autre, et M. Mauroy demande donc aux différentes cellules de son cabinet de maintenir des liens constants et étroits avec les différents ministères. Le deuxième argument justifiant l'exitence d'un cabinet très consistant, aux yeux du premier ministre, tient à la nécessité d'exercer un contrôle rigoureux sur le suivi des décisions gouvernementales. M. Mauroy a jugé qu'un cabinet nombreux et diversifié serait mieux armé qu'une équipe légère, compte tenu de l'ampleur de la tâche, pour peser sur les administrations. « *Notre cabinet est pléthorique*, c'est vrai, dit-on dans l'entourage du chef du gouvernement, *mais quand il s'agit de prendre le pouvoir, cela n'est pas inutile face aux résistances que nous rencontrons* ».

Le service de presse de l'hôtel Matignon, à la tête duquel M. Didier Willot vient de succéder à M. Gilbert Veyret, constitue, en plus, une cellule de travail particulièrement étoffée. Fort de quatre membres du cabinet officiel, il travaille à la vulgarisation des orientations et des décisions gouvernementales.

Dans la pratique, le fonctionnement du cabinet du premier ministre s'est d'abord traduit par un bouillonnement qui a heurté le rationalisme foncier de certains membres de la haute administration, habitués au rigorisme du système précédent. Les premières critiques sont venues du ministère de l'économie et des finances qui reprocha au moteur centre de l'appareil gouvernemental de tourner de façon discordante par rapport aux moteurs secondaires des ministères. Elles furent parfois reprises, en privé, par M. Jacques Delors en personne, qui craignait que l'amalgame entre collaborateurs « lillois », conseillers « politiques » et conseillers « administratifs » n'aboutît en fait qu'à instituer des cabinets parallèles. Le risque était potentiel et la coordination interne a donné lieu, en effet, à quelques « frictions, à faire parfois cavalier y a mis rapidement un terme en plaçant pratiquement hors hiérarchie ceux de ses conseillers qui sont conduits, par leurs foncqui reprocha au moteur central seul. De toute façon, ces « critiques de technocrates » — selon une expression en cours à l'hôtel Matignon — se révélèrent excessives dans la mesure où l'autorité du premier ministre n'a jamais été affectée par les inévitables querelles de « frontières », d'autant que celles-ci résultaient plus d'approches différentes que de rivalités personnelles. M. Mauroy, vers lequel tout converge, n'est-il pas, plus que jamais, l'homme des synthèses ?

Un seul véritable problème

D'ailleurs, de l'avis du secrétariat général du gouvernement, observateur neutre, l'une des caractéristiques de l'équipe rassemblée par M. Mauroy est de n'abriter aucune de ces féodalités internes qui pesèrent, par exemple, de 1974 à 1976, sur les orientations de M. Jacques Chirac.

En revanche, le dispositif en place à l'hôtel Matignon présentait bel et bien une faille dans le circuit du courrier officiel entre le premier ministre et les autres membres du gouvernement. Il a fallu l'« affaire » Auroux, en octobre dernier, pour y porter remède. Une « affaire » fort banale, on s'en souvient, le ministre du travail ayant présenté à la presse son rapport sur les droits des travailleurs sans que le premier ministre ait eu connaissance, au préalable, de cette initiative. Ce qui avait valu à M. Auroux une réprimande, alors qu'en vérité celui-ci avait fait part de son intentio nà l'Hôtel Matignon dans une lettre que le récipiendaire de service avait... oubliée dans un classeur. C'est pour éviter que ce genre de mésaventure ne se renouvelle que M. Gilbert Veyret, ancien chef du service de presse, est désormais chargé du suivi du courrier interministériel.

Le seul véritable problème de travail qui n'ait pas encore été complètement résolu concerne la cellule diplomatique du premier ministre qu'anime M. Bernard Garcia, ancien consul général à Bilbao, mais sur laquelle veille jalousement M. Robert Pontillon, sénateur et maire de Suresnes (Hauts-de-Seine), qui s'occupe depuis 1948 des relations internationales des socialistes. Un problème qui tient essentiellement au fait que, pris par de nombreuses activités, M. Pontillon ne peut exercer un contrôle régulier sur ce secteur, problème qui se pose d'autant plus que le Quay d'Orsay n'apprécie pas toujours les initiatives personnelles du sénateur des Hauts-de-Seine.

Finalement, dans l'ensemble, après une période d'emballements, quelques ratés et les indispensables mises au point, le moteur principal de la machine gouvernementale commence à tourner rond, ce qui n'est pas, déjà, une petite performance, dans la course contre les difficultés multiples où la gauche s'est engagée depuis le printemps dernier, en ayant pour double et lourde tâche de gérer et de réformer.

Prochain article :

L'APPRENTISSAGE DU BICÉPHALISME

Après le congrès du P.C.F.

M. BREJNEV FÉLICITE M. MARCHAIS

M. Leonide Brejnev, chef de l'Etat et du P.C. soviétiques, a adressé, lundi 8 février, à Georges Marchais, un message de félicitations pour sa réélection au poste de secrétaire général du P.C.F. « *Le vingt-quatrième congrès constitue un grand événement dans la vie de votre parti glorieux, dans l'histoire du mouvement ouvrier français et européen, dans la lutte de toutes les forces démocratiques de la France pour son avenir heureux, socialiste, pour la cause de la paix* », écrit M. Brejnev, selon l'agence Tass.

Le message ajoute : « *Je vous souhaite, ainsi qu'à vos camarades, membres du bureau politique, à tous les membres du Comité central élu par le congrès, de grands succès dans votre travail, à cette nouvelle étape du développement de votre parti et de votre pays, qui a une grande importance pour tout le peuple français.* »

● *M. Jacques Jurquet*, membre du secrétariat politique du parti communiste marxiste-léniniste (P.C.M.L.), estime que « *la présence d'un représentant chinois au vingt-quatrième congrès du parti communiste français et l'invitation à se rendre en Chine, transmise à ce dernier, constituent un événement important de la vie politique française et internationale* », et que le P.C. chinois a « *une politique juste et réaliste dans la conjoncture actuelle du monde, et qui tient compte, pour ce qui concerne le parti communiste français, de sa qualité actuelle de parti de gouvernement* ».

[N.D.L.R. — M. Jurquet avait quitté le P.C.F. après la rupture sino-soviétique de 1961.]

● *Le texte du message des treize associations*, diffusé dans plusieurs journaux étrangers, « de défense de la tradition, famille et propriété » est mis en vente (3 F) à Asnières, 6, avenue Chauvard, de 8 à 20 heures.

« Il se fait tard, monsieur le président... »

(Suite de la première page.)

Il est clair que seuls des alliés résolus disposant d'une force militaire du même ordre, soutenue par une volonté sans défaillance et appuyée sur un large consentement populaire, pourront les arrêter.

Actuellement nous sommes loin de compte, et, si les Chantecler socialistes claironnent qu'il font lever le soleil de la liberté, c'est qu'ils ont dû perdre le sens de l'orientation : le soleil de la liberté est sur le point de se coucher pour l'Europe.

Pourtant, de plus en plus nombreuses, des voix s'élèvent pour avertir du danger ; et parmi celles-ci Mme Marie-France Garaud a entrepris depuis deux ans de mener seule, mais par tous les moyens en son pouvoir, la reconquête « *de l'esprit d'indépendance sur l'esprit de soumission* ». Toutes ces actions, lucides et courageuses, mériteront peut-être un jour la reconnaissance, si elles parviennent à secouer l'indifférence de beaucoup et à démasquer la veulerie de quelques-uns.

Les conditions et les moyens de notre survie sont connus et multiples, mais pour simplifier on peut les regrouper sur quatre terrains d'action.

● D'abord la Pologne

C'est une grande faute de ne pas la soutenir plus énergiquement. Ce pays fut toujours aux avant-postes de la liberté, et son martyre sera encore unefois le signe que le temps du malheur est proche. La mauvaise raison de Yalta ne devrait pas être invoquée pour nous disculper mais pour nous faire honte. Que l'Occident ait vendu lâchement et insidieusement les Polonais au communisme par bail constamment renouvelé depuis trente-cinq ans est un opprobre pour tous les chefs d'Etat qui y ont souscrit et un constat d'impuissance de leurs politiques. Mais aujourd'hui leur commisération prudente est une insulte aux soubresauts désespérés de cette nation enchaîne et bâillonnée.

Assez nettes au début, nos déclarations officielles ont sombré par la suite dans le bredouillis habituel aux diplomates. La réprobation grondeuse des ministres communistes et les contrats qui habillent si joliment le gaz russe ont dû peser sur notre détermination initiale. Et c'est ainsi qu'une politique extérieure qui se veut farouchement indépendante s'attache elle-même un fil à la patte auquel il suffira de temps à autre d'imprimer de légères secousses pour être parfaitement entendu.

Les hommes politiques d'ordinaire si avisés quand il s'agit de l'opinion qu'on peut avoir d'eux-mêmes devraient apporter plus d'attention et de considération à l'affaire polonaise. Cette tragédie loin de s'effacer va peser de plus en plus lourd sur les rapports entre les nations et les jugements portés sur le comportement des hommes étourdis ou hypocrites seront sans appel. Quant aux bonnes âmes qui conseillent de s'abstenir de tout geste qui pourrait être interprété comme un encouragement à la lutte, qu'elles se rassurent. Les Polonais iront au bout de leurs forces, avec nous ou sans nous, pour la simple raison qu'eux ils croient que nous, nous marchandons. Nous ne mesurons pas les droits de l'homme à la même aune.

● Ensuite l'alliance

On serait tenté de dire la nouvelle alliance, fondée non seulement sur des intérêts réciproques, mais surtout sur la défense de la liberté. « Qui veut rester libre ? » Voici la question qu'il faut poser, et non : « Qui veut continuer à commercer et à gagner de l'argent, même avec l'Est ? »

Mais comment veut-on qu'elle soit clairement posée et comprise quand les dirigeants eux-mêmes, tout occupés aux petites affaires de leurs boutiques respectives, détournent volontairement les yeux du formidable défi auquel ils devraient faire face ? Comment veut-on que les peuples suivent des dirigeants qui ne savent manifestement pas eux-mêmes où ils veulent aller ?

Jetons résolument aux orties tout le fatras embrouillé des accords et des traités hérités de la seconde guerre mondiale. Définissons et bâtissons avec nos alliés une charte et une ligue des peuples libres en fonction des dangers actuels et non des griefs passés.

Qui fera le premier et décisif premier pas ? Je souhaiterais que ce soit la France.

● Puis notre propre défense

C'est une évidence de dire que les militaires ont l'imagination du déjà vu et qu'ils dressent toujours leurs plans de défense en fonction des attaques des vainqueurs d'hier. Ce n'est pas entièrement de leur faute, parce que l'imagination est le plus souvent fille de l'esprit offensif et que nous leur demandons au contraire de se borner à la défensive. D'où un raisonnement à partir du passé sur lequel on plaque les dernières trouvailles de la technologie de l'armement moderne, en cherchant à parer à toutes les éventualités. Cela donne à notre stratégie une configuration de nœud gordien que chaque nouveau chef d'état-major se fait un devoir de compliquer un peu plus.

Quand comprendra-t-on qu'il faut s'en tenir à la dissuasion, c'est-à-dire à la crainte inspirée à l'agresseur. Et que cette dissuasion, pour être crédible, donc efficace, doit être proportionnée à la puissance de l'attaquant potentiel. Si Hitler avait su, en attaquant la Pologne en 1939, qu'il faisait entrer dans la guerre sans coup férir, la France, l'Angleterre, les Etats-Unis et tous leurs alliés, il aurait sûrement renoncé. Ce sont nos reculades, nos divisions et nos lamentables palinodies qui ont créé les conditions de la seconde guerre mondiale, tout autant que l'expansionnisme du Reich allemand. Quand il n'existe pas une volonté délibérée de se défendre, les prédateurs surviennent tôt ou tard.

Aujourd'hui, du fait des progrès des armements et de la supériorité militaire soviétique, tout conflit local devient possible et perdu pour nous s'il n'entraîne pas une riposte massive, simultanée et immédiate de tous les pays du monde libre. C'est le problème de l'alliance atlantique, de sa solidité et de son efficacité qui est ainsi posé.

Cette volonté de défense ne doit pas être seulement affirmée par les dirigeants, elle doit être comprise par tous et appuyée sur un élan national. Un grand emprunt de défense nationale sensibiliserait les Français à cette politique de sauvegarde. Chacun y participerait selon ses moyens, et il se créerait une solidarité qui, actuellement, fait bien défaut au gouvernement.

Quant Attila approcha d'Orléans avec ses hordes asiatiques, la rumeur de la menace se propagea dans toute la Gaule. Les bourgs et les villes se fortifièrent à la hâte, et l'on peut voir encore un morceau de l'enceinte que bâtirent les habitants de Périgueux. C'est un mur construit avec les pierres des maisons patriciennes. Il est fait de colonnes, de chapiteaux, de cheminées, de montants de portes et d'appuis de fenêtres. Les riches donnèrent leur maison, les ouvriers leur savoir-faire et tous leurs bras.

La menace n'est-elle pas la même ? Qui alors pouvait espérer pactiser avec les Huns ? Qui aujourd'hui peut espérer vivre libre sous le régime communiste ? Combien d'exemples dans le monde de pays jadis fiers et heureux plongés dans une servitude sans fin : les pays de l'Est européen, où le désespoir le dispute à la faim, le Cambodge, dépeuplé par la cruauté, l'Afghanistan, ravagé par une répression sanglante, et maintenant la Pologne, qui entretenait amoureusement une petite flamme de liberté et qui, pour cela, est durement châtiée par un gouvernement militaire qui se dit le représentant du peuple et qui n'est que le bras du communisme soviétique.

Que faudra-t-il pour que nos yeux s'ouvrent puisque nos oreilles n'entendent plus les gémissements des victimes !

● Enfin les sanctions

La panoplie est vaste et M. Kissinger — mieux vaut tard que jamais — en fournit une liste impressionnante et pourtant non exhaustive. Cela va des denrées alimentaires aux crédits en passant par la technologie. Quant à dénoncer certains traités, pourquoi pas, mais la seule utilité de cette mesure sera de nous faire plaisir, puisque les Soviétiques ne les ont jamais respectés. C'est donner un coup de pied dans un tas de poussière pour impressionner l'adversaire. Mais nous sommes tellement formalistes que cette dénonciation nous libérerait peut-être de notre complexe.

Qu'on ne vienne pas dire que cette politique est dangereuse alors que celle suivie jusqu'ici est à term emortelle. A terme, voilà peut-être la raison secrète de notre comportement : gagner du temps en attendant un miracle.

Répondre à l'invasion de l'Afghanistan en allant aux Jeux olympiques de Moscou ou signer un contrat de gaz avec l'U.R.S.S. pendant le martyre de la Pologne est à terme mortelle. A terme, actes prouvent simplement que nos protestations n'ont aucune importance et qu'il ne faut pas tenir compte de nos humeurs. En un mot inutile de nous respecter puisque nous n'avons aucun respect pour nous-mêmes.

D'autre part on ne peut à la fois faire le frondeur et mettre du sel sur les écorchures des Etats-Unis en Amérique centrale en livrant du matériel militaire au Nicaragua et prétendre que ces mêmes Etats-Unis soient nos compagnons d'armes pour le meilleur et pour le pire. Il serait temps d'être sérieux et de mettre fin à la triste errance de nos relations extérieures.

Ainsi les Français ont choisi, en désespoir de cause, de s'appliquer un traitement de cheval pour sortir du régime « nouille » auquel les soumettaient les médicastres libéraux. En politique intérieure ils sont plus que comblés : les potions amères que préparent pour les riches quelques ministres fortunés et les transfusions de sérum idéologique que les infirmiers socialistes administrent aux différentes catégories sociales, font faire la grimace à plus d'un. Et il serait grand temps que des remèdes aussi rudes apportent rapidement un petit mieux, sous peine que la pensée ne vienne aux patients qu'on cherche tout bonnement à les empoisonner.

La démocratie étant la recherche par les plus capables de la meilleure voie pour le peuple et non la quête quotidienne, par les plus ambitieux, de l'approbation des flatteurs ; il faut toujours en revenir à l'essentiel.

Sur l'essentiel, c'est-à-dire notre survie en tant que nation libre, mises à part les incantations quotidiennes, on continue à garder, comme on dit, les mains libres, ce qui revient à ne pas choisir. Et cela commence à ressembler à la « drôle de guerre » où, disait Malraux « *la situation n'est pas désespérée si on ne nous attaque pas* ».

L'opposition au lieu de gesticuler à toute occasion devrait concentrer ses forces sur le grand dessein d'une politique de sauvegarde de la nation et ouvrir avec la majorité un débat permanent qui alerterait l'opinion publique sur les dangers qui nous menacent.

Mais non, on préfère escarmoucher à coups de programmes et d'idéologies, rivaliser d'astuces et d'outrances dans des congrès sans lendemain, forger des arguments de circonstance ou se gausser des maladresses de l'autre. C'est un combat homérique de chiffonniers qui se disputent âprement le privilège de porter le changement.

Mais, pauvres gens, il n'y aura plus de changement, ce sont des jeux de peuples heureux. Il y aura l'effondrement de l'Europe, en bloc ou par pans, dans le système et la mouvance de l'U.R.S.S. et rien d'autre. Alors tous vos châteaux de cartes s'effondreront sous la poussée de l'empire soviétique et les futurs prétendants à la présidence de la République seront ensevelis sous les ruines de eiurs illusions. D'ailleurs ils sont déjà forclos, car l'histoire avance vite ces temps-ci et les décisions salvatrices devraient être prises sans délai.

Reste donc le président actuellement investi du pouvoir.

Monsieur le Président, pourquoi restes-vous silencieux, vous contentant de réprimander les bavards et de faire taire les sentencieux ? Je suis persuadé que vous connaissez parfaitement l'énorme défi auquel le peuple dont vous avez la charge va être confronté ; je veux croire que les réformes ménagères n'accaparent pas tout votre temps ; je suis sûr que les épreuves de la vie vous ont donné la lucidité que requiert la conduite d'un pays menacé par la plus formidable machine de conquête de l'histoire. Vous savez, vous, que nos désastres passés ont toujours eu pour cause l'imprévoyance et l'impréparation ; qu'il nous a toujours manqué, au moment décisif, la clairvoyance d'un chef et la rigueur d'une politique où toutes les actions viennent s'inscrire, tous les moyens s'épauler et tout un peuple se rassembler. Alors pourquoi restez-vous silencieux au lieu de dire la vérité ? Comme les héros des tragédies antiques secrètement avertis par les dieux, penseriez-vous que tout est joué, que le destin a rendu son verdict et que même pour l'espérance il est déjà trop tard ? Auriez-vous peur de l'ombre qui s'étend sur l'Europe et qui tente de fermer les yeux de cette Pologne que nous aimons ?

Pourtant la leçon de courage que nous donne ce peuple indestructible et l'écho que sa résistance trouve dans le cœur des Français devraient nous crier que tout est encore possible si nous ne tardons pas.

PIERRE JUILLET.

M. JEAN-PIERRE SOISSON PROPOSE LA CRÉATION D'UN « GROUPE D'ACTION » POUR RELANCER L'U.D.F.

M. Jean-Pierre Soisson, ancien ministre, député U.D.F. de l'Yonne, secrétaire national du parti républicain, a adressé, lundi 8 février aux parlementaires U.D.F., une lettre leur annonçant « *la création d'un groupe d'action composé de parlementaires et de responsables politiques chargés de donner un élan nouveau à notre mouvement* ». M. Soisson poursuit : « *Ce groupe définirait les thèmes qui devraient être les nôtres pour les prochaines années. Il s'interrogerait également sur les moyens de renforcer notre courant et de faire triompher nos propositions. Mais il devra, pour établir le projet qui sera le nôtre, s'appuyer sur l'ensemble de nos militants. Les réflexions de ce groupe, doivent déboucher avant l'été.* »

« monsieur le président... »

Le Monde

société

A PARIS

Commémoration en ordre dispersé pour les neuf morts de Charonne

La commémoration du vingtième anniversaire de la tuerie de Charonne s'est faite en ordre dispersé. Après le P.C. et la C.G.T., samedi 6 février, ce fut au tour d'autres organisations de gauche, lundi 8 février, de rappeler que le même jour, en 1962, neuf personnes avaient été tuées dans la bouche du métro Charonne à la fin d'une manifestation anti-O.A.S.

Ce furent tout d'abord la C.F.D.T., la FEN et l'Amicale des Algériens en Europe qui, lundi à midi, déposèrent une gerbe de fleurs à la mémoire des victimes de ce qui reste le symbole de la répression policière. Après l'allocution de M. Jean-Pierre Bobichon, secrétaire général de l'Union régionale de la C.F.D.T., M. Yves Ripoche, secrétaire national de la FEN, a fait remarquer *« que ces morts n'appartenaient pas seulement à leur parti, mais à toute la classe ouvrière »*. Et M. Mustapha Tazarout, délégué régional de l'A.A.E., a souligné que *« ces victimes renforçaient la fraternité entre l'Algérie et la France »*.

La centaine de personnes qui a assisté au rassemblement s'est ensuite rendue au cimetière du Père-Lachaise où, quelques instants auparavant, l'Union régionale C.G.T. de l'Ile-de-France est venue fleurir les tombes *« de leurs camarades »*.

Dans la soirée, ce sont les élus socialistes de la capitale, députés et conseillers de Paris, et M. Lionel Jospin, secrétaire général du P.S., qui, dans la salle des pas perdus de la station de métro, ont rendu hommage *« aux morts de Charonne »*. M. Jospin a rappelé que, le 17 octobre 1961, *« deux cents, trois cents, peut-être cinq cents Algériens »* avaient été tués au cours de « ratonnades ». *« Il est bon qu'on honore les morts français, mais n'oublions pas les autres »*. De son côté, M. Victor Leduc, membre du bureau politique du P.S.U., a souligné *« que les morts de Charonne n'ont pas été inutiles, qu'elles ont hâté le processus vers la paix »*.

Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a fait déposer en début de soirée une gerbe tricolore. Le communiqué suivant a, d'autre part, été publié : *« En ce jour du vingtième anniversaire de la manifestation de Charonne, le premier ministre et le gouvernement s'associent en pensée au deuil des familles. Les diverses commémorations qui marquent cette journée témoignent de la permanence de la mobilisation populaire contre le terrorisme aveugle et contre la violence de la répression. Cette mobilisation populaire est l'une des conditions du changement engagé en France depuis le 10 mai. »*

Ce furent là les seules actions du gouvernement à l'occasion de cet anniversaire. Aucune manifestation officielle n'a été organisée. Les membres du cabinet de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, ont même été priés de ne pas intervenir publiquement à l'occasion de cette commémoration. Sans doute pour ménager M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, qui était à l'époque de la tuerie de Charonne ministre de l'intérieur.

« La Lettre de la Nation » : une attaque ignoble

M. Pierre Charpy, dans *la Lettre de la Nation* du 9 février, s'en prend à ce propos à M. Lionel Jospin, qui avait déclaré, lundi 8 février, au *Matin de Paris* : *« Il est bon et juste que cet anniversaire soit rappelé. Que les morts soient honorés. Et que certains vivants ne soient pas oubliés. Roger Frey, par exemple, qui était le ministre de l'intérieur, et Maurice Papon, qui était le préfet de police. Ils furent tous les deux responsables. J'y ai pensé souvent pendant le débat récent sur le Conseil constitutionnel. »* M. Charpy écrit : *« On ne peut pas plus clairement suggérer que les morts de Charonne et la loi sur les nationalisations ont été victimes de la même haine du même homme. Cette attaque est ignoble. Il n'y a pas d'autre mot pour la qualifier et je ne le retirerai pas. »*

M. Jospin a annoncé qu'une plaque commémorative sera apposée au métro Charonne dès que le premier ministre aura donné son accord.

DANS LA STATION DES TROIS-ÉPIS (HAUT-RHIN)

Pèlerins ou joueurs ?

De notre correspondant

Mulhouse. — *L'ouverture dans quelques mois d'un casino dans la station climatique des Trois-Epis, commune d'Ammerschwihr (Haut-Rhin) soulève de vives protestations, notamment de la part du clergé et d'associations religieuses. Le projet de M. Claude Cazes, le futur P.-D.G. de la société du casino des Trois-Epis, fils d'une famille de casinotiers de Luxeuil (Vosges), lui-même depuis dix-sept ans dans la profession, suscite en effet une controverse qui se fait de plus en plus âpre.*

Les Trois-Epis étaient jusqu'ici essentiellement connus comme lieu de pèlerinage, depuis que le 3 mai 1491, la Vierge tenant dans une main trois épis sur une tige, un glaçon de l'autre (symbole d'une moisson abondante et de la disette), apparut à un forgeron d'Orbey — gros bourg des Hautes-Vosges — M. Thierry Schoeré, alors qu'il se trouvait en route pour le marché de Niedermorschihr, dans la plaine d'Alsace.

Sa renommée, la station des Trois-Epis la doit également à l'implantation en 1945 du Centre médical national de la mutuelle générale de l'éducation nationale (M.G.E.N.) de deux cent soixante-dix lits où quelque trois mille trois cents malades effectuent annuellement des séjours de plusieurs semaines.

Enfin, troisième raison de sa renommée, plus récente, la création d'itinéraires de sylvothérapie. Bénéficiant d'un microclimat particulièrement favorable — les Trois-Epis ont été classés station climatique, le 28 novembre 1980. Située à 650 mètres d'altitude, la station bénéficie d'un ensoleillement supérieur d'une centaine d'heures par rapport à la plaine d'Alsace qu'elle domine.

Hormis les locaux du couvent des rédemptoristes, ceux de la M.G.E.N., les Trois Epis (environ deux cents habitants) ne sont constitués que par quelques hôtels (cent quatre-vingt lits au total) et de meublés. On comprend dès lors l'émoi suscité par le projet d'implantation d'un casino, ses détracteurs arguant essentiellement que le voisinage immédiat d'un tel établissement est inconcevable avec les lieux de culte ou encore que son ouverture risquerait de troubler la tranquillité du site.

Quant aux responsables du syndicat intercommunal qui ont donné leur accord pour la création de ce casino, ils voient surtout dans cette implantation la possibilité d'une amélioration des services et du développement de la station, grâce aux retombées financières qu'ils espèrent en tirer. Les recettes actuelles du syndicat intercommunal, de l'ordre de 550 000 francs, suffisent à peine pour assurer le minimum alors que se pose, avec une acuité de plus en plus grande, le problème de l'alimentation en eau, notamment en saison estivale, au plus fort de la vague touristique.

Le dossier d'ouverture du casino est actuellement à l'étude à Paris. La réponse ne devrait pas intervenir avant deux mois. Si elle est positive, le casino pourrait ouvrir dès ce printemps dans des locaux provisoires, en attendant la construction définitive, fin 1983, sur un terrain vague au centre même de la station. Qu'en attend son promoteur, M. Cazes ? *« Les Trois Epis bénéficient d'une situation exceptionnelle tant géographique que climatique. Le casino sera sans concurrence dans un rayon de 100 kilomètres ; le plus proche est celui de Niederbronn, dans le Bas-Rhin (actuellement huitième dans le classement des casinos de France). La plaine d'Alsace disposant d'un réseau routier rapide, nous visons non seulement la clientèle régionale, mais encore et peut-être plus celle d'Allemagne, avec notamment l'agglomération de Fribourg (200 000 habitants), et celle de la Suisse du Nord-Ouest avec la cité industrielle de Bâle (300 000 habitants). Ces deux bassins de joueurs potentiels sont à moins d'une heure de route des Trois Epis... »*

L'ouvreture du casino, avec deux tables de roulette et une boule, entraînera, selon M. Cazes, la création d'une vingtaine d'emplois entre les croupiers, les caissiers et le personnel de bar, *« un personnel d'origine locale sauf pour le personnel des tables et plus spécialement de la roulette, où une formation préalable est indispensable. Il n'est pas exclu que par la suite des jeunes des environs puissent être formés à ce travail »*, conclut M. Cazes.

BERNARD LÉDERER.

A PARIS

L'insaisissable piqueur de sein

L'immeuble sera cossu, de préférence. Il prendra l'ascenseur, il s'arrêtera au premier et redescendra par l'escalier. Puis il attendra devant la porte qu'elle arrive. Il n'est pas exigeant sur son âge — de onze à soixante-dix-sept ans, — *sur sa taille, la couleur de ses cheveux, son regard ou sa démarche. Ce sera la première qui rentre, en fourrure ou en cabas. La voilà. Il la suit dans le hall. Il monte avec elle dans l'ascenseur. Elle, loin de se méfier, lui trouve l'air convenable. Elle ne s'aperçoit pas quand il appuie sur le bouton du premier. Là il entrouvre la porte, mais au moment de quitter cette femme, il se retourne brusquement et lui enfonce une aiguille dans le sein. C'est fini. L'homme s'enfuira — par l'escalier, — sa victime s'enfermera chez elle à double tour. En se déshabillant, elle retrouvera parfois l'aiguille encore fichée dans ses vêtements.*

Depuis le 14 juin 1976, jour de la première piqûre rue de la Convention à Paris, les commissariats ont enregistré soixante-trois plaintes et chaque fois retranscrit ce même scénario. « Mais il est certain que toutes les femmes agressées n'ont pas fait appel à la police », *précise l'inspecteur Marc Roux, ancien membre de la 6e brigade territoriale chargée pendant quatre ans de l'enquête. Sans résultat. Le 13 janvier 1982, l'inconnu a encore piqué trois fois.* « Nous étions la brigade du « piqueur de seins », *dit M. Joseph Chauvel, chef de la 6e B.T.* Tout le monde rigolait... Sauf les victimes. »

Bredouilles mais indifférents aux quolibets, nos policiers ont donc repris leur traque. « Nous avons toujours procédé comme si l'homme avait été armé d'un poignard. Il peut être dangereux — piquer n'est pas pincer. Même si on peut raisonnablement penser qu'il n'y aura pas d'escalade, le maniaque varie ses plaisirs. Il a commencé avec des aiguilles hypodermiques, puis avec des pointes plus grosses et, enfin, avec des hameçons, pour les laisser plantés dans la chair, *explique l'inspecteur Roux.* Une femme a gardé une aiguille pendant un an dans le sein ; une autre, qu'il avait manquée, a eu la plèvre perforée. Cela nous oblige à prendre l'affaire au sérieux. »

Chaque fois, le malade, qui ne peut se refréner, échappe à la police en donnant une indication. Le filet se resserre autour de lui. Si bien que les enquêteurs ont fini par le connaître sans l'avoir jamais vu. « Nous avons tout examiné, *confie M. Chauvel.* Pour les chasseurs que nous sommes, ce dossier est passionnant, mais l'enquête est difficile. L'homme agit par pulsion. L'acte est extrêmement bref et il laisse peu d'indices. Pardonnez-moi le mot : autant chercher une aiguille... »

De quoi exciter des limiers : ils ont doublé les rondes les soirs de pleine lune qui font danser les agités et les lapins. Ils ont établi un portrait robot : yeux moyens, nez moyen, moustache standard, une banalité à décourager les physionomistes. Ils ont tracé la géographie des agressions : le quinzième arrondissement de Paris, puis les septième et cinquième, trois fois dans le dix-septième, les beaux quartiers. L'Est est épargné. « Il agit par série, puis il s'arrête trois ou six mois, *fait observer M. Chauvel.* Il est peut-être alors pris en charge dans un hôpital psychiatrique. »

L'enquête trace des contours en pointillé. « Travaille. » « N'opère qu'à certaines heures. » « Part en vacances au mois d'août et... porte un pull roulé autour de la taille l'été. » *Il est droitier, il prend des risques.* « Un soir, du côté de Passy, nous faisions une ronde, et l'on a su, le lendemain, qu'il avait attaqué une femme dans une rue voisine. Après avoir harponné aux Champs-Elysées, il s'est enfui en traversant l'avenue à toutes jambes devant les voitures qui freinaient. Autre comportement bizarre : on l'a vu au milieu de la rue, peu avant une agression, faire la circulation pour laisser passer une ambulance. »

Jamais les week-ends

Il parle peu, ne dit que sèchement aux poitrines replètes : « Vous allez dégonfler », *et aux maigrichonnes d'un ton secourable :* « Ainsi vous grossirez. » *Bricoleur, il détord les hameçons (du quatre zéro, le plus gros modèle du commerce courant) pour en faire des harpons et, pour les avoir bien en main, il leur soude un manche. Chimiste à ses heures, il lui est arrivé d'additionner ses piqûres de formol ou d'acide chlorhydrique.* « Nous avons cherché dans les milieux des infirmiers, *dit M. Chauvel,* sans succès. »

Le cas est bien connu des psychiatres. A Paris, à Hambourg, au début du siècle, des maniaques ont déjà piqué. « C'est évidemment un sadique, *explique le professeur Yves Roumajon,* comme autrefois les coupeurs de nattes ou les piqueurs de fesses. Mais pour savoir pourquoi il faudrait pouvoir examiner le malade. » *De son côté, le docteur Jacques Waynberg, sexologue, estime qu'il y a risque :* « La perversion est tellement spécialisée qu'à l'occasion d'une décompensation, d'un trouble affectif, il peut passer à des actes plus graves. »

Les policiers avancent, en s'interrogeant, des hypothèses plus freudiennes : « Il ne pique jamais les week-ends. Il est sans doute en famille et il a peur de sa femme... » « Il a dû avoir des problèmes avec les seins maternels... » *Mais une de ses dernières victimes — au poinçon — témoigne :* « Je ne crois pas que ce soit sexuel. Il m'a frappé comme avec un couteau, de haut en bas. » *On fantasme bon train sur l'obsédé en liberté. Les femmes attaquées ont l'impression de le rencontrer dans la rue. Une jeune Antillaise vient d'être prise à l'hameçon : elle s'asseoit sur un banc pour se remettre. Un homme s'approche d'elle et lui demande d'examiner sa blessure. Elle lève les yeux et reconnaît qui ? quoi ? Le piqueur.*

Les policiers reçoivent des lettres anonymes. Les brigades territoriales rivalisent. Les dernières infractions ont été commises dans le cinquième arrondissement et le dossier est tombé aux mains de la 5e B.T. Pour les inspecteurs de la 6e B.T., la chasse est, en principe, fermée. Néanmoins, ils sont toujours à l'affût. « Il reviendra bien sur nos terres », *espère M. Chauvel, et M. Roux, qui a changé d'affectation, suit toujours l'affaire d'un œil :* « Voyez, dans mon portefeuille, j'ai en permanence son portrait robot. Un jour, il commettra une erreur. Alors, ce jour-là, même si le jeu de mots est facile, le piqueur sera piqué. »

CHRISTIAN COLOMBANI.

POUR FRAUDE DANS LES EXAMENS

Le doyen de l'U.E.R. d'odontologie de Nice est traduit en correctionnelle

De notre correspondant régional

Nice. — *Au terme d'une instruction de plus de deux ans et demi, Mme Martine Anzani, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, vient de rendre une ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel concernant M. Pierre Ciosi, doyen de l'unité d'enseignement et de recherches (U.E.R.) d'odontologie de Nice pour fraude dans les examens et concours publics.*

Cette décision fait suite à une plainte avec constitution de partie civile qui avait été déposée par l'association des attachés d'enseignements de l'U.E.R. d'odontologie de Nice, conjointement avec le syndicat fédéré des chirurgiens-dentistes des Alpes-Maritimes. M. Ciosi avait été inculpé par Mme Anzani en novembre 1979 (*le Monde* du 14 novembre 1979).

C'est au début de l'année universitaire de 1978 que M. Ciosi, peu après avoir été nommé directeur provisoire de l'U.E.R. d'odontologie de Nice, avait fait l'objet de la suspicion de plusieurs de ses collègues. Un constat d'huissier établissait en novembre de la même année qu'un nombre important des articles, cités à l'appui de sa candidature comme professeur, ne figuraient pas dans les revues scientifiques où ils étaient censés avoir paru.

En réponse à une question écrite posée par un député de la majorité, M. Jacques Douffiagues (P.R.), le ministre des universités, Mme Alice Saunier-Seïté, dont les liens personnels d'amitié avec M. Ciosi étaient connus, s'étaient retranchée derrière l'*« intégrité scientifique et morale »* de la commision nationale d'odontologie qui avait proposé au ministère de tutelle l'avancement de l'intéressé. Une démarche auprès du procureur de la République de Nice faite par le président de l'université de l'époque, M. Jean Touscoz, étant restée également sans effet, trente-six chirurgiens-dentistes des Alpes-Maritimes s'étaient décidés à porter plainte auprès du doyen des juges d'instruction de Paris le 8 juin 1979 en demandant parallèlement aux autorités universitaires la suspension immédiate de M. Ciosi *« de toutes ses fonctions et prérogatives »*.

Devant la lenteur de l'instruction, le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) était intervenu, le 21 janvier, auprès du ministre de la justice pour exprimer son « inquiétude » en évoquant certaines pressions tendant à la clôture de l'affaire par un non-lieu.

Le délit dont est accusé M. Ciosi est prévu par la loi du 28 novembre 1901 réprimant les fraudes dans les examens et les concours publics. Il est punissable d'une peine d'un mois à trois ans d'emprisonnement et d'une amende de 360 F à 36 000 F.

GUY PORTE.

CANDIDATS VOLEURS

Une information pour vol « aggravé » a été ouverte, lundi soir 8 février, par le parquet du tribunal de Paris, contre trois élèves de l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers de Paris (ENSAM) qui avaient volé, la semaine dernière, des sujets d'examen dans le coffre du directeur de l'école. Les trois jeunes gens, âgés de vingt-trois ans, et étudiants en dernière année, avaient été interpellés le vendredi 5 février, à 1 heure du matin, à Paris, alors qu'ils circulaient à bord d'une voiture. Dans celle-ci, les policiers découvraient des cagoules, des gants et une lampe de poche. Interrogés, ils reconnaissaient s'être emparés, de nuit, des sujets d'épreuves pour des examens semestriels prévus à la mi-février. Ces sujets se trouvaient dans le coffre du directeur de l'école, coffre ouvert avec de fausses clés. Après avoir emporté les documents pour les photocopier, les trois étudiants venaient les remettre dans le coffre lorsqu'ils furent interpellés.

Déférés au parquet dimanche 7 février, ils ont été relâchés et placés sous contrôle judiciaire par M. Claude Greiller, juge d'instruction chargé de l'affaire. L'information judiciaire aura pour objet de déterminer si ces pratiques étaient habituelles. En attendant, les examens prévus ont été annulés.

FAITS ET JUGEMENTS

Le ministère de l'intérieur minimise l'affaire Granger.

Chargé, le lundi 8 février, de l'information ouverte *« contre toute personne que l'instruction fera connaître pour corruption de fonctionnaire »*, après les révélations du *Journal du dimanche* mettant en cause des policiers de l'Office pour la répression du trafic des stupéfiants (*le Monde* du 9 février), M. Yves Corneloup, juge d'instruction à Paris, a entendu durant deux heures et demie, lundi, M. Michel Guyot, directeur central de la police judiciaire, dont il a recueilli le témoignage.

Interrogé ce même jour sur Europe 1, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, avait, pour sa part déclaré qui *« ne sanctionne pas des fonctionnaires sans avoir de preuves »* et *« qu'on ne prend pas de sanctions à partir du titre d'un journal »* (nos dernières éditions).

La question se pose de savoir pourquoi le ministre de l'intérieur n'a été mis au courant des faits que le 2 février, soit plus d'un mois après qu'une mesure administrative eut été prise à l'encontre de l'inspecteur principal Paul Granger, le seul fonctionnaire sur qui, jusqu'ici, portent des soupçons. De même, on s'est demandé pourquoi l'inspection générale de la police nationale (I.G.P.N.) n'a été saisie du dossier que le vendredi 5 février.

Au ministère de l'intérieur, on se bornait à indiquer, ce mardi matin, que cette affaire, *« reposant, jusqu'à preuve du contraire, sur des doutes et non sur des certitudes »*, doit être considérée *« exclusivement comme un fait administratif »*, qu'une première procédure d'ordre administratif (la mutation de M. Granger) a réglé, du moins momentanément. Dans ces conditoins, déclare-t-on, rien ne justifiait que le ministre en soit averti.

● *Un jeune Français de vingt-deux ans, M. Mohammed Chelih,* a été tué, dimanche 7 février, vers 2 heures du matin, devant le casino de La Grande-Motte (Hérault) par le portier de l'établissement, M. Roger Ploquin. Ce dernier s'opposait à l'entrée de M. Chelih et de l'un de ses amis dans le dancing du casino, en raison des perturbations qu'ils avaient causées dans le passé. Des menaces furent alors échangées, et des témoins affirment que les deux jeunes sortirent des couteaux. M. Ploquin, armé d'un revolver de collection, a alors tiré et tué M. Chelih. M. Ploquin a été inculpé d'homicide volontaire et écroué.

Folie dépressive.

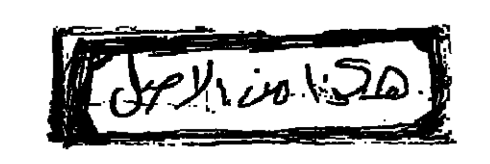
Melun. — M. Alain Mehut, un artisan peintre âgé de trente-huit ans qui était déprimé depuis plusieurs semaines, s'est barricadé lundi soir 8 février dans son pavillon de Chevry-Cossigny (Seine-et-Marne), armé d'un fusil de chasse. Il a tiré sur son épouse et sa fille qui tentaient d'entrer dans la maison, les blessant légèrement. Elles se sont alors réfugiées chez un voisin, M. Girardello. Celui-ci est sorti pour parler à M. Mehut qui a tiré sur lui, le blessant grièvement.

Alerté par la famille, le médecin de M. Mehut, le docteur Tupet, est arrivé vers 21 heures. Comme il descendait de sa voiture, il fut mortellement blessé d'une balle à la tête. Lorsque les pompiers et les gendarmes arrivèrent pour porter secours au médecin et obtenir que M. Mehut se rende, celui-ci recommença à tirer sans cesse. Il a tiré en tout une soixantaine de coups de feu. Trois gendarmes ont été blessés par des éclats de chevrotine.

On a fait appel au Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.). Le préfet de Seine-et-Marne, M. Jean Brachard, et le procureur de la République de Melun se sont rendus sur place. Le quartier a été bouclé. Des négociations se sont engagées par téléphone, puis à l'aide d'un mégaphone entre les autorités et M. Mehut. Celui-ci a d'abord affirmé qu'il n'avait rien à perdre et qu'il refusait de se rendre. Puis, vers 23 h. 30, il est sorti sans arme et s'est laissé interpeller par les gendarmes. — (*Corresp.*)

● *Contre la chasse à courre.* Une bombe de fabrication artisanale, a explosé, dimanche matin 7 février, devant l'église de Chartrier-Ferrière, près de Brive (Corrèze), dont elle a endommagé le portail. C'est dans cette église que devait être célébrée la messe de la Saint-Hubert, à l'occasion d'une chasse à courre au sanglier.

● *Attentat à Toulouse.* — Le groupe « Quasimodo » a revendiqué un attentat commis le 7 février à Toulouse devant le porche principal de la basilique Saint-Sernin. Selon le groupe « Quasimodo », cet attentat, qui a causé des dégâts légers, a été perpétré pour manifester une *« solidarité avec la résistance polonaise »* et *« démasquer l'hypocrisie des bureaucrates de la religion dont le seul but est de pousser les émeutiers à la résignation et à la passivité »*.



ÉDUCATION

UNE INITIATIVE DE « FRANCE-U.R.S.S. » ET DES PROFESSEURS SPÉCIALISÉS

L'année de la langue russe

Les chiffres sont désespérants. Après avoir atteint vingt-trois mille il y a dix ans, le nombre d'élèves français apprenant la langue russe dans le second degré est tombé à un peu plus de vingt mille aujourd'hui (vingt et un mille sept cent quatre-vingts en 1980-1981). Etant donnée la progression des effectifs scolarisés en France pendant cette période, ce « piétinement » correspond en réalité à une baisse notable. Le russe, langue pratiquée par près d'un demi-milliard d'hommes dans le monde, n'est plus appris dans les collèges et lycées français que par moins de quatre élèves sur mille (0,36 %). Moins que l'italien.

Ce triste bilan a été dressé récemment à Paris au cours d'une conférence de presse destinée à lancer l'opération « 1982, année de la langue russe », une initiative de l'association France-U.R.S.S. soutenue par la Société des professeurs de russe (S.P.R.). Puisque les élèves ne vont plus vers la langue de Pouchkine et de Tourgueniev, celle-ci ira à eux, grâce à une campagne d'explication auprès des parents, des enseignants et de l'administration. Des dont les effets en France ne professeurs iront dans les écoles pour tâcher de convaincre (« *faire sauter les verrous de l'école primaire* ») et on diffusera auprès des parents des documents soulignant le « *caractère formateur de la langue russe* ».

Pourquoi cette désaffection pour le russe ? « *L'U.R.S.S. ne nous aide pas* », disent beaucoup de professeurs, découragés par l'image presque toujours négative offerte en France par l'Union soviétique. Devant les officiels de l'association France-U.R.S.S., le président de la S.P.R., M. Acouturier, professeur à la Sorbonne et traducteur de nombreux auteurs dissidents, n'a pas hésité à dénoncer les obstacles politiques à la promotion du russe. « *Notre action a ses limites dans la politique de l'U.R.S.S. elle-même,* a-t-il expliqué. *Il est difficile d'entrer dans la Russie réelle sans passer par la Russie officielle.* » Evoquant les lieux mêmes de la conférence de presse — l'Institut d'études slaves, — il a rappelé le « *calvaire d'une autre nation slave, la nation polonaise* », contribuent évidemment pas à relancer l'étude du russe...

Si la conjoncture politique joue son rôle, en particulier au niveau supérieur, elle n'explique cependant pas tout. « *La ville de Sceaux a plus d'élèves de russe que des académies entières,* a observé un professeur. *Le russe baisse à Paris et progresse dans l'académie de Créteil. L'U.R.S.S. n'est pour rien dans ces fluctuations !* » On accuse alors l'administration de l'éducation nationale et ses incohérences : dix-neuf départements dépourvus de tout enseignement de russe au mépris des circulaires ; absence quasi complète dans les établissements techniques ; seuil de quinze élèves exigé pour l'ouverture d'une section de seconde langue dans un lycée, alors qu'il est de huit en sixième (première langue) ; implantation de sections russes dans des zones à fort taux d'échec scolaire, etc.

Pour parvenir au taux « idéal » de 5 % des élèves français étudiant le russe, le S.P.R. réclame « *une politique cohérente et volontariste* » — pour ne pas dire dirigiste — qui facilite l'accès aux études slaves. Elle permettrait aux parents qui le souhaitent d'inscrire leur enfant dès la sixième, d'abord, et garantirait, ensuite, le suivi du russe jusqu'à l'université (Clermont-Ferrand a perdu sa licence ; Caen sa maîtrise ; Nancy s'est vu reprendre licence et maîtrise ; Bordeaux a perdu son diplôme d'études approfondies — D.E.A. — faute d'étudiants ou de professeurs habilités). Les professeurs demandent aussi que les ordinateurs installés dans les établissements scolaires et universitaires soient pourvus de programmes rédigés en caractères cyrilliques.

Une consolation cependant : la France reste, parmi les pays occidentaux, l'un des plus portés à l'étude du russe. On compte, avec les adultes, environ 30 000 étudiants ou pratiquants de la langue russe en France, ce qui est moins qu'en Allemagne fédérale (75 000) et aux Etats-Unis (130 000), mais autant qu'en Grande-Bretagne et largement plus qu'en Suède (5 000), en Italie (3 200) ou même en Inde (6 000) et au Japon (1 900). En la matière, le record absolu reste... la Pologne (5 659 000).

R. C.

LA PARTICIPATION DES ENSEIGNANTS AU CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE

Les absences ont fait l'objet d'autorisations officielles

M. Michel Miroudot, sénateur républicain indépendant de la Haute-Saône, a adressé à MM. Pierre Mauroy, Alain Savary et Anicet Le Pors, trois questions écrites relatives aux conditions de participation d'enseignants au congrès du parti communiste français.

M. Miroudot demande, notamment, si des instructions ont bien été données aux recteurs afin d'autoriser les enseignants à quitter leur service pendant le congrès ; si les mêmes dispositions seraient prises à l'occasion des congrès d'autres formations politiques, et si, enfin, il « *ne serait pas plus conforme à l'intérêt du service public (...) d'encourager les partis à tenir leurs congrès les jours fériés, samedis et dimanches* ».

[Le ministre de l'éducation nationale a effectivement adressé un télex aux recteurs leur permettant d'autoriser les enseignants qui le souhaitaient à participer au congrès du parti communiste, « sous réserve de récupération des heures de cours ». « En cas de non-récupération, les autorisations d'absence seront assorties de retenues sur le traitement des intéressés », précise le télex.

On fait remarquer au ministère de l'éducation nationale que cette pratique, qui en soi n'a rien de nouveau, ne sera pas refusée aux autres formations politiques.

Il est vrai que, pour s'en tenir à la lettre, « le conseil des ministres a décidé dans sa réunion du 9 octobre 1948 qu'il serait seul compétent pour accorder des autorisations exceptionnelles d'absence aux fonctionnaires qui en feraient la demande pour assister à des congrès politiques » (instruction du 23 mars 1950). Mais il est vrai aussi que sur les 2 006 délégués présents au congrès du P.C.F., il y avait 221 enseignants, dont il faut décompter les permanents et les élus déjà déchargés de service.]

CONFLIT PÉDAGOGIQUE DANS UN COLLÈGE DE SARCELLES

Scénario à histoires

Une réprimande, un blâme, une convocation chez M. le Principal... Il est ainsi de petits rien qui font les grandes frayeurs collégiennes. Des élèves — ceux de la « 3e 2B » du collège Jean-Lurçat à Sarcelles (Val-d'Oise) — ont voulu l'exprimer : dire ce quotidien scolaire qui, vu de leur bord, n'est pas seulement fait de programmes ou d'horaires mais aussi de conflits avec les adultes enseignants. De ce désir est né, en cours d'arts plastiques et en vue d'un tournage vidéo, un scénario collectif, méticuleusement découpé, avec ses séquences et ses cadrages, ses « *plans américains* » et ses « *vues en plongée* ».

Un scénario en forme de réquisitoire. Antoine est le héros de cette fable triste et excessive. « *Bête noire du principal* », le voici « *sabré* » après un chahut. Humilié par l'administration et les enseignants, incompris par ses parents, isolé parmi ses camarades, il se suicide. Le film se termine par la révolte des collégiens *qui « traînent » le principal* dans la cour. Par son outrance même, l'allégorie dit beaucoup de ce que l'on tait d'ordinaire : une incertaine mal-vie collégienne.

Il n'est pas courant que l'école autorise, en ses murs, sa propre remise en cause. Aussi cette histoire-là devait-elle faire des histoires, partageant la communauté scolaire et opposant le chef d'établissement à certains enseignants... « *Morbide et malsain !* », tel fut le jugement du principal, M. Gérard Chomier, quand il prit connaissance, par hasard, du scénario sur la copie d'une élève, Florence, 14 ans. Convoquée le 19 janvier, celle-ci refusa d'aller dans le bureau de M. Chomier « *sans les délégués des élèves* ». Attitude peu soumise qui ne plut guère : Florence fut exclue durant une journée, tandis que le principal décida de « *surseoir* » à la *mise en œuvre* du scénario et fit appel à l'inspection générale... L'inspecteur est donc attendu.

Car, en cette affaire, les élèves ne sont pas seuls. La section S.N.E.S (1) de l'établissement s'est emparée de l'incident. Elle exige que « *cesse l'immixtion du chef d'établissement dans la pédagogie des collègues* » et s'étonne que celui-ci ait pris « *une élève comme cible au lieu de débattre du problème de fond avec le professeur responsable* ». En l'occurrence M. Alain Troyas, agrégé d'art plastiques, conseiller pédagogique et chercheur à l'I.N.R.P. (Institut national de la recherche pédagogique) : c'est lui qui proposa à ses élèves de 3e de réaliser un film « *sur eux, leur vie de collégiens* ».

Sa démarche n'est pas innocente, et il le reconnaît volontiers. Telle qu'il l'entend, l'innovation ne se limite pas à l'utilisation du matériel vidéo que possède l'établissement, ancien collège expérimental. Elle voudrait, plus radicalement, bousculer l'ordre scolaire et les normes pédagogiques. « *Je veux obliger l'institution à se remettre en cause,* explique-t-il, *ne pas perpétuer un système qui fabrique des stéréotypes, favoriser une prise de conscience sociale des élèves.* »

Sur ce terrain, il est, au collège Jean-Lurçat, une petite dizaine d'enseignants (sur quarante-cinq) pour le suivre et se réclamer d'une « *pédagogie sociale et institutionnelle* ». « *Tout est fait pour « déresponsabiliser » les élèves,* affirme Mme Joëlle Fontan, professeur d'histoire et secrétaire du S.N.E.S. « *Nous, nous voulons former des adultes qui se sentent concernés, plus tard, à l'usine ou ailleurs...* » Autre agrégé d'arts plastiques, M. Bernard Darras approuve et admet un penchant pour les mises en situation théâtrales. Le résultat en fut, l'année scolaire dernière, la représentation, par des élèves et durant les récréations, d'un « *conseil de classe très ordinaire...* » (2). Démonstration irrévérencieuse à laquelle M. Chomier mit fin, reprochant à M. Darras de « *dresser les élèves contre l'institution* ».

Le conflit est donc ancien. S'il parle également pédagogie et innovation, le principal y met cependant des limites que les précédents refusent. « *Remettre en cause n'est pas une raison pour choquer tout le monde,* explique-t-il. (...) *Je suis preneur d'une autre forme de pédagogie (...), mais la liberté ce n'est pas le droit de faire n'importe quoi.* » Se réclamant d'un établissement « *où nous sommes tous en recherche* », il se dit soucieux des « *autres* », ceux que l'on ne peut « *violer* », les parents mais aussi le reste du corps enseignant. Et puis, ajoute-t-il, « *les adolescents, à cet âge-là, vous pouvez leur faire voir la vie tout d'un côté ou tout de l'autre...* »

Manipulés, les élèves de M. Troyas jurent qu'ils ne le sont pas. « *Un prof qui saque un élève, ça c'est jamais vu, dites ?* lance Harry, quinze ans, délégué de la classe. *Le scénario, c'est nos idées, nos histoires ! On n'allait pas faire* James Bond, Cosmos 98 *ou un porno... De quoi je peux parler ? De la chose que je connais le mieux : le collège.* » « *Si on était à l'usine, on parlerait de l'usine* », renchérit Florence. Ils sont donc amers. « *Ce qui se passe, ça incite à faire un film encore pire* » ; revendicatifs aussi « *On sait pas où se retrouver, à part la bibliothèque municipale : faudrait un foyer au collège, sans surveillance, sans profs* » ; raisonnables cependant. « *Qu'un inspecteur vienne, on est pour : il lira le scénario et il verra bien que c'est de l'art plastique !* »...

Et c'est ainsi qu'un fait divers scolaire ébranle les certitudes d'un collège de banlieue. Une leçon de choses concrète sur les risques ou les mérites du pluralisme pédagogique... Sans doute. Mais, plus essentiellement, un débat sur le droit pour les élèves de dire l'école dans l'école elle-même. Mme Joëlle Fontan s'interroge : « *Pourquoi se saucissonneraient-ils ? Pourquoi laisseraient-ils leurs problèmes à la porte des classes, comme des valises ?...* »

EDWY PLENEL.

(1) Syndicat national des enseignements de second degré.

(2) Sous ce titre, un enseignant, M. Patrick Boumard, publia en 1978 l'enregistrement clandestin d'un conseil de classe (aux éditions Stock) dont fut tiré une pièce de théâtre.

RELIGION

● *Centre œcuménique de Lyon* : « Questions actuelles en ecclésiologie ». Chaire d'œcuménisme, 22 février-6 mars, trente cours et conférences. Renseignements : Unité chrétienne, 2, rue Jean-Carriès, 69005 Lyon.

● *Journées nationales d'études de Pax Christi* : « La course aux armements en procès », 6 et 7 mars, école Bossuet, 51, rue Madame, 75006 Paris. Renseignements et inscriptions : Pax Christi, 44, rue de la Santé, 75014 Paris.

● *Rencontres « Réflexion-Détente »* : week-end de réflexion, 13 et 14 février. « Les nouvelles relations France-tiers-monde », avec Sœur Françoise Vandermeersch. Renseignements : Relais de l'amitié, 47140 Penne-d'Agenais. Tél. : (53) 41-21-97.

M. PIERRE BOURDIEU EST NOMMÉ PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

M. Pierre Bourdieu, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, est nommé professeur titulaire de la chaire de sociologie au Collège de France.

[Né le 1er août 1930 à Denguin (Pyrénées-Atlantiques), M. Pierre Bourdieu a fait ses études au lycée de Pau, puis au lycée Louis-le-Grand, à Paris, avant d'entrer à l'Ecole normale supérieure et à la faculté des lettres. Agrégé de philosophie, il est d'abord nommé professeur au lycée de Moulins (1955), puis assistant à la faculté des lettres d'Alger (1958-1960). Il est ensuite assistant à la faculté de Paris, puis maître de conférence à l'université de Lille jusqu'en 1964. A cette date, il devient directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (aujourd'hui Ecole des hautes études en sciences sociales). Directeur de la revue *Actes de la recherche en sciences sociales*, M. Bourdieu est l'auteur de nombreux ouvrages de sociologie étudiant tantôt le système d'éducation (*les Héritiers, la Reproduction*), tantôt la fréquentation des musées européens (*l'Amour de l'art*), ou les esthétiques populaires (*Un art moyen*). Plus récemment, il a fait paraître *la Distinction* (sociologie du « goût ») *et le Sens pratique*.]

M. JACQUES SOPPELSA, PRÉSIDENT DE PARIS I

M. Jacques Soppelsa, professeur de géographie, a été élu vendredi 5 février président de l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne).

M. Soppelsa a obtenu, au premier tour de scrutin, 46 voix contre 27 au président sortant M. Pierre Bauchet ; il y avait 5 bulletins blancs. Cette élection fait suite au renouvellement du conseil d'université en application de la loi portant abrogation de la loi du 21 juillet 1980 dite « *loi Sauvage* ».

Le texte voté par le Parlement le 2 octobre 1981 prévoyait de mettre fin aux mandats des présidents d'université élus ou réélus après le 1er juillet 1980.

[Né le 19 juin 1943, à Libourne (Gironde), M. Jacques Soppelsa, agrégé de géographie, a d'abord enseigné à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud. En 1969, il devient assistant à la faculté des lettres de Paris. Il est ensuite maître-assistant à l'université de Paris-I puis professeur après l'obtention en 1977 d'un doctorat d'Etat. Il est président du Centre de géographie politique de Paris et du Centre d'études nord-américaines. Diplômé des Hautes Etudes de défense nationale en 1978, M. Soppelsa est président des comités d'études « Désarmement » et « Défense de la France ». Il est, d'autre part, responsable de la commission défense du parti socialiste.

M. Soppelsa est membre du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.).]

DÉFENSE

Les États-Unis décident de reprendre leur production d'armes chimiques

Le président des Etats-Unis, M. Ronald Reagan, a notifié, lundi 8 février, au Congrès son intention de reprendre la production d'armes chimiques, après un arrêt de près de treize ans. Dans une note d'information, le chef de la Maison Blanche souligne que les Etats-Unis, en l'absence d'un accord international vérifiable sur l'interdiction de la production et du stockage de telles armes, doivent faire leur possible pour dissuader d'autres pays de les utiliser. « La reprise de leur production donnera aux Etats-Unis, écrit M. Reagan, une position forte pour négocier un accord qui bannira vraiment les armes chimiques. »

Dans leur projet de budget de la défense pour 1983 (qui commence le 1er octobre 1982), les Etats-Unis ont prévu d'augmenter les dépenses des armes chimiques, qui passent de 532 millions de dollars à 705 millions de dollars, soit une hausse de plus de 32 % en une année.

Le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, a précisé, dans son rapport annuel de 324 pages au Congrès, que le Pentagone envisageait la production d'armes binaires (les éléments nocifs sont assemblés séparément dans leur conteneur largable pour ne devenir actifs qu'au moment du lancement) destinées à des pièces d'artillerie de 155 millimètres et à des avions d'attaques. Ces obus et ces bombes emporteraient des liquides ou des gaz, dispersés en aérosol, asphyxiants ou vésicants, capables de *provoquer des brûlures, des* nécroses pulmonaires et des atteintes graves du cerveau s'il n'y a pas de protection garantie, plus ou moins, par le port de masques et de vêtements.

Dans son rapport, M. Weinberger affirme que les Etats-Unis ont plusieurs bonnes raisons de croire que l'Union soviétique a violé le protocole de Genève de 1925 qui interdit l'emploi, en temps de guerre, des gaz asphyxiants, empoisonnés ou autres, ainsi que tous liquides ou matériaux analogues et toutes méthodes de guerre bactériologique, avec la réserve, cependant, que le signataire de la convention est libre de riposter si l'ennemi ou l'allié utilise, le premier, de tels agents.

Le secrétaire américain à la défense cite, à l'appui de ses accusations, des informations, déjà données l'an dernier par M. Richard Burt, directeur du bureau des affaires politico-militaires du département d'Etat, selon lesquelles les Américains ont recueilli des indices de l'utilisation à partir de 1976 d'armes chimiques et de gaz toxiques, de conception soviétique, au Laos, au Cambodge, puis en Afghanistan.

Malgré la Convention de Genève, la menace chimique est devenue, aujourd'hui, une réalité militaire dans le monde. Les caractéristiques de ces armes — les effets sont persistants, d'une heure à quelques semaines, selon les conditions atmosphériques et les produits — en font des moyens de guerre relativement souples d'emploi (massifs ou ponctuels, mortels ou seulement neutralisants) qui laissent, après une décontamination, intacts les matériels ou les installations visés. Ainsi, la *zone des combats peut être récupérée* ou occupée par un agresseur.

Aux Etats-Unis, le Congrès a autorisé en 1980 la construction d'une usine de gaz binaire et, cette même année, l'armée américaine disposait d'un stock de 42 000 tonnes d'agents chimiques toxiques immédiatement utilisables par une unité de deux mille spécialistes environ. Ces armements sont distincts de la panoplie de défoliants que l'armée américaine a utilisés au Vietnam pour éclaircir les zones forestières.

Mission préventive

Selon des informations rassemblées en France, l'Union soviétique disposait, à la même époque, de 400 000 tonnes de produits chimiques toxiques immédiatement utilisables. Une force autonome de cent mille spécialistes est capable de mener des opérations de guerre chimique, qui viserait, principalement, à neutraliser les armements nucléaires tactiques d'un adversaire sur le terrain. Selon les mêmes estimations, *le tiers des munitions soviétiques* (transportables par avions Mig-27 ou Sukhoï-24, par canons, lance-roquettes multiples et mortiers) seraient à capacité chimique, tandis que l'armée soviétique serait systématiquement entraînée pour lancer ou exploiter une frappe chimique.

La France, de son côté, a l'intention de mettre en place des régiments de guerre chimique à l'échelon de chacun des trois corps d'armée (*le Monde* du 1er décembre 1981), dont la mission, essentiellement de *nature préventive*, sera de décontaminer les unités ou le terrain menacés par une attaque chimique. L'armée de terre française procède, d'autre part, à une distribution systématique, dans ses unités réparties en Allemagne fédérale et en France, qu'elles *soient* d'active ou de mobilisation, de vêtements protecteurs (type S 3 P), à raison de deux tenues par combattant. Cette distribution sera achevée en 1987.

JACQUES ISNARD.

La France demande à l'Allemagne fédérale de préciser avant le 31 mars sa position sur le projet de char commun

Le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, a demandé à son homologue ouest-allemand, M. Hans Apel, qu'il a reçu en séance de travail, lundi 8 février à Paris, que la République fédérale d'Allemagne se prononce, avant le 31 mars, sur ses intentions de construire ou non, en coopération avec la France, un char de combat moderne susceptible de remplacer l'AMX-30 et le Léopard durant la décennie 90. M. Hernu s'est déclaré, à cette occasion, prêt à examiner toutes les solutions possibles après avoir précisé à son interlocuteur que l'armée de terre française avait besoin d'un nouveau char à partir de 1990.

C'est en février 1980, il y a donc désormais deux ans, que M. Hans Apel et son collègue français de l'époque, M. Yvon Bourges, signaient, à l'instigation de MM. Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing, qui voulaient en faire un accord exemplaire de la bonne entente germano-française, un contrat de coopération entre les deux pays sur l'étude et la fabrication en commun d'un nouveau char de combat. Le projet portait sur la construction de 4 000 blindés (répartis en 2 500 exemplaires pour l'Allemagne fédérale et 1 500 pour la France) et il était évalué à un montant (hors études en amont) de 40 milliards de francs.

Deux ans après la signature de cet accord-cadre, les divergences entre les conceptions françaises et ouest-allemandes n'ont pas été surmontées, en partie à cause de différences d'appréciation, entre les industriesl et les états-majors des deux pays, sur les caractéristiques du blindé en question, le coût et ses délais de mise en service. D'une manière générale, la position de la France a été de faire remarquer à son partenaire ouest-allemand qu'il n'était pas souhaitable d'avoir le char le plus lourd (en raison, dès lors, de son prix de revient) et que, de toutes les façons, l'armée de terre française avait besoin de ce nouveau matériel à partir de 1990. La Bundeswehr, en revanche, qui commence d'équiper ses unités d'une version améliorée de son blindé Léopard-2, est moins pressée et peut attendre au-delà de 1995-1996.

Un consortium privé ?

Lors de ses entretiens avec M. Apel à Paris, M. Hernu a répété que la France était, pour sa part, prête à jouer le jeu de la coopération avec l'Allemagne fédérale mais pas à n'importe quel prix, en particulier si ses intérêts militaires et industriels devaient en pâtir. Le ministre français s'est déclaré disposé à étudier toutes les formules de participation ouest-allemande, y compris, si la solution gouvernementale n'était pas retenue à Bonn pour des considérations financières, un appel à un consortium privé de financement du côté allemand.

M. Hernu a aussi indiqué à son collègue ouest-allemand qu'il était possible d'imaginer des dates différentes, dans les deux armées, de mise en service opérationnelle du matériel, étant entendu que la France estimait avoir besoin de ce char à partir de 1990. C'est la raison pour laquelle le ministre français de la défense a demandé à M. Apel que l'Allemagne fédérale fixe ses intentions avant le 31 mars prochain. Un comité d'experts des deux pays va discuter des modalités de l'accord.

A Paris, on affirme avoir fait comprendre au partenaire ouest-allemand qu'une décision sérieuse était donc attendue pour cette date et que, dans l'hypothèse non souhaitée d'une nouvelle tergiversation de Bonn, la France prendrait acte, en la regrettant, de la position ouest-allemande quitte à se lancer, seule, dans un nouveau projet.

Les deux ministres ont eu le temps d'examiner les autres programmes d'une coopération éventuelle entre les deux pays en matière aéronautique. C'est ainsi que la France et l'Allemagne fédérale ont mis en chantier un projet commun, qui paraît très avancé, d'un hélicoptère-canon, pour la France, et d'un hélicoptère-missile, pour l'Allemagne fédérale, à partir d'une même version de base. D'autre part, les deux ministres sont convenus de se revoir en juin prochain, sans doute à Paris, avec leur homologue britannique, M. John Nott, pour l'étude à trois d'un nouvel avion de combat baptisé ACE (avion de combat européen) qui donnerait lieu à une famille d'appareils selon les besoins.

Le Monde

MEDECINE

LES HORMONES FÉMININES

Procès et progrès

Trois millions de Françaises en âge de procréer recourent régulièrement à ce que l'on nomme assez improprement la « pilule ». La contraception orale n'a été réellement disponible en France qu'en 1968, après la suppression des dispositifs interdisant — pour des motifs démographiques — toute vente, propagande ou utilisation de ces méthodes.

Le taux actuel d'utilisation des contraceptifs oraux et du stérilet par les Françaises (34 % des femmes fertiles) les situent légèrement en dessous des Suédoises (42 %), mais au niveau des Néerlandaises ou de la population féminine des pays les plus avancés à ce sujet, pays où la diffusion beaucoup plus ancienne de ces méthodes autorise un recul de plus de vingt-cinq ans, pour l'évaluation de leurs effets sur la santé.

Contrairement à ce qu'affirme, avec autant d'agressivité que de légèreté, le Dr Salat-Baroux dans un livre abondamment diffusé par les médias, ce recul et le nombre considérable des utilisatrices (plus de cent millions dans le monde) permettent d'affirmer que les pilules contraceptives ne présentent que des risques extrêmement faibles pour la santé, qu'elles ont, au contraire, eu un effet bénéfique, et qu'elles ont largement contribué à l'augmentation de l'espérance de vie des femmes dans les pays où elles étaient diffusées.

Un communiqué du collège national des gynécologues et obstétriciens français publié le 26 janvier, rappelle opportunément ces faits : « La pilule est la méthode contraceptive la plus efficace si elle est utilisée avec les précautions nécessaires (...) Aucun élément nouveau ne permet d'inquiéter les femmes sur ce sujet. »

Encore faut-il que chaque femme bénéficie de la pilule qui convient le mieux à son profil hormonal. Le Pr Mauvais-Jarvis rappelle ici ce principe essentiel et dénonce avec vigueur l'utilisation dangereuse, chez les jeunes, des « minipilules » qui représentent en France 70 % du marché.

L'hormonologie, mal enseignée dans notre pays, prend cependant une place de plus en plus importante en gynécologie médicale, y compris pour le traitement des stérilités, des douleurs menstruelles ou des perturbations liées au syndrome prémenstruel.

Aux luttes idéologiques d'arrière-garde conduisant à la remise en cause de l'un des acquis les plus importants de ces trente dernières années, il est grand temps que se substitue le bilan honnête, critique, mais si largement positif des progrès accomplis. — Dr E.-L.

Minipilules et pilules «normodosées»

par le professeur PIERRE MAUVAIS-JARVIS (*)

Il y a une trentaine d'années naissait la contraception hormonale. Fruit de l'imagination d'un endocrinologiste américain, Gregory Pincus, une première pilule voyait le jour ; elle avait pour but de bloquer l'ovulation, phénomène physiologique nécessaire à la fécondation. Cela par quel processus ? Tout simplement en recréant un état de pseudo-grossesse, en administrant de fortes doses de dérivés d'hormones ovariennes, à savoir de progestatifs, destinés à remplacer la progestérone naturelle, et d'œstrogènes artificiels (étinyl-œstradiol).

Or, vers les années 60, il apparaît que les composés de synthèse, et plus particulièrement les œstrogènes, en raison de leur concentration élevée, entraînent des accidents vasculaires, notamment chez les femmes de plus de quarante ans et chez les grandes fumeuses. C'est alors qu'apparaît sur le marché une seconde génération de pilules dites normodosées. Sous ce vocable, se regroupent tous les contraceptifs dont le contenu en éthinyl-œstradiol (œstrogène de synthèse) est nécessaire et suffisant non seulement pour bloquer l'ovulation, mais encore pour mettre l'ovaire au repos (voir figure). Ces pilules seront largement utilisées pendant dix ans. Toutefois, à partir de 1975, on tente, une fois encore, d'abaisser le taux d'œstrogènes (et parallèlement celui des progestatifs) de la contraception hormonale.

Ainsi, prend naissance une troisième génération de pilules : celle des minipilules. On ne peut contester certains de leurs avantages, telle l'amélioration de leur tolérance digestive et pondérale. En revanche, conséquence immédiate de leur faible concentration hormonale, les minipilules s'avèrent souvent incapables de bloquer la commande des hormones qui régulent l'activité ovarienne au niveau de l'hypophyse (voir figure).

Alors qu'il y a encore dix ans on utilisait volontiers les pilules « normodosées » pour mettre l'ovaire au repos, notamment chez les jeunes femmes présentant des kystes ovariens, on observe actuellement et de manière paradoxale de gros ovaires porteurs de kystes chez des femmes normales sous minipilules. Cet effet iatrogène (1) est la preuve évidente d'un mauvais freinage de l'hypophyse. De nombreux dosages hormonaux pratiqués par plusieurs équipes peuvent d'ailleurs en attester (2). Témoin de ce dysfonctionnement ovarien, citons encore une fréquence anormale de tensions mammaires douloureuses et rebelles mais surtout de tumeurs bénignes du sein, chez les jeunes utilisatrices de minipilules.

Or des enquêtes épidémiologiques effectuées avant 1975 et portant sur des pilules normodosées faisaient ressortir de manière évidente que ce mode de contraception avait un rôle de prévention contre l'apparition de telles tumeurs. Rappelons pour mémoire que ces tumeurs, quoique bénignes, témoignent d'une hypersécrétion d'œstrogènes non contrebalancée par une sécrétion adéquate de progestérone (le Monde du 22 novembre 1978 et du 18 janvier 1981).

La première grossesse

En dépit de nombreuses mises en garde à l'encontre de ces minipilules, celles-ci ont, malgré tout, accaparé les deux tiers du marché de la contraception hormonale durant ces trois dernières années. On a, pourtant, eu le tort de sous-estimer, au cours de ce passé récent, la susceptibilité aux œstrogènes de la glande mammaire en période de croissance maximale, soit entre l'âge de dix et vingt ans. Actuellement, de nombreux chercheurs de par le monde (3) s'interrogent sur l'effet cancérogène qui pourrait résulter d'une inflation œstrogénique au niveau de cellules mammaires sensibles.

Un médecin américain, S. Korenman, professeur à l'université de Californie, a donné le nom de « première fenêtre d'exposition aux œstrogènes » à la période de vie qui s'écoule entre le début de la croissance mammaire, qui commence vers l'âge de dix ans, et celle qui prend fin avec la première grossesse menée à terme. Or c'est un fait acquis que cette première grossesse menée avant l'âge de vingt ans confère un rôle protecteur contre des aggressions cancérogènes de quelque nature qu'elles soient. La preuve d'un effet cancérogène en relation avec une hyperœstrogénie liée à une contraception mal adaptée ne peut être apportée qu'après un long temps d'observation. En effet, la période de latence qui s'écoule entre l'apparition d'une première cellule cancéreuse et celle d'une tumeur cliniquement décelable s'étale sur un laps de temps d'environ dix à quinze ans.

C'est la raison pour laquelle, sans sombrer ni dans le sensationnel ni dans le « catastrophisme », il paraît légitime de mettre en garde les jeunes filles et les jeunes femmes n'ayant pas fait la preuve de leur fertilité (donc porteuses de cellules mammaires dites « susceptibles ») contre le danger qu'elles encourent en absorbant des minipilules mal adaptées à leur sensibilité individuelle — notamment celle de leur glande mammaire.

En revanche, pourquoi ne plus utiliser les pilules normodosées chez des femmes jeunes ? En effet, rien ne permet d'affirmer que celles-ci soient plus nocives que les minipilules dans le domaine dit des métabolismes (graisses du sang, facteurs de coagulation, etc.), du moins pour une fraction de la population moins exposée aux facteurs de risque, notamment vasculaires. Ces pilules normodosées assureraient, en effet, une mise au repos ovarienne efficace. Ultérieurement, un relais éventuel par les minipilules pourrait être envisagé à cette seule condition qu'aucun retentissement mammaire ne se manifeste.

Plus complexe s'avère la décision à prendre chez les adolescentes : l'activité sexuelle de ces dernières étant souvent occasionnelle et leur fonction de reproduction encore mal équilibrée.

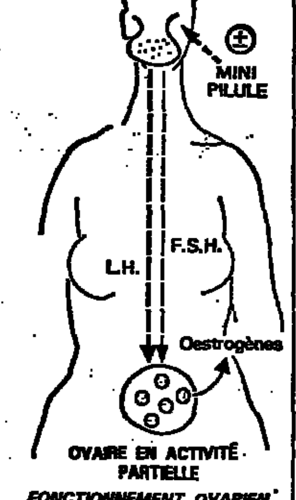
(Lire la suite page 10.)

(*) Chef du service d'endocrinologie de la reproduction à l'hôpital Necker, professeur à l'université René Descartes.

(1) Iatrogène : qui est provoqué par une thérapeutique

(2) Kuttenn et coll : Revue du praticien, 1980, tome 57, p. 4015.

(3) Un groupe de travail s'est réuni le 9 décembre 1980 à l'instigation de la Force d'intervention contre le cancer du sein (Breast Cancer Task Force) de l'Institut du cancer américain. Un groupe similaire se réunira le 19 février prochain à Londres à l'instigation de l'Imperial Cancer Fund (Grande-Bretagne). La Société française de pathologie mammaire patronne les travaux épidémiologiques français en gestation sur ce même sujet.



Les sécrétions d'œstrogènes par les ovaires sont contrôlées par deux hormones hypophysaires (F.S.H. et L.H.). Le freinage de la glande hypophyse est différent selon que la femme utilise une pilule « normodosée » (freinage complet) ou une « minipilule » (freinage incomplet). Dans ce dernier cas, le dysfonctionnement ovarien peut être à l'origine de tensions mammaires douloureuses et rebelles, de kystes ovariens ou de tumeurs bénignes du sein, en particulier chez les jeunes utilisatrices.

LES VENTES EN 1981

Cinq spécialités totalisent 70 % des ventes. Il s'agit des minipilules et pilules biphasiques (taux d'éthinyl-œstradiol inférieur à 50 microgrammes) suivantes par ordre des chiffres de vente en France en 1981 : Adepal, Minidril, Miniphase, Trentoviane, Orthonovum.

Les pilules normodosées (taux d'éthinyl-œstradiol supérieur ou égal à 50 microgrammes) se partagent le reste du marché, soit 30 % des ventes. Il s'agit des treize spécialités suivantes (par ordre des chiffres de vente en 1981) : Stédiril, Ovanon, Gynoviane, Planor, Ovulène, Ovariostat, Anovlar, Noracycline, Gynophase, Rélovis, Milli-Anovlar, Métrulène, Gynostat.

Un nouveau test précoce de grossesse

Un nouveau test permettant le diagnostic d'une grossesse, dès le premier jour du retard des règles, sera disponible sur le marché français cette semaine. Mis au point par le laboratoire français Human-Pharm, il repose sur le repérage de quantités infimes (cent unités internationales par litre) de cette fraction, dite bêta, de l'hormone gonadotrophine chorionique (ou H.C.G.) dont la sécrétion est spécifiquement liée à l'implantation d'un œuf fécondé dans la matrice.

Les femmes ont connu, en 1978, l'événement que représentait la possibilité de faire elles-mêmes le diagnostic d'une grossesse éventuelle, et cela dès le neuvième jour du retard des règles.

Le principe du mini-laboratoire ainsi placé à la libre disposition du grand public repose sur une réaction immunologique complexe permettant le repérage très précis de doses infimes d'une hormone dite gonadotrophine chorionique (H.C.G.) présente dans l'urine et dans le sang des femmes dès l'implantation d'un ovule fécondé. Le taux de cette hormone ne cesse de croître pendant les deux premiers mois de la grossesse, jusqu'au moment où le placenta en prend le relais.

Jusqu'à cet avènement, des techniques compliquées, quasiment immuables depuis 1912, autorisaient seules le diagnostic de la grossesse dans des laboratoires spécialisés. L'injection d'urine d'une femme présumée enceinte à des lapines, ou à des grenouilles vertes mâles, conduisait, en cas de sécrétion d'H.C.G. à une ovulation chez la lapine, où une production de spermatozoïdes chez la grenouille, qui signait le diagnostic de grossesse

Selon les dispositions législatives en vigueur, et le code pénal, ce diagnostic ne pouvait être exécuté en France que « *sur une ordonnance médicale datée et signée et qui devait être transcrite sur un registre paraphé par le maire ou le commissaire de police, et par des hôpitaux et laboratoires habilités à cet effet par le ministre de la santé publique* » (sic !). Ces inscriptions devaient en outre indiquer « *les noms et adresses de la personne dont l'état fait l'objet du diagnostic et la pièce d'identité présentée par ladite personne* ».

Tout cet incroyable processus s'inscrivait évidemment dans le cadre du dispositif de répression contre l'avortement.

Un progrès venu, en 1973, de sciences éminemment fondamentales, l'hormonologie et l'immunologie, permettait ainsi de court-circuiter, sans recours possible, le législateur, en rendant caducs d'un seul coup et le code pénal et la loi.

Le diagnostic immunologique de la grossesse était fondé sur l'observation d'un anneau foncé au fond d'une éprouvette où la femme avait placé un solvant et trois gouttes d'urine, sur une poudre contenant d'une part du sérum d'un lapin sensibilisé aux gonadotrophines humaines et, d'autre part, des globules rouges de mouton capables de fixer ces mêmes gonadotrophines (le Monde des 20 janvier et 7 février 1973).

De l'imprécision...

Un marché considérable s'ouvrait aux fabricants (chiffré, par exemple, à 30 millions de dollars aux Etats-Unis l'an passé), marché qui échappait naturellement à tout contrôle relevant de la pharmacovigilance puisqu'il s'agissait de tests biologiques et non de médicaments.

Les premiers tests ainsi commercialisés constituaient certes une révolution et un progrès considérable, mais n'étaient pas sans présenter de sérieux inconvénients.

L'hormone gonadotrophine chorionique ainsi grossièrement repérée est une glycoprotéine qui se compose, en effet, de deux sous-unités polypeptidiques dissemblables. L'une, dite chaîne alpha, a une structure identique à celle que contiennent diverses hormones hypophysaires (F.S.H., L.H. et T.S.H.) présentes dans un cycle hormonal normal (1). D'où l'imprécision de ces tests, donnant des résultats tantôt faussement positifs, tantôt (dans 20 % des cas) faussement négatifs.

Nombre d'erreurs de diagnostic furent ainsi — et sont toujours — commises, dans les cas notamment de grossesse extra-utérine donnant un résultat faussement négatif alors qu'une intervention s'impose.

En juillet 1979, par exemple, près de quarante mille tests de grossesse insuffisamment sensibles et vendus au Canada, en France et en Suisse furent retirés du marché sur l'ordre de la Food and Drug Administration américaine...

... à une précision coûteuse

Un progrès important devait être accompli dans les années 80, par l'isolement de la chaîne bêta de l'hormone gonadotrophine chorionique. Cette chaîne est, elle, rigoureusement spécifique et sa structure, très différente de celles des autres hormones hypophysaires, permet un diagnostic infiniment plus sûr et plus précis.

En 1981, le test bêta permettant de repérer une grossesse en évolution dès le deuxième jour de retard des règles (dosage à 250 unités d'H.C.G. par litre d'urine) était lancé sur le marché français.

La semaine prochaine, un test plus performant encore sera disponible : il permet de repérer une grossesse en évolution dès le premier jour du retard de règles, car il peut détecter la dose infime de 100 unités internationales par litre d'urine d'H.C.G.

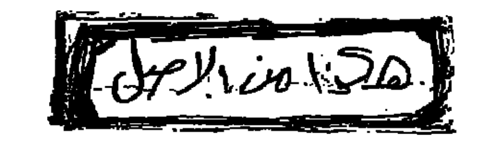
Son utilisation devrait être réservée au corps médical, ou aux pharmaciens, car sa sensibilité est extrême, et les manipulations, au demeurant fort simples, doivent être rigoureuses. Il autorise le diagnostic très précoce d'une grossesse débutante et le recours, très précoce lui aussi, à une thérapeutique hormonale si elle s'avère nécessaire. Il permet aussi la confirmation d'une grossesse extra-utérine, le diagnostic précis d'un certain nombre de stérilités, la distinction, en phase ménopausique, de grossesses débutantes ou de simples retards des règles, et, dans certains cas, la surveillance de certaines tumeurs.

Comme pour les autres diagnostics immunologiques de la grossesse, la réaction peut être perturbée par les changements de température, l'exposition au soleil, les vibrations et autres maladresses de manipulation.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 10.)

(1) F.S.H. : hormone folliculo-stimulante - L.H. : hormone luthéinisante - T.S.H. : hormone thyréostimulante.



LE MONDE DE LA MÉDECINE

LES HORMONES FÉMININES

Minipilules et pilules « normodosées »

(Suite de la page 9.)

C'est alors au médecin — et à lui seul — de décider. Décision qui repose sur sa compétence en hormonologie et sur son aptitude à appréhender le problème social auquel il se trouve confronté. L'interruption de grossesse devant toujours être considérée comme une solution dramatique.

Deux notions fondamentales

L'espoir, en matière de contraception naîtra, en fait, des progrès de la science, notamment de l'utilisation, à visée anticonceptionnelle du Gn-RH : hormone hypothalamique libérant les gonadotrophines hypophysaires FSH et LH.

Cette hormone pourrait, en effet, dans certaines conditions d'utilisation, permettre soit une contraception au long cours, soit une contraception ponctuelle, grâce à une administration programmée en fonction d'un rapport sexuel, et ce en empêchant un œuf fécondé d'effectuer sa nidation. Pour parvenir à cette « sophistication » d'une contraception à la carte, encore faut-il trouver en chaque individu une volonté de « se » mieux connaître. En effet, nous ne contestons pas, sur le fond, le droit qu'ont les femmes d'aujourd'hui d'être informées sur la contraception. Nous estimons, toutefois, que cette information doit passer avant tout par l'objectivité, et une véritable politique de santé pour la femme se doit de prendre en compte toute la réalité scientifique et sociale de la contraception. Ce raisonnement repose sur deux notions fondamentales :

● *Première notion :* une meilleure connaissance dans le maniement des hormones impliquées dans la fonction de reproduction humaine devrait désormais permettre à tout praticien de trouver, pour chaque femme, une solution contraceptive adaptée à sa demande, à son âge et à son terrain.

Pour ce faire, il faut admettre que la contraception demeure un acte médical obéissant aux mêmes règles d'éthique *(Primum non Nocere)* que n'importe quelle autre prescription médicamenteuse. Or il faut déplorer, outre des carences d'enseignement que nous avons déjà dénoncées, l'indigence de notre système de santé dans le domaine de la pharmacovigilance des hormones sexuelles, ainsi que dans celui de l'épidémiologie qui s'y attache...

● *Deuxième notion :* on doit savoir que grâce à la contraception, une véritable politique de prévention peut être mise en place chez la femme en période d'activité génitale. C'est désormais une évidence que les frottis vaginaux de dépistage effectués régulièrement à partir des premiers rapports sexuels permettent la découverte de lésions précancéreuses du col utérin et des états prédiabétiques, voire des hypertensions artérielles ainsi que des maladies des lipides, à la faveur d'une surveillance pour contraception hormonale.

Hélas, l'état des ventes de pilules en France fait ressortir que tous les risques potentiels, concernant le sein, que nous venons d'évoquer ne sont guère pris en compte. En effet, les instituts de statistiques sont unanimes pour admettre que ce sont les jeunes filles qui demeurent les plus grandes utilisatrices de la contraception hormonale, donc de minipilules.

Si la contraception veut conserver un réel caractère de progrès scientifique et social, encore faut-il que ses utilisatrices participent de leur plein gré et en connaissance de cause à la recherche de son efficacité et de son innocuité.

On ne peut accepter que l'information en matière de contraception soit véhiculée par certains monopoles pharmaceutiques au travers d'une publicité déguisée en prétendu « enseignement post-universitaire ».

Ajoutons qu'il existe un autre terrorisme intellectuel : celui-là même qui consiste au nom de la liberté sexuelle, voire de la libération de la femme, à tronquer la vérité, du moins à l'obérer consciemment ou inconsciemment par manque de connaissance ou d'information.

Ayons enfin le courage d'admettre que le véritable choix réside dans l'élaboration d'une politique de recherche volontariste en matière de reproduction humaine. Des solutions contraceptives nouvelles, efficaces et sans danger sont désormais envisageables : elles sont le fruit de découvertes fondamentales très récentes. Reste à élargir le champ de leur expérimentation clinique. Pour ce faire, encore faut-il obtenir une allocation de moyens efficaces, mais également le concours de médecins dont on puisse se prévaloir de l'intégrité et de la rigueur scientifique.

Ne nous leurrons pas sur les difficultés de mener à bien une telle entreprise, en dépit de l'intérêt socio-économique majeur qu'elle met en jeu. Inéluctablement, sa réussite dépendra d'une investigation clinique adaptée ; sachons lui donner l'essor qu'elle mérite.

PIERRE MAUVAIS-JARVIS.

Un nouveau test précoce de grossesse

(Suite de la page 9.)

Le coût du test - réponse bêta-250 est de 73 francs ; celui du bêta-test-100, plus précoce et plus précis encore, est de 89 francs. C'est ce coût élevé qui explique que les laboratoires spécialisés, en ville ou dans les hôpitaux, recourent aux tests de grossesse moins chers, mais plus justes, qui ne sont valables qu'après le neuvième jour de retard des règles et qui repèrent les gonadotrophines brutes, avec les facteurs d'erreur dus aux autres hormones hypophysaires que cela implique.

Ces tests de première génération — dont huit cent mille sont vendus chaque année en France (contre cent vingt-deux mille en huit mois pour les bêta-tests), devraient être, semble-t-il, résolument retirés du marché, pour cause d'insuffisante fiabilité.

Encore faudrait-il que le prix des bêta-tests puisse devenir plus accessible...

L'importance de la fiabilité de tels tests de grossesse est d'autant plus grande que ce type de diagnostic précoce et précis autorise ce que l'on nomme la « régulation menstruelle ».

Il s'agit d'une mini-interruption de grossesse pratiquée dans une simple salle de consultation de gynécologie, avec une simple seringue d'aspiration qui permet de vider le contenu utérin. Aucune anesthésie n'est nécessaire, aucune prémédication, et la patiente repart chez elle après une demi-heure de repos.

En somme, et par cette méthode, les dispositions concernant l'interruption de grossesse sont, à leur tour, court-circuitées...

Encore faudrait-il éviter les « régulations » inutiles : une récente statistique française montre que, dans 13 % des cas (25 % dans certaines statistiques américaines), la femme n'était, en réalité, pas enceinte...

Le nombre d'erreurs de diagnostic liées au caractère trop fruste des tests de première génération explique, certes, en partie ces faits. Mais les Françaises achètent encore annuellement huit cent mille exemplaires de ces tests incertains...

La régulation menstruelle n'est d'ailleurs pas totalement exempte de complications, et il semble exclu qu'elle puisse être appliquée à large échelle par un public non qualifié, comme l'envisagent et le pratiquent un certain nombre de communautés américaines.

Mais on voit mal ce qui pourrait empêcher les gynécologues qui disposent à présent de tests de grossesse d'une précocité et d'une spécificité exceptionnelles de substituer à l'avortement traumatisant et coûteux la méthode plus rapide, plus simple, moins traumatisante et plus facile qu'est l'hypocrite « régulation menstruelle ».

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

UN LIVRE DU PROFESSEUR SALAT-BAROUX

« Si j'étais une femme... »

« Si j'étais une femme, je ne prendrais pas la pilule. » S'il ne contenait cette phrase, le livre du professeur J. Salat-Baroux n'aurait guère attiré l'attention. Il serait allé, sans publicité, grossir le flot croissant des ouvrages dans lesquels, depuis quelques années, des docteurs en médecine « philosophent ». Un magazine féminin et une émission de radio reprenant cette phrase, quelques critiques acerbes dans la presse spécialisée, il n'en aura pas fallu davantage pour, l'espace d'un instant, créer le scandale et « lancer » l'ouvrage.

L'auteur, chirurgien et gynécologue-obstétricien à l'hôpital Tenon (Paris), chef de *« la plus grande maternité du pays »*, bavarde avec un journaliste. Durant deux cent quarante pages, il explique, critique, s'enflamme. En treize chapitres, il veut englober tout le champ de sa spécialité. Il s'y perd. Jugements définitifs, approximations, incohérences, le lecteur, *lui*, sombre corps et biens. Il ne trouvera qu'à grand-peine quelques informations dans ce débordement d'autosatisfaction et d'attaques à peine feutrées contre certains confrères.

Tout cela, au total, ne tirerait pas à conséquence si ce spécialiste de la reproduction ne partait en guerre d'une manière totalement désordonnée contre la plupart des méthodes contraceptives actuelles. Farouche adversaire de la « pilule » (qu'il prescrit néanmoins), en particulier pour les adolescentes, devant lesquelles il est *« partagé entre un sentiment de dérision et de pitié très sincère quand* [il] *voit à quels impératifs elles se soumettent »*. L'auteur s'étonne d'évoluer *« dans cette société masculine drôlement faite pour imposer à l'adolescente cette idée qu'il faut qu'elle soit prête à accueillir son mâle ! »*.

On cherchera en vain un conseil, une conduite à tenir. En revanche, plusieurs pages sont consacrées à la critique de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse et à celle du projet de suppression du secteur privé dans les hôpitaux publics.

L'auteur nous confie à plusieurs reprises qu'il est un passionné. Sans doute est-il enclin aux débordements, aux mouvements d'humeur. On regrettera simplement que l'un d'entre eux ait pu donner naissance à un livre aussi engagé. — J.-Y. N.

★ *La vie est ma passion ou le Formidable Pouvoir du gynécologue,* par le professeur Jacques Salat-Baroux. Plon. Prix 55 F.

CORRESPONDANCE

Psychiatrie sociale et psychiatrie biologique

Une mise au point de quatre médecins genevois

A la suite de la publication d'une tribune libre, « Vingt-quatre psychiatres prennent la défense d'un confrère menacé de sanction » (le Monde *daté 24-25 janvier 1982), quatre médecins chefs de secteur au département de psychiatrie de la Faculté de médecine de Genève, nous adressent la lettre suivante. Il s'agit des docteurs A. Andreoli, Ph. Bourgeois, J. Lalive et N. Nicolaïdis.*

Cette tribune libre et la mobilisation des signataires de cet article montrent l'ampleur de cette affaire, qui a provoqué une vive émotion dans l'opinion publique et le milieu psychiatrique genevois et a amené le Conseil d'Etat de la République et le canton de Genève à mettre sur pied une commission d'enquête.

Devant des problèmes aussi graves, un dialogue sérieux s'impose. C'est dans cet esprit que nous souhaitons répondre à nos confrères étrangers qui, à côté d'une solidarité confraternelle qui les honore, fondent leurs arguments sur des informations subjectives ou carrément erronées. Signalons tout d'abord qu'aucune sanction ne menace le professeur Tissot. Dans la réorganisation proposée par la commission d'enquête et approuvée par la majorité du milieu psychiatrique, il trouvera sa place de chercheur dans un des domaines de la psychiatrie, domaine dans lequel sa compétence n'est pas contestée. Ce qui est contesté, c'est le fait que le directeur de la clinique psychiatrique s'inspire exclusivement de la psychiatrie biologique, et en particulier de la « physio-pathologie du cerveau », et qu'il néglige les aspects relationnel et social de la maladie mentale dans ses conceptions et ses formes actuelles.

Le texte de la tribune publié indique : « *La commission considère* in fine... *que la seule forme d'assistance psychiatrique recommandable est la sectorisation.* » Nous ne connaissons aucune assistance psychiatrique (c'est-à-dire aucun mode de traitement) qui s'appelle « sectorisation ». La sectorisation pour nous n'est qu'un moyen. En effet, le projet de restructuration comporte le renforcement de la présence psychiatrique à l'hôpital cantonal et le développement des aspects psycho-sociaux de la pharmacologie clinique. Ce projet permet à la psychiatrie de s'épanouir sous ses différentes formes d'application dans les lieux mêmes où la maladie se développe et où le malade vit. Cela n'implique pas, bien au contraire, qu'elle soit « *pratiquement détachée de la médecine* ». Il n'a jamais été question de détachement de la médecine et nous vous demandons sérieusement d'où vous avez sorti cette proposition !

Il n'y a à notre sens aucune opposition à « *une psychiatrie plus médicale utilisant les médicaments* » ni pour une recherche en collaboration étroite avec la clinique. En ce sens, il n'est pas exact, comme l'écrivent les signataires de cette tribune, que « *les auteurs du rapport émettent des réserves sur la validité d'un tel concept* ».

Nous le répétons, la commission n'a jamais conclu « *à une impossibilité de coexistence de ces deux conceptions de la psychiatrie, sociale et biologique* ». Tout simplement, la commission d'enquête propose, et nous la suivons complètement, que la recherche en psychiatrie se déroule en liaison étroite avec les impératifs cliniques.

Nous ne gardons pas rigueur à nos confrères étrangers d'avoir interféré dans les affaires genevoises, comme ils le soulignent. Cependant, nous pensons, en lisant leur lettre de solidarité au professeur Tissot, qu'ils n'ont pas eu la possibilité d'exprimer leur opinion « *aussi clairement que possible* », c'est-à-dire avec toutes les nuances que nous sommes habitués à rencontrer chez nos confrères et amis, français en particulier.

L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

LE FUTUR MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

Privilégier l'action

Deux journées d'études sont consacrées au futur musée national des sciences et de l'industrie de La Villette mardi 9 et mercredi 10 février au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) de Paris.

Organisées par l'Etablissement public d'aménagement du parc de La Villette, le CNAM, et la société des ingénieurs de France, ces journées doivent permettre un premier examen des résultats des travaux de la mission d'étude du musée. Dirigée depuis février 1980 par M. André Lebeau, professeur au CNAM, cette mission a travaillé à la conception de ce que devrait être une réalisation sans exemple au monde, même si elle s'inspire sur certains points d'exemples étrangers.

A ce jour beaucoup d'options peuvent encore être modifiées. Pour M. Lebeau, ces journées devraient avoir un triple rôle : faire largement connaître l'état actuel de la préparation du musée, les options prises et les décisions qui restent à prendre : permettre un débat, éventuellement critique, sur le travail déjà fait ; enfin, et ce devrait être le sens de la présence attendue de plusieurs ministres, faire prendre ce travail en compte par le gouvernement au début d'une année où les décisions administratives devront être prises, et des travaux importants engagés pour que le musée puisse ouvrir ses portes en 1985.

La mission dispose de 851 millions de francs — au prix de juin 1981 — pour mener à bien la réalisation de l'exposition permanente et des autres installations. Cette somme ne comprend pas les dépenses de génie civil, incluses dans l'aménagement du parc de La Villette, et qui permettront de transformer ce qui aurait dû être la salle des ventes d'abattoirs géants dont le projet fut abandonné. Cette salle, réduite à une carcasse de béton et d'acier — vingt piles supportant seize poutres de 65 mètres de portée — sera habillée de verre et entourée d'eau, conformément au projet établi par l'architecte Adrien Fainsilber *(le Monde* du 7 octobre 1980).

Pas une morgue

« Un musée est une morgue. » Cette méchante citation de Jean Cocteau, placée en exergue d'un des textes préparatoires aux journées d'études, indique *a contrario* ce que ne veut pas être le musée national des sciences et de l'industrie — dénomination provisoire. Le terme « musée » est d'ailleurs jugé impropre pour qualifier l'ambitieux ensemble qui va être réalisé dans les quelque 90 000 mètres carrés occupés dans une première phase — superficie qui pourrait ensuite être portée à plus de 150 000 mètres carrés.

L'exposition permanente, organisée autour de vingt thèmes qui occupera quelque 30 000 mètres carrés de plancher, ne sera en effet que l'élément principal d'un véritable centre de la culture scientifique et technique. On organisera aussi à La Villette des expositions temporaires, liées à l'actualité, et qui pourraient être réalisées par des établissements de recherche, des industries, des associations ou clubs scientifiques, La Villette n'ayant alors qu'un rôle d'accueil. Ce lieu d'expositions temporaires jouxtera un centre de conférences, disposant d'une salle de mille places ; l'ensemble sera adapté à l'accueil de manifestations du genre Salons industriels.

Deux « médiathèques » (bibliothèques, vidéothèques, cinémathèques...) largement informatisées et ainsi consultables à distance sont aussi prévues. L'une sera tournée vers le grand public, l'autre destinée aux chercheurs. La Villette aura une activité de recherche dans trois domaines : l'histoire des sciences et des techniques, la muséologie scientifique et technique, la didactique des sciences et des techniques. Mais la médiathèque « chercheurs » devrait couvrir un éventail beaucoup plus vaste et offrir des facilités de travail à des chercheurs extérieurs au centre.

L'ensemble comportera aussi des salles d'actualité, qui devraient donner, dans un délai très bref, en liaison avec la presse (1), des informations sur des événements d'ordre scientifique ou technique — qu'il s'agisse de séismes ou de prix Nobel. Et pour les enfants de cinq à dix ans sont prévues des salles de découvertes propres à éveiller l'activité créatrice.

Enfin, une grande salle hémisphérique de trois cent cinquante places, couverte d'un vaste dôme-écran, équipée d'un projecteur de film qui permet de couvrir avec une seule image toute la demi-sphère, permettra une forme de spectacle à peu près inconnue en France — à l'exception du planétarium du palais de la Découverte — mais dont disposent déjà plusieurs musées étrangers. Cette salle pourrait être ouverte dès l'été 1984, et un premier « film » sur l'eau est en préparation.

Cette rapide description montre bien l'insuffisance du terme musée appliqué à cet ensemble. Cette appellation est notamment inadaptée pour ce qui concerne les expositions qui ne devraient surtout pas être des lieux où l'on se promène passivement. Des études sur les attentes du public, corroborées par l'expérience de réalisations étrangères, ont fait ressortir plusieurs lignes directrices : le public demande la possibilité de manipuler et d'obtenir rapidement un résultat ; il souhaite la simplicité et refuse la surabondance d'informations ; enfin *« c'est l'action à mener qui est première »* et qui éventuellement induit par son résultat une question. La présentation doit donc être organisée de manière à fournir alors la réponse à cette question, en l'élargissant au contexte socio-culturel.

« Aider le public à se réapproprier cet élément essentiel de la culture moderne que devrait être la familiarité avec les sciences et les techniques » : tel est l'objectif que se donne la mission du musée. Les journées d'études qu'elle organise devraient déjà indiquer si la direction suivie est bonne.

MAURICE ARVONNY.

(1) L'Association des journalistes scientifiques de la presse d'information sera partie prenante de cette initiative.

LES VINGT THÈMES

Auguste Comte et sa classification des sciences ne seront pas à La Villette. L'exposition permanente est organisée en vingt thèmes concrets, qui « traversent » les disciplines académiques. Ils sont regroupés en cinq secteurs :

UNIVERS. — Astronomie, espace, atmosphère, la Terre et ses ressources.

VIE. — La biosphère et son devenir, hérédité, le corps et son milieu intérieur, le cerveau.

LE TRAVAIL DE L'HOMME. — Fabriquer, transformer, construire, transporter.

ÉNERGIE ET INFORMATION. — Energie, communication, informatique.

MATIÈRE, MATHÉMATIQUE, ESTHÉTIQUE. — Son ; lumière ; structure de la matière ; mathématiques ; technique, art et science.

Vingt « chargés de thèmes », assistés de conseillers scientifiques à temps partiel, ont la responsabilité de concevoir l'exposition, puis de collaborer avec les équipes d'architectes, ingénieurs, décorateurs, qui réaliseront les présentations. Celles-ci feront appel dans une large mesure à l'informatique et à l'audiovisuel. Ainsi se trouvera amplifiée et dépassée la suggestion de Jean Perrin qui proposait en 1937, lors de la création du Palais de la découverte, que les expériences soient présentées *« par des démonstrateurs qui les expliqueront, s'aidant au besoin de phonogrammes synchronisés ou de films cinématographiques »*.

L'existence de chargés d'exposés est d'ailleurs une originalité du Palais de la découverte, et sera d'autant plus naturellement conservée que les équipes actuelles, quittant les locaux qu'elles occupent à titre provisoire, devraient s'installer dans l'ensemble plus vaste que constituera le Musée national des sciences et de l'industrie de La Villette. — M. A.

SPORTS

Trouver d'autres champions

SPORTS

NATATION

Trouver d'autres champions

« Avez-vous conscience de faire partie désormais de l'élite mondiale ? Considérez-vous que vous êtes le meilleur nageur de 200 mètres dos en petit bassin ? La gloire, est-ce que vous aimez ? » Rien n'étonne Frédéric Delcourt, nouvelle vedette de la natation française depuis la réunion internationale de Boulogne-Billancourt. Ce Marseillais d'adoption, originaire d'Angers, garde les pieds sur terre. Sa victoire face au Soviétique Shemetov, vice-champion d'Europe à Split en 1981, à l'Américain Bernivoat, son vainqueur de la réunion de Gainesville (Floride) au début de janvier, à l'Allemand de l'Est Baltrusch, meilleur temps mondial, ne lui fait pas tourner la tête.

Fait-il partie de l'élite mondiale ? « *Oui, et alors ?* » Est-il le meilleur nageur de la spécialité ? « *Oh ! Vous savez, chaque course est une remise en cause. Aujourd'hui c'était moi, demain ce peut être le Soviétique, l'Américain ou l'Allemand de l'Est.* » La gloire ? « *Oh !*, dit-il dans un grand sourire, *c'est agréable d'être ovationné, mais nous ne sommes quand même pas des vedettes.* »

A dix-huit ans, Frédéric Delcourt sait ce qu'il vaut. Il a réalisé une grande performance, « *porté par son public* », mais il estime ne pas être le meilleur. Il n'ignore pas non plus qu'il doit beaucoup à ses entraîneurs : MM. Gérard Garoff, directeur technique national en fonction jusqu'aux championnats du monde de Guyaquil (Equateur), qui l'a fait venir au Centre national d'entraînement de l'INSEP (Institut national des sports et de l'éducation physique) pour y poursuivre ses études et un entraînement de futur champion, et Michel Medroletti.

Avec Frédéric Delcourt, deux autres Français ont établi des meilleures performances nationales : le Havrais Xavier Savin, âgé de vingt et un ans, étudiant en troisième et dernière année d'une école supérieure de commerce, qui s'est classé deuxième, en 2 min. 2 sec. 70 au 200 mètres papillon, remporté par l'Américain Yntema ; le Toulousain Nicolas Boucher, âgé de dix-neuf ans, futur vétérinaire, qui a terminé troisième du 200 mètres brasse en 2 min. 19 sec. 47 derrière l'Anglais Moorhouse (2 min. 18 sec. 25) et l'Américain Moffet (2 min. 18 sec. 41).

Mais si ces performances ont contribué à rehausser quelque peu le prestige de la natation française, ces trois nageurs ne sont-ils pas, aujourd'hui, les rares arbres qui cachent la forêt ? De ce point de vue, la réunion de Boulogne-Billancourt a fait apparaître bien des faiblesses. M. Gérard Garoff n'hésite pas à dire que, en dehors de Delcourt, de Savin et de Boucher, « *seuls Fabien Noël, Frank Iacono et Olivier Borios se situent à un bon niveau international* ».

Projets fédéraux

Pour M. Gérard Garoff, la relative faiblesse de la natation française tient au fait qu'« *on ne peut pas vraiment dégager une élite à partir d'une masse de trente cinq mille nageurs* ». De son côté, M. Henri Sérandour, président de la Fédération française de natation, estime qu'« *on ne peut entraîner sérieusement des nageurs avec un corps de dirigeants souvent bénévoles, insuffisamment formés ; que, d'une part, la rupture entre la natation scolaire et la natation sportive, d'autre part, l'absence de postes d'animateurs de piscine, constituent autant de freins au développement de la natation en France* ».

Dans un dossier qu'il vient de publier, le président de la Fédération expose un plan nécessaire, à son avis, pour améliorer la situation. Il s'agit notamment :

— de créer une Ecole nationale de formation des cadres, « *lieu de formation initiale et continue, de l'instituteur à l'entraîneur national* » ;

— de reconnaître la profession d'entraîneur dans la hiérarchie municipale ;

— de rechercher une scolarité plus équilibrée qui se traduirait par une réduction des journées scolaires, compensée par une diminution des vacances et par un étalement de l'année ;

— d'assurer une plus grande disponibilité des installations sportives, etc.

La Fédération française souhaite également une réforme des sections sports-études qui permette une intégration de l'horaire sportif dans l'emploi du temps général et estime que les athlètes de haut niveau ne doivent plus être marginalisés et pénalisés parce qu'ils consacrent de quatre à cinq heures par jour à leur entraînement. Elle propose un étalement dans le temps des cursus universitaires et l'accès à la fonction publique par le biais des postes réservés.

Enfin, le plan fédéral souligne que la France ne possède pas d'installations nautiques permettant l'organisation de grandes manifestations, tels les championnats d'Europe, qui auront lieu en 1985, voire les Jeux olympiques en 1992, si la France était candidate. M. Henri Sérandour estime qu'il est urgent de doter la Ville de Paris de ce stade et de procéder également à la couverture de la piscine des Tourelles.

GILLES MARTINEAU.

TENNIS. — *Yannick Noah s'est qualifié pour le deuxième tour du tournoi de Memphis, doté de 225 000 dollars, en battant Thierry Tulasne, 6-1, 6-2. Pascal Portes a été éliminé par l'Américain Harold Solomon, 7-5, 7-6. Gilles Moretton, exempt du premier tour rencontrera John McEnroe au deuxième.*

PRESSE

Selon M. Murdoch

LA SURVIE DU GROUPE TIMES EXIGE LE DÉPART DE SIX CENTS EMPLOYÉS

De notre correspondant

Londres. — Dans une lettre adressée à tous les salariés du groupe Times — qui publie le célèbre quotidien britannique du même nom et le *Sunday Times*, — M. Rupert Murdoch a annoncé, le lundi 8 *février*, que la survie de ces deux journaux était liée à six cents licenciements sur un effectif total de deux mille six cents personnes. Le magnat australien de la presse, déjà propriétaire de *News International*, qui a acquis le *Times* il y a un an pour 12 millions de livres (132 millions de francs), espère que cette réduction de personnel pourra se faire par départs volontaires. Mais, selon lui, le temps presse : « *Nous sommes littéralement saignés à blanc* », écrit M. Murdoch, qui souhaite une solution « *dans les prochains jours plutôt que dans les prochaines semaines* ».

S'il n'obtenait pas satisfaction, il se verrait dans l'obligation de fermer le *Times* et le *Sunday Times*, qu'il considère comme invendables. En 1981, le groupe a perdu 12 millions de livres et devrait en perdre 15 millions cette année. Alors que le tirage du quotidien a légèrement augmenté en un an (tirage total de près de trois cent mille exemplaires), celui du journal dominical (un million trois cent soixante-quatre mille exemplaires) est en baisse de 6 %. Ces mauvais résultats entraînent des difficultés pour *News International*, qui publie deux journaux populaires, *News of the World* et le *Sun*. Ils sont dus, selon M. Murdoch, non seulement à la crise économique générale mais surtout à la pléthore de personnel. Le groupe Times emploie plus de salariés que ses concurrents et plus qu'il n'en faudrait pour fabriquer ces deux publications. Les syndicats se sont déclarés prêts à négocier sur les problèmes financiers de l'entreprise.

C'est, en un an, le troisième ultimatum de M. Murdoch, qui avait déjà licencié plus de cinq cent soixante employés lors de sa prise de contrôle du groupe Times, en février 1981.

DANIEL VERNET.

Propriétaire de l'ancien « New York Herald Tribune »

M. JOHN HAY WHITNEY EST MORT

John Hay Whitney, propriétaire de l'ancien New York Herald Tribune *avant sa fermeture en 1966, est décédé lundi 8 février dans un hôpital de Long-Island, dans la banlieue de New-York, à l'âge de cinquante-six ans, après une longue maladie.*

Ancien ambassadeur des Etats-Unis en Grande-Bretagne sous Eisenhower, jusqu'en 1957, John Hay Whitney était ensuite devenu président du conseil d'administration de la Whitney Communications et avait pris la direction du *New York Herald Tribune*. Il avait également dirigé à l'époque le groupe parisien dont dépendait l'*International Herald Tribune*.

Héritier d'une fortune colossale, John Hay Whitney était le descendant d'importants hommes politiques. Son grand-père maternel, John Hay, avait été le secrétaire personnel du président Abraham Lincoln avant d'être secrétaire d'Etat sous les présidents William McKinley et Theodore Roosevelt. Son grand-père paternel, William Courtney Whitney, avait été secrétaire à la marine sous le président Grover Cleveland.

Grand sportif et philanthrope, John Hay Whitney avait contribué généreusement au Musée d'art moderne de New-York et à la National Gallery of Art de Washington. Amateur de théâtre et de cinéma, il avait financé des succès mondialement connus tels que *Un tramway nommé désir* et *Autant en emporte le vent*. — (A.F.P.)

LES RÉACTIONS DE SYNDICATS DE JOURNALISTES AUX CONSIGNES DE LA C.G.T.

● *LE SYNDICAT GENERAL DES JOURNALISTES FORCE OUVRIERE*, dans un communiqué publié lundi 8 février, exprime « *sa plus vive inquiétude devant la campagne menée par les dirigeants du P.C.F. et relayée par les responsables de la C.G.T. contre la presse et les médias, mettant systématiquement en cause l'honnêteté et l'indépendance des journalistes* ».

Le S.G.J.-FO souligne « *l'extrême gravité des consignes données par les responsables C.G.T. visant à généraliser les pratiques d'intimidation et de pression physique, incompatibles avec la liberté de la presse. A l'heure où les journalistes tentent d'obtenir des garanties d'indépendance et la suppression de toute tutelle sur l'information, la campagne du P.C.F. et de la C.G.T. apparaît particulièrement inacceptable.* »

● *Le syndicat des journalistes C.G.C.*, dans un communiqué, déclare avoir lu « *avec stupéfaction* » les consignes données par « *la C.G.T., faisant écho au parti communiste* » pour mener « *des opérations de protestation directes devant les sièges ou dans les locaux des journaux et des radios* ».

« *Les journalistes C.G.C.*, poursuit le texte, *protestent au nom de leurs confrères contre cette façon de concevoir une information imposée par la rue. Ils s'indignent d'autant plus que, bien souvent, les dirigeants du parti communiste et de la C.G.T. leur ont donné raison, mais avec dix mois ou dix ans de retard.* » (Concernant les faits survenus en Pologne, avant et après Gomulka, avant et après Gierek).

La C.G.T. et le conflit au groupe Progrès-les Dépêches

*L'article de notre collaborateur Claude Régent, relatif au conflit surgi au groupe le Progrès-les Dépêches (*le Monde *daté 31 janvier-1er février), nous vaut une lettre des responsables du Syndicat du livre (F.F.T.L.-C.G.T.) et du Syndicat des journalistes C.G.T. concernés, exprimant* « leur désaccord avec le contenu de l'article ». *On relèvera cependant que la mise au point ne concerne pas les faits rapportés, mais leur interprétation. Voici l'essentiel de cette lettre :*

1) Selon l'auteur de l'article : « *Si les conflits précédents étaient, par leur objet, aisés à cerner, les récents soubresauts apparaissent plus complexes.* » Sachez que l'actuelle situation conflictuelle au *Progrès* est le prolongement des conflits précédents et a, d'ailleurs, les mêmes motifs : remise en cause des avantages acquis, réduction des effectifs, compression de personnel par l'implantation de nouvelles techniques et, plus globalement, refus de la direction du groupe Progrès-Dépêches de négocier sur les revendications syndicales avancées depuis deux ans. N'en déplaise à Claude Régent, ces revendications ne sont pas réductibles à un « *tryptique traditionnel* » et sont à l'origine de la grève du 27 janvier.

2) Votre collaborateur considère les quarante-cinq licenciements prévus aux *Dépêches* de Dijon comme de simples « *suppressions de postes* », selon les termes mêmes de Jean-Charles Lignel Nous ne saurions admettre cette subtile nuance. Toute suppression de poste, fût-elle effectuée sous forme de préretraites (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui à Dijon), équivaut à des licenciements. Ces licenciements, M. Jean-Charles Lignel, en tant que P.-D G. du *Progrès* et principal actionnaire des *Dépêches* de Dijon, en porte l'entière responsabilité.

3) L'article laisse entendre que le mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures, lancé pour le 27 janvier par la C.G.T., la C.F.D.T. et le S.N.J. du groupe Progrès-Dépêches, n'était autre qu'un règlement de compte politique entre la C.G.T. et Jean-Charles Lignel, notamment autour de la question polonaise.

Cette question n'a strictement rien à voir avec les revendications qui sont à l'origine du conflit au *Progrès*. Ces revendications ont été largement exposées lors de la conférence de presse organisée par les syndicats, le 27 janvier à Lyon. Nous déplorons que Claude Régent les ait évacuées au profit d'interprétations politiques qui n'engagent que lui.

Ainsi, mettre en avant les deux interventions de l'U.D. C.G.T. du Rhône (d'une part, auprès de la direction du *Progrès* le 22 janvier, d'autre part lors de la conférence de presse du 27 janvier plus haut citée) comme preuves irréfutables du « *tour politique* » pris par l'actuel conflit relève du pur délire. S'il est vrai que ces deux interventions ont eu lieu, leur date respective suffit à prouver l'absence de lien de cause à effet entre le problème polonais et le conflit au *Progrès* qui s'est notamment exacerbé dès le 27 novembre.

Nous tenons à vous souligner que le soutien de l'U.D. C.G.T. du Rhône ne nous est pas indifférent : au contraire, nous nous en félicitons. En revanche, à notre connaissance, l'U.D. C.G.T. n'a pas apporté un soutien équivalent aux salariés en lutte du groupe Progrès-Dépêches.

4) Enfin, selon l'article de Claude Régent, André Charret, secrétaire régional et membre du bureau fédéral de la F.F.T.L.-C.G.T., « *a décerné un brevet de bonne conduite* » aux dirigeants du *Dauphiné libéré*.

André Charret, lors de la conférence de presse du 27 janvier, a simplement souligné que la direction du *Dauphiné libéré* négociait et que, si la direction du *Progrès* faisait de même, ses salariés n'auraient pas besoin de recourir à la grève.

Cela dit, nous vous rappelons, si nécessaire, que la F.F.T.L.-C.G.T., dans l'histoire de ses luttes, a maintes fois prouvé qu'elle n'avait pas pour principe ni pour tradition d'entrer dans le jeu de la concurrence entre patrons de presse et de préférer un patron à un autre.

● *M. JEAN GAITS*, fondateur de *la Nouvelle République des Pyrénées* — quotidien tarbais, dont *la Dépêche du Midi* vient de prendre le contrôle (*le Monde* daté 24-25 janvier et du 3 février), — nous prie de donner les précisions suivantes :

« 1) La société n'est pas modifiée — et ne peut pas l'être, — à savoir que la Société tarbaise d'éditions, créée en septembre 1944, a la propriété exclusive du titre et de la clientèle de *la Nouvelle République des Pyrénées*, quotidien d'information qui est une tribune démocratique sans pouvoir devenir l'organe d'un parti ;

» 2) M. Claude Gaits, membre de la Société tarbaise d'éditions, demeure directeur général de la Société pyrénéenne d'éditions, directeur et rédacteur en chef du journal, et M. Jean Gaits, gérant de la Société tarbaise d'éditions, directeur de la publication. »

FAITS DIVERS

TRENTE-DEUX MORTS A TOKYO

L'incendie de l'hôtel New Japan est dû à des négligences criminelles

De notre correspondant

Tokyo. — Au prix très élevé où se paient la chambre et les services d'un grand hôtel du centre de Tokyo, et compte tenu de la réputation de l'industrie hôtelière du Japon, le client serait en droit d'espérer un maximum de sécurité. Tel n'est pas toujours le cas. Un incendie, qui a coûté, lundi 8 février, la vie à trente-deux clients de l'hôtel New Japan et fait une trentaine de blessés graves, met en lumière les négligences criminelles de la direction et le laxisme des services publics.

Une nouvelle fois, au mépris des règlements, la loi du profit maximum a pris le pas sur les dépenses de sécurité les plus élémentaires. Il ressort des premières constatations que près de la moitié de l'hôtel (dix étages et une capacité d'un millier de clients), construit en 1960, n'était toujours pas équipée d'installations contre l'incendie. Cela après vingt-deux années de fonctionnement, malgré les impératifs de la loi et malgré les mises en demeure répétées de l'agence municipale des pompiers.

Les signaux d'alarme ne se sont pas déclenchés. Le personnel de l'hôtel, dont l'ensemble des effectifs avait déjà été réduit pour cause de rentabilité, était très insuffisant pendant le service de nuit pour un établissement de cette importance : neuf personnes, dont deux standardistes et deux gardiens. Il a mis longtemps à réagir, et mal : les premiers appels aux pompiers ont été lancés par des voisins, une demi-heure après le début du sinistre. Malgré des dizaines de véhicules de secours, les grandes échelles étaient trop courtes pour atteindre les étages supérieurs, les prises d'eau insuffisantes ou peu accessibles : ceux qui n'ont pas péri carbonisés se sont jetés par les fenêtres. Il a fallu neuf heures pour maîtriser les flammes.

Ce grand hôtel, dont le nom semblait offrir toutes les garanties du Japon moderne, était depuis longtemps sur la liste noire des établissements à la sécurité hasardeuse. Mais il n'a jamais été fermé. Pour ne pas entraver la « bonne marche » des affaires, les autorités ont laissé faire. Les clients l'ignoraient, à leurs risques et périls. D'autant plus que les autorités n'avaient pas, malgré tout, hésité à décerner le label de qualité touristique internationale à l'hôtel...

R.-P. PARINGAUX.

UN AVION JAPONAIS S'ABIME DANS LA BAIE DE TOKYO : VINGT-QUATRE MORTS

Tokyo (A.F.P., Reuter). — Un DC-8 de la compagnie Japan Air Lines s'est abîmé dans la baie de Tokyo, mardi peu avant 9 heures (locales), alors qu'il se préparait à atterrir sur l'aéroport d'Haneda.

L'appareil, qui venait de Fukuoka, dans le sud du Japon, transportait cent soixante-quatorze personnes. Selon des témoins, l'appareil avait paru perdre de la puissance lors de son approche finale et un porte-parole de la compagnie a déclaré qu'il avait heurté une balise d'approche, à quelque 300 mètres de l'entrée de la piste.

Six heures après l'accident, le bilan s'établissait à vingt-quatre morts et cent cinquante blessés, dont soixante-dix-sept gravement atteints.

● *Accident en gare de Perrache.* — Deux voyageurs ont été blessés et trente-cinq autres contusionnés, lundi après-midi 8 février, en gare de Lyon-Perrache, une motrice ayant, pour des raisons indéterminées, percuté contre la rame à bord de laquelle ils avaient pris place.

CARNET

Naissances

— Sylvie et Alain PELLET, Sarah, Héloïse et Benjamin sont heureux d'annoncer la naissance de
Renaud,
le 21 janvier 1982.
16, avenue Alphonse-de-Neuville,
92380 Garches.

— M. et Mme Alain AUCLAIRE laissent à Stéphane et à Philippe-Alexandre la joie d'annoncer la naissance de
Hélène, Ariane,
Le 23 janvier 1982.
13, rue Leconte-de-Lisle,
75016 Paris.

Décès

— Le conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales de la région parisienne,
La direction générale,
Ses collègues et collaborateurs,
L'ensemble du personnel,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de
M. Jacques COURTES,
ingénieur conseil principal en informatique,
survenu accidentellement le 3 février 1982, dans sa quarante-huitième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 10 février, à 11 heures, au cimetière parisien de Thiais.
Rendez-vous à l'entrée principale.
Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
9, rue Saint-Charles,
75750 Paris Cedex 15.

— Mme Rachel Dymensztein,
son épouse,
Mlle Monique Dymensztein,
M. Serge Dymensztein,
ses enfants,
M. et Mme Armand Dimet, leurs enfants Yves, Jacques,
Mme veuve Suzanne Dimet, ses enfants,
Alex, Sylvie, Didier,
ses frère, belles-sœurs, neveux et et nièce.
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice DYMENSZTEIN,
dit Darthois,
artiste peintre,
survenu le 6 février 1982.
Les obsèques auront lieu le 10 février 1982, à 15 heures, au cimetière de Montreuil-sous-Bois (31, rue Galilée).
Cet avis tient lieu de faire-part.
46, rue Saint-Denis,
93100 Montreuil-sous-Bois.

— Les familles Volle, Galan, Isman,
Parents, alliés et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de
Marie-Louise EVESQUE,
chevalier des Palmes académiques,
survenu en son domicile, le 30 janvier 1982 (6, place Delibes, Marseille).
La cérémonie religieuse a eu lieu le 2 février 1982, en l'église du Sacré-Cœur à Marseille, suivie de l'inhumation au cimetière de Rousson (Gard).
4, place Delibes,
13008 Marseille.

— La direction et le personnel des Etablissements Alfred Herlicq et Fils ont la tristesse de faire part du décès de
M. Serge FAUCONNET,
leur directeur général.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 10 février, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (35, avenue Marceau, Paris-16e).
Ni fleurs ni couronnes.

— Le comité directeur de la Nouvelle Action royaliste
a la douleur de faire part du décès d'un de ses fondateurs,
Michel GIRAUD,
survenu le 7 février 1982, dans sa trente-quatrième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 11 février, à 10 h. 30, en l'église Saint-Symphorien (place Saint-Symphorien, Versailles).

— M. et Mme Jean Malartic,
M. et Mme François Soulez,
M. et Mme Schmitz,
M. et Mme Jean Paul Bobard,
M. et Mme Essam Zaytoun,
M. et Mme Etienne Grimanelli,
M. et Mme Jacques Grimanelli,
M. et Mme Philippe Deglo de Besses,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre GRIMANELLI,
née Andrée Malartic,
survenu le 7 février 1982, à Paris.
Les obsèques auront lieu en l'église de Saint-Genix-sur-Guiers (Savoie), le mercredi 10 février 1982, à 15 heures.
Une messe sera célébrée à son intention en l'église Saint-Médard à Paris, le samedi 20 février, à 10 h. 30.
18, rue de la Glacière,
75013 Paris.

— Mme Jean Martin,
Mlle Martin,
M. et Mme Michel Ribot et leurs enfants,
Ses amis et ses proches,
La Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux,
Le Centre technique des industries mécaniques,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 6 février 1982, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de
M. Jean MARTIN,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
administrateur
et
ancien président exécutif de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux,
président d'honneur du CETIM.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Boulogne (2, rue de l'Eglise, à Boulogne-sur-Seine), le mercredi 10 février, à 15 h. 30.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
De préférence à des fleurs, dons à la Ligue nationale contre le cancer (13, avenue de la Grande-Armée, 75016 Paris) et à la Fédération de cardiologie (50, rue du Rocher, 75008 Paris).
7, rue Albert-Samain,
75017 Paris.
F.I.M.T.M., 11, avenue Hoche,
75008 Paris.

[Né le 19 septembre 1904, Jean Martin était ancien élève de l'Ecole polytechnique. Ingénieur chez Michelin, il fut directeur, de 1927 à 1939, des usines de la Chaléassière à Saint-Etienne, puis, de 1945 à 1950, directeur aux Machines automatiques Bardet. Entré en 1951 à la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux comme délégué général, il en est nommé vice-président exécutif en 1957, puis vice-président de 1971 à 1976. Jean Martin a été également président du Centre technique des industries mécaniques. Il fut membre de 1956 à 1976 du comité consultatif de la CECA, dont il assuma la présidence pour l'année 1967.]

— Mme C. Mickiewicz,
Et ses fils,
font part du décès de
Stanislas MICKIEWICZ.
70, rue du Javelot,
75013 Paris.

— Me Roland Samuel et Mme,
Nicolas et Nathalie Samuel,
M. et Mme Alexandre Facon et leurs enfants,
Et la famille Samuel,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Edmond PATRY,
née Jeanne Louise Facon,
leur mère, grand-mère, sœur, parente et alliée,
survenu à Nice, le 5 février 1982, à l'âge de soixante-seize ans.
L'inhumation aura lieu le mercredi 10 février, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux (avenue Marx-Dormoy, à Montrouge).
121 bis, rue de la Pompe,
75116 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-VII, vendredi 12 février 1982, à 14 h. 30 (tour 24/34), bibliothèque de sociologie, M. Jean-Pierre Olivier de Sardan : « Contradictions sociales et diversité culturelle dans l'ensemble Songhay-Zarma ».

culture

CINÉMA

Le réalisateur Lino Brocka au Festival de Manille

SUR FOND DE RÉALITÉ PHILIPPINE

Lino Brocka, le plus connu des cinéastes philippins, a rencontré les journalistes pendant le Festival de Manille (*le Monde* des 9 et 20 janvier), où son film *PX* était présenté hors compétition. Un film dont il accepte mal la paternité.

Ce premier Festival international du film de Manille 18 au 29 janvier) est l'œuvre de Mme Imelda Romualdez Marcos. Son but : attirer les vedettes de l'industrie mondiale. Son coût : le prix d'une superproduction. Quelque mille cinq cents invités d'honneur, protégés par un service de sécurité omniprésent, ont été fêtés aux frais de la First Lady des Philippines. Avec le boycottage de la Société des réalisteurs de film Société des réalisateurs de films (S.R.F.), les vedettes françaises manquaient à la fête.

Il était impossible d'oublier dans cette mise en scène le seul réalisateur philippin internationalement connu : le 27 janvier, *PX*, le film de Lino Brocka était présenté hors compétition en version originale. Brocka, lui-même, restait dans l'ombre, peu flatté par la sélection de *PX*, film de commande qu'il renie aujourd'hui.

Présent à Cannes avec *Insiang* en 1979, *Jaguar* en 1980, et *Bona* en 1981, Brocka s'est établi comme le cinéaste des bas-fonds de Manille. Incroyablement prolifique — il est souvent comparé à Fassbinder — Brocka a sorti une quarantaine de films depuis ses débuts en 1970. Il a réalisé de nombreuses séries pour la télévision ; au théâtre, il a dirigé des pièces comme *Un tramway nommé Désir*. Directeur engagé du Philippine Education Theater (PETA), Brocka préside aussi l'Association des réalisteurs philippins.

Le lendemain de la projection de *PX*, Brocka rencontrait quelques journalistes à la piscine de l'hôtel Philippine Plaza. Certains, indulgents, parlent d' *« un film fort, malgré la censure »*, et insinuent même que le film pourrait en avoir bénéficié. C'est à peine si on ne le félicite pas d'être là, au soleil, au lieu de se trouver dans un goulag.

par JOAN DUPONT (*)

Aussi courtois qu'intense, Brocka écoute ces compliments, mais il tient à s'expliquer en tête à tête, à l'écart des photographes et des services de sécurité : *« Je suis surpris qu'on ait pu aimer ce film. Je n'ai assisté à la projection que par solidarité avec mon équipe. Quand j'ai commencé le tournage, le sujet me passionnait. Je voyais grand. Peu à peu ma conception du film a dû se rétrécir, soumise à la pression venue goutte à goutte. »*

Montrer « Le vrai le bon et le beau »

Le film met en scène Angeles, ville dépendante d'une base militaire américaine, et noyau de drogue, de marché noir et de prostitution. *« Je voulais montrer que sans les Américains, Angeles est une ville morte. La situation économique est telle qu'Américains et Filippinos s'exploitent forcément. J'avais d'abord appelé le film* Amerika, *avant de devoir changer pour* PX. *Ensuite, on m'a demandé de substituer un « bon » Américain pour chaque « mauvais ». On m'a fait savoir enfin que mon scénario ne se conformait pas aux trois règles de la production philippine :* « montrer le vrai, le bon et beau ».

» Moi, je filme la pauvreté, c'est ma réalité. Mais la First Lady n'aime pas cela. « Who wants to see your slums ? », demande-t-elle. « Seuls les intellectuels veulent voir des bidonvilles au cinéma. » *Elle suit ma carrière depuis que mes films sont allés à Cannes et quand ma société de production a fait faillite, laissant 1 million de dollars de dettes, on m'a proposé de m'aider et demandé de réaliser un film sur la vie du président Marcos ; j'ai refusé. »*

» Mon atout, face à des réalisateurs plus commerciaux, c'est que je tourne très rapidement en me tenant à des budgets très serrés — PX *a été fini en vingt-deux jours. J'ai même tourné des films en dix jours, des films pour* teeny-boppers *(jeune adolescents) comme* Hello, Young Lovers. *Alors, malgré tout, je rends les producteurs heureux. »*

Déjà depuis un an, Brocka n'a pas pu tourner dans des bidonvilles. Aujourd'hui, John Litton, secrétaire général du Festival de Manille, semble le tenir pour responsable du boycottage de la S.R.F., qui a coïncidé avec sa présence à Nantes, où, invité par le Festival des trois continents, Brocka a vu et commenté l'émission « Les trottoirs de Manille ».

Dans un sens, il aurait cependant aimé participer davantage au Festival de Manille : *« Je meurs d'envie de voir certains films. Mais j'ai de priorités. Je suis président de l'Association des réalisateurs philippins et j'ai des responsabilités. La censure militaire a été levée deux semaines avant le Festival. Elle est remplacée par une nouvelle commission qui se met à l'œuvre ces jours-ci. En plus de contrôle préalable des scénarios, la commission serait présente tout au long du tournage. Si on en vient là, nous ferons grève.*

» Je demande à ceux qui sont venus à Manille de regarder tout ceci — sa main fait le tour du patio ensoleillé — *sur fond de réalité philippine. »* Brocka regarde la piscine turquoise. L'autre jour il y a eu un léger tremblement de terre ; ceux qui nageaient ne l'ont pas remarqué.

Lino Brocka continue son jeu de funambule. Il s'occupe de son travail théâtral avec passion. Bientôt, en avril, il est invité à apporter un film au Festival de Hongkong.

(*) Journaliste américaine, collabore au New York Herald Tribune.

● A peine une semaine après la clôture du Festival de Manille, l'Association des réalisateurs philippins a organisé une manifestation et un arrêt de travail pour protester contre la nouvelle commission civile qui remplace depuis le mois de janvier la censure militaire et qui semble faire preuve d'une plus grande rigueur encore.

Un nouveau conseil d'administration est élu à la Cinémathèque française

Une assemblée générale des membres de la Cinémathèque française (deux cent cinquante-neuf personnes présentes ou représentées) s'est réunie, lundi 8 février, pour élire un nouveau conseil d'administration. La séance a été ouverte par Mme Yvonne Dornès, première vice-présidente du conseil sortant, qui a rendu hommage à M. Michel Guy. Pendant les dix-huit mois où il a exercé la présidence du conseil d'administration, M. Michel Guy a mis à l'abri l'ensemble des films de la Cinémathèque, réorganisé et structuré le service de programmation et fait nommer un directeur général, M. André-Marc Delocque-Fourcaud, qui a pris ses fonctions en novembre 1981.

Grâce à l'action de Mme Dornès, toutes les dettes de la Cinémathèque avait été réglées le 31 décembre 1981. M. Delocque-Fourcaud a salué l'assemblée générale et annoncé qu'il avait commencé à mettre en œuvre la bibliothèque Georges-Sadoul, qui réunira le Fonds Sadoul, les ouvrages rassemblés par la Cinémathèque et la bibliothèque de l'IDHEC, dès que des locaux assez vastes auront été attribués. M. Pierre Kast a rappelé les orientations principales données par Henri Langlois à la Cinémathèque française en espérant que le nouveau conseil d'administration allait les retrouver.

Vingt-six membres ont été élus : Mmes Yvonne Dornès et Marie Epstein (toutes deux à une forte majorité), Marie Meerson et M. Henri Laporte, quatre personnes qui ont été très proches d'Henri Langlois ; Mmes Yvonne Baby et Lucie Lichtig ; MM. René Bonnell, Patrick Brion, Anatole Dauman, Claude Gaeger, Jean-Pierre Beauvialla, Jean-Michel Arnold, Michel Fano, Jack Gagos, Jean Tulard, Georges Langlois, Jean Douchet, Jean Narboni, Bernard Einschitz et les cinéastes Costa-Gavras, Jean Dréville, Pierre Kast, Jean Aurenche, Jean-Charles Tacchella, Bertrand Tavernier et Henri Colpi. Le nouveau conseil d'administration doit se réunir, mercredi 10 février, pour élire son bureau et son président.

J. S.

MUSIQUE

« TEMA » DE DONATONI

Une création en or

On connaît trop mal, en France, comme ailleurs, les opéras de Rimsky-Korsakov pour que l'exécution en concert du Coq d'or, *par l'Orchestre national et les Chœurs de Radio-France, lundi soir, au Théâtre des Champs-Elysées, ne constitue pas un événement. Grâce à la retransmission en direct sur France-Musique de cette superbe partition dont le mérite ne se limite pas à annonce le meilleur Stravinski, on jugera peut-être un peu plus équitablement ce grand musicien qui possédait, comme Saint-Saëns, un véritable génie de l'habileté.*

Mais puisque, selon l'expression, la justice est en marche et qu'elle va lentement, on pouvait délaisser le Coq d'or *au profit du programme italien proposé à deux pas de là — au Théâtre du Rond-Point — par l'Ensemble intercontemporain. Sans doute y avait-il peu à attendre de* l'Introduzione all'oscuro, *de Salvatore Sciarrino (1947) étant donné que ce compositeur réécrit inlassablement la même musique à fleur de cordes, murmurante, chuchotante et bruissante, mais la création de* Tema, *fruit d'une commande de l'État et de l'Ensemble intercontemporain à Franco Donatoni, était un motif suffisant.*

Cette nouvelle création était précédée de celle de la Sinfonia dell'esercito di arlecchino, *d'Azio Corgi (1937), qui est presque inconnu en France et dont il faudrait entendre d'autres œuvres pour se faire une opinion plus précise. Il s'agit ici de l'introduction à un* Gargantua *que l'auteur destine au théâtre musical ; peut-être les notes du programme et l'évocation de l'univers rabelaisien ont-elles contribué à faire attendre quelque chose de plus truculent, toujours est-il que cette page, intéressante en soi, réalisant un subtil équilibre entre les instruments en direct et les sons diffusés par les haut-parleurs, manquait un peu de caractère. Cependant, il sera utile de reconsidérer ce fragment lorsqu'il prendra place dans un ensemble plus complet, auquel il donnera le ton.*

Franco Donatoni (1927), dont la renommée ne cesse de grandir, se trouve de ce fait dans la situation périlleuse de devoir confirmer, avec chaque nouvelle œuvre, la réputation qui la précède... S'il y réussit avec une aisance déconcertante, ce n'est pas seulement à un métier consommé qu'il le doit, mais aussi à la tranquille assurance avec laquelle, insensible aux modes ou aux mots d'ordre, il sait suivre la direction dans laquelle il s'est engagé depuis longempts et où il réalise une singulière synthèse entre le dodécaphonisme classique de Schoenberg et l'écriture instrumentale du Stravinski de la dernière période. Ce qui frappe dans cette œuvre comme dans les précédentes, c'est la clarté des superpositions de plans sonores dont l'un se déroule beaucoup plus rapidement que l'autre. Le procédé est classique sans doute, mais la souplesse de sa mise en œuvre, le soin avec lequel les artifices sont dissimulés, évitent toute redondance. Il semblait impossible de faire rendre à une petite formation (cordes, bois et cuivres) autre chose que ce que l'on entend à longueur d'année, et voilà la preuve faite une fois de plus, que l'imagination suffit à transformer le plomb en or.

Le concert s'achevait avec la Juilliard Sérénade, *de Bruno Maderna (1920-1973) composée en 1971 et qui appartient à la période révolue de la musique, dite aléatoire, en raison de la marge d'indétermination laissée aux interprètes par le compositeur, soucieux de ne pas enfermer l'exécution dans un cadre trop rigide. Un certain nombre d'œuvres conçues dans cet esprit ont été depuis lors plus ou moins fixées par leurs auteurs ; ce n'est pas le cas de celle-ci qui offre d'intéressants contrastes entre des passages de polyphonie libre et des sections strictement mesurées. Le chef, Zoltan Pasko, qui dirigeait avec une précision exempte de sécheresse l'Ensemble intercontemporain tout au long de la soirée, a réalisé une version de cette sérénade en y incorporant des séquences préalablement enregistrées et empruntées à l'œuvre elle-même. La dextérité avec laquelle il a su imbriquer ces deux éléments justifiait le parti qu'il avait pris. Cependant l'intérêt du dialogue s'émoussant à la longue, la partition semblait gonflée artificiellement et perdait ce caractère d'intimité et d'incertitude qui en faisait le charme au début.*

GÉRARD CONDÉ.

La Folle Histoire du Monde

de Mel Brooks

Dieu remet à Moïse Trois tables de la Loi, mais Moïse en casse une, et il n'y aura plus que dix commandements au *lieu de quinze. Dans une* auberge de Palestine, le peintre Léonard (de Vinci) fait placer un certain Jésus et ses compagnons du même côté de la table où ils dînaient, pour peindre la Cène. A part ces deux gags, rapides et drôles, le nouveau film de Mel Brooks, qui se promène de la Préhistoire à la Révolution française, en passant par un épisode biblique, l'Empire romain sous Néron, et l'Inquisition espagnole, ne vaut pas tripette. Trop occupé à faire le cabotin dans cinq rôles, Mel Brooks a négligé sa mise en scène et son célèbre humour s'est considérablement alourdi (il n'était déjà pas très fin, mais, au moins, réellement provocateur) dans des plaisanteries scatalogiques et obscènes. Si l'évocation de l'Inquisition lui a inspiré une parodie de ballet nautique à la Busby Berkeley, la transformation du fanatisme religieux, des tortures infligées aux juifs, en comédie musicale avec jeunes prêtres relevant leur soutane pour montrer leurs jambes et leurs fixe-chaussettes, est franchement déplaisante. Ce comique-là amène la nausée. Le pire est qu'il doit y avoir une suite.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

■ **Un film du cinéaste indien Satyajit Ray, *36 chowringhee lane*, a reçu l'Aigle d'or du festival de Manille, le 29 janvier. Le prix du meilleur metteur en scène est allé au Yougoslave Goram Markovic pour « Majstori, Majstori ».**

■ **Les quatrièmes Rencontres avec le cinéma méditerranéen et italien, organisées à Montpellier par le ciné-club Jean-Vigo et la Fédération des œuvres laïques, auront lieu du mercredi 10 au mardi 16 février. Au programme de cette manifestation patronnée par la municipalité de Montpellier et le Centre national de la cinématographie : des hommages à Luchino Visconti, à Pier Paolo Pasolini, Federico Fellini et Youssef Chahine ; une présentation du jeune cinéma méditerranéen ; un cycle consacré à la comédie italienne ; une rétrospective du cinéma néoréaliste ; une « table ronde » à laquelle participera l'écrivain Laurence Durrell et une exposition de livres de cinéma. Renseignements : (67) 64-42-36 ou (67) 63-49-93.**

EXPOSITIONS

Une architecture mécanicienne

(Suite de la première page.)

Cette invention de 1936 fut appliquée peu après lors de la construction du Palais du peuple, à Clichy, avec Lods, Beaudoin et Bodiansky. Jalon significatif de l'histoire de l'architecture moderne, le principe du *mur-rideau* nous est revenu par la suite des Etats-Unis, en plus sophistiqué, sous la dénomination de *curtain-wall*, nouvelle « peau » miroitante et lisse des grandes tours de bureaux qui symbolisent le style international de l'ère industrielle.

Pour sa part, Jean Prouvé n'a jamais eu qu'une dimension d'artisan. Un artisan qui rêve et voit plus grand à partir de l'étude de détails. Par exemple : accrocher une fenêtre par l'assemblage précis des divers éléments d'une façade et assurer son étanchéité grâce à des joints de néoprène ?... Le prix Erasme, qui lui a été attribué en 1981, en Hollande, *« pour son apport dans le domaine du design industriel »*, souligne bien sa double préoccupation d'artiste et son exigence technique d'ingénieur. Mais il révèle en même temps la situation particulière de ce créateur au sein de l'architecture française. Naturellement notre homme n'est pas un dessinateur industriel. Il est même tout le contraire. C'est l'*homo faber* qui trouve ses idées en manipulant le matériau avant d'en affiner les détails par le dessin. Et Jean Prouvé a montré une aptitude particulière à mettre au point ces « détails » qui sont le pain et le sel de l'architecture de série.

Son matériau de prédilection est le métal. Le fer, l'aluminium dans lesquels il taille les profilés en U, en T, les tubes des structures tridimensionnelles, les travées et les poutres dessinées selon leur charge fonctionnelle. Si l'on veut mesurer la portée esthétique de cette « écriture » mécanicienne fondée sur la précision et la logique, il n'est que de voir les façades du « palais » de Clichy, des immeubles de la Fédération du bâtiment, rue La Pérouse, de l'UNESCO, rue Miollis, de l'École de médecine à Rotterdam, la tour Nobel à la Défense — qui est, quinze ans plus tard, l'équivalent du Lever-building, première tour à *curtain-wall* de New-York, — le Palais des expositions de Grenoble, la tour hertzienne d'Ouessant...

Partout, ou presque, on trouvera du fer, ce fer que Jean Prouvé a appris à manipuler depuis sa jeunesse de forgeron à Nancy, ville de glorieuse tradition dans l'art du métal. Il n'aurait été qu'un « spécialiste » des techniques de la construction s'il ne s'était révélé un spécialiste qui sait ce qu'il fait. Une révolution technologique a changé son horizon, dès ses débuts : le développement des tôles laminées, puis des tôles minces, qu'on peut plier à merci, découper, emboutir, onduler pour en accroître la résistance. C'était la fin du bois dans la fabrication des carrosseries de train, d'automobiles, d'avions... Jean Prouvé avait pensé étendre l'emploi de la tôle à la maison pour la produire industriellement.

Au moment où Le Corbusier refaisait Paris à l'aune du plan Voisin, Prouvé croyait réunies les conditions pour faire entrer l'architecture à l'usine. Faire des maisons comme des autos ? C'est ignorer les préoccupations de Jean Prouvé qui, la contradiction faisant partie de la création architecturale, met au point des « objets » industriels et pense à leur intégration au site. Ainsi ses petites maisons sur pilotis en panneau de métal et de bois, à Meudon ; le prototype de la maison abbé Pierre ; ses maisons à Saint-Dié et à Beauvallon, sa propre habitation à Nancy faite de tout ce qui est sorti de son usine de Maxéville. C'est le rêve de la petite maison pas chère, populaire, soigneusement étudiée pour être agréable à regarder, qu'on peut fabriquer vite et monter aussi vite, « à sec ». Et, pourquoi pas ? qu'on pourrait acheter en *kit* dans les grands magasins et assembler soi-même.

Il n'avait pas pensé aux conséquences induites. En France dans l'habitat, on veut bien du *kitsch* mais pas du *kit*. Introduire l'idée d'une maison relativement éphémère dans un pays où règne le mythe de la belle pierre et du patrimoine durable, n'est pas, comme on dit, *réaliste*. De plus, Prouvé provoquait les structures traditionnelles de la production du bâtiment sur leur terrain puisque son projet tendait à transférer une partie de la construction à l'industrie du fer, à l'usine. Jean Prouvé fut donc combattu par le pouvoir de la brique et du béton ; son usine, mise en faillite, fut « absorbée », et son action architecturale finalement marginalisée.

Dans le système Prouvé, l'homme de l'art devait se rapprocher de l'usine. Il était sommé de troquer son col blanc contre un col bleu et s'installer en aval des chaînes auxquelles il devait fournir des modèles étudiés pour une production en série. Comme le dit Ionel Schein, l'un des membres du Cercle d'études architecturales qui patronne cette exposition : *« Jean Prouvé gênait tout le monde. »...*

Le vent a finalement tourné et depuis quelque temps on lui rend la considération qui revient à l'un des rares architectes français (même s'il n'est pas D.P.L.G. !) à avoir élaboré un savoir-faire singulier et fécond dans la production industrielle du bâtiment. Il a certes perdu son usine de maisons préfabriquées, mais on sollicité ses conseils et sa présidence d'honneur ! Ce prix Erasme et cette exposition fêtent le quatre-vingtième anniversaire d'un créateur obstiné.

JACQUES MICHEL.

★ **Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli. Jusqu'au 21 février.**

Dans « le Monde de la musique »

LE CM2 ET L'IONOPHONE

Quelle musique écoute-t-on en 1982 lorsqu'on a huit ou dix ans ? Pour tenter de le savoir et pour le rapporter dans « le Monde de la musique », *Chris Stofnick a laissé carte blanche à une classe de CM2 à Nanterre :*

« En plein milieu de la rangée des filles, il y a Juliette, une Noire impressionnante. Son disque : Bob Marley. Elle ne veut rien dire, rien expliquer « t'nez m'sieur ». *Elle est tellement gênée que c'en est atroce. Pas besoin de commentaires : dès que les autres ont vu de quoi il s'agissait, ce fut un long soupir d'extase, enfin ! Bob Marley... Premières mesures... Ce silence ! Une écoute recueillie, religieuse, ils planent, la complainte de Marley les transporte... ni bruit, ni chuchotement. Incroyable ! Ils sont passés en quinze secondes de l'excitation explosive aux rêveries quasi mystiques.*

« Et ceux qui me disaient qu'ils détestaient la musique classique parce que « on ne peut parler pendant » *ont les yeux fixés au-delà des fenêtres : Nanterre et son soleil couchant. Je coupe le morceau au bout de deux minutes, comme les autres et au lieu de râler et de crier « encore ! » (voir Elvis), ce sont vingt-cinq regards étonnés qui se tournent vers moi. Il n'y a qu'Ahmed pour me dire d'une voix guimauve : « s'il vous plaît, monsieur, est-ce qu'on pourrait en écouter un peu plus »*

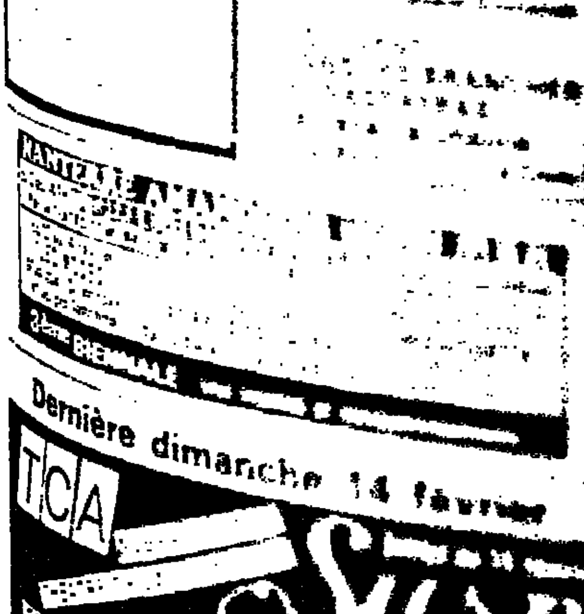
On lira dans le numéro de février du Monde de la musique *le début et la fin de cette enquête suivie des commentaires de M. Maurice Fleuret, directeur de la musique, et de M. Jean-Marc Favret, directeur de l'enseignement primaire. Au sommaire de ce numéro 42, outre les rubriques habituelles, un dossier sur la Pologne, une interview de John Cage, une évocation d'Yves Nat et une rencontre avec le professeur Klein qui a inventé l'ionophone.*

G.C.

■ **Un atelier d'interprétation de musique de chambre, animé par le pianiste Jean-Claude Pennetier et par le violoncelliste Roland Pidoux et consacré à Brahms, est organisé les 11, 12, 13 et 14 février à la Maison régionale de la musique de Sainte-Croix-aux-Mines (Alsace). Ces cours s'adressent à des musiciens ou des formations constituées d'un niveau technique relativement élevé. Une table d'hôte sera ouverte pour les simples auditeurs. Inscriptions et renseignements : (89) 58-72 33.**







SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA DANSE DU DIABLE, Edouard VII (742-57-49), 20 h 30.
LA GRANDE PEUR DANS LA MONTAGNE, Lierre-Théâtre (586-55-83), 20 h 30.
QUELLE BELLE VIE, QUELLE BELLE MORT, Studio-Théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30.
LA NOCE CHEZ LES PETITS BOURGEOIS, Châtillon, CCC (657-22-11), 21 h.
FOLLE AMANDA, Nouveautés (770-52-76), 21 h.
PANTAGLEIZE, Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (723-47-77), 19 h 30 : Ballets.
Théâtre des Champs-Élysées (723-47-77), 20 h : Opéra national de Sofia.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : la Dame de chez Maxim.
Chaillot (727-81-15), 20 h 30 : Tombeau pour 500 000 soldats ; salle Gémier, 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été ; Grand foyer, 18 h 15 : Entretien avec M. Saïd Hammadi.
Petit Odéon (327-70-32), 18 h 30 : Voyage de Madame Knipper vers la Prusse orientale.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : Giovanna Marini.
Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 : Alain Duverne.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30 et 20 h 30 : voir Théâtre du Rond-Point.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30 : Troupe Ariadone (Zarathoustra).

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Artistic-Athevains, (355-27-10), 20 h 30, l'Orage.
Arts-Hébertot (387-23-23), 21 heures, l'Etrangleur s'excite.
Atelier (606-49-24), 21 heures : le Nombril.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
Bouffes-Parisiens (296-97-03), 21 heures : Diable d'homme.
Cartoucherie, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Ecrits contre la Commune ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.
CISP-Théâtre Paris-12 (343-19-01), 20 h 45 : les Memons bleus.
Cité internationale (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Religieuse ; la Resserre, 20 h 30 : Ce titre, tu es né avec...
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 : le Jardin d'Eponine.

Mardi 9 février 1982

Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30 : la Servante amoureuse.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 : le Chanteur d'opéra.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Espace-Gaîté (327-95-94), 22 heures : Stratégie pour deux jambons.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : le Misanthrope
Essaïon I, (278-46-42), 21 heures : Protée ; II, 18 h 30 : Ballades.
Fondation de l'Allemagne (589-32-26), 20 h 45 : L'heure de mon plus grand silence.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : les Trois Jeanne.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 22 heures : L'os de cœur.
Huchette (326-38-99), 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; 21 h 15 : la Leçon ; 22 h 30 : L'Augmentation.
La Bruyère (874-76-99), 21 heures : le Divan.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : Yerma ; 22 h 30 : Anatole ; 22 h 15 : Elle lui dirait dans l'île ; Théâtre Rouge ; 18 h 30 : Don Quichotte ; 20 h 30 : le Fétichiste ; 22 h 15 : le Combat de la mouche ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h 30 : l'Ile des chèvres.
Marigny, (256-04-41), 20 h 30 : Amadeus ; Salle Gabriel (225-20-74), 21 heures : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : la Pattemouille.
Moderne (280-09-30), 20 h 30 : Trio.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons ; Petite salle, 20 h 30 : les Archivistes.
Œuvre (874-42-52), 20 h 30 : Orties... chand.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Toute honte bue.
Plaisance (320-00-06), 20 h 45 : Frère et Sœur.
Poche (548-92-97), 21 h : Baron baronne.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 heures : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h 30 : Méli-mélomane.
Théâtre de l'Épicerie (271-51-00), 20 h : Écritures I.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre du Parvis (633-08-80), 20 h 30 : Écoute le vent sur la lande.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : Antigone toujours ; Petite salle, 20 h 30 : Virginia ; Maison internationale du théâtre, 18 h 30 : Saint-Simon le voyeux.
Théâtre 18 (226-47-47), 22 heures : Lettre au père.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h 30 : le Président.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Popote.
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. – II., 20 h 30 : le Vendeur de son père ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h 15 : Le Chasseur d'ombre.
Coupe-chou (272-01-73), 20 h 30 : le Petit Prince.
Fanal (233-91-17), 20 h : l'Amant ; 21 h 15 : F. Blanche.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 15 : T'as pas vu mes bananes ?
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : les Chocottes.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 : Papy fait de la résistance.
Le Tintamarre (887-33-82), 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : Annonces matrimoniales.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez français.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h 45 : M. Sosa, Illapu.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 15 : R. Didier.
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : les Mimes électriques.
Fontaine (874-74-40), 22 h : Lacombe-Asselin.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 30 : Mannick.
Gymnase (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : Nicole Vassel.
Olympia (742-25-49), 21 h : Nana Mouskouri.
Palais des Glaces (607-49-93), grande salle 20 h 30 : Romain Bouteille.
Palais des Sports (828-40-90), 20 h 30 : France Gall.
Potinière (261-42-53), 20 h 45 : Alex Métayer.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h : Duo H. Salgan, U. de Lio.

La danse

Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 45 : l'Amour sorcier.
Galerie Odin (271-83-65), 19 h : H. Bassmadjian, O. Apert.
Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : la Belle au bois dormant.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : l'Ensemble de Pékin.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : C'est comme ça qu'il faut faire.

Les concerts

Lucernaire, 21 h : D. Chivers (Bach, Britten, Albeniz).
Salle Gaveau, 21 h : G. Kuhn (Scarlatti, Beethoven, Liszt, Chopin).
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : J. Leandre ; grand auditorium, 20 h 30 : Quatuor de Tokyo (Haydn, Takemitsu, Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

American Center (321-42-20), 21 h : F. Rzewski, S. Lacy, G. List.
Bains Douches (887-34-40), 20 h : Marine, P. Haig, R. Johson.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : Benny Waters et G. Colliers.
Cirque d'Hiver (503-47-59), 21 h : Jacques Higelin.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h 30 : Stella Levitt.
Dreher (233-48-44), 22 h : Wooley the next.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h 30 : Blue Air.
New Morning (523-51-41), 21 h : Amazonie.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Benny Waters Quartet.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : C. Guilhot, M. Roques, G. Arvanitas, P. Michelot.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : C. Luter.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h 30 : A. Suriam, R. Ester Wilson.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Les loups entre eux, de L. Mathot ; 19 h : Hommage à George Cukor : Madame porte la culotte ; 21 h : Rétrospective Werner Schroeter : Flocons d'or.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALL STARS FESTIVAL (A., v.o.) : Vidéo-stone, 6e (325-60-34).
AMERICAN POP (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
L'AMOUR DES FEMMES (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ANTHROPOPHAGOUS (It., v.f.) (**), Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 13e (522-47-94).
ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15). – V.f. : Caméo, 8e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
BLUE SUEDE SHOES (Ang., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
CARMEN JONES (A., v.o.) U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; George-V, 8e (562-41-46).

CONCERTS Radio France

MUSIQUE DE CHAMBRE	
RADIO FRANCE Grand Auditorium Mardi 9 février 20 h 30	QUATUOR DE TOKYO HAYDN - MOZART Toru TAKEMITSU
NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE	
SALLE PLEYEL Jeudi 11 février 20 h 30	Dir. : J. KASPRZYK Henri BARDA KODALY - RACHMANINOV BEETHOVEN
MUSIQUE DE CHAMBRE	
RADIO FRANCE Grand Auditorium Lundi 15 février 20 h 30	QUATUOR ORLANDO HAYDN - BEETHOVEN RAVEL
PRESTIGE DE LA MUSIQUE	
SALLE PLEYEL Mardi 16 février 20 heures	R. STRAUSS L'Amour de Danaé R. PLOWRIGHT - R. GOLDBERG W. Grönroos - H. Winkler L. Caley - A.M. Rodde Chœurs de Radio France ORCH. NATIONAL DE FRANCE Dir. : M. JANOWSKI
MUSIQUES TRADITIONNELLES	
RADIO FRANCE Grand Auditorium Mardi 16 février 20 h 30	MARTIN SAINT-PIERRE L'incroyable et longue histoire d'un tambour et sa mémoire
LIBRE PARCOURS VARIÉTÉS	
RADIO FRANCE Grand Auditorium Mercredi 17 février 20 h 30	« TANGO » CUARTETO CEDRON GOTAN Tomas GUBITSCH et Osvaldo CALO MOSALINI et CANYENGUE
NATIONAL SYMPHONY ORCHESTRA OF WASHINGTON	
SALLE PLEYEL Vendredi 19 février 20 h 30	Dir. : Mstislav ROSTROPOVITCH BARBER - SCHUMANN CHOSTAKOVITCH

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Institut NEERLANDAIS 121, r. de Lille — Jeudi 11 février 18 h 30. — p.a. Valmalète	Le Duo contemporain HENRI BOK saxophone et clarinette EVERD LE-MAIR marimba, vibraphone percussion Œuvres françaises et néerlandaises contemporaines en CRÉATION MONDIALE
Salle PLEYEL — Vendredi 12 février à 21 h 30 — Location ouverte 18 janvier — Valmalète	Richard STRAUSS Dietrich FISCHER-DIESKAU piano : Hartmut Höll
Salle Gaveau — Samedi 13 février à 17 heures — p.a. Dandelot	Amis Musique de chambre Programme musical France-Culture QUATUOR DE TOKYO Berg, Schubert Beethoven
Salle Pleyel — Samedi 20 février à 20 h 30 — Loc. ouv. 25 janvier — Valmalète	ORCHESTRE BORDEAUX-AQUITAINE Dir. : Roberto BENZI Sol. : Martha ARGERICH BERLIOZ, RAVEL BRAHMS
Salle Pleyel — Vendredi 5 mars 20 h 30 — Loc. 5 févr. — p.a. OAI/Valmalète	UNIQUE RECITAL Rudolf SERKIN BEETHOVEN 3 sonates op. 109-111

SPECTACLES

LA CHEVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-46) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp. ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

CROQUE LA VIE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Gît le Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 6e (359-92-82) ; Français, 2e (770-33-88).

EAUX PROFONDES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ESPION LÈVE-TOI (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 2e (359-41-18) ; Helder, 2e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

FAME (A. v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LES FANTASMES DE MADAME JORDAN (*) (Suéd., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

FORCE-5 (A) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 16e (606-34-25).

FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

GARDE A VUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LE GRAND PARDON (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-50-22) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'HIVER LE PLUS FROID A PEKIN (Chin., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).

LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LOIN DE MANHATTAN (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). — V.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

MAD MAX (A. v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (725-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01).

MAMAN TRÈS CHÈRE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Racine, 5e (633-43-71) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

QUAND TU SERAS DÉBLOQUÉ... FAIS-MOI SIGNE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

RAGTIME (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 6e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) h. sp.

RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).

LE ROSE ET LE BLANC (Fr.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-32-66) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

SALUT L'AMI ADIEU LE TRESOR (A., v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40).

SAYAT NOVA (Sov.) (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; André-Bazin, 13e (337-74-39).

SHE DANCES ALONE (A.-Aut.) (v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

SI MA GUEULE VOUS PLAIT (Fr.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).

LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

STALKER (Sov., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

T'ES FOLLE OU QUOI ? (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Caméo, 9e (246-66-44).

THE ROSE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

TOTO APOTRE ET MARTYR (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

TOTO LE MOKO (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TRANSES (Mar., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE TUEUR DU VENDREDI (A., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)

UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-13-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

VENIN (Ang.) (*), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Caméo, 2e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

Les grandes reprises

L'AMERIQUE EN FOLIE (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3-Haussmann, 9e (770-47-55).

BONAPARTE ET LA RÉVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).

CHUT, CHUT, CHÈRE CHARLOTTE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

2001 ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

DUELLISTES (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ET LA TENDRESSE... BORDEL ! (Fr.) : Opéra-Night, 9e (296-62-56).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It.) : Argos, 9e (233-67-06).

LA FORÊT PETRIFIEE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (Amér., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'image, 5e (329-41-19) ; Daumesnil, 12e (343-52-97). H. s.p.

LABYRINTHE (procédé Panrama) (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 6e (359-36-14).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA MAISON DES SEPT PECHES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

MIDNIGHT EXPRESS (**) (v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

1900 (1re partie) (It., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).

1900 (2e partie) (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MOI CHRISTIANE F... (All., v.o.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

MONTY PYTHON (Sacré Graal et la Vie de Brian) (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Boîte à films, 17e (622-44-21), H.sp. ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

PANDORA (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

REMPARTS D'ARGILE (Fr.-Alg.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-35).

SABOTAGE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 3e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (367-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA SEULE FEMME SUR TERRE (All., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Templiers, 4e (272-94-56).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

TOUS EN SCENE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

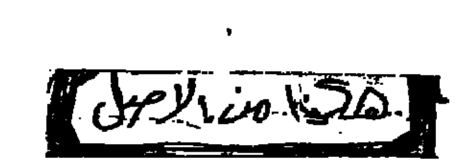
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) (*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

VOYAGE AU PAYS DE LA PEUR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

YOYO (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).



RADIO-TÉLÉVISION

Sur les ondes officielles

LES RADIOS LIBRES SABOTÉES ?

Après « Radio libre aux journalistes », « Radio libre au rock et aux rockers » ou « Radio libre aux homosexuels », Ivan Levaï proposera, mercredi 10 février, à 20 heures sur Europe 1, « Radio libre... aux radios libres ». Un titre d'émission qui, programmé sur la plus puissante des stations nationales, résonne comme une énorme provocation. Quoi ! la plus riche des radios accueille aimablement quelques amateurs turbulents et idéalistes, la plus écoutée reçoit celles qui cherchent d'abord à se faire entendre, la plus commerciale ouvre son antenne, entre deux flashes de publicité, aux petites associatives qui risquent l'asphyxie pour ne pas y avoir droit !... Pourquoi pas, au fond, mais à condition qu'on ne compose pas le plateau en cherchant à réinventer la dynamite, et que tout se conjugue pour qu'à l'issue du débat, les radios ne s'estiment pas piégées... voire ridiculisées comme ce fut le cas, à la télévision cette fois, lors de l'émission « Droit de réponse ».

Ce samedi soir, Michel Polac recevait les radios libres ! Pour être alléchante, cette perspective n'en était pas moins inquiétante. Trop d'images en tête, sans doute : vacarme, chahut, démagogie, ou pédanterie, snobisme et parisianisme. Qu'allaient donc faire les radios libres dans cette galère ? Et comment amorcer un débat sur ce monde où se côtoient le pire et le meilleur, où la multiplicité n'a d'égale que la fantastique explosion de vie, un besoin dévorant de communication et un amour immodéré du micro et de la radio.

La méfiance était légitime, et nos craintes justifiées. Les radios libres n'ont rien gagné en participant à l'émission de TF 1, samedi soir. Certes, les lycéens maladroits et les chauffeurs de taxi sympas se sont révélés des auditeurs assidus de la bande FM (et non pas d'une station particulière, si ce n'est R.F.M., avant son brouillage !) et les vedettes des périphériques ont reçu quelques gifles toniffiantes (malgré l'humour grinçant d'un Ivan Levaï en position inhabituelle d'accusé).

« Les animateurs de ces radios n'ont rien à dire, *disait quelqu'un.* Ils ne rêvent que de plagier leurs grandes sœurs et... encore le font-ils de façon désastreuse. »

On attendait une réponse. Quelqu'un allait bondir, riposter, crier à la trahison, donner des exemples d'ouverture ou d'innovation (il y en a tout de même !), bref, les défendre ! Rien, il n'y eut pratiquement aucune protestation. On bouillait devant nos écrans, on était consterné. Polac allait-il finir par décréter le bilan de la libération des ondes globalement négatif ? Et Radio Soleil, la station des immigrés de Paris ? Et Gilda ? Et Radio Ivre ? Et Radio La Rochelle ? Radio Métropolys à Roubaix ? Arlequin à Rouen ? l'Echo des garrigues à Montpellier ?...

Patrick Meyer avait beau pontifier en énonçant quelques vérités (tiens, Polac avait pourtant affirmé avoir fermé sa porte aux radios parisiennes !). Félix Guattari (son contraire), défenseur des radios associatives, rager de ne pouvoir parler plus vite, et les « radiotteurs » de Troie polémiquer avec rancœur. On est passé à côté du débat. A signaler, toutefois, deux heureuses interventions dans cette confusion malheureuse : Alexandre de la Cerda, de Radio-Adour, à Bayonne, donnait une idée du temps perdu en province et de l'importance d'une voix des régions ; et Philippe Gavi, de Libération, qui, en donnant quelques chiffres bien choisis, témoignait avec éloquence de l'énormité du phénomène. S'en est-on seulement rendu compte ?

Michel Polac annonce une nouvelle émission sur le même thème. Si cela tourne encore au procès des radios libres et à leur condamnation, à quoi bon ? A moins, bien sûr, qu'un représentant du ministère de la culture s'y manifeste. M. Fillioud, chez M. Pollac ? On peut rêver.

ANNICK COJEAN.

LES PETITES ANNONCES DE R.F.M. : « RACCROCHEZ, C'EST UNE HORREUR »

Après le conflit qui l'a opposé à la direction de FR 3 (*le Monde* du 29 janvier), Jean-Luc Hennig n'a pas renoncé à son projet de petites annonces. Ainsi, à partir du 17 février, tous les mercredis, de 21 heures à 22 heures, il animera sur R.F.M. (100,3 Mhz), en compagnie de Marie-Odile Delacour – une autre ancienne de *Sandwich*, – une émission de petites annonces de rencontres « au sens large », appelée « Raccrochez, c'est une horreur ». Les auditeurs y énonceront par téléphone, en toute liberté, le texte de leur annonce.

D'autre part, dans le but de renforcer sa vocation de station de « musique et informations » et de s'ouvrir à plusieurs associations, ainsi que le prône la loi sur les radios privées locales, R.F.M. projette de développer l'information à destination des communautés de langues anglaise et allemande de Paris et de sa région. Ce projet pourrait s'appuyer sur une association de la station avec des organes de presse étrangers (des négociations seraient entamées entre les responsables de la station et l'*International Herald Tribune*et le*Spigel*), et pourrait aussi faire appel à différentes associations de communication, d'échange ou d'amitié entre la France et l'un des pays concernés.

Mardi 9 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 La nouvelle malle des Indes.
Réal. Christian-Jacque (nº 6).
21 h 35 Les mardis de l'information.
De J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
« Liverpool : la crise et la colère ». Réal. : J.-J. Pêche et D. Pasché.
Un reportage sur les émeutes, le chômage et la misère dans les bas quartiers de Liverpool.
22 h 30 Documentaire : L'aventure des plantes.
La conquête de la terre et l'invention du bois.
Mousses et fougères multicolores de Colombie.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Mardi cinéma (et à 22 h 15).
20 h 45 Cinéma : Les hommes préfèrent les blondes.
Film américain de H. Hawks (1953), avec M. Monroe, J. Russell, C. Coburn, E. Reid, T. Noonan (Rediffusion).
Deux chanteuses de cabaret, dont l'une aime les diamants et l'autre les hommes musclés, s'embarquent sur un paquebot à destination de la France. Il y a un milliardaire à bord. D'après la comédie musicale tirée d'un célèbre roman d'Anita Loos. Mise en scène satirique frôlant volontairement le mauvais goût. Marilyn Monroe et Jane Russell sensationnelles en « chercheuses d'or ».
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Cinéma : la Grande Illusion.
Film français de J. Renoir (1937), avec J. Gabin, P. Fresnay, E. von Stroheim, M. Dalio, D. Parlo, J. Carette, G. Modot, J. Daste (N. Rediffusion).
Pendant la guerre de 1914, en Allemagne, des officiers français à s'évader des divers camps de prisonniers où ils ont internés. Le plus célèbre des films de Renoir et le plus apprécié aujourd'hui encore du grand public. Un sujet bien construit, un réalisme historique et une vérité humaine remarquables, et des interprètes prestigieux.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, **Dialogues** : Langage du pouvoir et pouvoir du langage, avec G. Antoine et P. Seguin.
21 h 15 **Musiques de notre temps** : Bartok et sa modernité.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : le Mali.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert** (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : « Quatuor à cordes nº 30 », de Haydn, « premier quatuor », de Takemitsu, « Quatuor à cordes nº 21 », de Mozart ; par le Quatuor de Tokyo, avec K. Isomura, K. Ikeda, P. Ourdjian, S. Harada.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Tchaïkovski, Rachmaninov ; 23 h 30, Jazz-Club.

Mercredi 10 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 40 Un métier pour demain :
Les métiers de la chimie.
13 h 55 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans ; 15 h 25, Spécial 10-15 ans ; 16 h 50, Super-parade des dessins animés ; 17 h 35, Studio 3.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre :
L'éducation sexuelle : du neuf à l'école.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Variétés : Direct Paris-Lille.
En direct de Lille, une émission de A. Blanc et R. Pradines.
Avec M.P. Belle, C. Dumont, R. Gicquel, J. Villeret, etc.
21 h 35 L'Orchestre des jeunes de l'Europe.
Réal. François Reichenbach.
Un reportage sur la vie d'un orchestre. Le travail de jeunes solistes, accompagnés d'extraits de concerts : un invité H. Von Karajan.
22 h 35 La part de vérité.
Jacques de Maisonrouge, Réal. M. Arnaud.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Terre des bêtes.
Spécial adoption
14 h 50 Récré A 2.
Mia-Mia O, Wattoo-Wattoo ; Goldorak ; Casper ; Bouquin-Bouquine ; Marabout' ficelle ; La Panthère rose ; Zeltron...
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Réal. : C. Pavard.
La compétition de planche à voile, organisée par le « Beach cumber » autour de l'île Maurice.
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Chroniques martiennes.
Réal. : M. Anderson, d'après R. Bradbury.
Les colons.
Après l'ouverture d'un restaurant sur Mars, les Terriens en exil sont rappelés de toute urgence sur la terre pour une guerre imminente.
22 h 15 Magazine musical.
D'E. Ruggieri. Avec M. Fleuret, directeur de la musique au ministère de la culture.
Au sommaire : un concert Stravinski, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : H. Soudant avec C. Helffer (en liaison avec France-Musique) ; un reportage sur les Contes d'Hoffmann.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Union des travailleurs communistes libertaires (U.T.C.L.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Atlas.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : Comme un roseau.
Téléfilm d'A. Dhenaut d'après « le Roseau pensant » de J.-L. Curtis. Avec P. Mondy, C. Minazzoli, J.-P. Darras, D. Grey, H. Deschamps, etc.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : La civilisation équatorienne.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Désordre et ordre (J.-P. Dupuy, économiste) ; à 8 h 32, Histoire de la solidarité au XIXe siècle : Les assurances.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques** : Au péril de la science ; Histoire de la France urbaine ; Le cancer de la prostate ; Divertissements mathématiques...
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : « La divine sieste de papa », de M. et G. Wolinski.
11 h 2, **Florent Schmitt**, par A. Pâris (et à 17 h 32).
12 h 5, **Agora** : avec A. Gautier.
12 h 45, **Panorama** : La littérature américaine.
13 h 30, **Solistes** : L. Samardzicki, contrebasse, et V. Krpan, piano (Sorkocevic, Kuljeric, Komadina, Tajcevic).
14 h, **Sons** : Péniches...
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Psie, Anna et Lise », de C. Pierre.
14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs** : Savoir bien se porter.
15 h 2, **Le monde au singulier** : L'actualité selon le professeur A. Sicard.
15 h 45, **Archimedia** : La matière organisée. Les briques élémentaires.
16 h 45, **Contact** : Le futur musée de La Villette.
17 h, **Roue libre** : La peinture française au XVIIe siècle aux Etats-Unis.
18 h 30, **Feuilleton** : La cloche d'Islande, d'après H. K. Laxness.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La science en marche.**
20 h, **La musique et les hommes** : Liszt et la baronne O. Meyendorff.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Le Mali.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques pittoresques et légères** : Œuvres de J. Strauss, Weber, Quillici et Paster, Vallecalle et Copana.
6 h 30, **Musiques du matin** : Œuvres de Mozart, Vivaldi, Biber, Bruckner, Martin, Stravinski, Corelli.
8 h 7, **Quotidien musique.**
9 h 2, **Le matin des musiciens** : « Otello », de Verdi.
12 h, **L'amateur de musique.**
12 h 35, **Jazz.**
13 h, **Jeunes solistes** : (en direct du Studio 199) : Œuvres de Danzi, Beethoven, Roger, Poulenc, avec L. Comtois, cor, et D. Cahen, piano.
14 h 4, **Microcosmos** : 14 h 10, Kaléidoscope ; 14 h 45, Le billet et l'invité du jour ; Les éphémérides de la musique ; 15 h 20, Le jeu et la bricole ; 15 h 50, L'école américaine de piano ; 16 h, Micro-concert.
17 h 2, **Le jeu des miroirs** : Œuvres de Lesage, Monteverdi.
18 h 30, **Studio-concert** (en direct du studio 106) : Œuvres de Pixis, Lutoslawski, Britten, Poulenc, avec M. Bougue, hautbois, M. Allard, basson, C. Kling, piano.
19 h 35, **Jazz** : Où jouent-ils ?
20 h, **Les chants de la terre** : Magazine de musiques traditionnelles.
20 h 30, **Concert** : (donné salle Gaveau, à Paris, le 29 novembre) : Œuvres de Schubert, avec M. Vogel, baryton, et C. Collard, piano.
21 h 30, **Concert** (en simultané sur Antenne 2) : « Dumbarton Oaks, concerto pour orchestre de chambre en mi bémol majeur » et « Concerto pour piano et orchestre d'harmonie », de Stravinski ; par le Nouvel Orchestre philharmonique ; dir. H. Soudant, sol. C. Helffer.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : 23 h 15, Musique de nuit, œuvres de Chopin, Mendelssohn ; O h 5, Fidélité de nuit : œuvres de Puccini, Rimski-Korsakov, Villa-Lobos.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 10 FÉVRIER

– *M. Roger Chinaud,*conseiller politique aux élections du parti républicain, est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h 10.

● *Un sondage effectué* de novembre 1980 à mai 1981 par le Centre d'études d'opinion (CEO) et portant sur un échantillon représentatif de huit cents jeunes de huit à quatorze ans démontre qu'un enfant français passe en moyenne deux heures par jour devant la télévision, cette durée augmentant néanmoins les jours de congé, et durant les saisons d'automne et d'hiver. Parmi les autres enseignements de cette enquête publiée par le bulletin d'information du service des études et de recherche du ministère de la culture, on retient que l'âge est un facteur déterminant (plus l'enfant grandit, plus il passe de temps devant le petit écran), que les garçons sont en général plus grands consommateurs de télévision que les filles (sauf dans la tranche d'âge des treize-quatorze ans), et que la mère joue un rôle très important dans le comportement des enfants. Ainsi par exemple, les enfants d'une mère d'un niveau d'instruction primaire passent environ deux fois plus de temps devant l'écran que ceux dont la mère a fait des études supérieures. De même, l'enquête révèle que, contrairement à une idée reçue, les enfants des mères travaillant à l'extérieur regardent plutôt moins la télévision que leurs camarades dont la mère reste au foyer.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col. *	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

TRADUCTEURS-RÉDACTEURS DE LANGUE FRANÇAISE NATIONS UNIES

Un concours de recrutement de traducteurs-rédacteurs de langue française aura lieu les 4 et 5 mai 1982 en vue de pourvoir des postes vacants dans la division de traduction du secrétariat de l'ONU à New-York ou dans d'autres lieux d'affectation. L'engagement initial pouvant mener à une nomination à titre définitif, l'Organisation tient à recruter des candidats qui entendent rester à son service de façon durable.

LES CANDIDATS DOIVENT :

1) avoir le français comme langue principale ;
2) être titulaires soit d'un diplôme délivré par une école de traduction reconnue, soit d'une licence ou d'un diplôme de niveau égal délivré par une Université ou un établissement équivalent dans un des domaines suivants : droit, économie, physique, chimie, statistique, informatique, aéronautique ou astronautique, ingénierie ;
3) avoir une parfaite maîtrise du français et une excellente connaissance de l'anglais et d'au moins une autre langue officielle de l'ONU (arabe, chinois, espagnol, russe). Toutefois, pourront exceptionnellement être admis à se présenter au concours les candidats qui, à défaut d'une deuxième langue officielle, possèdent un diplôme universitaire d'un niveau au moins égal au troisième cycle dans l'un des domaines précités.

Le traitement de début brut est de 24.233 dollars par an plus une indemnité de poste d'un montant minimum net de 6.521 dollars par an avec indemnités pour charges de famille.

Pour obtenir les formules de demandes d'admission à l'examen, ainsi que des textes d'épreuves d'examens antérieurs, prière d'écrire en joignant une enveloppe format minimum 32 cm × 23 cm avec vos nom et adresse à :

Section de Recrutement du Secrétariat
(Traducteurs de langue française)
Bureau 247
Nations Unies
Palais des Nations
1211 Genève 10, Suisse.

Les formules dûment remplies devront parvenir au service sus-mentionné avant le 5 mars 1982.

BBC LONDON

requires candidates for vacancies in its

ROMANIAN SERVICE

Applicants should have Romanian as own or best language, detailed knowledge of the social and political life of Romania, a good knowledge of English *and a good microphone voice. They should be able to* translate rapidly and accurately into Romanian, and, after training, to interview in Romanian and compile programmes. Applicants should be able to type or willing to learn. University degree level of education and proven creative ability are desirable. For further details, write within fourteen days, enclosing a self-addressed envelope for reply to :

Recruitment Officer, Language Services,
BBC, PO Box 76, Bush House, Strand,
LONDON WC2B 4PH, England,
quoting Reference 82.X.2089.

KENTING

KENTING DRILLING entreprend en 1982 des opérations de forage à long terme en France à l'aide d'un matériel diesel électrique et d'une technologie de pointe dans cette branche d'activités.

La société invite les personnes de nationalité française qui disposent d'une expérience antérieure dans le forage et qui parlent couramment l'anglais à soumettre leur candidature pour pourvoir aux postes suivants :

- **CHEF DE CHANTIER (Rig Manager)**
- **CHEFS DE POSTE (Drillers)**
- **ACCROCHEURS (Derrickmen)**
- **MÉCANICIENS (Motormen)**
- **HOMMES DE PLANCHER (Roughnecks)**
- **HOMMES DE SURFACE (Roustabouts)**

Les candidats doivent être prêts à travailler en divers points du territoire français.

La société conduit des opérations similaires au Canada, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, et offre des salaires et avantages sociaux intéressants.

Les candidats devront envoyer leur C.V. en mentionnant leur expérience en matière de forage, leur date et lieu de naissance, prétentions, et indiquer s'ils possèdent un moyen de transport. Seules les candidatures en anglais seront prises en considération.

Prière d'écrire à : KENTING DRILLING, C/O B, S, V & G
43, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS.

L'AIR LIQUIDE

recherche

pour son département AFRIQUE

DEUX COMPTABLES
HAUT NIVEAU

Après une période de formation d'un an, ils se verront confier les services comptable et administratif de deux importantes filiales d'Afrique.

Il pourra s'ajouter, à court ou moyen terme, à cette fonction principale des missions de contrôle et d'assistance aux établissements situés dans les pays limitrophes.

Les candidats sont de formation comptable supérieure (D.E.C.S. exigé) élargie à la gestion. Ils justifient de quelques années d'expérience et sont capables d'assurer la formation permanente de leurs plus proches collaborateurs.

Les dossiers de candidature avec C.V. et photo sont à adresser, sous référence 5520,
à **L'AIR LIQUIDE**
Direction des Relations Humaines
75, quai d'Orsay 75321 PARIS CEDEX 07.

Pour prendre la responsabilité
d'études sectorielles outre-mer
(missions ou séjours)
Société française d'ingénierie
recherche

Ingénieurs
(ENPC, TPE, MINES, CENTRALE)

ayant spécialisation ou expérience en

Economie des transports

Ecrire en indiquant sur l'enveloppe la référence 1670/1803.

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

LA FONCTION : CHEF DU SERVICE INSTALLATIONS DES EQUIPEMENTS comprenant 50 personnes
sous la responsabilité du
Directeur de la
Succursale

INGENIEUR ELECTRICIEN DE 30 ANS
vous recherchez plus de responsabilités
postulez pour vous **EXPATRIER A ALGER**

LE PROFIL :
organisateur méthodique ayant
l'expérience de la direction de chantiers
d'installations électriques et des connaissances
complémentaires en mécanique, hydraulique ou électronique.

Ecrire sous No 23.839 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

JEUNE RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Au sein d'un ensemble de PME regroupant environ 1000 personnes sur tout le territoire national, vous pouvez prendre des responsabilités administratives importantes.
- Le secteur d'activité : L'ENERGIE.
- Le poste - prise en charge des services administratifs recouvrant toutes les activités suivantes : personnel, trésorerie, *facturation, informatique, contrôle budgétaire, services généraux, juridique, pour chacune des filiales.* Vous aurez à développer ou à réorganiser certains de ces domaines. Bénéficiant d'un appui de l'administration centrale du Groupe, le titulaire du poste aura une large autonomie dans sa fonction.

Agé de 30 ans minimum et de formation supérieure, ESC ou UNIVERSITAIRE, vous avez acquis quelques années d'expérience à un poste similaire. La justification d'un diplôme de 3ème cycle sera un atout supplémentaire.

Adressez votre candidature, en mentionnant votre salaire actuel, sous référence 186/138 à :

TRANSELEX 128, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

PROGRAMME DE FORMATION DE TRADUCTEURS-RÉDACTEURS
DE LANGUE ANGLAISE ET FRANÇAISE
A LA COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE (C.E.A.) A ADDIS-ABEBA

Ce programme de sept mois est destiné à préparer les participants à se présenter au concours officiel organisé par l'ONU pour recruter des traducteurs-rédacteurs de langue française ou anglaise. Le premier lieu d'affectation pour une période de cinq ans sera la C.E.A. (Addis-Abeba). Pour être admis au stage, les candidats ayant le français comme langue principale doivent avoir une parfaite maîtrise du français, une excellente connaissance de l'anglais et d'une autre langue officielle de l'ONU (arabe, chinois, espagnol ou russe). A titre très exceptionnel, pourront être pris en considération les candidats qui, à défaut de cette autre langue officielle, possèdent un diplôme universitaire dans un domaine économique, social, juridique ou scientifique. Tous les candidats devront être titulaires d'une licence ou d'un diplôme de niveau égal délivré par une université de régime linguistique français ou par un établissement équivalent. Un examen écrit aura lieu en mai 1982 dans divers centres appropriés et le programme de formation commencera en automne 1982. Les candidats sélectionnés pour le programme recevront une allocation pour couvrir leurs dépenses courantes pendant la durée du stage. La demande d'inscription (Notice Personnelle), à joindre à la candidature, peut être obtenue au bureau local de l'ONU et du PNUD. Les candidats doivent avoir la nationalité d'un pays africain pour pouvoir être admis au programme. Les candidatures devront être reçues à l'adresse suivante avant le 30 mars 1982 :

Service de Recrutement des Administrateurs
(Programme de formation de traducteurs C.E.A.)
Bureau 3601 C
United Nations
New-York, N.Y. 10017
Etats-Unis d'Amérique.

OFFSHORE SYSTEM TECHNOLOGY

TERMINAL INSTALLATIONS INC est une societe en rapide expansion dans le domaine des travaux maritimes offshore liés à l'industrie du pétrole.
Elle offre actuellement à des ingenieurs compétents des opportunités de carrières très attirantes dans un environnement professionnel hautement stimulant et recrute des

DIRECTEURS DE PROJET
réf. DP1

(BASES A MONACO)

Ils auront la responsabilité globale de l'execution des projets d'installation d'entretien et de réparation offshore confiee à la société.
Représentants de la societe dans tous les secteurs relatifs au projet ils assureront la coordination et le planning entre les differents departements internes, l'utilisateur et les sous-traitants.
Les candidats retenus devront posseder un diplome d'ingénieur (ENSM, ENSPM...) et une experience d'un minimum de 5 ans en matiere de direction de projet d'installation offshore dans l'industrie pétrolière.
Ils devront maitriser parfaitement la langue Anglaise et pouvoir facilement se déplacer à l'etranger.

INGENIEURS DE PROJET
réf. IP2

(BASES A MONACO)

Ils prêteront leur concours aux directeurs de projet dans tous les aspects de l'exécution de travaux maritimes.
Sous leur supervision ils seront responsables entre autre de la liaison avec les sous-traitants, de la programmation et des changements et modifications au niveau des specifications techniques. Ils seront egalement charges du bon ordre de tous les dossiers relatifs aux projets.
Les candidats devront avoir une formation d'ingénieur et quelques annees d'experience dans le domaine des travaux offshore. La maîtrise de l'anglais parle et ecrit et la faculte de se deplacer à l'etranger leur seront indispensables.

INGENIEURS DE CHANTIER
réf. IC3

Ils seront charges de l'execution sur site des differents travaux de coordination, de supervision et de contrôle dans les domaines des projets offshore.
Les candidats devront avoir une formation d'ingenieur ou de technicien superieur et une expérience professionnelle sur chantier offshore. Ils devront s'exprimer correctement en Anglais et avoir la disponibilité d'effectuer de longs séjours à l'etranger.
Pour les non résidants sur la Côte d'Azur, la société prend en charge les frais de déménagements. Une importante prime d'installation leur sera accordée.
Les offres de candidature accompagnees d'un curriculum vitae sont à adresser à :

TII TERMINAL INSTALLATIONS INC
Directeur du Personnel - BP 157 - MONACO

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

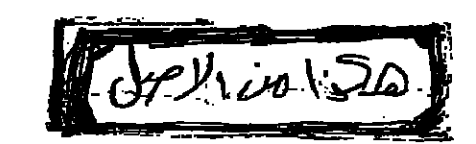
ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIETE DE CONSTRUCTION NAVAL ET OFF SHORE
recherche pour ses BUREAUX D'ETUDES, un

INGENIEUR A.M.

OU EQUIVALENT

Ce poste conviendrait à un INGENIEUR ayant :
— 2 à 3 ans d'expérience industrielle;
— une formation Supérieure en MECANIQUE, HYDRAULIQUE, THERMIQUE et CRYOGENIE;
— Anglais indispensable.

Connaissance en C.A.O. souhaitée.
(Conception Assistée par Ordinateur).

FONCTION :
— conduire, coordonner, contrôler des études d'installations dans les domaines machine et cargaisons liquides;
— traiter les contrats d'Achats des équipements composant ces installations.

Si cette opportunité de carrière vous intéresse, adresser votre CV, photo et prétentions sous No 23.623 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra



Un important groupe
recherche pour une société filiale à
NANTES

Ingénieur thermicien

Il aura pour mission de prendre en charge les problèmes d'économie d'énergie concernant les ouvrages publiques ou privés traités par la société pour le compte des collectivités ou pour son propre compte.
Il devra, en outre, calculer la déperdition thermique en bâtiment ainsi que les réseaux de chaleur, pompes à chaleur et installations solaires.

Ce poste convient à un ingénieur thermicien de formation, ayant déjà une solide expérience en matière d'économie d'énergie.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 5336 à



Média-System
«Emplois et Carrières»
104 rue Réaumur 75002 Paris.

SOCIÉTÉ SEMI-CONDUCTEURS
« SGS - ATES FRANCE » S.A.
recherche pour son usine de RENNES

UN INGÉNIEUR CONTROLE QUALITÉ

EXPÉRIMENTÉ

— Suivi de la fiabilité de composants actifs,
— Mesures électriques - Analyse de spécifications techniques.
— Gestion et encadrement de personnel.
— Relations avec clientèle (aspect technique).
— Anglais courant.

UN INGÉNIEUR ENGINEERING

DÉBUTANT

Formation : Physicien spécialisé en électronique.
— Mise au point et réalisation de programmes de sélection électrique de circuits intégrés sur équipement de test automatique.
— Anglais indispensable.

Salaire et position : fonction de l'expérience.

Envoyer C.V. manuscrit, prétentions et photo d'identité à :
« SGS - ATES FRANCE » S.A. - Service du Personnel
B.P. 2299 - 35022 RENNES Cedex.

Parker

Nous sommes la filiale française de
Parker Hannifin Corporation à Cleveland,
un des leaders mondiaux dans le secteur des composants hydrauliques et pneumatiques

nous recherchons un

RESPONSABLE DU PERSONNEL

pour notre usine située en Haute - Savoie
(320 personnes, C.A. 130 millions H.T.)

Il doit :
— assister le Directeur du Personnel actuel en vue d'assurer sa succession dans deux ou trois ans.
— avoir l'expérience d'un poste similaire. Age souhaité 35 ans min.
— allier une bonne formation générale à une connaissance parfaite du doit du travail.
— avoir une bonne connaissance de l'anglais pour entretenir des relations et échanger des informations avec ces homologues de notre groupe en Europe qui comporte plus de 3000 personnes.

Lieu de résidence principale : ANNEMASSE (Haute-Savoie)

Faire offres avec photo, C.V. et prétentions à
PARKER HANNIFIN RAK - B.P. 482
VILLE LA GRAND 74108 ANNEMASSE Cedex.

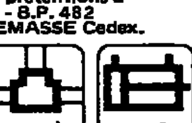












CONTESSE

SAUTER

Société, filiale française d'un groupe européen, en expansion (150 personnes - 80 M FF C.A.) spécialisée dans la production et la vente de système de régulation et d'automation utilisant des techniques de pneumatique, d'électronique et d'informatique

recherche
POUR PARIS ET GRENOBLE

INGÉNIEURS DE VENTE

Les candidats retenus auront une bonne formation technique, fait preuve de réussite dans la vente de systèmes où l'argumentaire technique est déterminant.

Une expérience de la climatisation serait appréciée.

Adresser C.V. et lettre manuscrite à :
SAUTER APPAREILS AUTOMATIQUES
4, RUE DU RHONE - 68306 VILLAGE NEUF

bleu

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
(+ de 5.000 Personnes), recherche le ou la

Responsable de son Association de Formation

SES TACHES PRINCIPALES SERONT :
— la direction d'un centre de formation avec encadrement ;
— l'élaboration du plan de formation ;
— la mise en place des programmes et leur suivi ;
— la prévision et le contrôle budgétaire de la formation ;
— les animations éventuelles selon compétences.

Ce poste s'adresse à un (e) candidat (e) de formation supérieure, ayant l'expérience de la formation professionnelle continue en entreprise et le sens de l'organisation.

Lieu de résidence à prévoir : Région VESOUL-LUXEUIL (70)

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence 17059-M, à :
JEAN REGNIER PUBLICITE
39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

J.r.p.

RESPONSABILITÉS ET QUALITÉ DE VIE

Nous sommes un des grands de la machine-outil en Europe et recrutons pour notre unité de CHOLET un

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Mécanique Générale

TOURS à COMMANDES NUMÉRIQUES

Il supervisera l'usinage, le montage, le contrôle, la mise en route, l'outillage et l'entretien, soit plus de 300 personnes.
Il sera responsable du C.H.S. et de la C.A.C.T.
Ses connaissances en usinage, son **expérience de commandement,** son énergie et son esprit d'équipe sont des atouts indispensables pour réussir.
Logement de fonction : Villa dans parc.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à
M. GILBERT - Directeur ERNAULT - SOMUA. BP 102, 49303 CHOLET.

UN PROFESSIONNEL CONFIRMÉ
GÉNIE CIVIL - OUVRAGE D'ART

Nous sommes une Entreprise de Travaux Publics implantée dans l'Ouest de la France
(C.A. 300 M)

Nous recherchons

LE PATRON

de notre département Génie Civil

C'est un ingénieur, mais aussi un commercial de talent et un meneur d'hommes.

Sa mission : Basé à NANTES.
Il assurera la gestion et l'animation d'une équipe de 80 personnes et développera les activités tant dans leurs diversités que sur le plan géographique, y compris l'étranger.

En téléphonant à notre Conseil : P. COQUARD, vous pourrez prendre connaissance de façon détaillée de cette offre, en toute discrétion et convenir d'une future rencontre.

APPELEZ LE (40) 89-61-51.
Réf. : 102/DL.

RESPONSABLE INFORMATIQUE

d'un établissement industriel ville du Sud-Est

Notre Société, intégrée dans l'un des premiers groupes français, développe ses activités dans un large marché intéressant le bâtiment et l'industrie, dont les perspectives de croissance sont aujourd'hui importantes.

Responsable de la cellule informatique de l'une de nos usines (800 personnes), vous serez le correspondant et le relais du service informatique central.
Vous dirigerez l'exploitation locale - informatique et bureautique -.
Vous animerez l'étude et la mise en place des applications spécifiques à l'établissement.
Vous participerez aux études et aux réalisations d'applications générales au niveau société.
Après une première étape réussie, votre carrière pourra se développer dans le Groupe si vous le souhaitez vous-même.

Vous avez une formation supérieure de gestion ou d'ingénieur, et une spécialisation en informatique, une expérience d'analyse et d'organisation (3 ans au moins).

Adressez-nous rapidement votre dossier de candidature sous référence 5-82-13 à PIERRE LICHAU S.A. — B.P. 220 — 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

STRASBOURG DIVISION
GENERAL MOTORS
FRANCE S.A.
recrute pour son **SERVICE METHODES**

UN INGENIEUR ELECTRICIEN

POUR ETUDES DE MODIFICATIONS ET TRAVAUX NEUFS.

Expérience confirmée en études électriques sur machines de production commandées par relais, automates programmables, commandes numériques.

Des connaissances en électronique - informatique de production et en mécanique générale seraient un atout supplémentaire.

Prière adresser C.V. détaillé au Département du Personnel de Strasbourg Division
GENERAL MOTORS FRANCE S.A.
B.P. No 33 - 67026 STRASBOURG CEDEX.

CONTESSE

Importante Industrie
en expansion
Produits modernes
pour le bâtiment à Strasbourg
recherche

JEUNE CADRE EXPORT

E.S.C. - E.S.C.E. ou similaire

1 à 2 ans expér. exportation
Parlant bien l'anglais
2e langue souhaitée : allemand, italien ou espagnol

Mission :
— assistance au responsable de l'exportation pour développer des marchés d'exportation déjà actifs.
— études de débouchés, de canaux de distribution.
— organisation de réseaux.

Adr. C.V. dét. ss référ. 953 M à
SELETEC
CONSEIL
67009 STRASBOURG CEDEX.

Ville de 160.000 habitants

recherche

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Envoyer candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé
sous n° 7.736 *Le Monde* Publicité,
service annonces classées,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

IMPORTANTE USINE
banlieue ROUEN, recherche

INGÉNIEUR D'ENTRETIEN MÉCANICIEN

Diplômé A.M. ou équivalent.
Ayant déjà 5 à 10 ans d'expérience en usine.
Possibilité de logement de fonction en pavillon.

Adresser C.V. dét. avec manus. et photo n° 23.756 CONTESSE Publicité, 20 avenue de l'Opéra, 75001 Paris, qui transmettra. (Réponse assurée.)

Ville de Villefranche (Rhône), recrute par voie de concours sur titres un(e) secrétaire de rédaction contractuel. Licence + diplôme délivré par une école de formation de journaliste exigés. Rémunération mensuelle nette : 5.100 F. Adresser candidat. avec C.V. et copie des diplômes avant le 28 février 1982 à M. le Maire de Villefranche (Service du Personnel).

AVIS DE RECRUTEMENT

sur titre d'un agent contractuel, chargé d'études dans le domaine des transports. Formation ingénieur ou économiste. Expérience professionnelle. Renseignements et dépôt de candidatures auprès de :

La direction départementale de l'équipement d'Ille-et-Vilaine, service de l'Aménagement et de l'Environnement, 3, avenue de Cucillé, 35021 Rennes Cedex.

ENTREPRISE LEADER
DANS SA RÉGION

recheche

UN RESPONSABLE PERSONNEL

(E.S.C.P. : I.E.P.)

Envoyer c.v. et photo à:
Jean-Claude SAVOIE B.P. 323,
37173 CHAMBRAY-lès-TOURS Cedex.

LA SOCIÉTÉ DES AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHONE
(effectif 1.200 personnes)

recherche pour ses services de l'exploitation de Dijon un responsable.

ÉTUDES ET ENTRETIEN ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

rattaché au directeur adjoint, il aura en charge l'ensemble des responsabilités de MAINTENANCE (matériel de péage, matériel électrique, réseaux téléphoniques, panneaux de signalisation...) ÉTUDES.

(Plans pluri-annuels de rénovation, développement et expérimentation des prototypes...) CONTROLE DE LA SOUS-TRAITANCE (maintenance et études).

Pour mener à bien ces missions, il sera assisté de 4 responsables de maintenance régionaux, d'un responsable études et d'un responsable laboratoire.
Ce poste s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur (ESE, TÉLÉCOM, ENSI...) âgé de 35 ans minimum, alliant le goût de :

La technique au sens de la gestion et aux qualités relationnelles. Il aura eu obligatoirement une première expérience de plusieurs années dans une activité de maintenance. Il aura de très bonnes notions en informatique. Rémunérations : 155.000 F annuels, voiture de fonction.

Les candidatures sont à adresser à :
Société des Autoroutes Paris Rhin-Rhône, service des *relations humaines*, B.P. 52, 21019 DIJON-GRESILLES.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Un groupe industriel (5000 personnes, 10 usines, 1,3 milliard de CA dont 20 % à l'exportation) poursuit sa politique de redéploiement et de mise en place de structures de gestion décentralisées. Son président souhaite s'adjoindre un

HEC, ESSEC, SUP de CO ou ingénieur responsable « systèmes de gestion ».

Vous assurez l'interface entre l'informatique et les utilisateurs et pilotez avec une petite équipe de chefs de projets, un certain nombre d'applications à partir d'un réseau de minis 6 et de progiciels: contrôle budgétaire des frais généraux, gestion industrielle, etc.

Nous cherchons un cadre de formation grande école commerciale ou un ingénieur formé à la gestion ayant été, au cours de cinq à six ans d'expérience dans un groupe industriel, associé à la mise en place de systèmes de gestion informatisés.

C'est un poste-tremplin pour exercer à terme des responsabilités opérationnelles au sein du groupe (en France ou à l'étranger).

Lieu de travail: à proximité d'une grande ville universitaire de l'Ouest, à 2 heures de Paris.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4112 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT « CONSEIL EN RECRUTEMENT »

350000F +

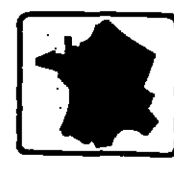
Un Groupe International de Conseil en Management, parmi les leaders mondiaux, développe ses activités dans le Conseil en Recrutement.

Il recherche un **Cadre Dirigeant de haut niveau** répondant aux caractéristiques suivantes:

- Expérience du développement rentable d'activités du secteur tertiaire.
- Goût des relations personnelles à haut niveau.
- Souhait d'une carrière de longue durée dans un groupe important.
- Compréhension des métiers et fonctions en fort développement dans l'économie.
- Capacité à animer et à développer une équipe de consultants professionnellement autonomes.
- Formation supérieure (Grande École ou Universitaire).

Manifestez votre intérêt en envoyant un résumé de carrière, sous réf. 73468 M, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS qui transmettra.
Nous garantissons la plus totale discrétion.

HAVAS CONTACT



emplois régionaux

LA VILLE DE METZ
RECHERCHE POUR SON CONSERVATOIRE NATIONAL DE RÉGION

UN DIRECTEUR DES ÉTUDES

Titulaire du C.A. de Directeur d'Ecole Nationale de Musique

Adjoint du chef d'établissement, il sera plus particulièrement chargé, sous son autorité :
- de déterminer les orientations pédagogiques de l'établissement ;
- de coordonner l'activité du corps enseignant ;
- d'organiser les concours d'entrée et de fin d'année ;
- d'assurer les liaisons avec les parents d'élèves, avec les responsables des établissements d'enseignement général dans le cadre du fonctionnement d'un lycée musical et avec l'Université de METZ pour le DEUG musical.

Les candidatures sont à adresser à :
Monsieur le Maire de la ville de Metz.
B.P. 1025
57036 Metz Cedex.

Un ensemble industriel de 2.200 personnes, filiale THOMSON-BRANDT crée à LYON la fonction suivante :

ASSISTANT DE PERSONNEL

Homme d'écoute et de dialogue, il sera placé sur le terrain dans un secteur de production de 450 personnes. Il assistera les Chefs d'Unités pour tous les problèmes de gestion des ressources humaines (communication, formation, conditions de travail). Le candidat devra présenter une expérience pratique, même courte, de gestion du personnel. Il trouvera à ce poste formateur un tremplin d'évolution quelle que soit sa formation d'origine.
Ecrire CABINET GATIER, réf. 995 M, 32, rue Barrême 69006 LYON.

Cabinet Gatier

média-system

AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION ANGEVINE
recrute

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

Plus particulièrement responsable de l'animation et du suivi des politiques de l'agglomération (action foncière, gestion du SDAU, programmation de l'urbanisation).

Formation ingénieur ou économiste.

Expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans l'aménagement. Goût du concret et sens du dialogue avec les élus.

Candidature à adresser à :
M. LE DIRECTEUR DE L'A.U.R.A.,
83, rue du Mail, 49000 ANGERS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE EN EXPANSION
recherche pour son siège à PARIS

ACTUAIRE

- Responsable de son service actuariat.
- Minimum 30 ans.
- Le candidat justifiera d'une expérience réussie de plusieurs années au sein d'une importante société vie.
- Il devra posséder des qualités d'animation et de contact.
- Conseiller de la Direction, il sera chargé notamment de l'élaboration des nouveaux produits.

Prière d'adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions sous réf. 33014 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

SOCIÉTÉ VENTE MATÉRIEL BUREAU
P.M.I.

offre le poste de :

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Mission : gestion comptabilité générale et analytique. Administration personnel. Secrétariat société. Contentieux. Administration ventes.

Profil : 32 ans minimum. Statut cadre DECS + Expérience professionnelle. Connaissance informatique souhaitée. Méthodique, ouvert, curieux, organisé. Sens des relations, gestionnaire effectif.

Rémunération 100.000 + poste évolutif.
Résidence : Le Mans.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à Havas, Le Mans, nº 11/05, BP 319, 72007 Le Mans Cedex, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DES AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHONE
recherche

UN RESPONSABLE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

Expérience recrutement et bonnes connaissances législation du travail exigées. Position maîtrise. Poste à pourvoir rapidement.

Adresser curriculum vitae et prétentions à Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhone, Service des relations humaines, B.P. 52, 21019 DIJON-GRÉSILLES.

Synthélabo

recherche pour l'une de ses usines située à TOURS

UN CONTROLEUR DE GESTION

Expérience industrielle souhaitée. Formation DECS ou équivalent.

Adresser C.V. et prétentions sous référence DAUS/1 à :
M. VOLTZ
22 avenue Galilée
92350 LE PLESSIS ROBINSON

JEUNES CADRES Technico-cciaux

France ou export
B.T.S. mécanique ou similaire

Une industrie mécanique Sud Bas-Rhin (500 personnes) produisant des biens de consommations pour l'industrie, exportant 60 % de sa production, recherche ces jeunes cadres disposant de 5 à 8 ans d'expérience réussie de la vente technique aux industrie.

Angl. ou allem. efficace appr.

Mission : animat. des réseaux, contacts technico-cciaux et actions de vte auprès industries.

Déplacements : 50 %. Postes d'avenir stables, bien rémunérés. Logement facilité Sud 67.

Adr. C.V. détaillé ss réf. 877 à
SELETEC
Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX.

Sté INTERNATIONALE D'INGENIERIE
recherche

son AMBASSADEUR ITINÉRANT

Anglais et Espagnol parlé et écrit. Expérience internationale, vente, biens d'équipement, âge minimum 40 ans, rémunération fonction de l'expér. et des résultats obtenus.

Adr. C.V. et prétentions s/nº T 031.528 M à :
RÉGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur,
75002 PARIS.

Troupe théâtre ch. administ. (trice), exp. souh., C.V. + prét. à T.H.A., 1, r. du Signe, 68 Mulhouse.

MSL international

3, place de Valois 75001 PARIS - Tél. (1) 261.81.61.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Marketing bureautique

Conception produits nouveaux — *Paris*

Rattaché à la division bureautique de **THOMSON CSF**, le département TELECOPIE recherche un responsable pour prendre en charge les études de marchés, la définition des produits et la promotion commerciale. Dépendant du directeur de département, en position fonctionnelle, il fera la synthèse des informations commerciales (besoins clients, concurrence, évolutions techniques), définira les produits nouveaux et proposera en fonction des possibilités techniques les solutions possibles (étude et développement propre, prise de licence, commercialisation pure), assurera la promotion des produits existants et le démarrage commercial des nouveaux produits en coordonnant les différentes actions (développement, homologation, réalisation, maintenance, etc.). D'autre part, il négociera et rédigera les accords commerciaux éventuels avec d'autres sociétés. Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure, parlant anglais, il aura une expérience commerciale aussi bien vente que marketing dans le domaine des biens d'équipements à dominante électronique ou électromécanique. Ecrire à Yves Blanchon à Paris - Réf. M 9320.

Etre à la pointe du progrès en informatique industrielle

Jeune ingénieur électronicien — *Lille*



Membre du Groupe ELF, la société NEU développe ses activités dans de nombreux domaines touchant à l'aérodynamique et la thermodynamique. Par son savoir-faire et la qualité des techniques mises en œuvre elle a acquis une notoriété indiscutée tant en France qu'à l'étranger. Pour faire face à de nombreuses demandes son service informatique est amené à renforcer sa section spécialisée dans la conduite de projets d'automatismes utilisant des technologies à base de micro-processeurs. Le jeune ingénieur qui viendra rejoindre l'équipe en place aura acquis une solide formation de base en électronique industrielle et en "automatique", ou sera un généraliste s'étant formé a posteriori aux techniques des automatismes programmables. Très méthodique et pragmatique il aura, en tant que chef de projet, non seulement à concevoir des solutions ingénieuses à des problèmes variés et complexes mais aussi à mettre en application ses idées avec un souci marqué de la réalisation sans faille. Il devra en outre au moins lire couramment l'anglais. Grâce à une politique de développement avancée il est assuré de rester à la pointe du progrès dans sa spécialité. De larges possibilités d'évolution existent. Ecrire à Daniel Landeau à Roubaix - Réf. M 20048.

Pose de liaisons sous-marines

Jeune ingénieur — *Calais*



Les Câbles de Lyon est l'un des quatre constructeurs au monde de systèmes de liaisons internationales par câbles sous-marins. Grâce à l'enregistrement de commandes importantes cette société est l'un des principaux exportateurs français de matériel de télécommunications. Elle cherche à renforcer l'équipe chargée de toutes les opérations délicates liées à la pose de ces câbles. Celles-ci vont depuis la reconnaissance des tracés terrestres et sous-marins à bord de navires spécialisés, jusqu'à la réalisation concrète de la liaison en passant par l'établissement de devis, la mise au point du programme de travaux, la recherche de sous-traitants et l'adaptation éventuelle d'équipements particuliers. Basé à Calais, ce poste passionnant nécessite des déplacements d'une durée de 2 à 6 semaines, tant en France qu'à l'étranger, avec séjour à bord des navires de pose. Il convient soit à un ingénieur mécanicien (débutant ou 1 à 2 ans d'expérience) ayant une bonne connaissance des milieux maritimes, soit à un jeune officier de la marine marchande souhaitant allier passion de la mer et responsabilité d'un projet industriel. Lire et parler la langue anglaise est indispensable. L'importance du groupe Câbles de Lyon (plus de 6000 personnes) permet d'intéressantes évolutions de carrière. Ecrire à Daniel Landeau à Roubaix - Réf. M 20047.

Discrétion totale assurée.

INFORMATICIENS

LE LOTO recherche pour son Service Informatique :

INGENIEUR SYSTEME Réf. IS 1

- Connaissances : Assembleur, CICS/VSE - DOS/VSE.
- Niveau : IUT, Bac C, ou équivalent.
- Expérience : 10 ans dans le poste sur des matériels de différents constructeurs. Capacités d'adaptation souhaitées. Expérience de l'encadrement.

INGENIEUR SYSTEME Réf. IS 2

- Connaissances : Assembleur, CICS/VSE - DOS/VSE.
- Niveau : IUT, Bac C, ou équivalent.
- Expérience : 6 ans dans le poste sur des matériels de différents constructeurs. Capacités d'adaptation souhaitées.

PROGRAMMEURS SYSTEME SUR IBM 4341/370-138 Réf. PS 1

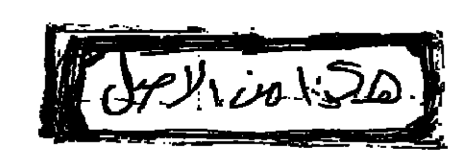
- Connaissances : Assembleur, CICS/VSE - DOS/VSE.
- Niveau : IUT, Bac C, ou équivalent.
- Expérience : 3 ans dans le poste sur des matériels de différents constructeurs. Capacités d'adaptation souhaitées.

Ces postes sont à pourvoir à proximité de Roissy en France. Nous vous remercions d'adresser votre candidature (en précisant la référence du poste choisi) à

Madame RAULIC - LOTO NATIONAL -
Domaine des Gueules Cassées -
Moussy le Vieux - 77230 DAMMARTIN EN GOELE.



Dessein



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col. *	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,[illegible]
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,[illegible]
IMMOBILIER	31,00	36,4[illegible]
AUTOMOBILES	31,00	36,4[illegible]
AGENDA	31,00	36,4[illegible]

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

CHEF DE PRODUITS ANTIBIOTIQUES (HF)



La Direction Afrique Francophone d'un Groupe Pharmaceutique International recherche pour sa Direction Marketing son Chef de Produits Antibiotiques.

En collaboration avec les Directions Médicale et des Ventes, il doit contribuer au développement des ventes en adaptant ses plans marketing aux différents marchés ; ses responsabilités concernent les produits actuels et à venir, des études de marchés à l'élaboration des campagnes promotionnelles.

Le poste est basé près d'AIX EN PROVENCE mais la fonction justifie des déplacements en Afrique (40 % du temps).

Une expérience de l'industrie pharmaceutique et la pratique de l'anglais sont des atouts non négligeables pour le poste. Une rémunération de l'ordre de 130 000 F + est envisagée.

Adressez lettre manuscrite + CV détaillé en précisant coordonnées téléphoniques sous réf. CPA



PLASTIQUE :

DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Nous sommes la filiale autonome (C.A. 13 MF - 50 p.) d'un Groupe Industriel de la Métallurgie. Spécialisés dans l'étude, la conception et la fabrication de moules pour les industries de la Fonderie et des Plastiques, nous attendons le Directeur Technico-Commercial qui développera notamment les produits destinés à l'injection des plastiques.

A la fois technicien - ingénieur diplômé - commerçant et gestionnaire, son expérience du contexte industriel concerné et ses réussites doivent lui permettre d'assurer la relève du Directeur Général dans 2 ans.

Le devenir très précis de la première étape de collaboration rend la rémunération très ouverte.

Adressez lettre manuscrite + CV en précisant coordonnées téléphoniques et prétentions sous réf. PLAS.



INGENIEUR (Electromécanique, Mécanique, Thermique,...)

Chef de Service - Responsable au siège des offres à la clientèle..

Constructeur n° 1 dans notre domaine, nous définissons pour nos clients Industriels la meilleure solution aux problèmes de chauffages électriques, nécessaires à leur production.
Si vous avez de solides connaissances dans ce domaine, une expérience voisine d'au moins 5 ans dans l'Industrie, venez prendre la RESPONSABILITE de notre Equipe de Techniciens. Vous serez le garant de la QUALITE des offres faites à notre clientèle. Ce poste ouvre de réelles perspectives d'évolution dans le Groupe.
Sédentaire, il est situé en région parisienne.
Adresser CV détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. MTM (précisée sur l'enveloppe) au CNPG qui transmettra



La politique commerciale volontariste d'un Groupe Industriel de la Région Parisienne (1000 p. C.A. 200 MF) accentue le développement de sa division Alimentation Electrique et Electronique (C.A. 30 MF dont 40 % à l'export) qui a donc besoin de 2 collaborateurs-clés :

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN réf. 65411

une courte étape vers la Direction Technique.

D'abord responsable du B.E. au sein de l'activité Alimentation Electrique de mobiles, il assure avec succès une triple mission :
- mise en oeuvre d'une démarche méthodologique de conception des produits actuels et à venir,
- animation humaine et technique du B.E.,
- appui technique des commerciaux en clientèle et de nos filiales anglaise et américaine (anglais impératif).

Ensuite, il doit évoluer vers le poste de Directeur Technique.

INGENIEUR ELECTRONICIEN réf. 65412

de la conception à l'industrialisation.

Maître d'oeuvre de l'activité Electronique de la Division,
- il conduit la définition des produits,
- il guide les électroniciens dans leur travail de conception (microprocessing),
- il contrôle la fabrication (coût-délais-qualité),
- il coordonne et structure l'action du SAV,
- il appuie les commerciaux de la Division.

Véritable spécialiste dans son domaine, il est l'interlocuteur privilégié de la Direction dans l'orientation et l'évolution de sa ligne de produits.

Ces deux postes s'adressent impérativement à des ingénieurs diplômés, disponibles pour tout déplacement en France et à l'export. Les rémunérations, fonction de l'expérience, seront négociées à partir de 150 000 F.

Adressez lettre manuscrite + CV détaillé en précisant coordonnées téléphoniques sous la référence choisie.



CNPG CONSEIL EN RECRUTEMENT 105 avenue Victor Hugo 75116 Paris

CSNCR — Dessein



Midland Bank France

Le secrétaire général
de la banque d'affaires française
du groupe Midland Bank
recherche un collaborateur de haut niveau
pour l'assister dans ses missions juridiques.

Le poste offert requiert 3 à 5 ans d'expérience comme juriste de banque, une très bonne pratique de la langue anglaise, une réelle connaissance des crédits internationaux en euro-devises ainsi qu'un sens approfondi de la négociation.
Une formation supérieure dans le domaine juridique (DES de droit privé), la maîtrise du droit commercial et du droit des sociétés sont indispensables.

Les compétences et la formation ainsi définies correspondent à une triple fonction :
- rédiger les contrats et participer à leur négociation avec la clientèle commerciale
- assurer la gestion juridique de la banque et de ses filiales
- participer au montage d'opérations financières.

C.V., photo et rémunération actuelle :
Marie-Claude Le Moyne,
secrétariat général, Midland Bank France,
2 Place de la Madeleine - 75008 PARIS



Midland Bank France

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement et recevront une réponse.

Information et Graphisme agence conseil en relations publiques

MORS S.A.

recherche pour département
PESAGE ÉLECTRONIQUE

Lieu de travail : LE BLANC MESNIL 93

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

UN DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT CONFIRME CREATIF

Ingénieur Haut niveau Spécialiste en
- Micro Electronique
- Microprocesseur ZILOG-INTEL

Pour animer une équipe d'ingénieurs et techniciens expérimentés en logiciel et hardware.
Important programme de nouveaux produits exigeant un grand dynamisme.

3 INGÉNIEURS LOGICIEL DÉBUTANTS ACCEPTÉS

UN AGENT TECHNIQUE CONFIRME NIVEAU V

Spécialiste analogique bas niveau.
Bonnes notions de logique appréciées.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence Réf 3010 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

SATAM Industries

Nous fabriquons et commercialisons des Distributeurs de carburant et des systèmes électroniques de libre-service en proche banlieue Nord.

Nous recherchons

UN JEUNE INGENIEUR pour notre service Pièces de rechange.

D'abord en position d'adjoint, il aura, à terme, la responsabilité complète de ce centre de profit (approvisionnements, gestion de stocks, suivi des commandes, facturation).

Nous souhaitons rencontrer :
- *un ingénieur diplômé électromécanicien,*
- *ayant une première expérience de 2 à 5 ans,*
- *apte à encadrer une équipe de 20 personnes,*
- *organisé et méthodique,*
- *ayant de bonnes notions de gestion et d'informatique,*
- *dynamique et commerçant.*

Merci d'envoyer, CV, photo et prétentions au Directeur du Personnel, SATAM INDUSTRIES, B.P. 100 - 93123 LA COURNEUVE.

SOCIÉTÉ DE MATÉRIEL CHIRURGICAL
recherche
dans le cadre de son développement
POUR SON SERVICE PUBLICITÉ

1) LE RESPONSABLE DE LA CRÉATION ET DE LA CONCEPTION

(catalogues, emballages)
Fiches techniques et suivi des réalisations.
Réf. 46.

2) LE RESPONSABLE DES PRODUITS

Il sera chargé de la conception, du développement et de l'industrialisation des produits.
Réf. 67.

3) LE SPÉCIALISTE DE PRODUITS

pour encadrement et formation d'équipes de ventes.
Réf. 82.

Les candidats retenus devront justifier d'une expérience confirmée du milieu chirurgical.

CES POSTES SONT A POURVOIR A PARIS.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions sous référence du poste choisi à :

emf euro-média france
48, rue de Provence 75009 PARIS

qui transmettra.

Il sera répondu à toutes les candidatures.
Discrétion absolue assurée.

relations humaines

De Formation Supérieure : Ingénieur ou Ecole de Commerce, vos premières années d'expérience professionnelle (5 à 8 ans) vous ont donné un goût certain des contacts humains. Vous êtes persuadé qu'il est important pour votre propre évolution de vous exercer davantage aux Relations Humaines et aux stratégies de Gestion de Personnel.

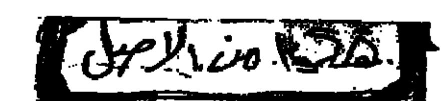
C'est ce que vous propose une importante Société Internationale de 1er plan : 5 000 personnes dont 500 cadres en France. Vous assisterez le Directeur des Relations Humaines dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique d'orientation des cadres, de développement de leurs motivations et de leurs compétences, en vous appuyant sur des techniques modernes de Gestion des Ressources Humaines - Anglais nécessaire -

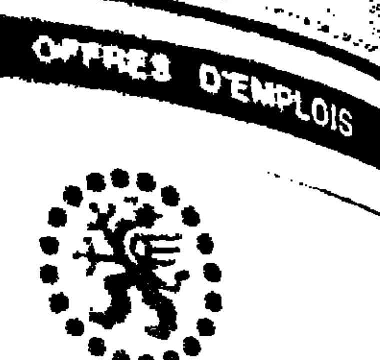
Rémunération ± 170 000 F

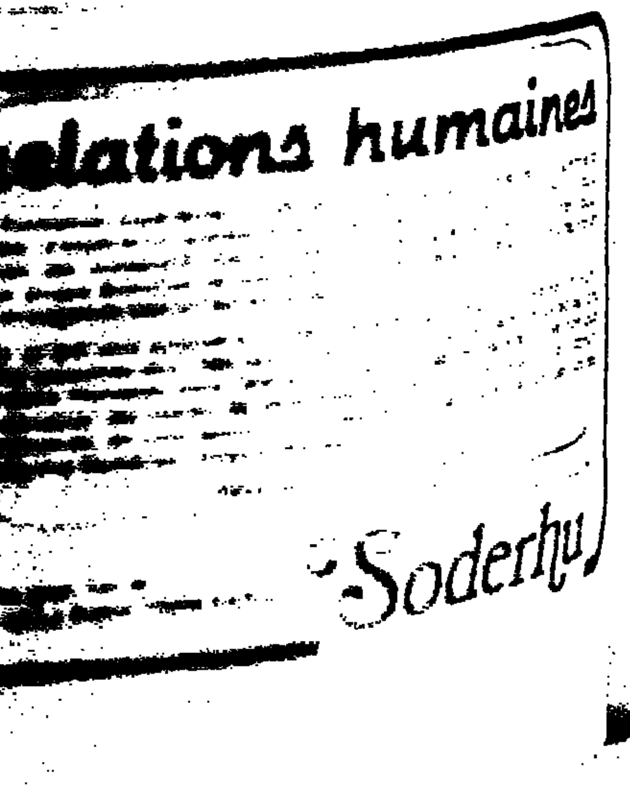
Réponse et discrétion assurés

Ecrire s/réf. 131 M
11, rue La Boétie 75008 PARIS

Soderhu







SAXBY
Département signalisation ferroviaire recherche pour son Service Exportation, un

ingénieur

Sa mission :
Il est chargé de l'élaboration d'avant-projets pour remises d'offres et du suivi des affaires.

Son profil :
Il a quelques années d'expérience en signalisation ferroviaire, en électrotechnique ou en automatismes industriels et, en tous cas, des attaches avec le monde du chemin de fer.

Il s'exprime couramment en anglais et si possible dans une autre langue.
Il est prêt à se déplacer à l'étranger.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à Saxby, 40 rue de l'Orillon 75526 Paris Cédex 11.

SAXBY

média-system

Société (Paris 8e), filiale d'un important groupe industriel français de renommée internationale, spécialisée dans la gestion de sociétés de services, recherche son

chef comptable

l'actuel titulaire du poste étant promu dans une autre filiale du groupe.

Dépendant du secrétaire général, il est chargé, avec l'aide d'une équipe de 6 comptables, de la centralisation des différents éléments comptables de ces sociétés de services, bilans compris.

Il participe à la définition des budgets, aux prévisions et au suivi de la trésorerie.

Pour ce poste, il est nécessaire d'avoir une solide formation comptable (DECS) et quelques années d'expérience professionnelle acquise de préférence dans une P.M.E. ou un cabinet d'expertise comptable.

Veuillez écrire en précisant prétentions sous réf. 9116 à

INTERCARRIÈRES
5 rue du Helder 75009 Paris

média-system

GROUPE
AIRELEC RADIAL BRUNNER
Constructeur d'appareils de chauffage Electrique Leader sur son marché, recherche

SON TRESORIER

Il sera chargé de la gestion de la trésorerie du groupe.
Relations courantes avec les Banques.
Situations prévisionnelles.
Expérience similaire souhaitée.
Poste évolutif pour candidat motivé.
Salaire attractif.

Adresser C.V. et prétentions au
Service du Personnel
32 rue du Landy
93300 AUBERVILLIERS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE REDÉPLOIEMENT AGRO-ALIMENTAIRE
SOFRA - CONSEIL FORMATION
pour assurer la croissance de son activité formation, recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL FORMATION

- Marketing, développement, formation ;
- Evaluation des besoins des entreprises : inter/intra ;
- Expérience cadre indispensable dans poste similaire ;
- Connaissance agro-alimentaire appréciée ;
- Salaire 140.000 F +.

Adr. curriculum vitae manuscrit, photo, salaire actuel à
SOFRA 33, rue Raffet, 75016 Paris.

---

etap
4, rue Massenet 75016 Paris
Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

ASSURANCES
Responsable évaluation des risques et tarifications
référence CK 223 AM

UNE DES PREMIÈRES MUTUELLES FRANÇAISES D'ASSURANCES offre au sein de sa Direction Contrôle de Gestion un poste d'Adjoint **au Chef de Service Contrôle Technique.**

Disposant d'une formation statistique et informatique (ENSAE, ISUP, maîtrise d'économie, économétrie, DEA statistique) et d'une **expérience de 2 ans environ de préférence dans le secteur assurances ou bancaire.**
Le titulaire du poste sera plus particulièrement chargé :
- d'analyser, définir ou réformer en concertation avec les utilisateurs, les statistiques destinées à l'évaluation des risques,
- du suivi des bases de données définies par le service contrôle technique,
- des études tarifaires.

Intégré à une équipe jeune et performante, ce cadre (homme ou femme) devra disposer de qualités de rigueur et de contact.
Poste à Paris.

Ingénieur SUP. AÉRO, ECP, ENSTA ou équivalent
Chef de projet spatial
référence ZK 357 AM

SAMM

FIRME FRANÇAISE DE 1 000 personnes, spécialisée dans la mécanique de précision, l'hydraulique et les asservissements, devant réaliser un important contrat en coopération internationale pour le **domaine spatial,** recherche un **Chef de Projet.** Agissant en interface entre le client et les services de la société, il sera le pilote de cette affaire en suivant particulièrement les aspects planification, gestion budgétaire et administrative.

Ce poste implique une solide compétence technique (5-6 ans d'expérience d'études ou méthodes), des qualités de rigueur et un ascendant personnel marqué. Pour un ingénieur grande école, familiarisé si possible avec l'aéronautique ou le spatial, ce projet représente une opportunité de mission complexe mais attrayante, autorisant une évolution ultérieure dans la société.
La pratique de l'anglais est impérative.

Poste : très proche banlieue ouest de Paris.

Directeur technique
référence LA 358 CM

UNE SOCIÉTÉ PERFORMANTE ET DYNAMIQUE (extrusion de matières plastiques) recherche son **Directeur Technique.**

Rattaché au Directeur Général, il sera chargé :
- du développement des produits nouveaux (en liaison avec la clientèle), de la conception et de la réalisation des machines et outillages, de la supervision de la production.

Ce poste conviendrait à un candidat :
- ayant de solides connaissances en mécanique et environ dix ans d'expérience professionnelle dans l'extrusion des matières plastiques,
- témoignant de solides qualités de créativité, de réalisme et de dynamisme.

Poste très intéressant pour candidat désireux de participer pleinement à la vie et au développement d'une entreprise. Connaissance anglais ou allemand souhaitée.
Poste : ville midi de la France.

Responsables d'actions de développement commercial
référence MB 359 AM

SOCIÉTÉ PRODUCTRICE D'ACIERS SPÉCIAUX appartenant à un important groupe étoffe les structures de sa Direction Commerciale et offre une intéressante opportunité de carrière à **Deux Responsables d'actions de développement et de promotion des ventes pour la France et l'étranger.**

Dynamiques et rigoureux, ils assureront, pour les produits relevant de technologies nouvelles, une responsabilité complète impliquant :
- prévisions, plan de campagne, Budget,
- publicité, argumentaires techniques et appui auprès de la clientèle,
- suivi et liaison avec l'ensemble des services vente et usine.

Deux types de profil possibles :
- formation supérireure commerciale complétée par bonne expérience des produits industriels et compétence marketing,
- formation ingénieur, complétée par une bonne expérience acquise de préférence auprès industries utilisatrices aciers spéciaux et fortes motivation et aptitudes pour le commercial.

Suivant le profil, une formation complémentaire sera assurée.
Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.
Poste à Paris.

Chef du service entretien
référence SH 363 CM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS – 400 millions de CA – fabrication de petits équipements électromécaniques et électroniques en grande série recherche pour sa principale usine (1 500 personnes) le **Chef du Service Entretien.**

Il s'agit d'une unité équipée de moyens de production très modernes : usinage, assemblage, moulages plastiques, utilisant des automatismes perfectionnés.
La fonction proposée comportant des responsabilités d'encadrement : une trentaine de techniciens et professionnels qualifiés, le poste conviendrait à un ingénieur diplômé (AM ou équivalent), 7 ans d'expérience minimum dans des fonctions similaires et ayant de bonnes bases en électricité.
Lieu de travail : ville universitaire 100 km de Paris.

Jeune responsable service paye
référence VG 354 AM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ offre au sein de son Siège Social, situé à 1 heure de Paris, la possibilité à un **jeune Cadre** de formation commerciale supérieure (ESC, DECS) de prendre la **responsabilité de son service paye.**

Ce poste qui implique **autonomie, initiative et rigueur,** peut convenir à **débutant très motivé,** mais une expérience dans une fonction analogue serait un atout supplémentaire.
Intégré à l'équipe de Direction de Personnel, il a la charge, outre la fonction paye, des statistiques sociales, bilans sociaux, tableau de bord...

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

---

belokapi
Société de production de séries de TV et de films industriels recherche

responsable de son activité droits dérivés

HF

Agé (e) de 25 ans minimum, il ou elle apportera une expérience confirmée de la vente, des aptitudes de négociateur et la capacité de gérer le compte d'exploitation de son secteur.
Ce poste est évolutif pour candidat de valeur.
Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions, C.V. et photo sous référence 169 M à Corinne VAN LOEY,

degré Conseil 11, rue La Boétie 75008 PARIS

CIBLE



TECHNICON

Worldwide leader in laboratory automation and computerization recruits for its INTERNATIONAL HEADQUARTERS located in GARGES-LES-GONESSE, near PARIS an

executive secretary

assistant to scientific information manager.

Essential requierements :
- Bilingual English-French.
- Scientific background.

(At least baccalaureat C or D in France or equivalent).

Preference will be given to candidates showing experience in one or more of the following.
- experience of documentation,
- other languages,
- experience with word processors and other information aids,
- shorthand.

Suitable candidates should be send to
C. COLISTRO - TECHNICON
B.P. 10 - 95330 DOMONT
(Please indicate present salary level and salary requested).

Importante Société d'Ingénierie
filiale de l'un des premiers groupes industriels français, recherche pour son Département Administratif :

Chef de Service Gestion Marchés

ESCAE - DROIT - SCIENCES ECO

Anime une équipe de 4 personnes.
Chargé de la gestion administrative, statistique et comptable des marchés, commandes et sous-traités.
Rédige les clauses financières (règlements, révisions de prix ...). Assure la facturation.
Gère les comptes clients. Tient à jour le dossier administratif et fournit les statistiques.
Connaissance approfondie et pratique de la législation des marchés de travaux publics exigée ainsi que plusieurs années d'expérience dans situation similaire.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous référence 6903 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra

Groupe SETEC
recherche
- pour missions à l'étranger (pays francophone)

Possibilité de carrière ultérieure signalée

INGÉNIEUR HYDRAULIQUE AGRICOLE
5 à 10 ans d'expérience.

- pour études en France

INGÉNIEUR AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES
5 à 10 ans d'expérience.

Adresser C.V. à *HYDRATEC* (M. Néraud),
58, quai de la Rapée, 75583 Paris cedex 12.



SNECMA

SOCIETE NATIONALE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION DE MOTEURS D'AVIATION

RECHERCHE
Pour son centre de Production d'EVRY-CORBEIL (91)

BTS - DUT gestion
DUT informatique

Avec expérience de 3 ans en gestion base IMS.
Connaissance PL1 et DL1 souhaitées.
Bon anglais technique.

La SNECMA offre les avantages suivants : rémunérations intéressantes - restaurants d'entreprise - facilités de logement et de transport - avantages sociaux.

Candidatures à adresser : "BUREAU D'EMBAUCHE SNECMA"
B.P. No 81 – 91003 EVRY CEDEX

Karl Suss-France

Equipements destinés aux fabricants de semi-conducteurs, engage immédiatement :

Ingénieur de Maintenance

pour déplacements en clientèle et travail en atelier.
Niveau DUT/BTS..., électromécanique ou électronique, avec bonnes connaissances de la mécanique de précision.
ANGLAIS et/ou ALLEMAND parlé INDISPENSABLE.
Stage de perfectionnement en R.F.A. (3 mois)
Déplacements fréquents.

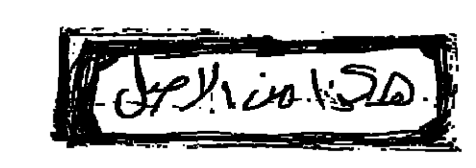
Lieu de travail : WISSOUS (91)
Domicile : Région Parisienne SUD.
Envoyer photo, CV et rémunération actuelle à:
KARL SUSS FRANCE
5, rue Dolimier - 91320 WISSOUS
Téléphone : (6) 930-11-50.

pind

Vos premiers pas dans la fonction personnel...

Nous vous proposons de les faire dans l'une des filiales commerciales d'un très grand groupe international, leader sur son marché.
Votre mission : la mise en place d'une gestion informatisée des cadres (180 pers.).
Dans un premier temps, vous participerez aux recrutements en cours.
Ensuite, vous pratiquerez des interviews auprès de nos cadres afin de recueillir des informations objectives sur les analyses de fonctions.
Rattaché au Chef du Personnel, vous travaillerez en toute autonomie, et en liaison avec les services informatiques, pour synthétiser et coder les informations ainsi reccueillies.
De formation supérieure (Psycho, Sciences Po, Sup de Co), débutants ou presque, vous allez surtout mettre en œuvre votre dynamisme et votre sens des responsabilités, vecteurs de votre évolution dans la Fonction Personnel au sein de notre groupe.
Poste basé à Paris.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + photo) sous référence 82203 à

Selecom 225 rue du Fbg Saint Honoré 75008 PARIS.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Notre Domaine est celui des Armements. Notre Centre d'Etudes, situé à 150 km de Paris, recrute des collaborateurs ayant, si possible, quelques années d'expérience et une formation Air-Marine.

INGENIEURS GRANDES ECOLES
AGENTS TECHNIQUES ET DESSINATEURS B.T.S.
EN ELECTRONIQUE ET MECANIQUE

Les candidats retenus devront être familiarisés avec les spécialités suivantes :

ELECTRONIQUE	SIMULATIONS	MECANIQUE	TECHNOLOGIE	ESSAIS
Analogique et microprocesseur	Hybride - temps réel - Mécanique du vol	Bureau d'études - Dessins et Intégrations	Connaissance des matériaux et composants, Fiabilité et Assurance qualité.	Intégrations, Mesures, Expérimentations sur le terrain avec déplacements

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous no 23570 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Société d'Ingénierie en croissance continue et ne dépendant pas d'un groupe multinational - recherche des cadres motivés

INGENIEUR D'AFFAIRES
pour MOYEN-ORIENT

Responsable de la réalisation complète de contrats d'ingénierie jusqu'à la réception des installations sur le site.
Ce poste de haut niveau comporte des responsabilités techniques de coordination, de gestion et de négociation.
Il convient à un Ingénieur d'une grande Ecole ayant l'expérience d'un poste similaire et désirant faire partie d'une équipe dynamique.
Anglais indispensable. Réf. 8919/A

INGENIEUR D'AFFAIRES
pour URSS

Contrat export, valeur 350 Millions de Francs. Réf. 8919/B

INGENIEUR ADJOINT A DIRECTEUR REGIONAL
DE CHANTIERS A L'ETRANGER

Ce poste consiste à assister le Directeur des chantiers dans un pays étranger pour le contrôle et la direction de la réalisation de contrats clés en mains d'une valeur moyenne de 300 Millions de Francs.
Ce poste convient à un Ingénieur connaissant l'anglais possédant une expérience de quelques années et désirant assumer rapidement des responsabilités importantes.
Avantages habituels liés à l'expatriation. Réf. 8919/C

INGENIEUR
ORGANISATION ET METHODES INDUSTRIALISATION

Ce poste consiste à assister les filiales françaises et étrangères de construction des matériels spécifiques utilisés par la Société d'Ingénierie. Il fait partie de l'état-major du Président et peut conduire à des responsabilités de direction.
Un Ingénieur de formation type A. & M. ayant quelques années d'expérience pourrait prétendre à ce poste d'avenir. Réf. 8919/D

JEUNE INGENIEUR
AUTOMATISATION, INFORMATIQUE APPLIQUEE

ayant pour fonction de développer l'emploi et l'adaptation de l'automatisation aux techniques particulières de l'entreprise. Réf. 8919/E

RESPONSABLE DE CHANTIER

Nos chantiers se situent en Europe, en Afrique Noire, au Moyen-Orient, en Amérique du Sud et en URSS.
Nous souhaitons confier l'entière responsabilité d'un programme de montage de matériels et de supervision du GENIE CIVIL (direction, éxécution, coordination et gestion) à un INGENIEUR diplômé (âge mini. 32 ans) ayant eu la responsabilité durant plusieurs années de chantiers à l'étranger.
Anglais indispensable. Réf. 8919/F

Merci d'adresser c.v., photo, prétentions et rémunération actuelle sous référence correspondante à AXIAL PUBLICITE, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

NOTRE RESPONSABLE DU PERSONNEL est en contact avec nos clients

Étonnant ? Pas vraiment.
Notre société est spécialisée dans le service en **forage pétrolier.**
Elle est jeune, en expansion importante et équilibrée.
Son effectif actuel : 60 personnes, pour la plupart cadres et expatriés.
Les services que nous proposons dépendent essentiellement de la qualité et de l'expérience de nos spécialistes.

Outre la gestion administrative du personnel, les relations sociales et le recrutement, l'homme que nous recherchons sera en contact avec nos clients et aura un rôle moteur dans la négociation, l'obtention et le suivi des contrats d'assistance technique.
Il a 30 ans au moins, parle couramment anglais.
Une connaisance préalable des hommes de chantiers serait appréciée.
Le poste est basé à Paris.

Envoyez lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 9167 à Média System, 104 rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

Cadres Dirigeants

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER 280 000 +

Vous êtes peut-être le Futur Directeur Général Adjoint que je recherche,

- Si votre formation supérieure (ESSEC + DECS ou expertise comptable + ICG ou IAE) vous a permis de vous familiariser rapidement avec les méthodes de gestion et les outils d'organisation modernes (informatique, contrôle budgétaire et de gestion) et si votre poste actuel vous permet de maitriser l'ensemble des circuits administratifs et les fonctions "économiques" de l'Entreprise.
- Je dirige la filiale française d'un Groupe Européen de tout premier plan et je réalise en France 400 millions de C.A. avec un taux d'expansion de 25% l'an, sur un marché très concurrencé (produits de grande consommation à forte rotation).
- Votre mission sera d'optimiser l'ensemble des fonctions administratives (y compris la fonction personnel), comptables et financières; et la logistique de l'exploitation (lancement des programmes de fabrication, gestion des dépôts et contrôle des stocks, organisation des transports et distribution physique).

Si vous avez l'ambition et l'envergure pour accepter un challenge au niveau de la Direction générale en "manageant" une équipe de plus de 60 personnes et en dynamisant les structures d'une Société en pleine mutation, envoyez un dossier complet de candidature précisant votre salaire actuel, vos fonctions, vos performances et vous souhaits sous la référence 1341 M (à préciser sur l'enveloppe) à notre **Conseil en Ressources Humaines :**

Sonia Lipszyc, 15, rue Alphonse de Neuville 75017 PARIS

SOCIETE D'INGENIEURS CONSEIL
Région parisienne - proche banlieue Ouest
recherche

ASSISTANTS D'INGENIEUR

Niveau souhaité :
BTS construction mécanique ou DUT génie chimique.

Le candidat devra pouvoir réaliser des estimations de coûts ainsi que du contrôle de projet dans le domaine de réalisations pétrolières au sein d'une équipe de contrôle de projet.

Exigé : bonnes connaissances de l'anglais (écrit, parlé).
Apprécié : une expérience de quelques années dans un domaine similaire.
de bonnes aptitudes aux travaux de synthèse.

Prière d'envoyer lettre de candidature avec CV, photo et prétentions sous référence 8551 à PIERRE LICHAU S.A. — B.P. 220 — 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Applications Bancaires
Traitement de chèques

Le Département Conseil et Applications de CONTROL DATA FRANCE recherche des

ANALYSTES D'APPLICATIONS

Si vous avez une expérience dans le secteur bancaire et plus spécialement en **traitement de chèques et effets de commerce**
Si vous avez une expérience informatique en particulier sur mini-ordinateur avec la connaissance d'un Assembleur et d'un langage évolué
CONTROL DATA vous propose de participer au développement de ses activités :
service et consultant auprès des banques.
Les postes de nature technico-commerciale sont conçus dans un juste équilibre entre technique et avant-vente.
1 à 2 ans d'expérience, vous êtes disponible pour de brèves périodes en province, proposez votre candidature à M. GARY, Recrutement Conseil et Applications, CONTROL DATA FRANCE, 195 rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.

Plan Champs



UNE GAMME COMPLETE DE SYSTEMES ET DE SERVICES INFORMATIQUES

Jeune juriste fonction personnel

Nous recherchons pour notre direction du personnel à Paris, un jeune juriste titulaire d'une maîtrise en droit privé et de préférence ayant acquis une formation complémentaire spécialisée (DESS).
Ouvert à tous les aspects de la fonction personnel, ce jeune cadre devra s'imposer par ses compétences et la qualité de ses relations dans une activité de conseil et d'information auprès de la direction du personnel comme des autres directions du groupe.

Il lui sera demandé une contribution efficace tant en matière d'études que de réalisations concrètes (bilan social, journal d'entreprise, etc.).

Si ce poste est susceptible de vous intéresser, que vous soyez débutant ou que vous ayez acquis 1 ou 2 années d'expérience, prenez contact avec notre Département Recrutement 33 rue Lafayette 75009 Paris.

média-system



IMPORTANTE SOCIETE
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
Fortement Exportatrice depuis de nombreuses annéés
recherche

COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU
pour assister son Directeur Commercial

en vue de poursuivre son expansion à l'étranger.

PROFIL SOUHAITE :
- **Ingénieur diplômé Grande Ecole**
- **40 ans environ**
- **ayant expérience des travaux et négociation des marchés internationaux**
- **bonne connaissance de l'anglais exigée.**

Nombreux voyages au MOYEN-ORIENT et en EXTREME-ORIENT.

Adresser dossier de candidature sous No 23.417, CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

GRANDE FIRME INTERNATIONALE D'EDITION LEADER DE LA VENTE PAR CORRESPONDANCE

banlieue Sud, recherche

CADRE RESPONSABLE

(H ou F) 30/35 ans, capable d'assumer la gestion, au sein du département promotion, d'un service Primes.

Si vous pensez avoir :

- de l'imagination, du goût, de la créativité, mais aussi suffisamment de réalisme pour que vos idées puissent être concrétisées ;
- un excellent contact ;
- le sens des affaires ;
- du dynamisme ;
- un esprit ordonné et méthodique ;
- une grande rigueur morale ;

alors vous serez intéressé(e) par ce poste.

Nos préférences se porteront vers le (la candidat(e) ayant déjà exercé des responsabilités dans l'un des secteurs suivants :
- service achat
- import/export
- recherche de nouveaux produits.

Bonne connaissance écrite et parlée de l'anglais indispensable.

Dites-nous, en une page, pour quelles raisons cette proposition retient votre attention, et adressez votre lettre, accompagnée d'un curriculum vitae, d'une photo et de vos prétentions à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann 75008 PARIS, qui transmettra, sous référence n°39 481.

HAVAS CONTACT

SOCIETE NATIONALE
FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE FINANCIER
pilote dans le domaine de la construction de logements et de leur gestion
recherche

cadres financiers confirmés

diplômés de l'Enseignement supérieur H.E.C. Sup. de Co. Paris - ESSEC - IEP.

Dans un premier temps, nous vous proposons une formation au sein de nos unités opérationnelles. Vous serez ensuite affectés dans des postes à responsabilités directement opérationnels qui seront à pourvoir dans nos différentes directions décentralisées, soit en région Parisienne, soit en Province.

Une mobilité est indispensable. Vous êtes invités à nous faire connaître vos préférences géographiques après période de formation.

Une première expérience est indispensable, acquise dans des postes financiers. De réelles possibilités d'évolution seront offertes aux candidats de valeur.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 2606 à **Lion publicité, 2, rue des Dardanelles - 75017 Paris** qui transmettra

---

Fiscalité et Droit des Sociétés

Nous sommes une importante société française (plusieurs milliards de F de C.A., 60 établissements en France) appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français. Notre Directeur Juridique recherche le

CHEF DU SERVICE FISCAL

Vous avez une formation fiscale et après une expérience de plusieurs années acquise dans une société, un cabinet ou l'Administration, vous souhaitez intégrer un des premiers groupes industriels français qui pourra vous offrir de réelles opportunités d'évolution. Vous devrez suivre la législation, la réglementation, la doctrine administrative et la jurisprudence pour la mise à jour annuelle du Guide Fiscal interne et assurer la diffusion des notes de principes sur les problèmes d'actualité ; vous serez chargé de traiter les impôts directs : impôts sur les sociétés et essentiellement les impôts locaux (suivi des bases d'imposition, contrôle des avertissements)... et conseiller les directions administratives de nos usines ; vous aurez un rôle fonctionnel auprès des services intéressés pour tous les problèmes de TVA, d'enregistrement et de contentieux de sécurité sociale. Enfin vous interviendrez sur les cas ponctuels de principe en droit des sociétés surtout en ce qui concerne les filiales du groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 7670 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.

Plain Champs

---

*annonce parlée**

Un DECS,

La pratique (2 ans mini.) de la comptabilité en cabinet et un tempérament de gagneur...

L'accroissement de nos affaires - service et négoce international - et le volume des contrats donnent à ce poste des responsabilités qui seront confiées à un (ou une) professionnel (le) ayant autant de rigueur et de goût de l'analyse que de disponibilité et de sens des résultats.

Poste à Paris - anglais lu - 25 ans minimum -.

** Pour informations complémentaires et organisation accélérée d'une rencontre, appelez entre 9 h et 18 h le 763.11.15 - Réf. 1200.*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

---

telesystemes centres

TELESYSTEMES CENTRES est parvenue en moins de 10 ans à se placer en tête des spécialistes de la gestion et de la construction des centres de calcul grâce au travail, à la compétence et au sérieux de ses 400 techniciens, chercheurs, ingénieurs et cadres.
Sa constante expansion lui permet d'offrir aujourd'hui de nouvelles opportunités :

INGENIEURS-SYSTEME

pour ses Centres de ROUEN et de BORDEAUX
débutants ou expérimentés sur C II HB 66 (DPS / 8, GCOS 3)
Référence D 66 / 1

pour ses centres de MERIGNAC, VILLEURBANNE, COIGNIERES
équipés d'IRIS 80 biprocesseurs fonctionnant sous SIRIS 8 et participant à la gestion d'une application supportée par un réseau de 3000 terminaux exploités sous STRATEGE.
Expérience IRIS 80-STRATEGE indispensable. Connaissances 64 / DP 7 et MINI 6 appréciées pour participer à des actions de DEVELOPPEMENT, MAINTENANCE, SUPERVISION RESEAU
Référence D 80 / 1.

pour son centre de MASSY
un Ingénieur Système CYBER, ayant 4 à 5 ans d'expérience sur le système NOS / BE et désirant connaître d'autres domaines d'activités et de responsabilités.
Référence DCY 1.

pour la REGION PARISIENNE
un Ingénieur Système ayant quelques années d'expérience, de préférence dans le domaine des transmissions. Il assurera la maintenance du logiciel des frontaux Control Data 2550, les études et développements relatifs aux transmissions de données avec des calculateurs CDC CYBER.
Référence DCY / 2.

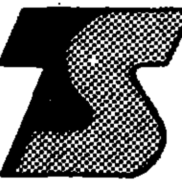
Son centre de ROUEN recherche également des

EXPLOITANTS SUR HB 66

(PUPITREURS ET CHEFS D'EQUIPES)
Référence D 66 / 2.

Les candidatures, avec CV détaillé, photo et prétentions sont à adresser avec mention de la référence du poste choisi à TELESYSTEMES - Direction du Personnel - 115, rue du Bac - 75007 PARIS.

LA TRADITION D'AVANT GARDE



telesystemes

Dessein

FILIALE FRANÇAISE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche

RESPONSABLE
ADMINISTRATIF ET FINANCIER

bien rompu :
- à la législation sociale et fiscale,
- à la comptabilité anglo-saxonne,
- au reporting,
- au suivi clients et gestion d'inventaire.

Le candidat devrait remplir les conditions suivantes :
- bien maîtriser la langue anglaise,
- être prêt à retrousser les manches et « mettre les mains à la pâte »,
- avoir au moins 5 années d'expérience dans une société internationale,
- posséder un diplôme comptable.

Nous offrons un salaire motivant (FF 115-130.000 par an selon compétences)

Écrire sous nº 7.826 *Le Monde* Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE NOS FILIALES

Importante société d'ingénierie (5000 personnes) souhaite intégrer à sa Direction Financière et Comptable un **diplômé d'École de Gestion,** titulaire du **DECS,** ayant une expérience à la fois financière et comptable, acquise dans une PME.

Il sera chargé de la création et la gestion de nos filiales, sur les plans juridique, financier et personnel.

Fonctions évolutives en raison des dimensions de l'entreprise et de son rapide développement.

Lieu de travail : Paris - La Défense.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 73470 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT BUREAU ÉTUDES TECHNIQUES
recherche
pour son siège
en RÉGION PARISIENNE

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

FORMATION SUP. ÉLEC. OU I.E.G.

Pour études installations générales d'usines, courants forts. Télécommandes et contrôles. Stage ou passage E.D.F. serait apprécié.

Envoyer curriculum vitae manuscrit détaillé et prétentions sous nº 31.609 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
RÉGION MELUN
recrute

JEUNE RÉVISEUR COMPTABLE

Bilingue anglais
Rémunération 65.000-75.000 F par an
Tél. à Dominique Grenier au 060-87-27.

---

royale belge

IMPORTANT GROUPE EUROPÉEN D'ASSURANCES

recrute pour son Siège de Paris équipé d'un IBM SERIE 1 - 512 K sous RPS/MTM

PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

- Formation DUT Informatique - AFPA ou équivalent.
- 2 à 3 ans d'expérience minimum en réalisation d'applications sur petit ou moyen système.
- Excellente pratique de la programmation et du COBOL.

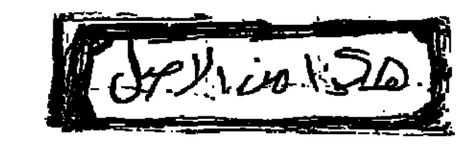
Il prendra rapidement la responsabilité de la gestion du système et participera à la réalisation d'applications TEMPS RÉEL au sein d'une petite équipe.



Poste intéressant pour candidat de valeur et disponible.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions au Service du Personnel - ROYALE BELGE, 63, avenue des Champs-Élysées - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mill/col.*	Le mill/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	[illegible]
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

organisation industrielle

Réf. F 5 M

Le Département Bouteilles et Pots de **BSN-EMBALLAGE** vient de signer l'accord de mise en place de la 5e équipe pour le personnel posté en continu. C'est dire l'importance accordée aux problèmes d'organisation du travail, dans la double perspective d'amélioration de la productivité et des conditions de travail.
Nous recherchons le Responsable du Service Organisation-Formation-Information de l'une des usines de ce Département (600 personnes, 8 lignes de fabrication). Membre de l'équipe de Direction de l'usine, il assiste et conseille ses collègues. Avec eux, il identifie les gains de productivité, définit la charge de travail, étudie la répartition des tâches. Il suit ou conduit les actions d'amélioration de la productivité, en cohérence avec le plan industriel de l'Établissement.
Participant à l'étude de l'évolution des ressources et des besoins en matière de qualification de personnel, il assure la formation. Il anime l'information du personnel et améliore les communications.
3 à 5 ans d'expérience industrielle ont permis à cet ingénieur de maîtriser les problèmes d'organisation d'atelier, dans une fonction d'organisateur, de responsable de production ou de méthodes.
La situation de l'usine à 20 km de Lyon permet de bénéficier d'un environnement particulièrement agréable.

audit et systèmes de gestion HF

Réf. F 6 M

La taille et la diversité des activités de **GERVAIS DANONE FRANCE** - 2,5 Mds de Frs de CA, 4300 personnes, 7 usines, 7 directions régionales de vente - ont conduit la société à une structure de contrôle de gestion décentralisée.
Ainsi la Direction du contrôle de gestion anime et coordonne les différentes cellules de gestion des grandes directions: industrielle, commerciale, marketing, achats.
Cette nouvelle organisation s'accompagne d'une évolution des sytèmes de gestion qui nécessite la mise en place d'une fonction d'Audit opérationnel. La personne recherchée développera la démarche audit au sein de la société, en assumant au départ des missions d'audits généraux dans les différents domaines opérationnels. Elle adaptera et fera évoluer les systèmes de gestion et les procédures.
Cette fonction nécessite un très bon niveau de connaissances en comptabilité analytique. Elle permettra à un diplômé d'école supérieure de commerce ayant acquis au moins 3 ans d'expérience de l'audit, en cabinet ou en entreprise, d'évoluer au sein du contrôle de gestion.

Adressez votre candidature avec CV détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

bsn gervais danone bsn.gervais danone . bsn

HAVAS CONTACT

Ingénieur Télécommunications

pour développer et optimiser un réseau national de transmission de données **(matériel IBM 370/158 et 370/168, mini DEC et CII-HB).**

Dans le cadre du développement de ses activités informatiques, la filiale française d'un important groupe mondial recherche son **RESPONSABLE RÉSEAUX.**

Ingénieur Télécom, ou tenant cette fonction en entreprise, Il aura une expérience d'environ 5 ans dans la conception et l'administration de grands ou moyens réseaux et une bonne connaissance des matériels suivants
- terminaux,
- minis,
- matériels de transmission type multiplexeurs avec logiciels correspondants.

Il aura pour mission :
- de mettre en œuvre et d'exploiter un réseau national de transmission de données (20 nœuds, 350 terminaux) en établissant des procédures, une méthodologie, des scénarios de maintenance.
- d'assurer le développement et l'évolution du réseau en tenant compte des progrès technologiques (projet télématique, interconnexions avec des réseaux locaux) et en lui donnant une extension sur le plan international.

Ce poste est à pourvoir dans une société en position forte sur son marché et autorisant des perspectives d'avenir intéressantes pour un candidat disposant d'un bon potentiel.



Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et souhaits de rémunération) sous la référence MH3 à notre Conseil

INFRAPLAN 83, bld Raspail 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA



CIT Alcatel

Filiale d'un puissant Groupe industriel français, leader de la commutation temporelle

recrute

2 INGENIEURS GRANDES ECOLES

OU EQUIVALENT

Ils participeront au sein d'une équipe «Intégration Système» à des projets de télécommunication portant sur des systèmes de commutation à base de microprocesseurs.

Une expérience de 3 à 7 ans serait appréciée.

L'un des postes, basé dans un premier temps en banlieue Sud-Ouest pourrait évoluer vers une période d'activité de quelques mois aux U.S.A.

Dans les 2 cas, une bonne pratique de l'anglais serait un atout.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à CIT ALCATEL, Service Recrutement et Orientation - B.P. 57 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY.

CONTESSE

BANQUE PRIVÉE
Quartier OPÉRA
recherche
pour son Service «Trésorerie Back Office»

ADJOINT CHEF DE SERVICE (CLASSE IV)

Chargé de suivre et de contrôler les comptes et les différents mouvements de trésorerie toutes devises.

Ce poste implique:
— une parfaite connaissance des opérations de change et trésorerie;
— une formation bancaire de base approfondie;
— une expérience professionnelle (5 ans) dans un service similaire;
— une réelle capacité d'encadrement;
— le sens de la responsabilité.

Les points suivants seront particulièrement appréciés:
— diplôme professionnel (B.P.);
— anglais;
— *connaissances informatiques*;
— libre rapidement.

Écrire avec CV et prétentions à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous réf. 73457 M

HAVAS CONTACT

GENERAL ELECTRIC

INFORMATION SERVICES

recherche, dans le cadre de son expansion, un :

expert en télécommunications

qui sera chargé d'assister sa clientèle de grandes entreprises pour tous les problèmes de réseau :
— liaison avec les PTT,
— interfaces pour les terminaux,
— liaison avec le réseau,
— suivi des anomalies.

La personne recherchée a une expérience réussie dans un poste similaire. La pratique de l'anglais est nécessaire.

Si vous êtes intéressé, merci d'appeler notre Conseil au 742.21.11 ou de lui adresser votre curriculum vitae détaillé sous référence VE 22 :

CARRIERES SERVICES 19, rue de la Paix - 75002 PARIS / Groupe EGF Conseils en recrutement

Société d'éditions spécialisées en droit fiscal offre plusieurs postes d'

ANALYSTES JURIDIQUES

pour analyser au sein d'une équipe de juristes les éléments constitutifs d'une base de données.
Le niveau minimum demandé est la maîtrise de droit.
Possibilité de travail à temps partiel (mi-temps au moins).
Adresser lettre de candidature manuscrite et C.V. détaillé sous référence 8060 à :

BEO 3, rue de Téhéran 75008 PARIS. Discrétion assurée.

GRAND GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE
recherche

ANALYSTE EN ORGANISATION ADMINISTRATIVE

- Expérience 1 à 2 ans audit ou cabinet d'organisation
- Formation Grande École
- Rémunération 120.000 F

Merci d'adresser votre c.v. détaillé sous réf. 7662 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.

CABINET D'AUDIT INTERNATIONAL
recherche

RESPONSABLE SERVICE FISCAL

Expérience fiscalité internationale
Anglais courant

Adresser curriculum vitae et prétentions 14, rue de Prony, 75017 Paris.

THOMSON-CSF

recherche

TECHNICIEN QUALITE COMPOSANTS

(Dégagé des obligations militaires)

Intégré à l'équipe en place et en relation avec les services techniques de conception d'équipements :
— il choisit, après analyse (technologie, fiabilité...), les composants nouveaux du marché international qui seront utilisés dans les matériels
— il assure la mise à jour du fichier composants.

Une formation de type BTS, DUT mesures physiques, Electronique ou Assistant(e) d'Ingénieur, associée à une première expérience industrielle en technologie des composants est nécessaire.

Adresser C.V. détaillé, prétentions, photo sous No 23150 au Service du Personnel, 68, Avenue *Pierre Brossolette 92242 MALAKOFF Cedex.*

IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE INTERNATIONALE
offre à de jeunes

DIPLOMES de L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

débutants, une affectation immédiate dans des postes opérationnels avec de larges possibilités de carrière tant en FRANCE qu'à l'ETRANGER.

La connaissance de l'Anglais est indispensable, celle de l'Allemand appréciée.

Adressez votre candidature détaillée (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous référence 7886 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Cabinet comptable en imprimerie, recherche STAGIAIRE ou COLLABORATEUR N. 4 possibilité association Yto, 6, rue des Ormes, 94120 Fontenay-sous-Bois.

LABOR. C.N.R.S. ORSAY (91) cherche UN JEUNE

INGÉNIEUR PHYSICIEN ET CHIMISTE

Diplômé Grandes Ecoles (E.S.P.C.I.) Centrale... Téléphone : (6) 941-52-87.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE recherche

UN TRADUCTEUR TECHNIQUE

Anglais - Français

Vous êtes de langue maternelle anglaise ayt des connaissances techniques très approfondies de l'énergie, l'industrie, l'agro-alimentaire, les transports et l'infrastructure

Formation ingénieur ou technicien très appréciée.

Env. curric. vitae en français, photo et prétent. à SOGELERG, 25, rue du Pont-des-Halles, CHEVILLY-LARUE 94656 RUNGIS CEDEX.

Nous sommes une Société internationale basée à Paris. Nous mettons à la disposition de nos clients, par téléphone, une information triée et traitée par 150 spécialistes.

Notre département Législation Sociale recherche

1 JURISTE

Diplômé d'enseignement supérieur Spécialiste en droit du travail

pour conseiller ses interlocuteurs : Chefs d'entreprises, responsables du Personnel, avocats, cabinets fiduciaires...

Vous avez acquis, au cours d'une première expérience *professionnelle, la maîtrise du* droit du travail, de la réglementation de la Sécurité Sociale et de l'hygiène-sécurité, ou vous êtes débutant fortement motivé par tous ces domaines.

Vous êtes un homme de conseil.

Envoyez votre candidature détaillée à SVP Direction du Personnel 54 rue de Monceau 75008 PARIS



Une importante Société livrant des usines et installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français recherche pour son Siège à

PARIS - Division CIMENT

INGENIEUR SPECIALISTE MANUTENTION

— Il participera dans le cadre des propositions et des réalisations aux définitions, études, chiffrages, achats des équipements de manutention de CIMENTERIES : transporteurs, élévateurs, stackers, gratteurs, convoyeurs à godets, etc ...
— Expérience minimum de 5 années en grosse manutention
— Diplôme Grande Ecole ou équivalent
— Anglais parlé indispensable.

INGENIEUR DE BUREAU D'ETUDES

— Il participera au contrôle et au suivi des études d'installation des ateliers principaux de cimenteries,
— Il coordonnera les travaux d'Etudes d'une équipe de spécialistes : électriciens, automaticiens, Génie Civil, etc ...
— Il sera l'interlocuteur technique du client
— Diplômé Grande Ecole ou équivalent
— Anglais parlé indispensable.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous la référence 23621 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

URGENT
Société prestataire de services recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

jne diplômé Ecole de Commerce

Responsable commercial, ayant pratiqué 2 à 3 ans la vente et ayt bonne connaissance de l'environnement INFORMATIQUE pour commercialisation programme EXCLUSIF

Fixe + intéressement

Écrire de MENDEZ/ZUNZ, Mme HUEZ, 11, rue de Monceau, 75008 PARIS.

Ville de VILLENEUVE-LE-ROI (Val-de-Marne) recrute d'URGENCE DIRECTEUR des SERVICES TECHNIQUES (ville de 20.000 à 40.000 hts) UN INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE
Envoyer d'urgence candidature avec c.v. détaillé à Monsieur le Maire 94290 VILLENEUVE-LE-ROI.

BUREAU de DESIGN recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION

grande école.
Envoyer lettre manuscrite à A.I.D. tour Neptune Cedex 20 92086 PARIS-LE DÉFENSE.

Ecole secondaire privé recherche minimum 30 ans
a) PROF. DE MATHS
b) PROF. D'ITALIEN
c) SECRÉTAIRE SURVEILLANT(E).
Téléphone : 281-26-30.

Société de Courtage
ASSURANCES - REASSURANCES
travaillant dans 50 pays
spécialisée en MARITIME AVIATION
et très engagée dans les études techniques de financement de navires et de marchandises, recherche pour poste

TECHNICO - COMMERCIAL

comportant des contacts clientèle à niveau élevé 2 HOMMES, nationalité française, 32 ans minimum, études universitaires supérieures avec excellent anglais parlé, écrit indispensable, bonne connaissance allemand ou espagnol souhaitée.

• Nous apprécions spécialement les qualités humaines dynamisme, sens des responsabilités à l'intérieur d'une équipe, loyauté.

• Ce poste conviendrait plus particulièrement à des candidats ayant 10 ans expérience assurance, ligne internationale bancaire, shipowner's représentative, etc... Possibilité voyages à l'étranger après stage technique.

• Notre développement rapide de ces dernières années ouvre de sérieuses possibilités d'avenir.

Adresser C.V. en langue anglaise uniquement sous réf. 4160/FR à A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS

Banque Populaire
recherche des

DIRECTEURS D'AGENCE

— Efficacité commerciale,
— Aptitude à l'animation,
— Goût pour les responsabilités demandé.

Adresser lettre manuscrite de candidature, C.V. et photo jusqu'au 22 février 1982, sous référence nº 23.404 à :
Agence HAVAS
136-140, avenue Charles-de-Gaulle,
92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

En plein développement,
Marque Tricots,
style junior connu pour sa créativité
recherche son

ASSISTANTE COMMERCIALE

Missions :
– Promotion de la marque et des produits ;
– Animation du réseau de distribution.

Qualifications :
– Responsabilité et style jeune ;
– Assurance et impact dans les contacts ;
– Sens esthétique organis. sens marketing ;
– Autonomie énergie.

Le poste est basé à Paris mais réclame de nombreux déplacements en France (cinq jours sur sept). Votre candidature sera examinée par SCRIBE, 4, avenue Hoche, 75008 Paris.

CABINET SPÉCIALISTE EN BREVETS D'INVENTION
recherche

INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE

– Intéressé par le traitement de dossiers relatifs à des techniques variées ;
– Contact direct avec la clientèle après formation ;
– BONNE CROISSANCE DE SALAIRE ;
– Très bonne pratique de l'anglais indispensable.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 11.382 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

SAF LA SOUDURE AUTOGENE FRANÇAISE
(GROUPE L'AIR LIQUIDE)
recherche

JEUNES INGÉNIEURS DIPLOMÉS

Possédant connaissances en ÉLECTRONIQUE. Formation SUP. ÉLEC. ou équivalent pour travail en équipe dans secteur « RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT »
Esprit curieux et créateur

Adresser curriculum vitae manuscrit et prétentions à DIRECTION DU PERSONNEL, B.P. 24, 95311 CERGY-PONTOISE Cedex.

---

homme de personnel

Vous avez depuis 5 ans abordé les différents aspects de la fonction (législation sociale, méthodes de recrutement, gestion de la formation, administration du personnel, rapports avec les partenaires sociaux). Vous vous savez maintenant pleinement opérationnel et souhaitez prendre en main l'ensemble de la fonction Personnel.

Nous vous proposons de créer le poste de

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

de notre organisme, directement rattaché à la Direction Générale. Votre rôle sera d'étudier, organiser et de faire accepter une nouvelle structure et de nouvelles méthodes.

Autant que vos connaissances en législation du travail et votre formation universitaire ce sont donc vos qualités d'organisateur et d'animateur qui emporteront la décision et assureront par la suite votre progression.

Poste situé en banlieue parisienne.

Nous vous assurons une totale discrétion et vous prions d'adresser vos candidatures (lettre manuscrite et C.V.) sous référence 2095-M en précisant votre niveau de rémunération et votre date de disponibilité à

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION 47, AV. ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Industrie alimentaire - Nous sommes une importante société industrielle avec 600 personnes réparties dans 6 unités de production de plus en plus modernisées et automatisées dans un environnement de machines complexes gérant un process avec des paramètres difficiles à maîtriser et toujours délicats. Nous souhaitons enrichir notre potentiel technique (et humain) et recherchons deux cadres en tant que

DIRECTEUR D'USINE
200 km Sud Paris

Vous êtes ingénieur diplômé et vous avez au moins 12 ans d'expériences professionnelles. Votre formation initiale et vos acquis font de vous un bon généraliste des problèmes mécaniques, de l'hydraulique et du génie climatique. Votre parcours industriel en usine vous a conduit à une direction d'unité autonome depuis 3/5 ans ou à la direction d'un important service-usine d'une grosse usine. Vous serez dans le cadre d'une large délégation responsable de l'une de nos principales usines. Vous aurez à développer et à utiliser votre capacité à appréhender des problèmes complexes avec une méthode rigoureuse de travail, à organiser la production et la gestion industrielle, à réaliser et à gérer les investissements, à diriger et à animer vos hommes, à améliorer le climat social (relations aussi avec les partenaires sociaux). Vous travaillerez dans une équipe de production dynamique et motivée sur des problèmes de qualité, de productivité, de suivi de process...

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5561 M

INGENIEUR DE FABRICATION
Normandie

Vous êtes ingénieur diplômé type ENSIA et vous avez 3/4 ans d'expériences professionnelles acquises en usine. Vous rejoindrez une de nos petites unités située en Normandie fortement automatisée et développant un produit moderne et complexe. Vous assisterez le responsable d'usine en vous occupant directement sur le terrain de la fabrication : outil de production bien sûr, mais aussi suivi et contrôle du process. Vous avez en potentiel les qualités techniques et humaines d'un futur patron d'usine (cf le descriptif précédent), et déjà l'acquis de la rigueur dans l'appréhension des problèmes et dans les méthodes de travail. Votre évolution sera liée à votre réussite dans la fonction proposée et à votre disponibilité à terme (y compris géographique).

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5562 M

EUROMARCHE Notre importance et notre développement constant font de nous un des leaders de la grande distribution. Nous avons le souci permanent d'affiner nos outils et nos procédures de gestion... Dans cet esprit, nous souhaitons intégrer auprès de notre direction financière un spécialiste des problèmes de trésorerie en tant que

TRESORIER

Vous êtes, après quelques années d'expérience, devenu un professionnel de la fonction. Vous avez acquis et reçu une formation bancaire et vous occupez aujourd'hui une position de trésorier dans une société moyenne ou d'adjoint dans un groupe important ; en tout état de cause, vous avez le vécu de la gestion de flux financiers importants et complexes. Vous souhaitez mettre à profit vos compétences dans un contexte nouveau et dynamique où vos qualités professionnelles et relationnelles trouveront pleinement à s'exprimer. Vous serez chargé, sous l'autorité du directeur financier, d'assumer au niveau du groupe la gestion de la trésorerie, de procéder à son contrôle auprès des magasins et filiales, et d'établir toute prévision à court et long terme. Vous serez en permanence en relation avec les responsables de trésorerie de nos unités et l'interlocuteur de nos banques.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5564 M

Ingénierie liée au pétrole - Notre société, filiale d'un important groupe français, est spécialisée dans la conception et la réalisation de tout ou partie de dépôts pétroliers. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons

JEUNES INGENIEURS D'AFFAIRES

Vous êtes ingénieur diplômé et vous avez acquis si possible dans notre domaine d'activités 2 à 3 ans d'expérience. En étroite collaboration avec le chef du département ingénierie, vous serez responsable au plan technique et budgétaire des projets qui vous seront confiés. Vous serez autonome dans votre action et votre mission sera globale : études, choix des sous-traitants, suivi de la réalisation, mise en route... Compte tenu de l'importance de nos marchés à l'exportation, il est nécessaire que vous maîtrisiez la langue anglaise. Quelques déplacements sont à prévoir. Le poste est à pourvoir en proche banlieue Sud-Est.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6565 M

Matériaux de construction - Nous sommes une société de distribution de produits pour le bâtiment gros-œuvre et second-œuvre (45 M de CA, 50 personnes) implantée en grande banlieue Ouest. Nous jouissons d'une autonomie importante nous permettant d'innover et de nous adapter en souplesse dans notre marché. Toutefois, nous appartenons à un groupe important et nous bénéficions d'une enseigne de renom. Notre Président recherche pour le seconder et assurer opérationnellement la direction de l'affaire un vrai

PATRON POUR UNE AGENCE

Vous avez une formation et une expérience de 15 à 20 ans vous permettant de diriger un ensemble autonome dans le cadre d'une forte délégation. Vous connaissez notre profession (vous êtes chef d'une agence importante) ou au moins le négoce de gros (achats-vente, gestion de stocks et équipe commerciale). Votre mission consistera à diriger cette entité en animant les responsables de section (achats-vente d'une gamme de produits), de l'administration (comptabilité, informatique) et une équipe de vente (six A.T.C.). Vous êtes d'abord un commerçant – votre mission essentielle sera de dynamiser les ventes – et un homme de relations (contacts fournisseurs, clients importants) mais aussi un gestionnaire intégrant bien son compte d'exploitation, soucieux de ses marges et du développement du C.A., enfin un patron qui sait entraîner et motiver ses collaborateurs et les faire adhérer aux politiques définies.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5566 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de Serifo en précisant la référence ; ils étudieront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE 75008 PARIS
TELEPHONE 563-03-10

Plan Chomos

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING
recherche

1) INGÉNIEUR D'AFFAIRES EXPORTATION Réf. A
pour gestion technique et financière de contrats d'équipements et d'usines « clés en main »

2) INGÉNIEUR TECHNIQUE ET DÉVELOPPEMENT Réf. B
pour études du domaine chimie, physico-chimie et génie chimique

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES
INGÉNIEURS EXIGÉS

Débutant ou expérience 1 à 3 ans.

Lieu de travail PARIS.
Déplacements à l'étranger.
Anglais indispensable.

Adresser C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée en précisant la référence du poste à pourvoir sous nº 7.827 *Le Monde* Publicité, Service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Ville de 30 000 habitants recherche

PUÉRICULTRICE DIPLOMÉE

5 ans de fonction minimum pour assurer la direction d'une crèche (60 berceaux).
Les candidatures sont à adresser à M. le Maire, Hôtel de ville, 93290 Tremblay-lès-Gonesse.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS de dimension internationale recherche un

JURISTE d'ENTREPRISE

de formation supérieure, chargé principalement des questions liées au droit des contrats internationaux et d'une partie du contentieux courant de l'entreprise.

Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Expérience de 3 ans minimum souhaitée.

Adresser C.V., photo et prétentions, nº 23.935, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

CHASSEUR DE TÊTES

cherche pour diverses sociétés Paris, Provence et étranger COMMERCIAUX (attachés, inspecteurs, ingénieurs, technico, V.R.P., agents).
Téléph. matin au (1) 771-65-59.

SOCIÉTÉ QUARTIER CHAMPS-ÉLYSÉES
recherche

UNE CHEF DU PERSONNEL

Age 35 ans environ, très bon salaire, une formation universitaire et une expérience professionnelle dans une importante société, sont exigées.

Env. C.V. et prétentions, sous nº T 031.631 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Etablissement Financier
Filiale
Groupe international
recherche

ASSISTANT BOND DEALER

25 - 30 ans

avec une expérience du marché obligataire ou débutant ayant une bonne formation.
ECOFI de base
• anglais indispensable
• bonne présentation requise.
• formation complémentaire assurée.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à :
M. NAKAGAWA
6, rue de Berri
75008PARIS

Recherchons

PROGRAMMEUR ou INGÉNIEUR SYSTÈME

COMPÉTENCES VM CMS - DOS VSE. Salaire suiv. qualification.
Lieu de travail : PLAISIR.
Téléph. pr R.-VS : 639-18-09.

Banque étrangère, quartier Opéra, recherche

GRADE - BANQUE

Exp. gestion-crédit euro-devises Crédit Cacheteur. Francs français, bonne connaissance comptabilité. Anglais appr. Ecrire avec C.V., photo et prétentions à T.D. Port de la Conférence, PARIS (8e).

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE SOISSONS (Aisne)
recrute expert-comptable ou mémorialiste pour étoffer son équipe de direction
Missions : révision, commissariat et conseil haut niveau.
Possibilité association
Ecr. s/nº 7.822, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CABINET EXPERTISES COMPTABLES, dispose de 2 situations de réviseurs

EXPERT COMPTABLE

diplômé ou mémorialiste, minimum 5 ans expérience révision commissariat dans sociétés importantes

STAGIAIRES

expert comptable, ayant DECS et un certificat supérieur. Expér. minimum 2 ans dans cabinets de révision. Ecrire avec C.V. et prétentions à A.M.P., sous la référence nº 4116/FR, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris, qui transmettra (discrétion absolue)

Le groupe de revues EQUIP'HOTEL recrute

COMMERCIAL (H.F.)

Sa mission consistera à promouvoir un des titres et à développer le C.A.
Une connaissance du secteur hôtellerie, collectivités, restauration et de la publicité sera un atout.
Le salaire comprendra un fixe X 13 + un intéressement sur objectif.

Ecrire avec C.V. et prétentions à EQUIP'HOTEL, 13, rue de Liège, 75009 PARIS.

Editeur exigeant ch. brillante ATTACHÉE DE PRESSE avec sér. qual. d'organisation. Ecr. Hermann, 293, r. Lecourbe, Paris.

VILLE DE POISSY (YVELINES) 38.000 habitants (20 km de Paris C.E.S. - L.E.P. - LYCÉE) recrute suivant les conditions prévues par le statut du personnel communal Secrétaire général adjoint ayant une expérience confirmée des collectivités locales
Adr. candidature, diplômes avec C.V. à M. le Maire de Poissy. 78303.

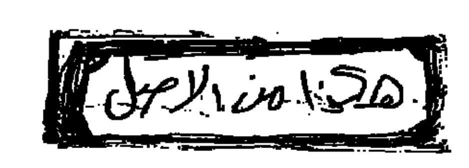
Agence Immobilière 8e recherche

NÉGOCIATEURS

H. ou F., excellente présentation, sérieux et responsable.
Tél. : 294-13-38.

URGENT

La mairie d'ATHIS-MONS recrute un directeur permanent pour centre de loisirs sans hébergement, à pourvoir le 1er juin 82.
– Animateur de 2e classe (rédacteur titulaire du B.A.F.D.)
Expérience souhaitée.
Adresser candidature avec C.V. à Mme le Maire, 91205 ATHIS-MONS.



OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
spécialisé dans les équipements électroniques et électromécaniques

recherche pour sa DIRECTION TECHNIQUE PARIS

INGÉNIEUR PHYSICIEN

28 ans minimum

I.N.S.A., E.N.S.I. ou équivalent ou de formation universitaire orientée technologie avec première expérience industrielle de le domaine de la mise en œuvre des matériaux tels que plastiques, élastomères, résines..., entrant de la fabrication d'appareils grande série. Responsabilité d'une équipe en labo et assistance technique à B.E. et fabrication.

Anglais apprécié.

Adr. C.V. et prét. ss/nº 23.901 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01, qui tr.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
spécialisé dans les équipements électroniques et électromécaniques

recherche pour son Unité de production dans la VIENNE

INGÉNIEUR DE FABRICATION

30 ans minimum

Ingénieur électronicien de base ou électromécanicien avec expérience professionnelle indispensable en fabrication de « matériel électronique moyenne et grande série ».

MISSIONS :
- assistance technique à fabrication,
- mise en place nouvelles techniques de production.

Adr. C.V et prét. ss/nº 23.904 à CONTESSE Publicité, 20. avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedes 01, qui tr.

Compagnie d'assurances du secteur privé recherche

DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
(Droit, Sciences Économiques, Sup. de Co.)
pour postes :

D'INSPECTEURS SINISTRÉS

Installation en province après un stage de formation de 15 mois.

Écrire avec C.V. et photo à : M. DESSAIN-GELINET, Directeur des Sinistres, Cie LE CONTINENT, 62, rue de Richelieu, 75002 Paris.



COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE
une des premières sociétés mondiales de géophysique appliquée à la recherche minière et pétrolière recrute pour son centre de traitement

1 PROGRAMMEUR SCIENTIFIQUE

NIVEAU REQUIS : BTS ou D.U.T. INFORMATIQUE

Le candidat possédera 2 à 3 ans d'expérience dans l'informatique scientifique et maîtrisera bien le langage FORTRAN. Une connaissance du matériel CONTROL DATA serait un atout. Anglais nécessaire.

Adresser c.v., photo et prétentions à C.G.C., 6, rue Galvani, 91301 MASSY. Discrétion assurée.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
spécialisé dans les équipements de bord aéronautique

recherche pour son UNITÉ DE PRODUCTION

DANS LA VIENNE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

27 ans minimum

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur de formation électronique générale indispensable avec aptitude complémentaire à la mécanique, désireux de participer à tous les aspects de la fabrication de matériels aéronautiques embarquables.

Après une formation technique et pratique au siège lui permettant d'acquérir une connaissance parfaite des produits et de leur environnement, devra à terme, encadrer techniquement et améliorer la productivité des différents groupes participant à la fabrication.

Expérience dans le domaine souhaitée.

Envoyer C.V. avec prétent. ss le nº 23.902 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01, qui tr.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
spécialisé dans les équipements électroniques et électromécaniques

recherche pour sa DIRECTION TECHNIQUE PARIS

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

27 ans minimum
Ingénieur électronicien ou électromécanicien avec expérience professionnelle indispensable en conception ou fabrication de « matériel électronique moyenne et grande série ».

Adjoint au chef de B.E. électronique et en liaison avec les différents services, il devra, en partant des demandes clients, aboutir à la définition du produit et participer avec les chefs de produits à la conception du produit et au suivi des essais.

Adr. C.V., prét. ss le nº 23.903 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS cedex 01, qui tr.

INFORMATIS

Pour d'importants projets Télécom. - SOFT base - CAO. Robotique, processus industriel RECHERCHE 15 INGÉNIEURS

INGÉNIEURS SYSTÈMES
4 ans expér. réseau Télécom. (PROT X25 - HDLC - BSC...).

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Expérience logiciel, téléphonie.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
5 ans expérience CII HB 66.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
IBM - OS/DOS - VSE - VM. CMS - CICS - DL1.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Logiciel contrôle process. SOLAR - MITRA - PDP 11.

INGÉNIEURS CAO
3 ans logiciel CFAO.

INGÉNIEURS FORMATION
pour dispenser des cours de COBOL sous CICS et DL1, de télécommunications et de CAO.

INGÉN. COMMERCIAUX
ayant l'expérience de la vente des services informatiques. « Constructeurs » ou SSCI. Salaire très motivant.
Ecr. Direction technique, 26, rue Daubenton, 5e. T. 337-99-22.

Organisme Formation, cherche Attachés (ées), pédagogiques, format. gest., format. langues. C.V. et photo : ASPROFORC, 153, bd Haussmann, 75008 Paris.

P.M.I. EN EXPANSION SPÉCIALISÉE DANS LE DOMAINE DES POMPES A CHALEUR ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR

recherche pour son siège commercial à ÉVRY

UN TECHNICIEN EN THERMODYNAMIQUE

de bon niveau B.T.S. - D.U.T. ou équivalent. Connaissance et expérience souhaitées en chauffage et climatisation. Disponible pour déplacements fréquents en province.

Position cadre : directement rattaché à la Direction Commerciale.

SA MISSION :
- relations au niveau technique avec les divers organismes officiels de la profession,
- support des commerciaux sur le terrain par des interventions auprès de bureaux d'études, installateurs ou distributeurs spécialisés,
- formation des techniciens et vendeurs de nos principaux clients.

Formation à nos produits assurée au départ

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous la référence 39.486.

Die EUROPEAN BUSINESS SCHOOL
sucht für ihre Sprachabteilung einen Deutschlehrer (Muttersprachler).
Gute Kenntnisse in Wirtschaft und Handel und mehrjährige Erfahrung im Jugendlichen - oder Erwachsenenunterricht sind unerlässlich, Universitätsausbildung wünschenswert.
Bewerbungsunterlagen an : E.B.S. z. Hd. Frau Kempen 8, rue de la Paix, 75002 Paris.

Recherche

TECHNICIEN PROCPECTEUR

domaine tourisme social (vacances familiales, enfance, retraité, voyages). Devra avoir connaissance interne C.E. Expérience démarche commerciale avec organismes sociaux, gestion plannings vacances. Envoyer candidature avec c.v. et prét. à : Comité d'Établissement Aérospatiale, Claude LARROQUE, route de Verneuil, 78130 LES MUREAUX.

représentation demandes

Représentation exclusive pour système breveté de chauffage de superficie (Hydral-therm R) à conférer. Les intéressés sont priés de nous contacter. Écrire sous nº 20.174 SOPIC, Boîte Postale 31, 67001 STRASBOURG.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Canada, Afrique, Amérique, Asie) demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

travail à domicile

Anc. Sec. cherche tous travaux dactyl à domicile. Thèse manuscrit. Téléphone : 357-21-18.

Jeune femme, cherche travaux secrétariat à domicile. Possibilité dactylo. Bilingue anglais. Téléphone : 590-59-13.

secrétaires secrétaires

Société internationale en pleine expansion recrute :

SECRETAIRE BILINGUE

ANGLAIS

Sous l'autorite du directeur, elle aura pour fonction :
- redaction de courrier, dactylographie, telex, organisation des voyages, proces verbaux.
- relation avec les restaurants Mc Donalds en France, Suisse et Belgique pour envoi et reception de documents, rapports statistiques.
- secretariat de trois "fields consultants", organisation du classement, suivi des importations de materiels destines aux restaurants.
- responsabilite des secretariats differents du bureau, organisation du bon fonctionnement en matière administrative, contacts avec les fournisseurs.
- redaction de l'annuaire interne de l'entreprise.
- assistance aux personnes pour tout problème administratif.

Profil
- Bac sanctionne, BTS secretariat.
- Agee de 25 ans minimum, ayant au moins 3 ans d'experience dans un poste a responsabilite et recherchant un poste stable, evolutif et aimant le travail en equipe.

Adresser C.V. detaille, photo (retournee) et salaire actuel à : McDonald's - 28 Avenue de Messine 75008 PARIS

McDonald's

BUREAU de DESIGN recherche SECRÉTAIRE
Études secondaires, présentation impeccable, méthode et initiatives. Env. lettre manuscrite à A.I.D., Tour NEPTUNE cedex 20, 92086 PARIS La Défense.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITION demande pour son département INTERNATIONAL

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

EXPÉRIMENTÉE (3 ans minimum) POSTE FIXE
Bac G1 ou BTS secrétariat. Bonnes connaissances langue anglaise. Discrète, méthodique. 13 mois 1/2. Restaurant d'entreprise.

Écr. av. C.V., photo, prét. et nº de tél. pr R.-V. à nº 23.924, à CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. Opéra, Paris cedex 01, qui tr.

capitaux propositions commerciales

Groupe décideurs en Afrique occ. cherche ass. avec ing. cons. indép. pour réalisations industrielles et d'infrastruct. Ecr. s/nº 2.219 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

cours et leçons

Anglais par téléphone cours sur mesure pour dirigeant entreprise et associés. 307-08-11.

Prép. individuelle concours ADM, examens droit par diplômé enseignement supér. expérimenté. Ecr. s/nº 7.798, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vd Toyota Corola break 1978, tr. b. ét., px argus, autoradio. Tél. 499-78-96 apr. 18 h.

A VENDRE
Renault, 14 TL, couleur verte, année 80, 37000 km, état neuf. Prix Argus. Tel. 990-67-76, domicile.

véhicules utilitaires

Vends J 9 Diesel, 1.800 kg, vitré, mai 1981, 4.400 km. ELKAZOUI, 36, rue de Vinci, 25200 BÉTHONCOURT.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

RUE CHAPON, 2 P., 45 m², Imm. caractère, tout confort, 4e, asc., soleil. 550-34-00.

MARAIS, rue de SAINTONGE, appt 2 pièces, 50 m² + cave. 250.000 F. Tél. : 658-34-65.

4e arrdt

MARAIS SAINT-PAUL

Dans immeuble luxueusement rénové et équipé avec sécurité électronique, appartement 103 m² grande entrée, séjour, 2 chambres, salles de bains, cuisine, lingerie. Double orientation garage en sous-sol.

CIABA — 720-30-00

Bd Ed.-Quinet-Raspail 354-95-10.
PLEIN CIEL ASCENS.
4 P. + studio, balc., soleil,

MARAIS-SAINT-PAUL
Dans immeuble luxueusement rénové et équipé avec sécurité électronique, APPARTEMENT 115 m² Entrée, séjour, 2 chambres, salles de bains, cuisine, office, jolie décoration, garage en sous-sol.

CIABA - 720-30-00.

5e arrdt

PONT DE LA TOURNELLE
Prox. urgent à débattre, appt 90 m², entièrement sur cour. Tél. : 260-67-36/67-66.

JARDIN PLANTES
3 p., cuis., bains, 2e ét., asc., loggia, balcon. 336-17-36.

JARDIN DES PLANTES
GRAND STUDIO A RENOVER
2e étage sur rue.
Direct pptaire mardi 12/17 h. 1, RUE LINNE, PARIS-5e.

6e arrdt

BONAPARTE - JACOB
2 pièces, tout confort, soleil. Téléphone : 354-95-10.

VANEAU. Pierre de taille, liv. + 3 chbres, tout confort. Chauf. indiv. Tr. calme. 278-77-63.

7e arrdt

CHAMP-DE-MARS
Studio tt cft, 30 m², entièrement rénové, décoré, exceptionnel. 265.000 F. Vis. mardi, mercredi, 11, rue VALADON de 14 à 17 h 30. Tél. 206-15-30.

AV. SAXE
Appartement 145 m², salon, s. à manger, bureau, 2 chbres, s. de bains, s. d'eau + chbre de serv. 1.590.000 F. Exclusivité LGM 265-55-44.

8e arrdt

EUROPE 157 m², vaste séjour, 2 chbres + studette service, imm. pierre de taille. GARBI - 567-22-88.

ALMA 48 m² luxueux pied-à-terre parfait état. 567-22-88.

9e arrdt

130 m² SAINT-GEORGES
Beau 5 pces + service. CALME. SAINT-PIERRE. 563-11-88.

SAINT-GEORGES. Imm. ravalé, 2 p., confort, refait neuf, prix : 275.000 F. Le Propriétaire, tél. au 324-32-16 le matin.

11e arrdt

BASTILLE
Imm. rénové, surfaces à aménager, 23-55 m² ou plus en duplex. Téléphone : 272-40-19.

12e arrdt

50 m DU BOIS DE VINCENNES
150 m Mº Charenton-Écoles
superbe rénovation sur jardin

DUPLEX (2 pièces)
Luxueusement décoré pied à terre ou placement. Très gros rapport assuré. Net d'impôt 5 ans. Tél. : 723-41-00.

REUILLY-DIDEROT. Beau 5 pces, entr., cuis., w.-c., s. bs, s. d'eau, ch. park. 1.150.000 F. Téléphone : 344-71-97.

14e arrdt

MONTON-DUVERNET
Pierre de taille, beau 3 p., tt cft, asc. 528.000 F. 325-97-16.

DENFERT-ROCHEREAU
Beau duplex, liv., atel., s. à m., bureau, 3 chbres, clair, calme. DORESSAY. 548-43-94.

DENF.-ROCHEREAU (Près)
Part. à part. beau 2 P., 62 m², bs, cuis. équip., conf., parf. état, soleil, vue dégagée, ét. élevé, immeuble 1976, grand standing Téléphone : 327-68-61.

Bd Ed.-Quinet-Raspail 354-95-10.
PLEIN CIEL ASCENS.
4 P. + studio, balc., soleil.

15e arrdt

Mº CHARLES-MICHELS, 3 p., tt cft, ét. élevé, balc., imm. récent, pierre de t., clair, dégagé. 720.000 F. 557-50-06.

MORILLONS. Bel immeuble pierre de taille ravalé, asc. 2 PIÈCES, TOUT CONFORT Sur rue ensoleillée, 360.000 F. à débattre. S/place mercredi, jeudi 14/16 heures. 69 BIS, RUE BRANCION.

CONVENTION, Pte de Versailles. Bel imm., stand., rue Vaugirard, plein soleil, 5e ét., asc., salon, salle à manger sans vis-à-vis + 2 chbres s/cour, claire et calme. 101 m², tt cft. Prix 900.000 F. Achat garage possible. Tél. PPTAIRE 720-89-18.

16e arrdt

LA SOURCE, 6 P., 160 m²
parfait état, 2 chbres service. Px total 1.750.000 F très bel imm. avec asc. et tapis. PROMOTIC : 553-14-14.

AV. KLEBER (Près Trocadéro) Imm. récent, vue imprenable, 9e et 10e ét., appt 160 m², plein soleil, liv., 85 m² + 2 chbres. 2 bs, 3 w.-c, cuis. équipée, dépend. + terrasses plantées, *140 m². 2.800.000 F. Excl.* CERIP. 755-82-30.

JASMIN 46 m² ENV.
Vrai 3 pièces petit mais coquet, cuisine, w.-c., bains, idéal placement, parfait état. A saisir vue l'urgence. PRIX : 475.000 F. PROMOTIC : 553-14-14.

17e arrdt

PRÈS CITÉ DES FLEURS
Superbe rénovation en finition

GRANDS STUDIOS
Livrés décorés PLACEMENT DE QUALITÉ, très bon rapport assuré. Net d'impôt 5 ans. Tél. : 723-41-00.

18e arrdt

Mº LAMARCK, r. Gaston-Couté Gd séj. + 2 chbres, tt cft, 95 m², bel imm. pierre de t. 750.000 F. 265-66-18.

78-Yvelines

LE PECQ
Imm. 79, stand., vue s/Seine, appt 4/5 p., 105 m², bains, s. d'eau, loggia, park. 950.000 F. GEFIC, 950-54-61

92 Hauts-de-Seine

CITÉ UNIVERSITAIRE
Limite Paris/Montrouge 3 P., cuis., 71 m², dern. ét., asc., terrasse 50 m², park., 331-89-46.

95- Val-d'Oise

ARGENTEUIL
Petit imm. ancien, bon état, F3, tt confort, impecc. sans ch., 215.000. DELAL 961-06-84.

Province

Appartement à vendre, TOULOUSE, plein centre, calme, dans immeuble ancien rénové, 1er étage, T4, 114 m², 2 entrées, tout confort, téléphone, possibilité de local professionnel. Téléphone : (61) 96-95-69 aux heures de repas.

formation professionnelle

INFOP
Chambre de Commerce et d'Industrie de CHALON-SUR-SAONE organise
UN STAGE RÉMUNÉRÉ DE CHEFS DE PROJETS CADRES RESPONSABLES D'AFFAIRES
du 15 mars au 25 juin 1982 pour jeunes ingénieurs, techniciens B.T.S., D.U.T. confirmés, DEMANDEURS D'EMPLOI
Dossiers d'inscription sur demande à INFOP, 5, rue de Virey, 71100 CHALON-SUR-SAONE, tél. 16 (85) 48-79-54, p. 11.

Stage traitement de textes + informatique, 3 mois, pour JEUNE SECRÉTAIRE Téléphone : 574-07-68.

FORMATIQUE
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'INFORMATION APPLIQUÉE vous forme
ANALYSTE PROGRAMMEUR
DE HAUT NIVEAU IMS-DL1/CICS EMPLOI ASSURÉ
1, rue de Choiseul, 75002.
296-65-08.

FORMATIONS INFORMATIQUES POUR INGÉNIEURS
CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
205-24-63 Tous langages.
241-83-83 Scientifique.
238-14-55 et gestion.
118, rue de Crimée, 75019.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR FRANCE - ÉTRANGER

39 ans, apportant :
- une formation supérieure complète (droit, Sc. Po).
- une expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, client, française et internationale, marchés étrangers,
- un esprit de synthèse, créateur et volontaire,
- anglais + espagn. Connaissance allemand + italien.

Cherche : situation de direction en France ou gestion filiale en Espagne. Ecr. s/nº 6.233, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 22 ans, B.T. et diplôme École ESTIENNE, dégagé O.M. cherche place stable
AGENT DE FABRICATION OU TECHNICO-CCIAL
sur région paris. ou périphérie. Etudie toute proposition. Ecr. s/nº 6.222, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. russe, cél., ex-g. du corps de B. Borg et min. A. Seoudrte, ch. pl. de conf. chauff. séc. div. serv., disc., dév., Alexis 605-29-48.

Secrétaire médicale, 22 ans, recherche poste, préférence radio temps complet. Libre de suite. Téléph. : 950-61-86, le matin.

Militaire 41 ans CT2 auto-chars ch. emploi vue dép. serv. actif rég. sud-ouest. Ecrire J.-P. Labedie, le Bourg de Droux, 87190 Magnac Laval. T. 55-68-52-11.

J.F. D.U.T. T.C. + École sup. de commerce. 1 an d'expér. commerciale et marketing en micro-informatique, recherche emploi dans service marketing ou pub., annonceur ou agence (assistante, chef de produit, chargée d'études) ou dans société de conseil. Téléph. : 755-86-36.

FORMATION
gestionnaire (fonctions finances, contrôle de gestion), 42 ans, Sc. Po droit + I.C.G., solide expérience animateur de formation, sens contacts et pédagogie, rech. poste responsabilités dans organisme ou service formation. Écrire sous le nº 2.188
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 19 ans. BAC G3 1er emploi. Libre de suite. Tél. : 826-04-41, ap. 19 h.

J.F. 39 ans chef secrétariat connaissance traitement textes IBM 3730, très grande expérience, secrétaire direction, recherche poste à responsabilités. Tél. : 824-56-33, Mlle MOSNY, 66, rue d'Hauteville, Paris-10e.

Étudiante, 22 ans, cherche un emploi au pair dans une famille, une institution sociale ou une ferme pour le mois de mars. Sibylle Rau, Brunnenstr. 20, D- 7400 TUEBINGEN.

TS TRAVX NIVEAU ÉLEVÉ gestion, comptab., fiscalité.
PAR ESSEC, 39 ANS.
Rayon 80 km ouest Paris Téléphone : 479-51-16.

VOUS ÊTES : Une grande organisation ou un chef d'entreprise.
VOTRE SOUCI : Vouloir à la fois une meilleure efficacité économique et un progrès soc. incontest.
UNE RÉALITÉ : La gestion participative.
J'OFFRE : 9 ans d'expérience réussie en organisation générale.
- Une formation post-universitaire (DAUPHINE).
- Age 34 ans.

Ecrire sous le nº 6.803 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Technicien supérieur de maintenance mécanique, 42 ans, expérience Asie et Amérique du Sud cherche mission étranger. Libre immédiatement. Ecrire sous le nº T 031.558 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR CADRE 3A mécanique générale TH Karlsruhe en R.F.A. (équivalent Arts et Métiers), trilingue français-anglais-allemand, expérience direction de chantiers outre-mer, depuis 1975 (usines clés en main) recherche poste similaire à l'étranger, contrat à durée déterminée. Libre immédiatement. Ecrire sous le nº T 031.521 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FISCALITÉ, 1 an expérience dans cabinet conseil, Maîtrise Droit, DESS, Fiscalité cherche emploi stable. Ecrire sous le nº T 031.598 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Conseiller Gestion et Informatique, 30 ans, étudierait toutes propositions immédiates. Tél. : 764-15-50.

VOUS RECHERCHEZ un responsable commercial qui a 35 a., exp. MARKETING, mais aussi «terrain» dynamique et apte à diriger une équipe.
VOUS ÊTES une Société en province... Vous commercialisez des biens d'équipement grand public et vous voulez rentabiliser et développer votre activité ou créer un nouveau département. Votre Société m'intéresse. Ecrire sous le nº 6.904 RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Au secours, je veux travailler, 10 ans d'expérience commerciale haut niveau. T. de 9 h à 19 h au 651-62-95.

Travail uniquement avec Sté J.F. acccompagnée dans DINER D'AFFAIRE COCKTAIL le soir FALEME-F., 37, r. Ch.-Gounod, 92500 RUEIL-MALMAISON

CADRE 33 ans D.E.S. droit public. Sciences Po, 6 ans responsable info, rel. ext., publications (revue 10.000 exemplaires), cherche poste responsabilité. Téléphone : 007-92-78.

appartements achats

RECHERCHE 2 à 4 P. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Té. 873-23-55, même le soir.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS, ttes surf. et IMMEUB. à Paris 16e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75.

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE recherche, urgent, 2 à 3 P. Paris, avec ou sans travaux. Mme LEULIER - 261-39-78 ou le soir 900-84-25.

locations non meublées offres

Paris

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit - 770-87-26.

PRÈS PARC MONCEAU grd stand. 6 p., tt cft + service. 9.000 F/mois. 387-95-97.

RÉPUBLIQUE; Particul. loue bel ch. meublée, tout confort, imm. neuf, stand. 1.150 F + charges. Tél. : 200-61-68.

Région parisienne

Vanves, près Pte Versailles, de av. priv. s/parc dble liv., 1 ch., s.d.b., cuis. Pl. Sud. Stg. 2.000 + ch. 650. P.A.P. 288-62-36.

SAINT-MANDÉ RÉSID. S/BOIS Except., grand stand. imm. neuf pierre de taille, 6 appts de 70 m² à 100 m², grand confort, 2 bns, box de 5.500 net à 7.600 net. Tél. : 283-37-29.

locations non meublées demandes

Paris

Société internationale rech. pour ses cadres appts vides et meublés du STUDIO au 5 p., loyer garanti, 561-96-88.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, Villas, pav. ttes banl. Loy. garant. 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

Etudiant cherche chambre centre Paris. Téléphone : 975-71-02.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus - 281-10-20.

échanges

Franç. lic. lettres mod. ch. chbre N.-Y., mars/avril/mai 82, contre ch. ds appt Paris 82/83 et leçons. Woznica, 2 bis, r. Renan 75015.

bureaux

Ventes

AMIENS CENTRE
A CEDER : grand local administ. 35 à 40 pers., 770 m² bureaux, amén. + local arch., petit park., parfait état. Prix justifié. Tél. : (16-22) 91-20-64.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphonique
355-17-50.

Domiciliation Secrétariat Champs-Elysées Boulogne à partir de 100 F HT/mois. Téléphone : 603-27-77.

BUREAUX MEUBLES
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
Télex - Secret - ts services
CONSTITUTION STES
Prix compét - délais rapides
ASPAC 293.60.58

RUE LAFAYETTE proximité gare du Nord, 5 bureaux de 17 m² à louer à l'unité. Refait neuf, meublés, service commun assuré. 770-22-02.

fonds de commerce

A VENDRE VESINET CENTRE magasin avec murs 500.000 F. LUTIAU 68750 BERGHEIM.

2 PIÈCES GAY-LUSSAC
Standing récent, 5e ét., ascenseur, balcon, soleil. 560.000 F. Paul GARBOUA. 286-10-11.

A VENDRE 59 Murs et fonds
TRÈS BEAU DANCING
2 pistes de danse, jeux de lumières variés + scène pour spectacle. Téléphone : (27) 40-00-24. Agence PULMON FONTAINE, 59690 VIEUX-CONDE

terrains

MONTFORT-L'AMAURY (78) Part. à part. 966 m², ttes viabilités. 281-88-35 ou 539-68-47.

viagers

LUXEMBOURG 7 P.
200 m² + 2 serv. imm. stand. Occ. dame 78 ans 275.000 + 10.600/MOIS 266-32-35 **FONCIAL**

Etude LODEL, 35, bd Voltaire Paris XIe - 358-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

immeubles

ÉTOILE
TRES BEL IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE, 4 ETAGES RESTAURÉ ET MODERNISÉ ENTIEREMENT LIBRE
Usage d'habitation.
A vendre en totalité.
Ecrire sous référence 3886 à PUBLICITÉ GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

pavillons

URGENT - A VENDRE - NEUF 150 km de PARIS (Loir-et-Cher) Pavillon F 4, tt conft, cheminée, sur 1.500 m² de terrain, clos. (Prêt PAP 1979) 400.000 F à débattre. Tél. : 373-54-29 après 20 h.

LE MÉE-SUR-SEINE
Part. vend dans lotissement PAVILLON INDÉPENDANT 6 pièces, cuisine 16 m², séjour 30 m², 4 chambres, rangement. Sous-sol total + cave + garage. Terrain 630 m². Prix : 540.000 F dont 300.000 cessibles à 15,40 %. Téléphone : 068-90-72.

9 km MILLY-LA FORET, maison neuve, 5 pièces, cuis., s. de bains, sous-sol, gar. 3 voitures. 1.018 m² terrain d'angle. 550.000 F. Visite R.V. 920-59-08 - 930-29-87.

villas

AIX-EN-PROVENCE, part. vd prox. centre, villa avec vue, 5 p. principales, jard., garage, superficie totale 1.000 m². Prix 1.200.000 F. Ecrire sous le nº T 031.625 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propriétés

AIX-EN-PROVENCE
Banl. résid., belle ppté 1975 s/1 ha. env., r.-de-ch. + 1 ét. 210 m² habit., 3 gar., dép., habit. gardien 87 m². C.G.I. POUGETOUX 246-66-30, 15, rue Drouot, 75009 PARIS.

PARIS, 1 h. 30 autoroute Sud, sur 1 ha. 50 a. de parc, gentilhommière XVIIIe, avec dépendances, environ 1.000 m², entièrement rénové, habitation hôtellerie, hippisme, sacrifié : 1.500.000 F. M. MIGEOT. Tél. : 541-19-92 (soir 19 h. 30).

NOISY-LE-GRAND
Dix minutes de Paris vends propriété bourg. + mais. gardien, parc paysager 3800 m² 5 chbres, sal. 60 m², s. à mang., cuis., s. de jeux 60 m², 4 w.-c., 2 s. de bains, sous-sol total. Cours tennis en aménagement. Prix : 1.700.000 F. Tél. : 895-16-27 ou 355-19-21, heures bureau.

SOLOGNE
- Rég. BRINON 68 ha b. chasse. Etang anc. ferme avec cft.
- Rég. SALBRIS gde mais. avec parc.
- Rég. LAMOTTE jolie demeure plain-pied avec bois et terres 8 à 40 ha.
- BOIS 26 ha grande valeur avec étang 3,5 ha.
- FERMETTE, colombage avec 11 ha, ruisseau.

VALORSOL B.P. 55 45240 LA FERTÉ-ST-AUBIN. Téléphone : (38) 91-60-82.

TARN/GARONNE - Belle demeure XIXe, tout confort, parc 1,6 ha, près centre ville. M. Lalong, 57, av. des Pyrénées, 31270 FROUZINS. Tél. : (61) 92-16-23.

manoirs

A 200 km env. Paris, région de CAEN, sup. MANOIR tr. gd stand., situat. et env. except., sur 2 ha 45, entièrem. décoré, comprenant 3 niveaux, gde terr. avec vue impren. sur magnif. parc boisé. Cour d'honneur à l'avant, pelouses, clairière avec daims et cerfs, dépend. Ferme moderne (maison de gardien), chenil, garage abrité. Emménagement de suite. AFFAIRE RARE PRIX JUSTIFIÉ Facilité de crédit. Renseign. : MERLIN s. à r. l., M. Gautron, (16-1) 374-12-24.

domaines

SOLOGNE
(Cerdon)
A vendre excellent TERRITOIRE DE CHASSE de 50 ha avec bâtiments. Ecr. Havas Orléans nº 201088.

Fermes aux U. S. A.
VIRGINIE
HARTLAND HALL
Exploitation agricole (485 HA) comprenant: Demeure distinguée en brique sur colline, 13 lacs, terres riches et fertiles, bâtiments d'exploitation, plusieurs résidences secondaires, le tout entouré d'une belle rivière. Situation dans le beau pays de Virginie, à proximité de l'aéroport international de Washington. D.C.

Gestion professionelle assurée par notre société.

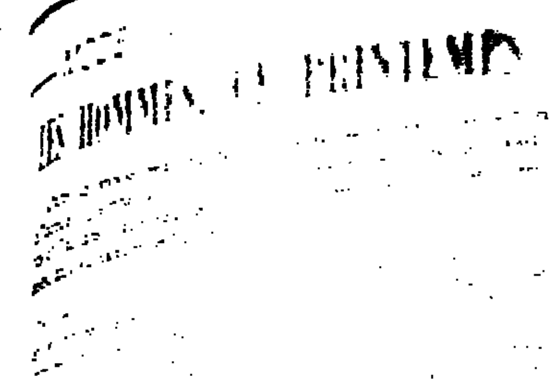
Ecrivez pour recevoir une documentation complète sur cette propriété et autres fermes et demeures de caractère en Virginie. Liste d'exploitations agricoles de première qualité sur demande.

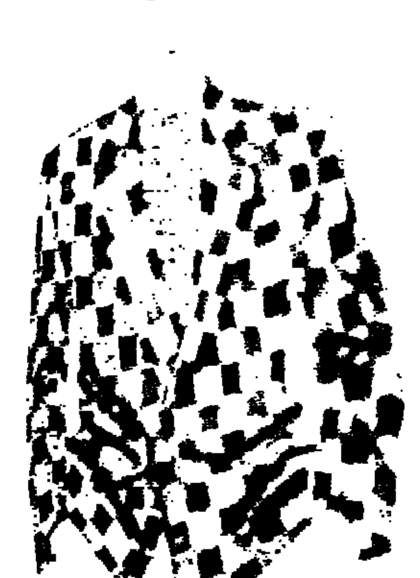






FRANK HARDY INC., REALTORS
FARM AND ESTATE BROKERS
INTERNATIONAL
415 PARK STREET
CHARLOTTESVILLE VIRGINIA
USA
804 296-0131
TELEX/TWX [illegible]





INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

LES HOMMES, CE PRINTEMPS

Dans la mode masculine de printemps on retrouvera l'influence italienne, les costumes croisés à deux ou six boutons et l'alliance des dessins des tissus de vestes et de chemises, aux variantes infinies.

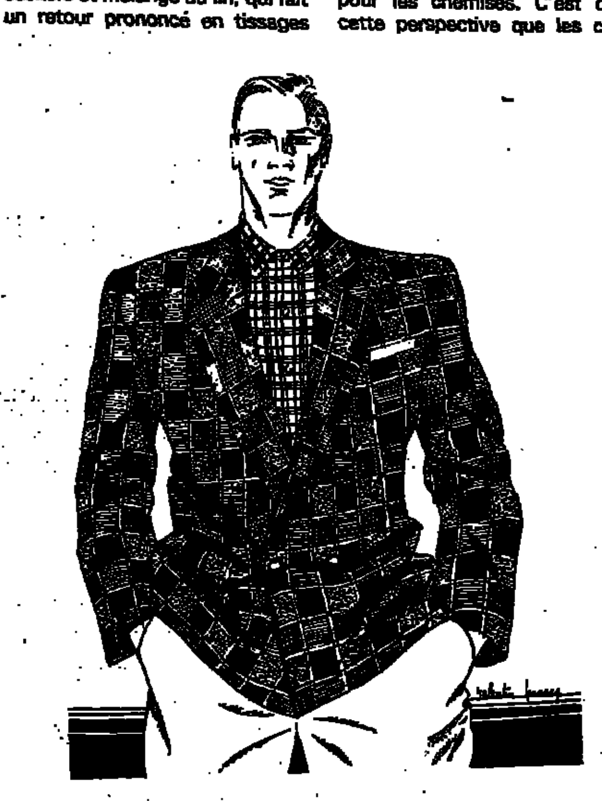
Couturiers et tailleurs proposent, en entrée de saison, les prince-de-galles, les rayures et les chevrons en dispositions plus ou moins accentuées en étoffes de laine. Ils reprendront les mêmes pour l'été en coton. Ce coton sera aussi gauffré en seersuckers et mélangé au lin, qui fait un retour prononcé en tissages de toiles, dont la France est le premier producteur d'Europe. Par temps chaud, rien n'est plus agréable à porter, mais on peut se demander si les hommes accepteront de payer leur prix des vêtements éternellement froissés.

Les formes sont souples et larges, avec une inspiration sportive ou campagnarde se traduisant par des chemises sans col, des gilets paysans aux teintes naturelles. Ainsi, les bleus sont-ils aquatiques, les jaunes solaires, les bruns terreux, et les gris citadins, tous ces coloris se mariant avec le blanc.

Les dernières statistiques font ressortir une reprise des achats en mode masculine, à la fois en chemises et en pentalons importés pour plus de la moitié d'Extrême-Orient, dans les premiers prix, mais aussi dans les produits de luxe, notamment pour les chemises. C'est dans cette perspective que les créateurs d'avant-garde relancent, pour la rentrée, les chemises à poignets mousquetaires, mais en modèles de ville plutôt qu'habillés. A porter avec des boutons en manchettes en or.

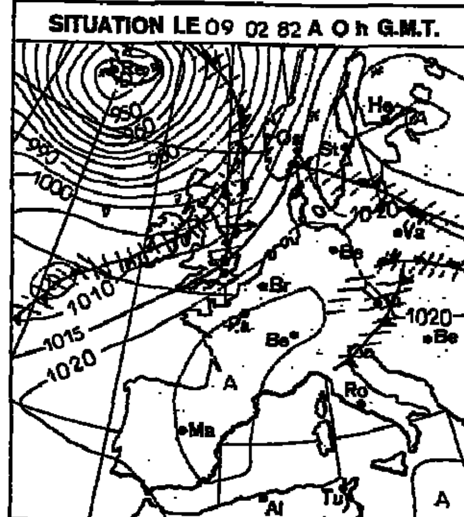
Nous assistons là au début d'une campagne menée par Intergold, la société de promotion des bijoux en or, seul ou mêlé au cuir ou aux pierres dures. Affaire à suivre, car les chemises à poignets mousquetaires représentent moins d'un tiers du marché français, avec un prix de vente au-dessus de 112 F, au lieu de 78,65 F, en moyenne, pour le modèle à poignets simples.

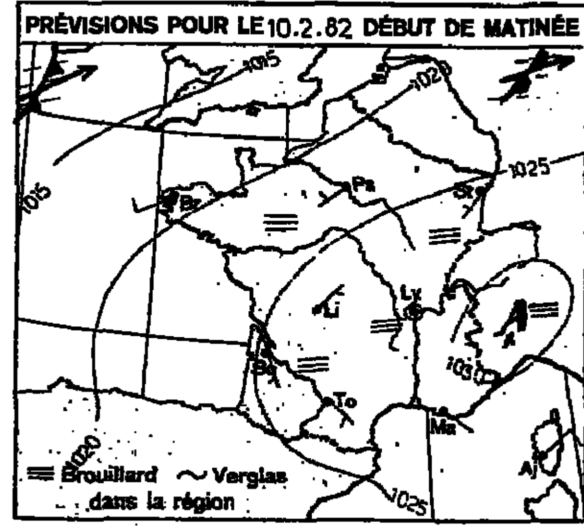
NATHALIE MONT-SERVAN.



GIANNI VERSACE, un des meilleurs créateurs italiens qui vient de lancer son parfum à Paris, a choisi pour sa veste de printemps courte, à revers arrondi, un prince-de-galles en grisaille et rouge, avec la chemise reprenant le même dessin en plus petit. 59 *ter*, rue Bonaparte.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le 9 février à 0 heure et le 10 février à 24 heures :

Les hautes pressions qui recouvrent la France se renforceront en se décalant vers l'est. La perturbation qui traverse les îles Britanniques se dirigera vers le nord-est. Son front froid ondule assez loin sur l'Atlantique. Sa pénétration sur l'ouest du pays ne se fera que jeudi.

Mercredi, après un début de matinée avec de nombreux brouillards, assez denses du Bassin aquitain au lyonnais et aux frontières de l'est, de faibles gelées de 0 à – 3 degrés se produiront dans l'intérieur. Le beau temps ensoleillé prédominera sur la majeure partie de la France, toutefois les nuages seront plus nombreux de la Vendée à la Bretagne et aux Flandres, et de faibles pluies seront même observées en soirée sur la pointe de la Bretagne.

Les vents resteront faibles et les températures maximales supérieures aux normales saisonnières.

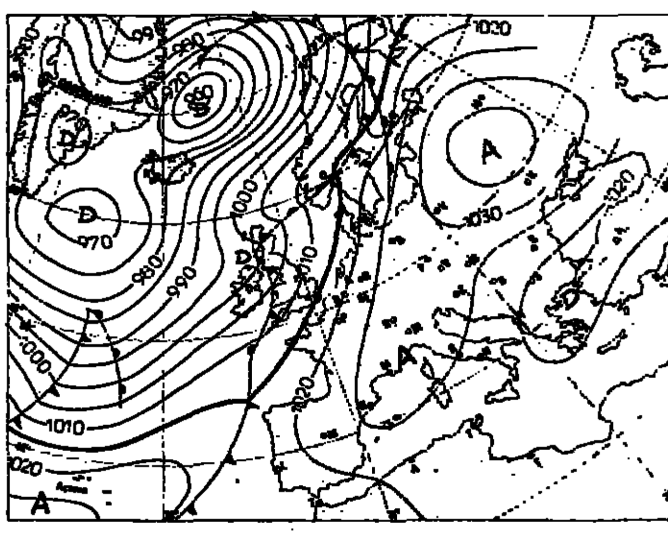
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 9 février 1982 à 7 heures, de 1 025,2 millibars, soit 769 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 février ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9 février) : Ajaccio, 15 et 3 degrés ; Biarritz, 13 et 4 ; Bordeaux, 13 et 2 ; Bourges, 12 et 1 ; Brest, 10 et 9 ; Caen, 9 et 7; Cherbourg, 9 et 7 ; Clermont-Ferrand, 13 et – 2 ; Dijon, 11 et 0 ; Grenoble, 13 et – 1 ; Lille, 9 et 4 ; Lyon, 14 et 1 ; Marseille-Marignane, 14 et 3 ; Nancy, 9 et 0 ; Nantes, 12 et 4 ; Nice, 15 et 8 ; Paris-Le Bourget, 10 et 3 ; Pau, 14 et 2 ; Perpignan, 16 et 4 ; Rennes, 11 et 6 ; Strasbourg, 11 et 2 ; Tours, 12 et 3 ; Toulouse, 14 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 22 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 8 degrés ; Amsterdam, 5 et 3 ; Athènes, 13 et 4 ; Berlin, 5 et 2 ; Bonn, 8 et – 2 ; Bruxelles, 8 et 5 ; Le Caire, 15 et 10 ; îles Canaries, 22 et 14 ; Copenhague, 0 et 0 ; Dakar, 22 et 17 ; Genève, 12 et – 1 ; Jérusalem, 16 et 2 ; Lisbonne, 17 et 9 ; Londres, 8 et 8 ; Madrid, 15 et – 1 ; Moscou, – 14 et – 24 ; Nairobi, 28 et 13 ; New-York, – 1 et – 1 ; Palma-de-Majorque, 16 et 1 ; Rome, 15 et 8 ; Stockholm, – 4 et – 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 10 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



PROBABILITÉS POUR LA FIN DE SEMAINE

Jeudi 11 février : du Jura aux Alpes, le temps sera pluvieux, orageux dans le Midi. Ailleurs, après une matinée fraîche et brumeuse, une aggravation pluvieuse gagnera la moitié ouest du pays, avec un renforcement des vents du sud. Les températures, assez basses le matin dans l'intérieur (+ 2 à + 5 degrés), resteront élevées dans la journée (+ 12 à + 16 degrés du nord au sud).

Vendredi 12 février : le temps doux, couvert et pluvieux se généralisera à la majeure partie du pays. Des éclaircies commenceront à se développer par l'ouest. Les températures resteront clémentes, elles seront toujours comprises entre 10 et 16 degrés.

Samedi 13 février : après une matinée encore pluvieuse sur l'est du pays, une amélioration passagère gagnera l'ensemble de la France. Toutefois, la matinée sera souvent brumeuse. Les températures s'élèveront en moyenne jusqu'à 15 degrés.

PARIS EN VISITES

JEUDI 11 FÉVRIER

« La mode et les poupées », 10 h, 10, rue Pierre-Ier-de-Serbie, Mme Legrégeois.

« Histoire de l'université racontée aux jeunes », 15 h 30, Sorbonne, rue des Ecoles, Mme Hulot.

« Musée de Saint-Denis », 15 h, 22, rue Gabriel-Péri, Mme Chapuis.

« Bibliothèque Forney », 15 h, 1, rue du Figuier, Mme Garnier-Ahlberg.

« Le Louvre des Valois », 15 h, cour Carrée du Louvre, Mme Pennec.

« Gustave Moreau », 15 h, 14, rue de La Rochefoucauld, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Paris mérovingien », 15 h, 23, rue de Sévigné (Approche de l'art).

« Vie quotidienne au Moyen Age », 10 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Arcus).

« Musée de la préfecture de police », 15 h, 1, rue des Carmes (l'Art pour tous).

« Collège des Bernardins », 15 h, parvis de Saint-Julien-le-Pauvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel Thiers », 15 h, 27, place Saint-Georges (Mme Ferrand).

« Ateliers des Gobelins », 15 h, 42, avenue des Gobelins (Mme Hager).

« La Bourse », 11 h 15, métro Bourse (P.-Y. Jaslet).

« Collection Thyssen », 11 h, Petit Palais (Mme Leblanc).

« Chefs-d'œuvre du musée », 10 h, musée du Louvre.

« Appartements royaux du Louvre », 15 h, porte Denon (Paris et son histoire).

« Du quartier des Tournelles à la place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Sébastien-Froissart (Paris pittoresque et insolite).

« L'île Saint-Louis », 14 h30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Notre-Dame », 14 h 30, façade, portail central (Mme Romann).

« Les catacombes », 15 h, 2 bis, place Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

« Vieilles rues de Paris », 14 h30, métro Etienne-Marcel (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

20 h 30, 5, rue Largillière : « Le bouddhisme au Japon » (film) (nouvelle Acropole).

20 h 30, 33, place Maubert, Pasteur Tartar : « Jésus dans le Coran », M. Boyer : « Les sagas islandaises » (Association protestante de liaison interuniversitaire).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 8 et 9 février :

DES DÉCRETS

● Fixant les attributions des chefs d'état-major.

● Relatif au comité technique paritaire central des personnels enseignants titulaires de statut universitaire.

UN ARRÊTÉ

● Fixant les modalités de naissance et d'extinction de la dette douanière.

CIRCULATION

SUR LES CODES EN VILLE

M. J.-C. Weynants, un Français résidant en Belgique, nous écrit :

A propos de l'utilisation des codes en ville, M. Pagès, dans *le Monde* du 12 janvier, a raison sur un point : il y a en France trop de voitures aux phares mal réglés. Mais ce n'est pas l'« oukase » instituant l'obligation des codes en ville qui est « criminel ». C'est la négligence coupable des automobilistes qu'il faut incriminer : un réglage de phares ne coûte pas les yeux de la tête. Soyons logiques : si les codes éblouissent en ville, ils éblouissent aussi en rase campagne et peuvent donc être également à l'origine d'accidents, d'autant plus qu'il n'y a pas, comme en ville, de nombreuses sources de lumière (éclairage public, publicité, etc.) qui atténuent l'éblouissement.

M. Fiterman, notre ministre des transports, n'a-t-il pas condamné trop vite la mesure en lui imputant, si je ne m'abuse, des morts ? Ne reste-t-il pas à prouver que ces accidents mortels ont été dus à l'utilisation des codes en ville ? Il y a tant de causes possibles : phares mal réglés, distraction, fatigue, malaise, etc. Ce que l'on ne nous dit pas, c'est que l'obligation évite sûrement aussi que des accidents se produisent. Il en va comme pour les ceintures de sécurité, qui tuent parfois, mais qui sauvent bien plus souvent (neuf fois sur dix, selon les statistiques).

En Allemagne, pays que l'on cite si souvent en exemple en France, les automobiles ont des phares blancs qui sont réputés être plus éblouissants, et l'utilisation des codes est obligatoire en ville. Personne ne songe à modifier cette situation. En Belgique, où les phares peuvent être blancs *ou* jaunes, l'obligation des codes en ville existe aussi. On pourrait citer d'autres pays. Ce qui est bon en Allemagne ou ailleurs n'est donc pas bon en France ? Faut-il qu'une fois de plus la France se singularise ?

En fait, la question qui se pose est celle des phares mal réglés et, d'une manière plus générale, des véhicules hors d'état de circuler que l'on rencontre trop fréquemment sur les routes de France. Une solution a déjà fait ses preuves : celle du contrôle technique après quelques années d'utilisation du véhicule. Ce contrôle technique existe en Allemagne (encore elle) et en Belgique notamment.

N'y a-t-il pas moyen d'arriver à une harmonisation, au moins au niveau européen ?

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BREF

BANQUES

LE SUCCÈS DE LA CARTE BLEUE. – 2 600 000 porteurs de cartes, plus de 150 000 commerçants et un volume d'activité de l'ordre de 25 milliards de francs, tels sont les résultats obtenus par la carte bleue en 1981. La carte bleue est devenue la première carte de paiement française.

La fonction « règlement auprès des commerçants » (14 milliards de francs) prime nettement la fonction « retrait d'espèces » (10,6 milliards de francs). Un porteur moyen utilise maintenant sa carte plus de vingt-six fois par an chez les commerçants, au lieu de dix fois par an en 1977.

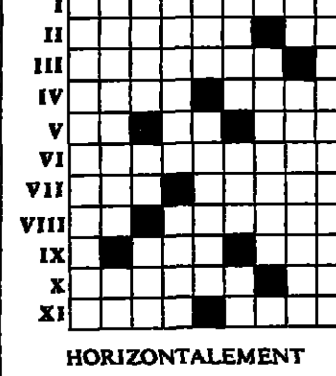
Le groupement carte bleue a décidé d'étendre son réseau et d'améliorer le système des autorisations de paiement, grâce auquel les commerçants peuvent être garantis au-delà du plafond qui leur a été communiqué par leur banque. Actuellement, les commerçants appellent le centre d'autorisation par téléphone. Au cours de l'année 1982, une première tranche de six cents terminaux d'autorisation sera installée dans des magasins ou commerces dont le nombre de demandes au centre est important. Les commerçants dotés de cet équipement pourront ainsi recevoir une réponse sur écran, sans intervention orale.

RÉTROMANIE

FOIRES ET SALONS EN FÉVRIER. – *Bordeaux-Lac*, 300 antiquaires au Parc-Expo, 5-14 février ; *Bourges* (18), parc Saint-Paul, antiquités, 12-14 février ; *Paris, porte de Versailles*, brocante et vieux papiers, 12-21 février ; *Avignon* (84), Salon des antiquaires, 18-22 février ; *Velizy-II* (78), Septième Salon des antiquaires, 18-27 février ; *Cannes* (06), antiquaires au Palais des festivals, 18-28 février ; *Paris-Bastille*, Salon de la curiosité et de la peinture, 26 février-7 mars ; *Toulouse* (31), brocante au Parc-Expo, 4-8 mars.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3122



HORIZONTALEMENT

I. Elles sont prises par les affaires. – II. Boulette ou coquille. Possessif. – III. Travaille par intermittence. – IV. Commune du Morbihan. Caroline pour Charlotte. – V. Pronom. Des hommes y ont pioché. Déduit. – VI. Le coq pour la Frégate. – VII. Produits de l'arrière-saison. Petit sac en peau. – VIII. Complément. Fait éclater des grenades. – IX. Animal qui se trouve souvent dans les réserves. Le demi se mange. – X. Pincer fort. Note. – XI. Ont droit à un banc ou à un fauteuil. Pays de Brest.

VERTICALEMENT

1. Rencontre dans laquelle les avants se heurtent violemment. – 2. Des présents bien emballés les comblent de joie. Couple en vadrouille. – 3. Un dépouillement lui enlève tous ses billets. Ville. Orientaliste. – 4. Loin du monde. Sont fatals à beaucoup d'hommes après une attaque. – 5. Eté méchant. Sorte de bombe. – 6. Instrument de « concert » très rare. Très faible. Eau courante. – 7. Montent plus vite que ceux qui les doublent. – 8. Conjonction. Sont abandonnés par des personnes débauchées. – 9. Elles se font entendre avec leur archet.

Solution du problème n° 3121

Horizontalement

I. Cervelle. – II. Echafaude. – III. Ré. Cet. – IV. Trapue. – V. Ivresse. – VI. Tessiture. – VII. Ul. EO. Mot. – VIII. Défenseur. – IX. Tête. – X. Barda. Eu. – XI. Tôliers.

Verticalement

1. Certitude. – 2. Ecervelé. Bo. – 3. Rh. Ars. Féal. – 4. Va. Pesée. Ri. – 5. Effusion. De. – 6. La. Est. Star. – 7. Luc. Eumée. – 8. Eden. Route. – 9. Et. Métreur.

GUY BROUTY.

BEAUX JOURS POUR LE CHEMIN DE FER

Retour des autorails en Bretagne

240 CV, 15 tonnes et 120 kilomètres à l'heure

Après le T.G.V. qui desservira Rennes et Nantes, la région Bretagne va-t-elle bénéficier du T.F.L. (Transport ferroviaire léger) ? C'est en tout cas la proposition faite par un groupe d'économistes consultants de la société Enertrans (1) qui, en liaison avec la Fédération nationale des usagers des transports (FNAUT), proposent une nouvelle politique et un nouveau matériel de desserte pour l'ouest de la France.

C'est par la région Bretagne qu'Enertrans et la FNAUT ont commencé la publication de leurs annexes au schéma ferroviaire national. En effet, l'extrême Ouest est largement représentatif de la situation nationale (les trois quarts de ses lignes ferroviaires ont disparu depuis 1935) et se prête au développement d'une desserte légère puisque, excepté Rennes et Brest qui dépassent 100 000 habitants, la région est jalonnée de villes petites ou moyennes et de centres touristiques.

La concentration de la population (3 millions d'habitants) le long des côtes a amené la S.N.C.F. à conserver les seules lignes de Rennes à Brest, par Saint-Brieuc et Morlaix et de Rennes à Quimper par Vannes et Lorient. L'axe central n'existe plus depuis 1967. Les axes nord-sud existent toujours, mais seules les lignes de Brest à Quimper et de Saint-Malo à Nantes sont ouvertes au trafic des voyageurs.

Le « métro des régions », ainsi que l'ont surnommé ses créateurs, se présente comme une alternative au transport par autocar qui a progressivement remplacé le train lors de la fermeture des lignes secondaires. La détérioration du service a amené les voyageurs à utiliser de plus en plus les véhicules individuels au détriment des économies d'énergie. *« Jusqu'ici les investissements routiers ont été évalués par référence à leur rentabilité collective alors que les investissements ferroviaires l'étaient seulement par rapport à leur rentabilité interne pour la S.N.C.F. »*, ainsi que le reconnaît le rapport Guillaumat, affirment les spécialistes d'Enertrans. Il s'agit aujourd'hui de proposer un moyen de transport économique qui permettrait en même temps à la S.N.C.F. de *« remplir le rôle de service public qui doit être le sien »*.

On double la vitesse

Les charges totales d'une ligne secondaire exploitée en 1981 atteignent 60 000 à 90 000 F par an et par kilomètre. Les recettes quant à elles ne dépassent pas 20 000 F. La mise en circulation d'un matériel léger permettrait de réduire considérablement les charges : la vitesse commerciale serait doublée par rapport à l'autocar, le nombre de circulations triplé. Les charges du T.F.L. seraient ainsi comprises entre 40 000 à 50 000 F alors que les recettes pourraient osciller de 20 000 à 60 000 F. Le déficit serait alors considérablement réduit.

Enertrans et la société Soulé qui exporte 100 % de sa production, notamment en Afrique, ont donc mis au point un véhicule léger de 200 à 240 CV pesant 15 à 16 tonnes, auquel un wagon peut être couplé en cas de fort trafic. L'autorail peut rouler de 100 à 130 kilomètres à l'heure et accueillir soixante personnes environ. Il possède un moteur Diesel et un roulement à essieu amélioré qui garantit le confort. Afin de répondre aux critères de sécurité de la S.N.C.F., un large bouclier protège l'autorail. Le véhicule, initialement plus léger, a été alourdi afin de déclencher les signaux automatiques. Il peut circuler sur les voies classiques.

Enfin, l'autorail, exploité par un seul agent, le conducteur, permet l'économie du personnel sédentaire et d'accompagnement (billetterie comparable à celle du métro, disparition du chef de gare) et de réduire largement les autres charges d'exploitation qui, avec les dépenses en personnel, grèvent lourdement le budget de la S.N.C.F. (installation fixe, énergie, entretien du matériel roulant, etc.). Fort de l'expérience britannique (un autorail léger est actuellement à l'étude outre-Manche), Enertrans a déposé un dossier à l'ANVAR et a pris contact avec les collectivités locales. La ville de Châtellerault, dans la région Centre, est intéressée. Les spécialistes vont être entendus par les conseils régionaux de Bretagne, du Centre, de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le métro de région constitue un sujet de méditation pour la S.N.C.F., qui s'était jusqu'à présent montrée sceptique. En effet, la volonté des pouvoirs publics de rouvrir les lignes secondaires alourdira un budget déjà très déficitaire, et l'apparition d'un matériel léger et économique peut constituer une solution à ce dilemme financier.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) 18-20, rue de Presles, 75015 Paris. Tél. : 306-43-06.

EN PLEINE BEAUCE

Comment se débarrasser du rail de l'Aérotrain

Aux portes d'Orléans, s'élève un souvenir encombrant que beaucoup voudraient voir disparaître : une sorte de viaduc de béton gris, haut de 5 mètres, long de 18 kilomètres, qui court à travers le département du Loiret entre Fleury-les-Aubrais et Artenay et rappelle qu'ici se réalisa de façon éphémère le rêve de l'ingénieur Bertin : l'Aérotrain.

Ce rail, installé sur des pylônes, ondule au milieu des champs de blé et de betteraves de la Beauce. La décision de construire ce tronçon, présenté à l'époque comme l'amorce d'une liaison à très grande vitesse et sur coussin d'air entre les bords de la Seine et ceux de la Loire, aura bientôt quinze ans. Elle fut prise le 6 février 1967 en conseil interministériel, sous la présidence de M. Georges Pompidou, et devait, dans l'esprit de ses initiateurs, ouvrir la voie aux transports en commun interrégionaux du futur.

L'Aérotrain fut définitivement abandonné en 1974, victime de l'austérité et du renchérissement du prix du pétrole, mais aussi de difficultés insurmontées dans la mise au point de son moteur. Cependant la « structure », comme on appelle ici la voie en forme de T renversé sur laquelle il a évolué près de mille heures, est restée : elle sert de perchoir aux oiseaux et de support d'affichage aux campagnes électorales. Quant au véhicule lui-même, qui a établi, le 5 mars 1974, un record mondial de vitesse sur coussin d'air avec 425 kilomètres/heure, il vieillit lentement dans un hangar qui jouxte la voie à Chevilly.

Aujourd'hui, il semble bien que personne ne sache vraiment quoi faire de cette ligne expérimentale, véritable vestige de l'ère technologique, qui a demandé près de deux ans pour être opérationnelle et sur laquelle l'Aérotrain prit son « envol » pour la première fois en septembre 1969.

La position la plus claire est celle des maires des cinq communes concernées par son passage (Saran, Cercottes, Chevilly, Artenay et Ruan). Ils affirment leur *« désir unanime »* de la voir disparaître. Les reproches qu'expriment les maires ne sont pas seulement d'ordre esthétique. Pour être tous agriculteurs, ils ont fait « sur le terrain » l'expérience de la gêne que provoque, pour la culture des champs, leur découpage par cette haie de béton. *« Nos machines ne passent pas dessous, et nous devons travailler nos champs en parcelles séparées, avec tout ce que cela comporte de perte de temps et de rendement »*, expliquent-ils. *« La Beauce est une terre riche,* renchérit le maire d'Artenay, M. José Cardona, *mais, de tout ce qui y est planté, cette ligne est ce qu'il y a de plus improductif. »*

Les Beaucerons sont gens calmes et posés, et leur irritation discrète n'a pas, semble-t-il, éveillé l'intérêt des milieux officiels. A la direction départementale de l'équipement d'Orléans, qui a la charge de l'entretien et de la surveillance de l'ouvrage, on s'étonne même de la curiosité que peut encore inspirer la piste d'essai de l'Aérotrain et l'on ne mentionne aucun projet de démolition ou même de reconversion.

ENTRE NICE ET GENÈVE

Alpazur, un train sur le sentier des bergers

La S.N.C.F., les Chemins de fer de Provence, les conseils régionaux de Rhône-Alpes et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le ministère des transports, promoteurs du train Alpazur, qui relia quotidiennement, l'été dernier, Genève à Nice par la ligne des Alpes (*le Monde* du 27 juin 1981), renouvelleront leur expérience l'année prochaine. Dix-huit mille cinq cents voyageurs ont emprunté, entre le 13 juin et le 26 septembre, les rames de ce train de cent dix-huit places qui refusa du monde à de nombreuses reprises pendant le mois d'août. Le succès d'Alpazur est allé, semble-t-il, bien au-delà des espérances que plaçaient les animateurs dans cette opération.

La S.N.C.F. et les Chemins de fer de Provence ont ainsi pu constater qu'il existe effectivement une clientèle de voyageurs peu pressés et qui conçoivent le train comme un moyen commode pour découvrir la France. Les deux sociétés ont proposé un train qui s'arrête dans les gares pour permettre aux voyageurs de se dégourdir les jambes, pour respirer et pour regarder le paysage ; qui ne démarre pas au sifflet ou au signal sonore émis dans chaque voiture, mais seulement lorsque tous les passagers ont repris sagement leur place. Un tel train n'existait plus. Avec l'Alpazur, la S.N.C.F. a su, à l'heure du T.G.V., s'offrir un petit voyage « rétro ».

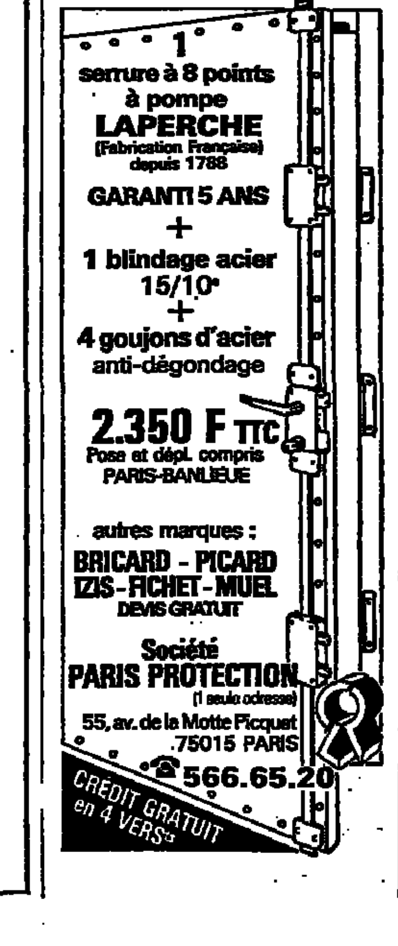
La « croisière » d'Alpazur, le long des Alpes et de la Provence, a séduit les voyageurs attentifs, bien sûr, à la beauté exceptionnelle du paysage, mais surtout à l'animation organisée dans les rames. Historiens, conteurs, poètes, chanteurs, géographes, bergers, mais également maires des communes traversées, se sont relayés à bord du train pour compléter l'information des voyageurs sur les sept départements traversés, leur faire découvrir leur région et les hommes qui y vivent. *« Ce style d'intervention nous a semblé indispensable pour répondre au souci que nous avions d'intégrer Alpazur dans les « pays » traversés à bord du train »*, explique l'un des responsables du comité pour l'aménagement et l'expansion économique de l'Isère.

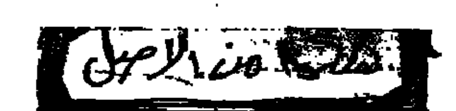
Cet organisme voudrait qu'Alpazur génère un mouvement touristique tout le long de la ligne, que les voyageurs ne se contentent pas seulement de cheminer, mais qu'ils s'arrêtent dans l'une ou l'autre des vingt stations qui ponctuent la ligne longue de 500 kilomètres parcourue en neuf heures. Dans les gares qui jusqu'alors périclitaient, comme l'épicerie, le bar et l'hôtel tout proches, l'espoir renaît. Plusieurs communes ont, dès le mois de septembre, réclamé l'extension du service Alpazur durant le reste de l'année et une amélioration des correspondances qui permettrait aux habitants de Lyon, de Marseille et d'Aix-en-Provence d'emprunter plus facilement ce train.

Dès l'été prochain, la S.N.C.F. affectera à la ligne Genève-Nice un matériel roulant de meilleure qualité — probablement des turbotrains, — la restauration de l'Alpazur se fera à partir de produits essentiellement régionaux, enfin des livres seront mis gratuitement à la disposition des voyageurs et l'on développera l'animation à l'intérieur des rames.

Les membres du comité de défense de la ligne Grenoble-Veynes, qui s'élevèrent, à juste titre, il y a trois ans, contre la réduction des personnels affectés à la ligne et les « allégements » de crédits alloués par la S.N.C.F. à l'entretien de la voie — qui compte, sur une distance de 110 kilomètres, douze viaducs, six tunnels et des rampes de 25 pour mille, — peuvent être rassurés. Le succès d'Alpazur redonne à la ligne des Alpes toutes ses chances et à ses usagers quotidiens la certitude que « leur » train continuera de les conduire à Grenoble ou à Digne pour y travailler.

CLAUDE FRANCILLON.





Le Monde

économie

SOCIAL

LES CONSÉQUENCES DE L'ORDONNANCE SUR LES TRENTE-NEUF HEURES

Les économies sur les salaires élevés doivent servir à la création d'emplois, *propose la C.F.D.T. de la métallurgie*

L'application de l'ordonnance sur les trente-neuf heures continue de susciter des remous dans les entreprises — où des conflits viennent de déboucher sur des solutions — et dans les états-majors syndicaux et politiques.

La grève du zèle des douaniers s'est poursuivie, lundi 8 février, avec moins de rigueur : aucune perturbation aux frontières italienne et espagnole ; en revanche, quelques bouchons se sont produits sur les axes routiers du Nord aux postes frontières de Saint-Aybert, près de Valenciennes (autoroute Paris-Bruxelles), de Rekkem (autoroute Lille-Gand) et de Camphin (autoroute Lille-Tournai), ainsi qu'en Lorraine où il fallait deux heures d'attente, lundi, pour passer la frontière franco-allemande.

Dans les aéroports, des retards importants parfois (quarante-cinq minutes) ont été enregistrés à Roissy, Orly, à l'aéroport de Marseille, où des manutentionnaires contestent l'aménagement de la réduction des horaires, ainsi que des douaniers.

Dans le secteur privé, de nombreux conflits se prolongent, avec, parfois, occupation des usines : Compagnie européenne d'accumulateurs, filiale de la C.G.E., à Lille ; Soguintel (filiale de CIT-Alcatel), à Guingamp (Côtes-du-Nord).

Dans le commerce, les actions se poursuivent au B.H.V. de Vénissieux et aux Nouvelles Galeries de Dijon, aux Dames de France de Toulouse, tandis que le travail a repris au Monoprix et aux Nouvelles Galeries de Tours.

Dans l'habillement, les six cents ouvrières de Mas-Biederman, dans la région de Toulouse, sont toujours en conflit, tout comme chez Vitos en Haute-Marne.

Aux établissements Berthier (quatre cent quatre-vingt-dix personnes) qui fabriquent des chaussures à Laventie (Pas-de-Calais), une partie des salariés sont en grève « illimitée » à l'appel de la C.G.T., refusant l'accord sur les « horaires souples » signé entre la direction et F.O. et la C.G.C. Des ouvriers de la société de tuyauterie Delattre-Levivier ont bloqué, mardi matin, l'accès du chantier de la centrale nucléaire de Cruas (Ardèche).

Le travail a repris dans deux usines. Les employés des usines de Châteauroux et d'Arthon (Indre) du groupe textile Balsan ont repris le travail, lundi 8 février, après une semaine de grève, à la suite d'un accord intervenu entre la direction et les représentants du personnel sur la répartition des cinq semaines de congé, le maintien des salaires après l'entrée en vigueur de la semaine de trente-neuf heures, et la réévaluation des primes de transport, de panier et de vacances. De même, les ouvriers de l'usine Mosaïque et Céramique de Maubeuge (Nord) ont repris le travail lundi, après une semaine de grève et trois jours d'occupation ; ils ont obtenu le passage de la semaine de quarante-deux à quarante heures sans diminution des salaires.

LA C.F.D.T. : réduction des hauts salaires pour créer des emplois

La fédération C.F.D.T. de la métallurgie a présenté, lundi, des contre-propositions pour la prochaine réunion, le 16 février, dans la métallurgie. Les cédétistes demandent tout d'abord que le volant des heures supplémentaires annuelles dont peut disposer le patronat ne dépasse pas celui de 1981. Et, surtout, pour la compensation des salaires, la C.F.D.T. réclame « *le maintien intégral de la masse salariale* » aux conditions suivantes : compensation à 100 % pour les bas salaires, puis dégressive pour les rémunérations plus élevées, les boni dégagés ou économisés devant servir à la création d'emplois.

M. JEAN AUROUX : le problème de la solidarité est central

De son côté, le ministre du travail, M. Jean Auroux, a renouvelé son appel à la solidarité et à la remise en cause des avantages acquis des salariés les plus privilégiés, dans une interview à *la Croix* du 9 février.

« *Ce n'est pas par la facilité qu'on réduira le nombre de chômeurs. Il faut donc tenir un langage de responsabilité et une solidarité nouvelle et agissante. C'est dans cette perspective qu'on pourra créer des emplois. Les bons ministres du travail ne sont pas forcément ceux qui prêchent le laxisme. Nous traversons une crise durable, et la France ne doit devenir ni un bureau d'aide sociale ni un guichet de loisirs. (...) Si l'on prend la question de la compensation salariale d'une réduction de la durée du travail, le surplus né de la croissance ne peut être utilisé à la fois pour améliorer le pouvoir d'achat et pour créer des emplois. C'est dire que le problème de la solidarité est central dans la politique de réduction de la durée du travail et de création d'emplois. (...)* » « *Si on a plus de 20 000 F par mois, on peut faire une pause* », ajoute M. Auroux à propos des négociations sur les rémunérations.

● ***L'Air Liquide : 600 embauches envisagées avant la fin de 1983*** : la direction a proposé aux organisations syndicales un contrat de solidarité — comprenant une forte réduction du temps de travail et des pré-retraites volontaires dès 55 ans — qui devrait permettre 600 embauches environ avant la fin de 1983. On indique qu'à l'issue des réunions paritaires des 3, 4 et 5 février, la direction de l'Air Liquide ramènera l'horaire hebdomadaire de travail de 40 heures à 37 heures en trois étapes : moins une heure au 1er février 1982, moins une heure au 1er septembre 1982, moins une heure au 1er janvier 1983. Pour les deux premières étapes, la compensation salariale sera de 100 %. La compensation de la troisième étape sera discutée lors d'une réunion paritaire durant l'hiver prochain.

● ***Accord sur la durée du travail à la SNECMA.*** — (Aéronautique - environ 12 000 salariés) entre la direction et les syndicats C.G.T., F.O., C.G.C. et C.F.T.C. Le temps de travail est réduit d'une heure. Ainsi, selon la direction, les salariés (cadres, techniciens, dessinateurs...) qui faisaient 41 heures 30 feront à compter du 1er février 1982, 40 heures 30. Cette heure est compensée à 100 %. La C.F.D.T. a refusé de signer, en dénonçant plusieurs lacunes : pas de référence à la cinquième semaine de congés payés, pas de contrat de solidarité et enfin pas de précision sur la « gestion » des heures supplémentaires.



LE DIXIÈME CONGRÈS DE LA F.S.M.

A La Havane, la C.G.T. ne demandera pas à reprendre le secrétariat général

Les syndicats polonais seront absents

Le dixième congrès de la F.S.M. (Fédération syndicale mondiale) va se tenir à La Havane du 10 au 15 février. Lors des assises précédentes, à Prague en 1978, la C.G.T. avait spectaculairement abandonné le secrétariat général qu'elle détenait depuis la fondation de l'Internationale, en 1945.

La centrale française, malgré, semble-t-il, certaines sollicitations, ne reviendra pas sur sa décision à Cuba. Il pourrait en être autrement, déclare-t-on au siège de la Confédération, rue La Fayette, si l'évolution amorcée par la F.S.M. comblait mieux le décalage qui existe entre ses positions théoriques et les faits concrets. L'attitude de la C.G.T. a été arrêtée cet été, et M. Georges Séguy en a notamment fait état le 12 décembre dernier.

Aucun représentant des syndicats polonais ne sera présent dans la capitale cubaine. Pour sa part, la C.G.T. entend y maintenir, sans changement, la position qu'elle a adoptée vis-à-vis de la Pologne depuis que le général Jaruzelski y a pris le pouvoir. Et la « réserve » observée par la Confédération française a aussi été celle des autres syndicats membres de la F.S.M., certains d'entre eux ayant plutôt eu tendance à condamner le chemin qu'avait pris Solidarnosc.

En abandonnant avec éclat le secrétariat général de la F.S.M., confié successivement à deux de ses dirigeants (MM. Louis Saillant, puis René Gensous) durant un tiers de siècle, la C.G.T. s'était trouvée fort isolée.

La seule approbation était venue de la C.G.I.L., sa sœur transalpine, mais celle-ci avait déjà rompu ses liens avec la F.S.M. et ne se trouvait à Prague qu'à titre d'observateur. En outre les Italiens se plurent à ironiser sur le temps qu'avait mis M. Séguy à prendre conscience de l'emprise exercée sur l'Internationale par les pays de l'Est, et à combattre cette hégémonie.

Les cégétistes avaient d'ailleurs annoncé qu'ils pourraient reconsidérer leur attitude plus tard. Les Hongrois, qui en la personne de M. Sanor Gaspar, avaient pris la relève et quelques autres pays, tels que la Tchécoslovaquie, la Roumanie et l'Allemagne de l'Est, ont souhaité que la centrale française revienne à la tête de l'Internationale. Celle-ci est en effet la seule grande organisation implantée dans un pays capitaliste développé et affiliée à la F.S.M. depuis que la C.G.I.L. s'en est éloignée.

La C.G.T. sur l'Aventin

Ce n'est pas sans hésitation, semble-t-il, que la C.G.T. a choisi de se maintenir sur l'Aventin. A l'appui, elle déclare que les divergences qui l'opposaient à l'organisation de Prague se sont atténuées, mais n'ont pas totalement disparu, en dépit des infléchissements adoptés par les dirigeants de la F.S.M.

Le premier de ses griefs visait les conceptions générales de l'Internationale. Elle se sont un peu assouplies avec la modification des statuts, réalisée en 1980. Par exemple, une organisation adhérente n'est pas obligée d'appliquer les décisions de l'Internationale. De plus, la déclaration adoptée à Budapest en 1981 (à laquelle la C.G.T. a participé) constate que le monde a changé et que la F.S.M. doit elle aussi s'adapter. C'est en ce sens qu'a été élaboré le projet de document qui sera soumis aux congressistes de Cuba.

Le second point de friction : la tendance des syndicats des pays socialistes à faire de la F.S.M. la caisse de résonance de la politique extérieure de leur gouvernement. La C.G.T. a été entendue, mais elle estime que le décalage est encore grand entre la doctrine et la réalité.

Troisième critique : l'attitude des syndicats dans ces pays. Des progrès ont été accomplis, nous a déclaré M. Gensous, qui, depuis qu'il a quitté son bureau de Prague, est chargé à Paris du secteur international : « *La situation*, ajoute-t-il, *n'est pas partout la même. Dans certains pays, les syndicats sont davantage à l'écoute des travailleurs et portent leurs doléances auprès des autorités.* » « *En aucun cas*, estime-t-il, *les syndicats ne peuvent être seulement des chambres d'enregistrement des organes d'exécution. Une opinion syndicale commence à apparaître en Tchécoslovaquie, en Roumanie, en République démocratique allemande. Ce mouvement n'est pas sans relation avec ce qui s'est passé en Pologne, et qui a accéléré le processus. Mais le poids des habitudes est toujours là.* »

Enfin, quatrième objet de désaccord : la démocratie et les droits de l'homme. « *Il y a peu d'évolution*, dit M. Gensous, *bien qu'il y ait des pays qui ne fassent pas parler d'eux.* » A ce sujet, la Pologne, citée précédemment, ne donne lieu à aucune observation de la part du dirigeant cégétiste...

En revanche il souligne que les pays socialistes ne sauraient être accusés d'être les seuls à ne pas respecter la Déclaration universelle des droits syndicaux adoptée par la F.S.M. en 1978. M. Gensous dénonce non seulement l'Amérique latine, mais entre autres la République fédérale d'Allemagne où le Comité de coordination pour la lutte contre les interdits professionnels (1) estime à cinq mille le nombre des personnes qui ont été sanctionnées depuis 1979 en raison de leurs activités et de leurs opinions politiques.

La France elle-même n'est pas à l'abri de toute critique. A preuve, dit encore M. Gensous, le gouvernement Mauroy a entrepris de rétablir dans leurs droits les seize mille postiers sanctionnés au cours des trente-cinq dernières années.

Cependant, si la C.G.T. s'interroge sur son éventuel retour au secrétariat de la F.S.M., c'est aussi en raison de l'immobilisme auquel elle se heurte dans le jeu syndical européen. Elle avait cru pouvoir forcer la porte de la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats (2), en prenant quelque distance avec la F.S.M. Cette méthode avait permis à la C.G.I.L. d'entrer dans le « club européen ». Celle-ci, il est vrai, était allée jusqu'à se désaffilier de la centrale de Prague. Malgré leurs efforts, MM. Séguy et Krasucki n'ont pu surmonter le veto du D.G.B. allemand et de quelques autres dirigeants de la C.E.S., qui ont aussi écarté des demandes des Commissions ouvrières espagnoles et de la C.G.T. portugaise.

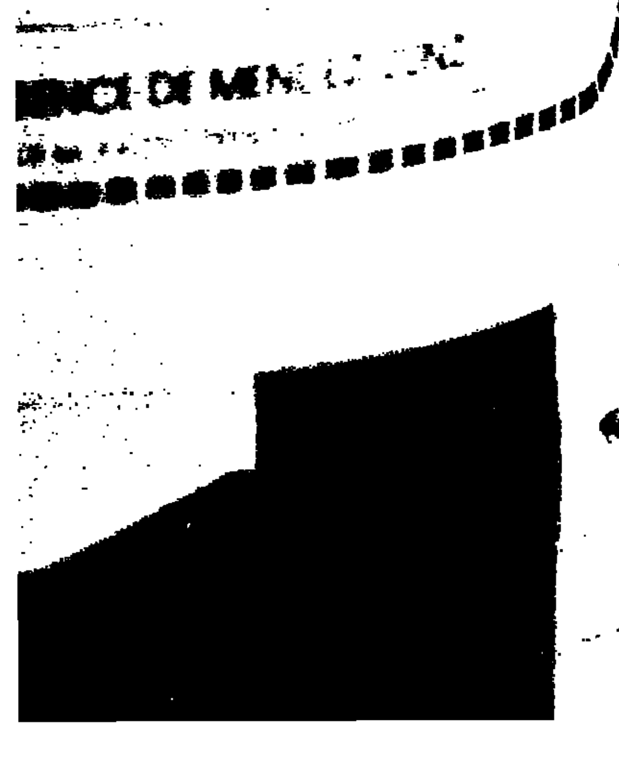
En revanche, il est vrai, la C.G.T. a joué un rôle positif dans la tenue de deux conférences syndicales regroupant des organisations appartenant tant à la F.S.M. qu'à la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres), à la C.M.T. (Confédération mondiale du travail) et à d'autres « sensibilités » (c'est-à-dire à Belgrade, en 1980, la conférence pour le développement, et à Genève, en novembre 1981, la quatrième conférence syndicale européenne (2).

Quoi qu'il en soit, la C.G.T. va se rendre à La Havane avec l'intention d'y défendre les conceptions qu'elle avait déjà soutenues précédemment, déclare M. Gensous. Si elle écarte actuellement de nouvelles responsabilités, elle entend conserver celles qu'elle détient dans les U.I.S. (unions internationales syndicales et professionnelles). Enfin elle veut que l'action contre les sociétés transnationales devienne plus concrète et que la F.S.M. s'en donne les moyens matériels, y compris par une meilleure formation des cadres syndicaux.

JOANINE ROY.

(1) Initiative fédérale « A bas les interdits professionnels », Schanzenstine 115, 2000 Hambourg 6.

(2) Force ouvrière, affiliée à la C.I.S.L., n'assistait à aucune de ces deux conférences, tandis que la C.F.D.T. y participait.



AGRICULTURE

Paysans sans frontières

II. — Des arrosoirs pour libérer les femmes de Casamance

par JACQUES GRALL

Avec le mouvement Agriculteurs français et développement international, des paysans de Bourgogne et de Franche-Comté ont entrepris de rencontrer des « collègues » de Casamance au Sénégal. Ils expliquent leurs motivations humanitaire, économique, syndicale et politique et ont voulu connaître le pays auparavant.

Le voyage a commencé comme un départ de groupe en vacances : trente personnes dont plus des deux tiers d'agricultrices et d'agriculteurs venus de Bourgogne - Franche-Comté s'envolaient pour le Sénégal. Un autre groupe, aussi, de la région Rhône-Alpes, qui se rendait dans le Siné Saloum. Paris - Rome. Rome-Dakar, parce que c'est moins cher que la ligne directe. Une nuit de vol : le premier choc, pour un grand nombre des paysans qui n'avaient jamais pris l'avion.

Second choc, le souffle chaud du vent à Dakar. Troisième choc : l'entassement à trente-cinq dans un taxi-brousse de trente (petites) places.
c'est Keniato.

A la descente de notre boîte de sardines, un peu hébétés, — c'est Keniata —, plus qu'un choc, un vacarme inquiétant proféré par des centaines de bouches, des dizaines de tam-tam et les sifflets des griots. Les femmes se bousculent dans la poussière, les enfants courent en tout sens. Tous tendent les mains : « *Bonjour, bonjour, salam alleikoum !* » Les hommes, imbus de leur responsabilité dans l'accueil des toubab rudoient les unes et les autres. La folle fête durera jusqu'à la moitié de la nuit. Deux mille villageois, des délégations, larges, venues d'une quarantaine d'endroits, célèbrent l'arrivée des paysans français. C'est en fait une impressionnante démonstration de force de l'AJAC, l'Association des jeunes agriculteurs de Casamance. Elle a tout organisé.

Six coqs sont morts

Cette fête préparée depuis des semaines par l'AJAC clôt aussi une campagne d'action baptisée « Attaches-toi les reins », c'est-à-dire : attelles-toi au travail.

Le travail, c'est la principale valeur de ces jeunes militants paysans, de religion musulmane pour le plus grand nombre, ce qui ne les a pas empêchés d'élire à la présidence de l'AJAC, un catholique venu du Nord, d'ethnie serrère, Jean-Noël Diouf. Mais d'où sortent-ils ? Comment est né ce mouvement qui transcende les ethnies, les religions, et qui conseille aux paysans de se prendre en charge ? C'est d'abord Demba Mansaré, qui, venu de Guinée, est passé, après avoir été comptable à Dakar, au centre de formation des techniciens agricoles, créé par les Pères Blancs, à Bobo-Dioulasso, en Haute-Volta. Il a constitué le premier groupe villageois en 1978. Depuis l'AJAC a grandi et est représenté dans environ quatre-vingts villages de la région de Casamance. Avec d'autres dirigeants, Demba Mansaré a constitué aussi l'Association de formation des paysans africains (AFPA), pour favoriser l'éclosion des cadres du mouvement paysan dans l'ensemble des pays de l'Afrique francophone. L'AFPA s'est réunie deux fois en congrès en 1979 et 1981 à Bobo-Dioulasso. Jusqu'alors aucun organe de presse ne s'est intéressé à ces rencontres. Les différents mouvements régionaux comme l'AJAC, quand ils existent, constituent une AFPA nationale. Celle du Sénégal, n'est pas encore reconnue par les autorités.

Un jardin potager de 1 hectare en culture depuis trois ans, une pharmacie-maternité, une garderie d'enfants qui fonctionne pendant les travaux d'hivernage, de juin à septembre, un poulailler collectif, une boutique collective aussi : telles sont les réalisations du village de Bakadaïji, inspirées par son groupe de l'AJAC. « *Du moins dans le quartier des paysans du Bakadaïdji*, raconte Lamin Djite, alias Alfred Schulz, un jeune Américain, du Corps de la paix, qui vit ici depuis quatre ans. *Car dans l'autre quartier, celui des familles du marabout, le contact passe mal.* » Il définit ainsi son travail : aider les gens à s'organiser et faire le lien avec les services gouvernementaux. Pour l'heure, il s'emploie à apprendre aux villageois comment se nourrir d'une façon plus équilibrée en utilisant les ressources du village. Le meilleur équilibre alimentaire, c'est une des raisons de l'accent mis sur le développement des potagers, afin de ne pas compter sur les seules céréales — riz, sorgho, mil. « *L'idée de prévention, est la plus difficile à faire passer* », dit encore Lamin Djite. *Pour le poulailler collectif, on a essayé d'améliorer les rendements avec l'achat de dix coqs Rodhe Island Red. Mais on manquait d'encadrement pour les conseils techniques et les vaccinations. Six coqs sont morts.* »

Au cours d'un premier séjour, Geneviève Gilard, française, technicienne agricole, volontaire du progrès, a travaillé à la mise en place des potagers. « *Il fallait guerroyer pour obtenir la construction et l'entretien des clôtures. Sinon les troupeaux piétinent tout et les chèvres...* » Elle a aussi mis au point avec les villageois des compostières : « *Les sols sont trop fragiles et les engrais trop chers. Avec les déchets de mil et d'arachides, les crottins, ont fait un bon compost. D'ailleurs, si je rentre en France pour m'installer, je ferai de l'agrobiologie.* »

Un champ pour l'AJAC

Les groupes de l'AJAC sont à l'origine des actvités collectives dont les bénéfices servent au développement du village. Partout, en effet, les familles de paysans cultivent des lopins individuels : 1 ou 2 hectares, au moins d'arachides (les cacahuètes) dans la brousse, du mil, du sorgho, quelquefois aussi un bout de rizières. Ce dernier travail est exclusivement celui des femmes : tôt levées le matin, après avoir pilé le mil, elles partent à la rizière un enfant sur le dos, et ne rentreront que le soir, pour la corvée de bois et piler le mil à nouveau... Le sens de la collectivité, nécessaire au développement de cultures nouvelles, et au partage des tâches, très inégal aujourd'hui, entre les deux sexes est différend selon les ethnies, plus développé chez les Diolas que chez les Mandingues.

Les initiatives sont diverses : à Diana-Malari, un gros village qui a la rare chance d'être relié à la préfecture voisine de Kolda par une voie goudronnée, ils sont quatre jeunes de l'AJAC à cultiver en commun, expédier de temps à autre un camion (loué) de mangues pour les vendre dans le nord du pays, à tenir un magasin-bazar qui, semble-t-il, rapporte plus que la culture.

Au chantier-école de Bloc-Cefa, dont on reparlera, les vingt jeunes familles qui restent, ont retroussé leurs manches depuis longtemps. Elles cultivent le champ départemental de manioc de l'AJAC, c'est-à-dire pour l'AJAC. Les deux menuisiers de la coopérative artisanale fabriquent, sans aucune source d'énergie autre que leurs muscles, même pour l'abattage des arbres, des fauteuils, « *trop chers pour les paysans, ils sont destinés à la clientèle des villes, des fonctionnaires...* ». Enfin le village a désigné une femme, responsable du moulin à mil, acquis pour la collectivité.

Replanter des arbres

Au bout de longues heures de route, dont les deux tiers sur une piste défoncée, voici Medina-Koundie, un village peul. Après avoir bu de l'eau glacée, — il y a un réfrigérateur à fuel, — assisté au baptême musulman d'une petite... Elisabeth, du prénom de la femme du président de l'AFDI-Bourgogne - Franche-Comté, nous visitons les réalisations du groupe AJAC du village, constitué de vingt-trois hommes et dix-sept femmes (« *les vieux donnent des conseils* ») au son de deux violons, à la sonorité de binious. Le maraîchage qui évite aux femmes d'aller au marché, la bananeraie dont le produit sert à financer les équipements collectifs du village : d'abord la mosquée, puis la pharmacie. Mais surtout, il y a huit ans qu'au village de Medina-Koundie, sous l'impulsion du président de la coopérative d'élevage, on a entrepris de replanter des arbres. La déforestation qui modifie le climat et fait avancer le désert a fait des ravages dans le nord du Sénégal. Elle se poursuit rapidement en Casamance. Ceux de Medina, qui ont aussi une commission et du matériel contre le feu de brousse, espèrent que leur exemple sera suivi.

Ils ont d'abord fait la clôture, — on est dans un village d'éleveurs, — puis planté des pommiers d'acajou (anacasdium), un arbre à tout faire, car ses noix sont un produit de vente et ses amandes bonnes à manger. Pendant la visite, le président des éleveurs tire des portraits avec un appareil à développement instantané. Plus loin, un essai d'herbe fourragère, qui s'étend naturellement et étouffe les autres herbes. Pourquoi l'AJAC ne favoriserait-elle pas la distribution de ces graines ? L'idée est retenue. On envisage des essais avec des variétés françaises de dactyle pour régions sèches. Le président de l'AFDI, Jacques Gillet le suggère. « *Il y avait ici de bonnes variétés d'herbes qui ont disparu petit à petit* », commente le président des éleveurs.

Le moindre coup de pouce dans la qualité de l'alimentation des animaux permettrait un gain de production considérable. En langage occidental, gagner un litre de lait par jour, quand les vaches les meilleures en fournissent trois, cela fait un accroissement de productivité de 33 %. Dans ce village, plus entreprenant que d'autres, — avec le nomadisme, les Peuls ont acquis le goût du mouvement, — l'organisation du travail étonne pourtant les visiteurs français : les grandes tiges de mil ont été couchées à terre pour éviter le pillage des oiseaux. Combien de temps resteront-elles à s'égrener au sol, piétinées parfois par les animaux ? Un paysan français calculerait le pourcentage de perte. Mais, nous dit-on, « *ce n'est pas un problème* ». Le temps du ramassage n'est pas encore venu et d'autres travaux sans doute sont plus urgents... Pour le savoir il faudrait « *échanger* » plus longuement.

« Si votre femme est déléguée... »

« *Ici, nous avons deux bureaux, un pour l'association des hommes, un pour celle des femmes*, avait précisé le jeune responsable de l'AJAC de Medina-Koundie, *mais depuis l'année internationale de la femme, celles-ci sont intégrées à toutes les actions du groupement.* »

L'AJAC joue un rôle important dans cette évolution. Des femmes sont élues dans les structures départementales et régionales du mouvement. Même dans des villages mandingues, où les hommes sont, de tradition, des guerriers (c'est pourquoi ils attendent aujourd'hui volontiers l'ennemi, assis sur le bentemba, l'arbre à palabre), quand bien même les travaux restent séparés, le fait de fabriquer la clôture des jardins et de préparer le sol des pépinières pour les femmes favorise un certain rapprochement. « *S'il y a un développement véritable, c'est ce qui changera le plus* », estime Alfred Schulz. Et Jean-Noël Diouf, de passage dans un village, apostrophe ainsi la population : « *Ma femme, elle fait des tournées sans moi. Si votre femme est déléguée par le village, il faut la laisser partir. Faut savoir que la vie, ça change.* »

On ne saurait être plus clair. Il est applaudi.

Les revendications des femmes tournent toutes autour de l'allégement du travail. De la sécurité aussi.

Dans l'ensemble des villages traversés, les femmes se sont regroupées en club, comme le « Club courage » de l'ancien chantier-école, ou en associations. Pour montrer leur unité, elle s'habillent d'un pagne de couleurs identiques.

Pour diminuer les charges de travail, il faudrait des moulins à mil. Dès 6 heures, les villages s'éveillent au son des pilons, plus bruyants que l'appel du muezzin à la prière. Mais l'entretien du moulin demande une formation et des moyens pour payer le fuel du moteur. Des ressources aussi, pour les familles qui doivent payer ce « service ». Les femmes réclament aussi des pompes : l'eau n'est jamais loin en Casamance, à trois mètres, à dix mètres parfois ; rien à voir avec les puits du Sahel, qui descendent jusqu'à 60-90 mètres. Mais les corvées d'eau incombent aux femmes, qui portent sur la tête des bassins de 40, voire 50 litres.

Ici le problème est le même : l'entretien des pompes nécessite formation et ressources. D'ailleurs en huit jours, nous n'en verrons qu'une seule. Aussi les femmes souhaiteraient-elles avoir des arrosoirs pour leurs potagers. Revendication étonnante, mais apparemment les moyens des villageois ne leur permettent pas l'achat de cet outil, absent des dossiers des organismes internationaux de développement. L'organisation d'une garderie d'enfants, surtout pendant la saison hivernale des travaux, est encore ardemment souhaitée, avec des pharmacies, une infirmière ou une matrone par village.

Elles sont une vingtaine assises en arc de cercle, en pagne blanc et vert. Toutes jeunes — six d'entre elles allaitent tranquillement leur bébé. Parmi elles, la présidente du club Courage, prend la parole, sans que l'enfant cesse de se nourrir. Après avoir abordé les questions du puits, des arrosoirs, des barbelés pour clôturer le jardin : « *Nous voudrions*, dit-elle, *trouver un moyen pour expédier les femmes et les malades. Pendant une journée nous avons cherché un moyen de transport pour envoyer une femme enceinte à l'hôpital. De 8 heures à 3 heures du matin. L'enfant est mort.* »

Des arrosoirs, des moyens de transport, une machine à coudre ? Est-il vraiment impossible que l'Etat les fournisse ? Quelle est la responsabilité du pouvoir et des organismes internationaux dans ce dénuement ? On apprendra par la suite que, dans un village voisin, l'UNICEF a pour ainsi dire parachuté six machines à coudre, mais il n'y a pas de couturière !

Prochain article :

DÉCIDER AU VILLAGE

La réforme foncière

(Suite de la première page.)

L'excès d'endettement pour des revenus, qui souvent ne dépassent pas le SMIC aboutit à des catastrophes : actuellement, selon le Crédit agricole, 12 % des exploitants supportent 50 % de l'endettement total de l'agriculture.

Ce sont pour la plupart de jeunes exploitants (trente ans de moyenne), qui viennent soit d'acheter une ferme, soit de se moderniser. De ceux-ci, plus des trois-quarts, soit environ 100 000 ménages, sont dans une situation de quasi-faillite, considérée comme « insupportable ». Il faut donc, pour casser le cercle infernal de l'endettement, offrir à ces jeunes des possibilités plus larges qu'actuellement de location des terres.

Le projet du gouvernement prévoit qu'un jeune agriculteur en première installation, qui ne possède pas suffisamment de capitaux pour acheter les terrains et le capital d'exploitation nécessaires, pourra louer, soit en bail de carrière (à vie), soit en location-vente, soit en groupement foncier agricole (G.F.A.), des terres. Celles-ci auront été achetées par une société foncière à laquelle participeront l'Etat, les régions, divers investisseurs institutionnels (caisses d'épargne, mutuelles incendie), éventuellement des investisseurs privés et le jeune lui-même s'il le souhaite. La décision d'attribution de ces terres sera prise par l'office foncier départemental, pièce maîtresse du système.

Cet office, établissement public à caractère administratif, sera géré par des agriculteurs, élus par leurs pairs sur des listes à la proportionnelle, assistés de deux commissaires du gouvernement spécialisés. Il regroupe les fonctions de toutes les commissions jusqu'ici chargées de définir et de gérer la politique des structures (contrôle des cumuls, etc.), et remplace le comité technique des SAFER. C'est lui qui décide de l'attribution des terres libérées (alors que jusqu'ici ce rôle revenait au comité technique et au conseil d'administration des SAFER), définit et anime la politique d'installation des jeunes. Il est relayé à la base par des offices cantonaux (trente à cinquante par office départemental), également élus par les paysans, qui veillent à l'application de la politique des structures et donnent un avis sur l'installation des jeunes.

Les SAFER, quant à elles, continuent d'exercer leur droit de préemption sur les terres agricoles libérées, achètent ces terres et les revendent, soit de façon classique à des exploitants, soit à une société foncière de type mixte décrite plus haut. Elles gèrent les terres ainsi louées (perception des loyers). Outre que la décision d'attribution leur échappe désormais, elles voient la composition de leur conseil d'administration modifiée : d'une part, les apporteurs de capitaux (caisses d'épargne, mutuelles, etc...) pourraient disposer de la moitié des sièges, et d'autre part y entreraient, à côté des représentants classiques des agriculteurs (la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A.), les offices fonciers départementaux.

En clair, les offices fonciers sont des organes de décision, élus, qui enserrent les SAFER, les contrôlant et se substituant à elles pour décider de l'attribution des terres, mais qui, contrairement à ce que redoutaient les intéressés, ne seront pas propriétaires des terrains agricoles.

Reste un problème : le financement de l'aide publique. Il n'est pas traité par le projet de loi. Une commission *ad hoc* devrait être constituée pour étudier ses modalités. A court terme, le gouvernement dispose d'une somme de 420 millions de francs (tirée pour l'essentiel des excédents du Crédit agricole) insuffisante pour un achat direct des terres mais qui, associée aux autres sources de financement prévues (notamment les mutuelles), devrait permettre de lancer le système de location des terres dès le début de 1983.

VÉRONIQUE MAURUS.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Hélicoptère et tracteurs

De latent, le mécontentement paysan est devenu patent. La vue d'un ministre de l'agriculture fuyant douze cents agriculteurs, à travers un boueux verger normand pour s'engouffrer dans un hélicoptère, concrétise, en un raccourci spectaculaire, le divorce consommé entre le pouvoir et la plus puissante des organisations agricoles.

Précisant qu'il s'agit « *de réagir à chaud à un comportement qui commence à provoquer la colère de ceux qui ne sont ni paysans, ni activistes de la F.N.S.E.A., c'est-à-dire du plus grand nombre* », Nicole Chaillot, dans L'UNITE, hebdomadaire du P.S. observe : « *Habitués à se comporter comme les inspirateurs uniques de la politique agricole, ces messieurs de la F.N.S.E.A. (vous avez sans doute remarqué qu'il n'y a jamais de femmes — tout juste bonnes à travailler comme des bêtes dans les exploitations — parmi les dirigeants syndicalistes paysans) ne supportent pas la présence d'autres organisations « non représentatives » selon eux.* » Et en conclusion, elle interroge : « *Il n'y a pas si longtemps, un conseiller d'Edith Cresson craignait que la F.N.S.E.A. ne se comporte comme un syndicat de camionneurs (de sinistre mémoire au Chili). Les responsables de cette organisation ne souhaiteraient-ils pas lui donner raison ?* »

Pour Yves Chavagne, dans HEBDO - T.C. - TEMOIGNAGE CHRETIEN, « *on justifie la toute-puissance de François Guillaume* [président de la F.N.S.E.A.] *là, précisément, où l'on cherche à la relativiser — en voyant sa main derrière toutes les manifestations paysannes qui se succèdent de jour en jour depuis la dernière conférence annuelle agricole* ». Il ajoute : « *C'est oublier, par exemple, que huit cents mètres de voie ferrée (...) ont été arrachés dans ce Midi que la gauche considère comme acquis d'emblée à sa cause. (...) On ne peut vraiment rien comprendre à la crise paysanne actuelle si on ne veut pas y voir d'abord le choc de deux politiques agricoles pratiquement inconciliables.* » Yves Chavagne considère que M. Guillaume « *aurait le verbe moins haut et la plupart des manifestations n'auraient jamais eu lieu si les socialistes avaient eu l'art et la manière d'expliquer aux paysans le contrat qu'ils désiraient passer avec eux. Le patron de la F.N.S.E.A. n'a, certes, rien fait pour éclaircir l'horizon. Mais hélas ! Le ministre de l'agriculture doit également balayer devant sa porte* ».

Après avoir relevé que « *la mansuétude dont témoigne ordinairement la société française pour ses « casseurs » paysans laisse rêveur* », André Leloup, dans les NOUVELLES LITTERAIRES, souligne : « *Une fois écartée l'explication d'une compréhension intéressée que dicte à certains hommes politiques le souci de ménager leur base électorale, on peut se demander si cette indulgence largement répandue ne dissimule pas, en réalité, un vague mépris, une forme de racisme. Le genre d'attitude qui conduit à penser que la démocratie est un système trop sophistiqué au fond pour convenir aux pays du tiers-monde. Comme si l'inconscient collectif estimait : après tout, le paysan est un être fruste auquel on ne saurait reprocher sérieusement son manque de civilité, pour qui ne saurait exister d'autre moyen de revendication que la violence brute. Voilà qui mérite réflexion...* »

Roger Priouret, dans LE NOUVEL OBSERVATEUR, expose « deux vérités ». Il écrit : « *La vérité désagréable est que les agricultures* [allemande, britannique, néerlandaise et belge] *sont plus productives, mêmes si les nôtres, avec des ventes à perte, nous ont procuré un supplément de 25 milliards de francs dans notre balance commerciale. La vérité, plus douloureuse et, hélas ! plus permanente, est dans les hommes. L'Institut national de la recherche agronomique — notre INRA — est de niveau mondial. Mais c'est à l'étranger qu'il place le mieux ses brevets. Pourquoi ? Nos agriculteurs sont malheureusement moins instruits : il y a, parmi eux, moins d'un et demi pour cent de bacheliers. Et quand ils ont reçu une instruction professionnelle, celle-ci concerne la technique, beaucoup moins la gestion et pas du tout le commerce. Ils font des coopérateurs indisciplinés, parce que trop individualistes.* »

Sur ce point précis, Eric Rabiller, dans LE MONDE LIBERTAIRE, organe de la fédération anarchiste, explique : « *Il me paraît impératif que les producteurs reprennent leurs coopératives en main. Pour ce faire, il est nécessaire de former les agriculteurs, tous les agriculteurs, car une rotation aux postes-clés est indispensable pour éviter que certains fassent carrière. Former les agriculteurs, cela veut dire leur donner les moyens de gérer leurs entreprises, mais également l'entreprise commune. Pour ce faire, il faut mettre en place des structures de formation pour adultes efficaces et organiser un système de remplacement et d'entraide car l'agriculteur qui sera en formation ou aura des responsabilités dans la coopérative pour une période déterminée ne pourra pas effectuer son travail personnel.* »

Dans L'EXPRESS, Agnès Rebattet et Jean-François Jacquier mettent l'accent sur « *le paradoxe* » d'une agriculture française, « *formidable machine exportatrice* », qui laisse « *ses agriculteurs de plus en plus démunis* ». Ils poursuivent : « *Mais pourquoi, il y a plus de dix ans, avoir pendu en effigie dans les campagnes françaises Sicco Mansholt — un socialiste — qui prévoyait la coexistence de deux agricultures : l'une compétitive, rendue à la loi du marché, et l'autre, sociale, donc aidée ? D'où, aujourd'hui, la reprise d'une vieille idée de « quantum », un prix garanti en fonction des volumes produits. D'où l'idée aussi des « offices » par produit, permettant de planifier la production. Les dirigeants de la F.N.S.E.A. crient à l'« étatisation ». Il est vrai que la centrale décidait de l'utilisation d'une bonne partie des aides publiques. Un pouvoir que François Guillaume n'est pas prêt à abandonner sans lutte. Mais la grande crise de la France et de l'Europe agricoles va bien au-delà. Elle ne fait que commencer.* »

Cette crise « *est arrivée subrepticement* » constate, dans LA VIE FRANÇAISE, Jean-Louis Guillemard qui indique qu'il s'agit de « *la crise la plus profonde peut-être que le Marché commun ait jamais connue* ». Il ajoute : « *Nous sommes revenus à des histoires de gros sous, aux Anglais qui ne veulent pas payer, aux Allemands qui en ont assez de payer, aux vaches néerlandaises qui donnent trop de lait, aux éleveurs de Bavière qui préfèrent, au blé fourrager français, le soja américain ou le manioc thaïlandais, aux viticulteurs italiens et français qui produisent trop de vin pour des Européens qui n'en boivent plus assez... En un mot comme en cent, nous voici replongés dans une de ces querelles des plus terre à terre, quasi sordides, qui n'ont cessé d'entraver la construction européenne.* »

« *A la veille des dures discussions de Bruxelles, chacun sait avec qui il doit désormais compter* », assure Jacques Bouzerand, dans *LE POINT*. Selon lui, côté français, « *les cartes* [ont été] *en partie redistribuées* » avec le « *nouveau tournant* » amorcé par l'audience d'une heure et quart accordée à M. Guillaume, par M. Mitterrand. Pour Jacques Bouzerand, par cette entrevue, le président de la République reconnaissait au patron de la F.N.S.E.A. une « *certaine prééminence* ». Mais, note-t-il aussi, « *la contestation du ministre par les agriculteurs n'a en rien réussi à la « déstabiliser »*. C'est, au contraire, conclut-il, « *pour Edith Cresson, une remise en selle* ».

ANNE CHAUSSEBOURG.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Accord Matsushita-Kodak.* — Une filiale du groupe japonais Matsushita vient de signer avec Kodak un accord pour la fourniture des piles au lithium qui doivent équiper le nouvel appareil photo-disque de la firme américaine.

● *Banque de données : D.R.I. s'installe en France.* — Le « *serveur* » américain d'informations économiques en lignes Data Ressource Inc. (D.R.I.) va ouvrir un bureau à Paris, dans l'intention d'affermir sa position en France.

Energie

● *Reprise des négociations entre l'ENI et la Sonatrach sur le prix du gaz.* — Une délégation de la société italienne ENI est attendue à Alger, le 9 février, pour reprendre avec la Sonatrach des négociations sur le prix du gaz algérien. L'Italie dispose d'un contrat d'achat de 12,5 milliards de mètres cubes par an de gaz algérien pendant vingt ans. Cette reprise des discussions intervient moins d'une semaine après la signature d'un accord entre la Sonatrach et Gaz de France. — *(A.F.P.)*

Marché commun

● *La réunion des ministres de l'industrie de la C.E.E.*, initialement prévue pour le 9 février, a été reportée au 23 février à la demande de M. Pierre Dreyfus, ministre français de l'industrie.

Ce report, jugé indispensable par le ministre français, devrait permettre de préparer un accord technique entre les Dix sur le dossier textile (fixation des plafonds globaux internes d'importation de produits des pays à bas prix ; ratification de l'adhésion de la Communauté à l'accord multifibre).

AGRICULTURE

A ISIGNY DANS UNE USINE OCCUPÉE

Un commando armé enlève... plusieurs milliers de camemberts

De notre correspondant

Caen. — Isigny (Calvados) a été le théâtre, dans la nuit du dimanche 7 au lundi 8 février, d'un coup de main para-militaire contre les cent vingt-cinq grévistes de la Société fromagère de Normandie, (filiale commune des société Besnier et Claudel), qui réclament avec le soutien de la C.G.T. et de la C.F.D.T., une réduction immédiate du temps de travail (37 h. 20 au lieu de 38 h. 20).

A 0 h. 30 lundi, deux cents hommes armés de matraques, de nunchakus et, selon des témoins de revolvers ont pris d'assaut la fromagerie alors occupée par une trentaine de personnes. Une opération brutale menée sous le contrôle de cadres supérieurs du groupe Besnier et avec de grands moyens : liaison radio, chiens, médecin d'accompagnement, etc.

Les hommes de main ont enfermé pendant près de cinq heures les grévistes dans un local et y ont jeté des gaz lacrymogènes. Cinq à six cent mille camemberts en cours de mûrissement ont alors été évacués, chargés dans des camions spécialement réquisitionnés. Avant de s'en aller, le commando a coupé le téléphone et l'électricité en sectionnant les fils.

Le maire d'Isigny, M. Gérard Albengrès (P.S.), des gendarmes locaux et leur capitaine de compagnie ont assisté impuissants à toute l'opération sans qu'aucun renfort leur soit dépêché par la préfecture, pourtant alertée. Le procureur de Caen a ouvert lundi une information pour séquestration de moins de vingt-quatre heures.

JACK AUGER.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	6,0300	6,0350	— 50	— 30	— 150	— 85	— 260	— 110
$ can.	4,9675	4,9730	— 50	+ 20	— 105	— 10	— 187	— 20
Yen (100)	2,5505	2,5545	+ 145	+ 185	+ 340	+ 380	+1010	+1090
DM	2,5395	2,5433	+ 75	+ 100	+ 170	+ 210	+ 595	+ 675
Florin	2,3155	2,3185	+ 70	+ 100	+ 165	+ 200	+ 560	+ 630
F. B. (100)	14,9215	14,9415	— 390	— 150	—1040	— 720	—2600	—2000
F. S.	3,1630	3,1680	+ 165	+ 210	+ 360	+ 420	+1060	+1120
L. (1000)	4,7570	4,7635	— 290	— 215	— 620	— 525	—1765	—1575
£	11,1805	11,1945	0	+ 100	+ 5	+ 165	+ 465	+ 730

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 7/8	10 1/8	10 1/16	10 7/16	10 1/16	10 7/16	10 1/16	10 7/16
$ E.-U.	15 1/4	15 3/4	15 9/16	15 15/16	15 11/16	16 1/16	15 7/8	16 1/4
Florin	10	10 1/4	9 7/8	10 3/8	9 7/8	10 3/8	9 7/8	10 3/8
F. B. (100)	14 1/4	15 1/4	16	18	19	19	18 1/2	19 1/2
F. S.	1 7/8	2 5/8	7 1/4	7 5/8	7 7/8	8 1/8	8 7/16	8 13/16
L. (1000)	20	22	21	22 1/2	21 1/2	22 3/4	22 7/8	23 7/8
£	14 1/4	14 3/4	14 1/4	14 5/8	14 5/16	14 15/16	14 5/16	14 15/16
F. français	14 5/8	14 7/8	14 7/8	15 1/8	15 3/8	15 5/8	16 1/2	16 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Le gouvernement offre 16 milliards de francs de prêts aux entreprises à taux d'intérêt réduits

Les entreprises vont pouvoir emprunter à long terme auprès des établissements spécialisés (1) et bénéficier — sous certaines conditions — de taux d'intérêt réduits.

Le ministère de l'économie et des finances vient de rendre publiques ses décisions en la matière, décisions importantes puisqu'elles vont permettre aux entreprises d'obtenir en dehors du marché obligataire des prêts bancaires à 15,5 % (au lieu de 17,5 % à 18 % aux conditions du marché) et même à 13,5 %. Importantes aussi puisque ces prêts bonifiés ou « superbonifiés » concernent 16 milliards de francs dont la distribution reviendra fort cher aux finances publiques, même si le coût de cette mesure n'a pas encore été révélé.

De plus les entreprises qui ne pourront pas souscrire aux conditions imposées pour bénéficier des prêts bonifiés et superbonifiés pourront emprunter auprès d'établissements spécialisés (1) aux conditions du marché, ce qu'elles ne pouvaient plus faire depuis le début de l'année étant obligées de se reporter sur le marché obligataire. Une enveloppe de 8 milliards de francs est prévue à cet effet. C'est donc au total 24 milliards de francs qui sont ouverts — à des conditions d'intérêt différentes — aux entreprises. Le gouvernement en espère une relance des investissements, les effets de ces mesures venant s'ajouter aux 3,5 milliards de francs de prêts participatifs publics ou privés (2) destinés à renforcer les structures financières des entreprises.

Voici le détail de ces mesures :

- **Prêts spéciaux à l'investissement : 11 milliards de francs à 13,5 %.**

Ce sont les prêts aux meilleures conditions de taux dont l'octroi est subordonné à l'application par l'entreprise emprunteuse des priorités de la politique économique gouvernementale. Ces prêts sont accordés pour l'industrialisation de l'innovation (procédure nouvelle, dotée d'un milliard de francs et destinée aux entreprises qui mettent en œuvre un procédé « innovant » ou fabriquent un produit incorporant une innovation) ; l'utilisation rationnelle de l'énergie et des matières premières (la dotation de la procédure existante d'économie d'énergie et de matières premières est portée à 2 milliards de francs) ; le commerce extérieur (la dotation prévue est de 3,5 milliards, y compris 300 millions pour le développement des investissements à l'étranger) ; l'automatisation de la production (l'ancienne procédure « robotique » est refondue et étendue au financement d'investissements correspondant aux thèmes de la politique industrielle, la dotation étant fixée à 2,5 milliards de francs) ; l'emploi et la compétitivité (ces prêts réservés aux investissements de consolidation et d'accroissement des emplois, à ceux qui sont engagés par des entreprises signataires d'un contrat de solidarité pourront en outre bénéficier aux entreprises qui concluront avec leurs salariés des contrats de compétitivité et de développement, la dotation de cette enveloppe étant de 2 milliards de francs).

« L'enveloppe de ces prêts spéciaux pour l'investissement s'élève à 11 milliards de francs pour 1982 contre 8 milliards de francs en 1981 et moins de 6 milliards en 1980. Ces prêts associés à autant de crédits à moyen terme financeront environ 30 milliards d'investissements », estime le ministère de l'économie et des finances. Pour bénéficier de ces conditions très favorables, les investissements devront avoir été décidés et avoir reçu « *un premier commencement d'exécution* » avant le 30 juin prochain.

- **Les prêts aidés aux entreprises : 5 milliards de francs à 15,5 %.**

Les entreprises qui ne remplissent pas les conditions d'accès aux prêts spéciaux pour l'investissement pourront bénéficier de prêts « aidés » à des conditions favorables. Un même programme pourra d'ailleurs bénéficier en même temps de prêts spéciaux et de prêts aidés.

L'enveloppe des prêts aidés aux entreprises est arrêtée à 5 milliards de francs. Son taux est stabilisé à 15,5 % pour tout investissement décidé et ayant reçu un début de réalisation avant le 30 juin prochain.

- **Les prêts aux conditions du marché : 8 milliards de francs.**

Les établissements spécialisés avaient cessé de distribuer des prêts aux conditions du marché depuis le début de 1981. *« Les conditions d'une reprise de cette catégorie de prêts sont à nouveau réunies de sorte que les entreprises qui n'ont pas normalement accès au marché financier pourront bénéficier de financements à des conditions aussi favorables que celles qui peuvent lancer en Bourse des émissions d'obligation »*, note la Rue de Rivoli. Une enveloppe de 8 milliards de francs est prévue.

(1) Crédit national, Crédit d'équipement des P.M.E., Sociétés de développement régional, Caisse centrale de crédit coopératif.

(2) Le taux d'un prêt participatif dépend des résultats de l'entreprise. De plus, les prêts participatifs sont des créances de dernière ligne : elles sont donc plutôt considérées comme des fonds propres que comme de l'endettement aux bilans des firmes, ils maintiennent la capacité d'emprunt de celles-ci.

Faute d'un accord entre pays industrialisés la France pourrait agir unilatéralement sur les taux d'intérêt

déclare M. Delors

« Toutes les études économiques montrent que des taux d'intérêt élevés sont un obstacle au développement de l'investissement et de l'activité économique », a rappelé M. Delors le 8 février aux hommes d'affaires français et étrangers réunis à Paris pa rle quotidien américain *International Herala Tribune*. Intervenant après M. Mauroy (*le Monde* du 9 février), le ministre de l'économie et des finances a ajouté que, faute d'un accord entre la C.E.E., le Japon et les Etats-Unis, faute également, d'un moindre accord à l'intérieur même de l'Europe (« *un serpent des taux d'intérêt est une idée praticable* », réaffirme-t-il) la France serait obligée de recourir à une solution nationale.



(Dessin de PLANTU.)

Prenant la parole dans l'après-midi, M. Fabius, ministre délégué chargé du budget, a indiqué que les nouvelles règles du jeu fiscal seraient fixées pour l'essentiel avant la fin de l'annee et qu'il n'y aurait plus alors de modifications substantielles jusqu'à la fin du septennant. Le poids global de la fiscalité ne sera pas accru, a-t-il ajouté ; la réforme ayant pour but une redistribution dans des limites raisonnables de la charge fiscale. Le ministre délégué a enfin souligné que la taxe professionnelle devrait être remplacée par une « *taxe locale de solidarité* » (1) sans en donner les détails.

(1) M. Fabius a, semble-t-il, fait allusion à la création d'un système de péréquation qui permettrait d'égaliser — dans une certaine mesure — les charges de taxe professionnelle entre entreprises, charges qui varient beaucoup selon les communes.

- ***International Harvester interrompt sa production de tracteurs.*** — International Harvester Co vient de décider de suspendre pendant deux mois, à dater du début mars, sa production de tracteurs agricoles aux Etats-Unis. Motifs : la baisse de la demande de tracteurs et les difficultés financières du constructeur américain. Cinq mille personnes seront mises en chômage temporaire.

[En raison de pertes importantes (l'équivalent de 6 milliards de francs au cours des deux derniers exercices), « International Harvester » a pris déjà un certain nombre de mesures de redressement. Ainsi le groupe a-t-il annoncé récemment la suppression de six mille sept cents emplois dans ses usines américaines. Les effectifs employés devraient être d'environ ving mille salariés à l'automne de 1962.]

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

La longue grève des chemins de fer ne perturbe guère l'économie

De notre correspondant

Londres. — Le syndicat britannique des conducteurs de locomotive (A.S.L.E.F.) a refusé, le 8 février, de se rendre à une réunion convoquée par les dirigeants de British Rail pour informer les syndicats des retombées financières d'une grève qui dure depuis cinq semaines. B.R. a déjà dépassé de 50 millions de livres ses possibilités d'emprunt pour l'année.

Le conflit, qui dure depuis cinq semaines porte sur l'interprétation d'un accord conclu en août 1981. Celui-ci prévoyait une augmentation de 3 % des salaires à partir du 1er janvier ; mais la direction affirme que son application était liée à une hausse de la productivité, alors que le syndicat n'est disposé à entamer des négociations sur les conditions de travail qu'après le paiement de cette augmentation. La direction veut introduire les horaires flexibles — entre sept et neuf heures de travail par jour au lieu de huit heures actuellement — pour éviter les pertes de temps entre les voyages.

Cette réforme permettrait une diminution d'une heure de la semaine de travail (trente-neuf heures au lieu de quarante), mais provoquerait une perte d'environ quatre mille postes de travail. Elle fait partie des efforts plus généreux des chemins de fer britanniques pour redresser une situation économique difficile : malgré des subventions publiques de 634 millions de livres (1), British Rail a, en 1980, perdu 76,9 millions pour un chiffre d'affaires de 2,6 milliards. Les réductions de personnel devraient porter sur trente-huit mille emplois en cinq ans sur un total d'environ sept cent quatre-vingt mille salariés en 1980. La direction, sous la présidence de Sir Peter Parker, a préparé un programme d'investissements sur dix ans portant notamment sur l'électrification de nombreuses lignes ; mais l'accord du gouvernement conservateur est suspendu à une amélioration de la rentabilité des chemins de fer.

Depuis cinq ans, le trafic voyageurs a augmenté de 3 % par an. Mais le train subit la vive concurrence de la route depuis que Mme Thatcher a autorisé les transporteurs routiers à fixer librement leurs tarifs et n'assure plus que 7 % de tout le trafic voyageurs en Grande-Bretagne. Pour les marchandises, sa part est passée de 42 % en 1953 à 12,5 % en 1979, alors que la part de la route augmentait dans le même temps de 36 % à 65 %. Même les produits lourds, sauf le charbon et le fer, sont transportés par camion.

Au-delà des pertes immédiates (environ 15 millions de livres par semaine) qui obligeront peut-être British Rail à procéder à une nouvelle augmentation de tarifs, six mois après celle de novembre dernier, le conflit a révélé la place secondaire que les chemins de fer occupent dans la vie économique. Les affaires continuent. Le gouvernement est ainsi confirmé dans son refus d'intervenir dans un conflit impopulaire qui, s'il continue, fera deux victimes : les chemins de fer et le mouvement syndical.

DANIEL VERNET.

(1) 1 livre vaut environ 11 F.

Faits et projets

ÉCHEC D'UNE TENTATIVE DE RACHAT DE LAKER.

Par la voix de son sous-secrétaire d'Etat au commerce, M. Ian Sproat, le gouvernement britannique a fait savoir, le lundi 8 février, que, malgré son admiration pour le modèle de libre entreprise incarné par Sir Freddie, il n'était pas dans ses intentions de renflouer la compagnie Laker Airways qui a déposé son bilan à la fin de la semaine dernière.

Le sauvetage de l'entreprise apparaît d'autant plus compromis que la tentative la plus sérieuse engagée par la banque canadienne Orion Royal (*le Monde* du 9 février) a échoué. Un de ses porte-parole a annoncé que les efforts entrepris pour former un consortium capable de racheter l'ensemble de l' « empire Laker » n'avaient pas abouti, les différents groupes de créanciers de la société ne parvenant pas à faire coïncider leurs points de vue. On s'attend maintenant à un démantèlement de l'entreprise par la vente de ses deux secteurs rentables : l'agence de voyages Arrowsmith Holidays et la compagnie charter Laker Air Holidays.

Le syndic de faillite, M. Bill Mackay, devra aussi prendre rapidement une décision, très attendue à Toulouse, quant au sort des sept Airbus A-300 B-4 encore en commande pour le compte de Laker Airways et dont la livraison devait intervenir à partir de la fin du premier semestre 1982.

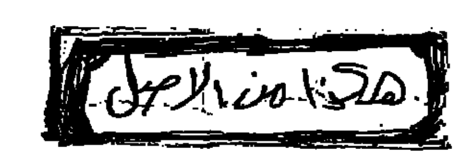
LES NOUVEAUX PORTE-CONTENEURS.

A Saint-Nazaire, aux Chantiers de l'Atlantique, viennent d'être baptisés les navires *Nathalie-Delmas* et *Patricia-Delmas*, les deux premiers d'une série de quatre porte-conteneurs de 26 350 tonnes d'une capacité de mille conteneurs de 20 pieds, commandés à ce chantier par la société navale Chargeurs Delmas-Vieljeux.

Ces quatre nouveaux navires entreront en service entre février et juin 1982 sur les lignes qui desservent la côte occidentale d'Afrique.

Les Chantiers de l'Atlantique ont en outre reçu, du même armateur, une autre commande de quatre navires porte-conteneurs d'une capacité de mille quatre cents conteneurs (dont un en copropriété avec la compagnie de navigation Denis Frères) livrables en 1984.

Commentant les caractéristiques principales de ces nouveaux navires, M. Tristan Vieljeux, P.-D.G. de la société Delmas-Vieljeux, a insisté notamment sur leur consommation réduite en combustible : « *On peut dire*, a-t-il déclaré, *qu'en moyenne pour transporter en aller et retour un conteneur sur la côte d'Afrique nous consommions 2,200 tonnes de combustible par boite ; avec ces nouveaux navires, la consommation sera de 1 une tonne par boite. C'est plus que du simple au double.* »



ÉNERGIE

ALORS QUE LES PRIX DU PÉTROLE BAISSENT, L'OPEP POURRAIT TENIR UNE CONFÉRENCE EXTRAORDINAIRE.

Plusieurs ministres du pétrole des pays du Golfe se sont réunis le 8 février à Abou-Dhabi, pour envisager la tenue d'une conférence extraordinaire de l'OPEP. La réduction des prix, confirmée, des pétroles de la mer du Nord et de l'Iran accroît, en effet, les pressions à la baisse et encourage la concurrence entre les pays membres qui tentent de maintenir leur part de marché.

La remise de 1 dollar offerte par Téhéran rend par exemple le brut iranien moins cher que le pétrole du Koweït, pourtant de plus mauvaise qualité. L'Iran, qui a un fort besoin de devises pour financer ses importations alimentaires et son effort de guerre, a prévu dans son budget des recettes pétrolières pour 1982 (21 mars 1982 - 30 mars 1983) de 19 milliards de dollars. Cela suppose que les exportations — actuellement de 700 000 barils par jour — passent à plus de 2 millions de barils quotidiens. La baisse des prix devrait stimuler les ventes.

Plusieurs pays qui éprouvent actuellement des difficultés financières tournent les règles de l'OPEP en matière de crédit. Au lieu de 30 jours les compagnies pétrolières disposent désormais couramment de 90, voire 120 jours, de délai de paiement. D'où la nécessité d'une harmonisation et les pressions en faveur d'une conférence extraordinaire.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CIAL — CRÉDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE

Le conseil d'administration, réuni le 5 février 1982 sous la présidence de M. Florent Wenger, a pris connaissance des comptes de l'exercice 1981.

Le total du bilan au 31 décembre 1981 s'élève à 17 279 millions de francs (+ 14,45 %) et les dépôts confiés par la clientèle à 11 448 millions de francs (+ 5,45 %).

Après 17,6 millions de francs d'amortissements ; 68,8 millions de francs de provisions d'exploitation ; 4,7 millions de francs de provisions hors exploitation réglementées, et 105,9 millions de francs d'impôts sur les sociétés.

Les résultats de l'exercice ressortent à 114,4 millions de francs sur lesquels 49,2 millions de francs ont été affectés aux provisions pour risques généraux. Le bénéfice net s'élève à 65,2 millions de francs contre 46 millions de francs pour l'exercice 1980. Les résultats consolidés du CIAL et de ses filiales dépassent 130 millions de francs.

L'accroissement de ces résultats découle principalement de l'augmentation des bénéfices de nos succursales et filiales étrangères due, dans une large mesure, à la progression du volume des affaires traitées et, partiellement, aux modifications des parités de change.

En l'absence de nationalisation, ces résultats auraient permis au conseil d'administration de proposer à l'assemblée générale :

— D'affecter aux réserves 40,4 millions de francs ;

— De distribuer aux actionnaires 25,5 millions de francs, par versement d'un dividende de 16 F (assorti d'un avoir fiscal de 8 F) à chacune des 1 596 497 actions de 90 F formant le capital.



Sicav ouverte au public le 28 juillet 1980 au nominal de 500 F. CORTEXA est destinée à offrir au public et aux investisseurs institutionnels des possibilités d'investissement dans des sociétés françaises et étrangères ayant une vocation particulière dans le domaine de l'innovation et de la technologie.

Actif net au 31 décembre 1981 (en millions de francs) : 205. Nombre d'actions en circulation : 333 861. Valeur de l'action au 31-12-81 : 614,12 F.

Au 31 décembre, la structure du portefeuille était la suivante :

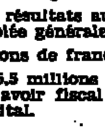
Electronique : 40 % ; biotechnologie : 15 % ; défense : 9 % ; énergie : 24 % ; divers : 12 %.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues aux guichets des sièges, succursales et agences en France de :

— la Banque de Paris et des Pays-Bas ;

— le Crédit du Nord ;

— la Banque régionale d'escompte et de dépôts.



NATIO-INTER

(Société d'investissement à capital variable)

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1981. Les revenus distribuables permettent ainsi de proposer à la prochaine assemblée générale la distribution d'un dividende net de FRF 30,54 auquel s'ajoute un crédit d'impôt de FRF 1,11, soit un revenu global de FRF 31,65.



ÉPARGNE OBLIGATIONS

(Société d'investissement à capital variable)

Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 26 janvier 1982, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1981. Les revenus distribuables permettent ainsi de proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende net de F 13,86 auquel s'ajoute un crédit d'impôt de F 1,24, soit un revenu global de F 15,10 contre F 14,04 pour l'exercice précédent.



En présentant les comptes du quatrième trimestre et de l'ensemble de l'année 1981, M. Ketelsen, président de TENNECO, a indiqué que la stratégie du groupe axée sur le renforcement des activités liées au domaine de l'énergie avait été réaffirmée au cours de l'exercice, ces activités ayant représenté 79 % du produit d'exploitation.

Le bénéfice net a ainsi pu atteindre 813 millions de dollars au cours de l'année en progression de 12 % sur l'exercice précédent. Pour le seul quatrième trimestre le bénéfice a été de 260 millions de dollars soit une hausse de 30 % par rapport au quatrième trimestre 1980.

Le bénéfice net par action s'établit en 1981 à 6,01 dollars contre 5,95 dollars en 1980. Il convient de rappeler que le nombre d'actions a, entre-temps, été augmenté de 10 millions en rémunération de l'acquisition de Houston Oil and Minerals Corporation. Pour le quatrième trimestre 1981, le bénéfice par action a atteint 1,91 dollar contre 1,56 dollar pour le quatrième trimestre 1980, soit une progression de 22 %.

		Au 31 DECEMBRE 1981	1980
Chiffres d'affaires	(dollars)	15 462 000 000	13 226 000 000
Bénéfice net	(dollars)	813 000 000	726 000 000
Bénéfice par action (1)	(dollars)	6,01	5,95
		Quatrième trimestre	
Chiffre d'affaires	(dollars)	4 293 000 000	3 641 000 000
Bénéfice net	(dollars)	260 000 000	200 000 000
Bénéfice par action (2)	(dollars)	1,91	1,56

(1) Sur la base d'une moyenne de 124,9 millions d'actions en 1981 et 113,2 millions d'actions en 1980.
(2) Sur la base d'une moyenne de 128,6 millions d'actions en 1981 et 117,3 millions d'actions en 1980.

SOURCE PERRIER S.A.

Le conseil d'administration de la Source Perrier S.A. réuni le 3 février 1982 a approuvé les comptes de l'exercice 1980-1981 clos le 30 septembre 1981.

Les comptes se soldent par un bénéfice net de 60 032 909 F contre 52 489 642 F pour l'exercice précédent (hors reprise de provision sur titres de participation de 34 758 963 F intervenue à l'époque).

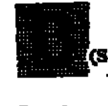
Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera convoquée le mardi 30 mars 1982 au siège social à Vergeze la distribution d'un dividende de 8 F par action, soit 12 F, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor, dividende qui s'appliquera à un capital augmenté du fait de la distribution d'actions au personnel intervenue en cours d'exercice.

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS DU NORD

SIMNOR

Les recettes constituées par les loyers, les primes à la construction et produits financiers, se sont élevés, en 1981, à 36 625 720 F, contre 32 690 861 F en 1980, soit une augmentation de 12,03 %.

Le dividende 1981 à proposer à la prochaine assemblée générale sera fixé par le conseil d'administration, lors de sa séance du 22 mars prochain. Il pourrait être en hausse de un point et demi par rapport à celui de l'exercice 1980.



ÉPARGNE-VALEUR

(Société d'investissement à capital variable)

Le Conseil d'administration qui s'est réuni le 27 janvier 1982 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1981. Les revenus distribuables permettent ainsi de proposer à l'assemblée qui sera convoquée dans les plus brefs délais, fin mars, la mise en distribution d'un dividende de 14,53 F assorti d'un crédit d'impôt de 2,48 F, soit au total 17,01 F contre 14,58 F, pour l'exercice précédent (12,28 F + 2,30 F de crédit d'impôt).

ÉPARGNE-INTER

(Société d'investissement à capital variable)

Le Conseil d'administration qui s'est réuni le 28 janvier 1982 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1981. Les revenus distribuables permettent ainsi de proposer à l'assemblée qui sera convoquée dans les plus brefs délais, fin mars, la mise en distribution d'un dividende de 19,02 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,97 F, soit au total 19,99 F contre 15,35 F, pour l'exercice précédent (14,49 F + 0,86 F de crédit d'impôt).

NATIO-VALEURS

(Société d'investissement à capital variable)

Le Conseil d'administration qui s'est réuni le 28 janvier 1982 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1981. Les revenus distribuables permettent ainsi de proposer à l'assemblée qui sera convoquée dans les plus brefs délais, fin mars, la mise en distribution d'un dividende de 23,03 F assorti d'un crédit d'impôt de 4,80 F, soit au total 27,83 F contre 23,71 F, pour l'exercice précédent (19,76 F + 3,95 F de crédit d'impôt).

Avis financiers des sociétés



COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Lettre du Président Ambroise ROUX aux actionnaires

Madame, Monsieur et cher Actionnaire,

Dans quelques jours, la Compagnie Générale d'Électricité sera nationalisée.

Le sursis de quelques semaines dû à la décision de janvier du Conseil Constitutionnel me donne la possibilité de vous informer de l'activité de votre Compagnie en 1981 comme de ses résultats.

Dans un cas comme dans l'autre, le bilan est particulièrement satisfaisant.

Le chiffre d'affaires de 1981 avec 56,7 milliards de francs est supérieur de 24 % à celui de 1980 ; nos commandes à 64,7 milliards sont en hausse de 26 %. A l'étranger, un effort soutenu a permis de porter notre niveau de commandes à plus de 25 milliards, soit + 43 % par rapport à 1980 et + 120 % par rapport à 1979.

Qui plus est, 1981 comme le début de 1982 a été marquée, dans le cadre d'une gestion qui sera restée capitaliste jusqu'au bout, par une série d'accords entraînant d'importantes prises de contrôle et de participation tant en France qu'à l'étranger. Je citerai notamment COCHERY et DORIS en métropole, KABELMETAL en République fédérale allemande, CHESTER CABLE et LYNCH aux États-Unis, MARINE INDUSTRIE au Canada. Ces opérations vont se traduire par un notable renforcement de la position concurrentielle internationale de plusieurs des secteurs d'activité du Groupe, particulièrement caractéristique dans le domaine des câbles où nous allons nous situer au deuxième rang au plan mondial.

Les résultats courants de la Compagnie s'élèvent à 238 millions de francs, contre 201 millions en 1980. En ce qui concerne les résultats consolidés, je rappellerai que les chiffres de 1980 (560 millions de résultats, 2 125 millions de cash flow) ont marqué une progression importante sur ceux de 1979 confirmant ainsi l'amélioration constante enregistrée depuis 1975 qui avait eu pour effet de multiplier le cash flow par trois et les résultats consolidés par quatre. D'ores et déjà je peux vous annoncer que les chiffres de l'exercice 1981 seront, en dépit d'une conjoncture souvent difficile, en augmentation sur ceux de 1980.

1981 aura donc été, sur tous les plans, la meilleure année de la CGE depuis sa fondation.

* * *

Une ultime satisfaction m'aura été donnée, celle de voir le Conseil Constitutionnel remettre en cause les articles de la loi de nationalisation relatifs à l'indemnisation. J'avais souligné dans ma lettre de novembre 1981 combien la solution initialement choisie par le gouvernement pour l'indemnisation des actionnaires était inéquitable et tout spécialement dans le cas de la CGE.

La nouvelle formule portera votre indemnisation, dividende de l'exercice 1981 compris, à 492 francs par action au lieu de 334 francs. Le chiffre retenu est donc plus équitable sur le plan matériel, sans se dissimuler cependant qu'il est très inférieur à la valeur liquidative de l'action CGE comme à l'évaluation qui en avait été faite par la société Merryl Lynch. Mais, sur le plan moral, aucune indemnité ne saurait évidemment réparer le préjudice de votre éviction d'une Compagnie à laquelle vous avez donné tant de preuves de votre fidélité.

En ce qui me concerne j'ai, vous le savez, décidé de renoncer à toute fonction dans la Compagnie dès le jour de la nationalisation. Ainsi, le Conseil d'administration et moi-même verrons nos pouvoirs cesser définitivement au même moment. C'est également ensemble que, vous et moi, quitterons notre Compagnie pour remettre entre les mains de la Nation le Groupe de la COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ.

Qu'à cette occasion, il me soit permis de vous redire mon très profond regret de notre séparation et ma très grande reconnaissance pour l'engagement constant à nos côtés qui a été le vôtre, comme pour l'attachement dont vous n'avez cessé de faire preuve à l'égard de notre Compagnie.

Ambroise ROUX,
5 février 1982.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 FÉVRIER

Forte baisse du napoléon et de la rente 4 1/2 % 1973

Le fait saillant de la séance de lundi à la Bourse de Paris a indiscutablement été la baisse du napoléon (– 5,5 %), repassé en dessous de la barre des 600 F, et, dans la foulée, de la rente 4 1/2 % 1973 (– 4,2 %). Après des négociations serrées, la pièce française de 20 F a finalement inscrit un cours de 593 F, le plus bas enregistré depuis le 26 décembre 1979 et sa prime, c'est-à-dire son surcoût par rapport à son poids d'or, est revenue de 47,59 % à 38,96 %. Elle n'a pas été seule dans ce cas, puisque l'Union latine et le Vreneli (pièce suisse de 20 F), de taille, de poids et de teneur identiques, ont perdu respectivement 4,9 % et 1,8 %. La crise mondiale de l'or explique ce reflux, tout comme les tracasseries auxquelles sont soumis les porteurs.

POur en rester à l'or, notons que le lingot a encore gagné du terrain (+ 215 F à 73 495 F), alors qu'à Londres l'once de métal précieux se traitait à 381,50 dollars (– 2,75 dollars), sans que la reprise du dollar – devise de référence employée pour la détermination des cours – explique entièrement le phénomène. Le volume des transactions est demeuré très faible : 7.63 millions de francs contre 7.23 millions.

Sur le marché des actions, habituellement indécis en début de semaine, les valeurs françaises ont repris leur progression, mais à faible cadence, et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une légère avance de 0,4 %.

Aucune nouvelle particulière n'a circulé dans les travées vidées d'une bonne partie de la clientèle par les vacances scolaires. L'activité, quant à elle, a été très modérée comparée à celle de vendredi (180 millions de francs de transactions rien que sur les actions françaises à terme).

Les professionnels se félicitaient de la bonne tenue de la Bourse, affirmant que le score de la séance préjugeait bien de la suite des événements.

NEW-YORK

Sévère rechute

La perspective d'un énorme déficit budgétaire de 91,5 milliards de dollars pour l'année fiscale 1983 a provoqué, lundi, l'effet d'une douche glacée sur Wall Street. Un peu mieux orienté à la veille du week-end, le marché a fait volte-face et a brutalement rechuté pour revenir à son niveau le plus bas depuis le 29 octobre 1981. Amorcé presque dès l'ouverture, le mouvement de baisse s'est rapidement étendu, et à la clôture l'indice des industrielles enregistrait une perte de 17,60 points à 833,42. Une assez forte activité a régné et 48,5 millions de titres ont changé de main contre 53,35 millions vendredi.

Les investisseurs redoutent surtout les emprunts accrus auxquels l'administration devra avoir recours pour boucher ce déficit colossal et qui auront pour principal effet d'absorber les liquidités disponibles et de déclencher une réescalade des taux d'intérêt déjà bien engagée avec la généralisation du *prime rate* bancaire à 16 1/2 %. Comment dans ces conditions sortir de la récession ? Beaucoup se posaient la question autour du Big Board, où les mines s'allongeaient démesurément, et les spécialistes appréhendaient le pire. Certains analystes objectaient cependant que le niveau de 840 de l'indice Dow Jones pourrait constituer un bon palier de résistance. Ce qui n'était pas l'avis du vice-président de la firme de courtage E.F. Hutton. « *Ce seuil,* devait-il affirmer, *n'a rien de magique.* »

VALEURS	Cours du 5 fév.	Cours du 8 fév.
Alcoa	22 1/4	22 1/8
A.T.T.	57 3/4	57 3/8
Boeing	20 3/8	20 1/8
Chase Manhattan Bank	58	58 1/8
Du Pont de Nemours	35 7/8	35
Eastman Kodak	75 1/4	73 5/8
Exxon	29	28 5/8
Ford	18 1/8	17 5/8
General Electric	62 3/4	62 1/8
General Foods	30 5/8	29 7/8
General Motors	37 3/8	36 1/8
Goodyear	19 3/8	19
I.B.M.	63 1/2	61 1/2
I.T.T.	28 1/8	27 1/4
Mobil Oil	22 1/4	21 5/8
Pfizer	57	55 3/4
Schlumberger	50 1/2	48
Texaco	30 1/4	29 7/8
U.A.L. Inc.	17	16
Union Carbide	45 5/8	44
U.S. Steel	23 7/8	22 5/8
Westinghouse	25 3/8	24 1/4
Xerox Corp.	39 5/8	38 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PROMODES. – Compte tenu du bon développement de l'activité, le conseil a décidé de distribuer une action gratuite pour cinq.

DU PONT DE NEMOURS. – Grossi de la compagnie pétrolière Conoco depuis l'été 1981, le groupe annonce pour l'exercice 1981 un bénéfice net de 1 080 millions de dollars (contre 744 millions) dont 316 millions de dollars proviennent des résultats obtenus par cette compagnie dont les comptes ont été consolidés avec ceux de Du Pont à compter du 1er août dernier. Le chiffre d'affaires atteint 22,80 milliards de dollars contre 13,70 milliards. Sur ces recettes, 81 milliards de dollars ont été fournis par Conoco. Les profits du groupe Du Pont nouvelle formule ont été amputés de 139 millions de dollars par les frais financiers occasionnés par les emprunts souscrits afin de prendre le contrôle de Conoco.

Le président E. G. Jefferson a précisé qu'un ralentissement de l'activité avait été enregistré dans la plupart des secteurs vers la fin de 1981 et que cette tendance allait persister durant le premier semestre du nouvel exercice.

CRÉDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE. – Bénéfice net pour l'exercice 1981 : 65,2 millions de francs contre 46 millions. Le résultat consolidé dépasse 130 millions de francs contre un peu plus de 110 millions. En l'absence de nationalisation, le conseil aurait fixé le dividende global à 24 F contre 18,45 F.

CRÉDIT NATIONAL. – Emission d'un emprunt de 2,5 milliards de francs représenté par 500 000 obligations de 5 000 F portant intérêt de 16,90 % et amortissables de 1984 à 1994.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	5 fév.	8 fév.
VAleurs françaises	111,9	111,8
Valeurs étrangères	108	107,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	98,4	98,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 fév.	14 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/2	9/2
1 dollar (en yens)	233,60	235,75

BOURSE DE PARIS Comptant 8 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	24 80	1 077
5 %	35	0 110
3 % amort. 45-54	71	1 578
4 1/4 % 1963	97 50	1 705
Emp. N. Eq. 6 % 67	106 30	4 159
Emp. 7 % 1973	6610	..
Emp. 8,80 % 77	93 05	6 317
Emp. 9,80 % 78	78 80	5 692
E.D.F. 7,8 % 61	....	0 637
E.D.F. 14,5 % 80-82	92 60	9 153
Ch. France 3 %	214	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Degremont	110	114
Delalande S.A.	150	151
Delmas-Vieljeux	428 50	456
Dév. Rég. P.d.C (Li)	117 50	118
Didot-Bottin	283	280
Dist. Indochine	405	405
Drag. Trav. Pub.	219 50	215
Duc-Lamothe	248	....
Dunlop	5 85	6
Eaux Bass. Vichy	1065	1106
Eaux Vittel	590	586
Ecco	880	900
Economats Centre	475	467
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Nadella S.A.	15 30	....
Naval Worms	107 50	105
Navig. (Nat. de)	65	67
Nicolas	421	....
Nodet-Gougis	339	337
Omn. F. Paris	838	830
OPB Paribas	89	91 40
Optorg	110	108
Origny-Desvroise	128	128
Palais Nouveauté	295	298
Paris-Orléans	89 70	88 10
Paris-Réescompte	310	309
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	125	118
Akzo	70	....
Alcan Alum	140	....
Algemene Bank	786	800
Am. Petrofina	398	....
Arbed	160 10	....
Asturienne Mines	52	....
Bco Pop Espanol	120	122
B. N. Mexique	23 05	22 80
B. Régl. Internat.	46000	46000
Barlow Rand	54 80	....
Bell Canada	107	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ufinex	185	....
Voyer S.A.	1 60	....
Rorento NV	398 20	392 50
S.K.F.(Applic. méc.)	71	....

[illegible]

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	124 50	....
Cellulose du Pin	25 70	....
Coparex	400	380
Emaux-Sorsua	....	....
F.B.M. (Li)	70	42 o
Iena Industries	13	....
La Mure	75	....
M.M.B.	180	179 80
Océanic	8 40	7 50 d
Petrofigaz	446	....
Pronuptia	215	....
Rader For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	132	132 80

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Unibail	265	265
Unidel	65	62 40
U.A.P.	564	562
Union Brasseries	44	44 50
Union Habit.	188	188
Un. Imm. France	167 20	167 60
Un. Ind. Crédit	220 50	220
Union Ind. Ouest	292	304 d
Unipol	143	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	47 50	46 30
Waterman S.A.	176 30	177 10
Brass. du Maroc	173 50	....
Brass. Ouest-Afr.	22 40	22 40

8/2	Émission Frais inclus	Rachat net

SICAV

VALEURS	Émission Frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
S.N.I.	715 39	682 95
Sofinvest	291 85	278 62
Sogepargne	265 34	253 31
Sogevar	548 87	523 98
Sogintar	704	672 08
Soleil Investiss.	327 22	312 38
U.A.P. Investiss.	231 25	220 76
Unifrance	179 96	171 80
Unifoncier	446 41	426 17
Unigestion	410 54	391 92
Uni-Japon	642 47	613 34
Unirente	1394 76	1348 89
Valorem	264 69	252 69
Valrest	101332	101231
Worms Investiss.	468 65	447 40

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
6	Usinor	7 30	7 05	7 05	7 05
94	– (obl.)	96	97	97	97
158	U.T.A.	160	149 80	149 80	146 90
230	Valéo	235	234 30	234 30	230
350	– (obl. conv.)	359	359 50	359 50	359 50
120	Vallourec	114	114	114 50	114
990	V. Clicquot-P.	980	999	999	987
695	Viniprix	770	770	770	754
1080	Elf-Gabon	1090	1085	1085	1085
275	Amax Inc.	254	253 80	246	255
295	Amer. Express	316	323	323	323
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
250	Du Pont-Nem.	264	265	264	261 10
486	Eastman Kodak	538	538	538	537
63	East Rand	70 55	71 85	69 50	71 90
275	Ericsson	252	255 50	265 60	255
205	Exxon Corp.	212	209 90	210 10	210
127	Ford Motors	134	129	129	128 10
200	Free State	230	226	225 50	230
117	Gencor	125 40	125 40	125 40	123 60
405	Gén. Electr.	449	450 50	450 50	445
270	Gen. Motors	275 50	277 20	275	279 90
58	Goldfields	64 40	63 80	63 80	63 30
72	Harmony	85	82 80	83 50	82 80
22	Hitachi	21 95	22	21 90	22
345	Hoechst Akt.	363 70	354 50	354 50	348
42	Imp. Chemical	46 10	47 80	47 30	47
92	Inco. Limited	100	98 10	98 10	96 80
425	IBM	458	459 90	459 80	458 50
197	ITT	201	205	204	205
580	Merck	610	614	613	609
380	Minnesota M.	398	401 50	401 50	400
163	Mobil Corp.	162	160 70	161	160 70
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
48	Shell transp.	49 50	49 80	49 20	48 80
615	Siemens A.G.	653	655	655	642
111	Sony	117 20	117 20	116 80	117 20
420	Unilever	442	447	443	442
100	Un. Min. 1/10	123	123	125	120 60
270	Unit. Techn.	282	266	266	268
205	West Deep	225	219	216	219 90
270	West Hold.	305	285	296	299
285	Xerox Corp.	282 50	293	292	293
2 50	Zambia Corp.	2 88	2 90	2 94	2 85

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

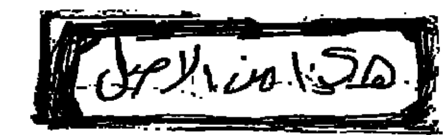
COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 950	5 972	5 810	6 090
Allemagne (100 DM)	254 260	254 230	248	260
Belgique (100 F)	14 912	14 929	13	13 800
Pays Bas (100 fl.)	232	231 770	226	237
Danemark (100 krd)	77 690	77 680	75 500	80 500
Norvège (100 k)	100 490	100 510	97	102
Grande-Bretagne (£ 1)	11 114	11 119	10 700	11 300
Grèce (100 drachmes)	9 895	9 887	....	....
Italie (1 000 lires)	4 751	4 760	4 450	4 850
Suisse (100 fr.)	316 950	316 400	310	324
Suède (100 krs)	104 220	104 190	101	106 500
Autriche (100 sch)	36 270	36 230	36	37
Espagne (100 pes.)	5 998	6 007	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 690	8 700	7 750	8 750
Canada ($ can 1)	4 931	4 960	4 830	5 080
Japon (100 yens)	2 558	2 566	2 470	2 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/2
Or fin (kilo en barre)	73000	72250
Or fin (en lingot)	73280	73495
Pièce française (20 fr)	628	598
Pièce française (10 fr)	500	490
Pièce suisse (20 fr)	596	585
Pièce latine (20 fr)	526	500
Souverain	660	650
Pièce de 20 dollars	3000 40	3000 40
Pièce de 10 dollars	1560	1560
Pièce de 5 dollars	781	.....
Pièce de 50 pesos	3253 50	3238 50
Pièce de 10 florins	559 90	550 10





Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D F G

LA DIFFICILE REPRISE DE LA C.S.C.E. A MADRID

Un compromis est intervenu sur la liste des premiers orateurs

De notre correspondant

Madrid. — La Conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe, ajournée le 18 décembre 1981 (cinq jours *après la proclamation de l'« état de guerre » en Pologne*), a *repris*, ce mardi matin 9 février, dans un climat tendu. La plupart des participants occidentaux sont, ou seront, représentés par leurs ministres des affaires étrangères, qui sont décidés, au cours des deux séances plénières hebdomadaires — ce mardi et vendredi, — à dénoncer la violation des droits de l'homme en Pologne et la responsabilité de l'U.R.S.S. dans cette affaire.

La journée de lundi a été marquée par de nombreuses rencontres bilatérales entre les différents ministres. MM. Genscher et Haig ont notamment tenté d'harmoniser les positions ouest-allemande et américaine. Les chefs de délégation de l'Europe des Dix se sont réunis dans la matinée et ceux de l'OTAN, accompagnés du représentant espagnol, se sont rencontrés à deux reprises.

Les discussions ont surtout été consacrées aux problèmes de procédure qui menaçaient de bloquer l'ouverture de la Conférence, notamment celui de la liste des orateurs. Le représentant néerlandais, président sortant de la Conférence (la présidence est rotative par ordre alphabétique), était en possession d'une liste de dix-huit pays, tous occidentaux ou neutres, inscrits pour prendre la parole ce mardi. La Pologne, dont le hasard a voulu qu'elle prenne aujourd'hui la succession des Pays-Bas avait, elle, établi une autre liste de sept orateurs, tous d'Europe de l'Est.

Un panachage des deux listes a finalement été décidé, la Hongrie devant parler en premier. Le ministre français des relations extérieures, M. Cheysson, était en principe inscrit pour l'après-midi, mais le représentant polonais, arguant des pouvoirs que lui conférait la présidence, a laissé planer la menace de suspendre les travaux ce mardi dès 13 heures jusqu'à vendredi, la séance n'ayant théoriquement été convoquée que pour la matinée. On doute cependant, du côté occidental, que le représentant de Varsovie puisse finalement adopter une décision aussi sérieuse, qui ne pourrait que détériorer davantage le climat de la C.S.C.E. La présidence passera vendredi au représentant du Portugal, qui, bien entendu, lèvera toute obstruction à l'intervention des orateurs occidentaux.

THIERRY MALINIAK.

La mort de Marthe Richard

Services secrets et maisons closes

Mme Marthe Richard est morte ce mardi 9 février, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Son nom était lié à la loi qui, en 1946, avait provoqué la fermeture des *maisons closes*.

Marthe Richard était une héroïne. Une héroïne mythologique. Elle a fait pendant plus d'un demi-siècle partie de ces personnages brusquement éblouis par la célébrité à bon marché et qui ne veulent plus quitter l'éclat des projecteurs ni le masque des vérités trop fardées.

Si fardées, qu'avec elle, on ne sait plus très bien où on en est. Née le 15 avril 1889, fille d'un adjudant, Marthe Betenfeld eut une jeunesse agitée. Evadée d'une maison de redressement à seize ans, elle trouve un riche protecteur, mandataire aux Halles. *Il l'épouse. Marthe Betenfeld* devenue Marthe Richer (Richard sera un pseudonyme) s'intéresse à l'aviation débutante. Survient la guerre, son mari est tué.

Ici commence l'histoire ou la légende. Le capitaine Ladoux, un des chefs du service de renseignement, qui voudra, après la guerre, dans une série de livres à gros tirages, exalter ses services, dira comment Marthe Richer, « espionne au service de la France », sera envoyée à Saint-Sébastien pour y séduire l'attaché naval d'Allemagne, von Krohn. Sacrifiant sa vertu à son patriotisme, elle y parviendra aisément et rendra d'inappréciables services à son pays.

Superbe histoire, qui fait pleurer les foules. Face au prototype de Meta-Hari, l'espionne perfide, se dressait l'image de la Française acharnée à venger un époux et à sauver son pays. En 1936, Edwige Feuillère fut Marthe Richard et Eric von Stroheim l'Allemand dans un film de Raymond Bernard. D'autres films, d'autres livres traiteront cet inépuisable sujet.

Marthe Richard, héroïne consacrée dont seuls quelques spécialistes mettent en doute l'importance des services qu'elle a rendus, épouse un Américain, M. Compton, se lance dans les œuvres de l'aéronautique et savoure sa gloire.

Seconde guerre mondiale. Marthe Richard organise un réseau d'évasion pour les aviateurs alliés. Le *29 avril 1945, elle est élue au conseil* municipal de Paris sur la liste d'union des mouvements de résistance. Elle siégera jusqu'en octobre 1947. Elle fait campagne pour la loi du 13 avril 1946, qui interdit « toutes les maisons de tolérance sur l'ensemble du territoire national », et dont l'auteur est en réalité M. Pierre Dominjon. Il n'importe : on l'appellera la « loi Marthe Richard ».

La fermeture des maisons de tolérance lèse beaucoup d'intérêts. Marthe Richard, qui a brandi le drapeau de la pudeur, est devenue une cible. Certains s'efforceront de lui faire payer, en la discréditant, la perte de leurs revenus inavouables. Des adversaires moins intéressés fouilleront dans un passé trop composé.

Polémiques, procès, arrestation même, pour une affaire fort embrouillée. Marthe Richard se défend avec bec et ongles, brandissant sa renommée, l'entretenant avec des livres comme *Mon destin de femme*, où la fiction prend manifestement le relais. Mais la vérité se fait de plus en plus lointaine et brumeuse, et Marthe Betenfeld, veuve Richer, épouse Compton, va retomber dans la petite histoire.

Pas encore. Vingt-sept ans après « la » loi, en 1973, elle s'interroge : les maisons de tolérance doivent-elles être ouvertes ou fermées ? A la télévision, bien entendu, elle conclut que, peut-être, comme le propose le docteur Peyret, ancien député U.D.R. de la Vienne, des « cliniques sexuelles municipales »...

Et en 1977, à quatre-vingt-huit ans, c'est la bataille avec le commissaire Chenevier qui, dans ses souvenirs, a osé toucher à la belle image. Le commissaire est sans pitié. La vieille dame sans merci. Elle l'emporte. Marthe Richard a voulu rester, dans le souvenir des Français, la seule femme décorée de la Légion d'honneur à titre militaire pour faiblesse héroïque devant l'ennemi. — J. P.

Élections de présidents de conseils régionaux

MIDI-PYRÉNÉES : M. Alex Raymond (P.S.).

M. Alex Raymond, député socialiste de Haute-Garonne, a été réélu jeudi 8 février président du conseil régional de Midi-Pyrénées. M. Raymond a obtenu 72 voix sur 73 votants, les conseillers de l'opposition (ils sont 15 sur 82 membres de l'assemblée) lui ayant aussi apporté leurs suffrages « *pour son honnêteté, son dévouement et sa compétence* ». M. Roland Boscary-Monsservain, maire de Rodez (U.D.F.) a expliqué « *ce n'est pas un choix politique, mais le témoignage de notre estime à un homme* ».

M. Raymond avait succédé à la présidence de l'assemblée régionale à M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, en juillet dernier.

LORRAINE : M. Jean-Marie Rausch (U.D.F.).

M. Jean-Marie Rausch, sénateur et maire de Metz (U.D.F.), président du conseil général de la Moselle, a été élu président du conseil régional de Lorraine par 43 voix sur 63. M. Rausch a été élu au premier tour, bénéficiant des voix de l'ensemble de l'opposition.

M. Pierre Blanck, maire d'Epinal (P.S.), a obtenu 17 voix. M. Pierre Messmer (R.P.R.), qui n'était pas candidat, a obtenu une voix. Il y a eu deux bulletins blancs trouvés dans l'urne.

M. Jean-Marie Rausch succède à M. André Madoux (U.D.F.), président du conseil général de la Meuse, qui ne se représentait pas.

● *M. Tony Larue*, sénateur socialiste, maire de Grand-Quevilly, a été élu président du conseil régional de Haute-Normandie, par 25 voix contre 18 à M. Roger Fossé, R.P.R., député de Seine-Maritime. Il remplace à ce poste M. Laurent Fabius, ministre du budget, adjoint au maire de Grand-Quevilly, c'est d'ailleurs à ce titre qu'il siège au conseil régional.

● *M. Prosper Alfonsi* (M.R.G.), maire de Albertacce (Haute-Corse), a été réélu président du conseil régional de Corse par un vote à main levée à l'unanimité des présents.

● *Au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais* M. Noël Josephe (P.S.) a été réélu président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais par 98 voix sur 106 suffrages exprimés (8 bulletins blancs). M. Josephe avait été élu l'été dernier à la tête du conseil régional en remplacement de M. Pierre Mauroy.

Le bureau comprend 11 socialistes, 4 communistes, un R.P.R. et un U.D.F. Y siégeront aussi désormais ès qualités les présidents des conseils généraux des deux départements, tous les deux socialistes.

A LORIENT LES LIBYENS ONT PRIS POSSESSION DE LEUR PREMIER PATROUILLEUR LANCE-MISSILES.

Le premier des dix patrouilleurs rapides lance-missiles construits en France pour la Libye est officiellement sous pavillon libyen depuis la fin de la semaine dernière dans le port de Lorient, où il est en cours d'armement à flot. A la préfecture *maritime de Lorient, on indique que* le programme d'armement de ces bâtiments suit, donc, son cours normal avant l'appareillage éventuel. Des considérations politiques et financières avaient amené la France, avant l'élection à l'Elysée de M. François Mitterrand, à retarder la livraison de ces vedettes libyennes.

Sur une commande totale de dix unités, quatre étaient à Lorient, bloquées dans une partie du port d'où elles ne pouvaient s'échapper ; les six autres sont en cours d'achèvement à Cherbourg. Ces patrouilleurs sont armés, en principe, de quatre missiles surface-surface Exocet, d'un canon de 76 millimètres et d'une tourelle double de 40 mm.

A Lorient, c'est donc la première série, baptisée « Beir-Grassa », qui vient de prendre armement pour essais, sous pavillon libyen. Une autre, sans pavillon du pays client, est à couple de la première tandis que les deux autres sont bloquées à quai. Toutefois, le travail continue à bord pour l'armement. A la préfecture maritime, on ajoute cependant qu'il n'y a pas encore de date prévue de livraison.

MM. ÉTIENNE BEAULIEU ET PAUL MANDEL SONT ÉLUS A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Deux élections ont eu lieu lundi 8 février à l'Académie des sciences, dans la section de biologie humaine et sciences médicales. Les nouveaux membres sont MM. Etienne Beaulieu et Paul Mandel.

[Né le 12 décembre 1926 à Strasbourg, M. Etienne Beaulieu a principalement étudié la biochimie des hormones stéroïdes sexuelles et renouvelé les concepts de la régulation hormonale. De son œuvre sont nées d'importantes applications médicales en reproduction humaine et en endocrinologie féminine.

Docteur en médecine et docteur ès sciences physiques, M. Beaulieu est depuis 1960 professeur agrégé de chimie biologique à la faculté de médecine de Paris, puis à l'université de Paris-Sud. Il préside actuellement le conseil scientifique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).]

[Né le 14 novembre 1908 à Lodz (Pologne), M. Paul Mandel est un spécialiste de biologie moléculaire et de neurochimie. Dans le premier domaine, il a découvert le polymère poly-A.D.P.-ribose, et l'enzyme qui le synthétise. Cet enzyme intervient dans de nombreux mécanismes biologiques. En neurochimie, M. Mandel a montré que certains acides gras ont un pouvoir anti-convulsivant. L'un d'eux, le dipropylacétate, est ainsi devenu un médicament anti-épileptique majeur.

Docteur en médecine et docteur ès sciences, M. Mandel a dirigé de 1965 à 1979 le centre de neurochimie du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) à Strasbourg, où il était professeur de chimie biologique à la faculté de médecine. Il était depuis 1980 membre correspondant de l'Académie des sciences.]

Le numéro du « Monde » daté 9 février 1982 a été tiré à 564 969 exemplaires.

LES NÉGOCIATIONS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

La C.G.T. récuse l'indice INSEE pour l'indexation des salaires

Nouveau test difficile pour le gouvernement : la reprise des négociations sur les salaires des fonctionnaires. La C.G.T. a fait savoir, à la veille des discussions, ce mardi 9 février, que le maintien du pouvoir d'achat sur la base de l'indice INSEE était « inacceptable ». M. Anicet Le Pors a annoncé une augmentation de 10,5 %, en quatre étapes, avec indexation sur l'indice INSEE.

Lors du premier round des discussions, le 15 janvier, le ministre de la fonction publique, M. Anicet Le Pors, avait annoncé que la politique des salaires devait à la fois permettre d'anticiper, en douceur, sur la hausse des prix par un à-valoir prévu pour le début de mars, de réduire l'éventail hiérarchique et de réformer la grille des rémunérations. Dès janvier, M. Anicet Le Pors n'avait pas caché que les discussions seraient « *très serrées* ».

D'entrée de jeu, la C.G.T. a fait savoir qu'elle n'était pas prête à n'importe quoi. Dans une déclaration publiée lundi 8 février, Mme Thérèse Hirszberg, secrétaire générale de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires C.G.T., a mis les points sur les i : « *L'année 1982 doit se traduire par des avances significatives* », tant sur la durée du travail, la création d'emplois et les salaires. La responsable cégétiste dénonce l'« *aggravation des conditions de travail* » induite par l'aménagement des horaires. Faisant état d'un entretien à Matignon, où les services du premier ministre ont indiqué que le maintien du pouvoir d'achat serait garanti sur la base de l'indice de l'INSEE, Mme Hirszberg déclare que « *cette décision, qui se traduira dans les faits par une baisse du pouvoir d'achat, est inacceptable* » et, si elle est entérinée, « *ne peut que conduire à des conflits sociaux importants* ».

Mardi matin, M. Anicet Le Pors a maintenu ses objectifs en proposant aux sept organisations syndicales de majorer le traitement des fonctionnaires de 10,5 % : 2,6 % au 1er mars, autant au 1er juin, puis 2,5 % au 1er septembre et au 1er décembre. Compte tenu de la *majoration de 0,3 % appliquée au 1er janvier* 1982, la hausse sera donc de 10,5 %. Il sera procédé à un ajustement si la hausse des prix calculée selon l'indice de l'I.N.S.E.E. est, au 1er juin 1982, égale ou supérieure de 1 % à l'augmentation déjà accordée. Un autre ajustement est prévu pour fin 1982.

M. Le Pors a également indiqué aux syndicalistes qu'il a fait des démarches auprès du ministre du budget, M. Laurent Fabius, pour que le « *dispositif de revalorisations différenciées des traitements* » puisse, le cas échéant, être mis en œuvre dès le premier trimestre de 1982.

M. EDMOND MAIRE : il faut bousculer le patronat.

A ce sévère avertissement dans la fonction publique, s'ajoute l'appel au durcissement lancé par M. Edmond Maire (C.F.D.T.) à propos des relations avec le patronat en matière de durée du travail. Interrogé, mardi 9 février sur France-Inter, il déclaré :

« *Les patrons bloquent totalement ou presque l'application de l'avancée sur la durée du travail. Ils font en sorte que les salariés trouvent leur situation inchangée, dans quelques cas même, aggravée. Il faut que les salariés réagissent, c'est normal, c'est souhaitable, c'est sain.* » Il faut a-t-il ajouté « *bousculer le patronat* », mais il ne faut pas pour autant « *écouter les beaux merles* » qui disent que l'on peut tout faire à la fois.

« *La C.G.T.*, a-t-il ajouté, *pense que le dénigrement est la bonne façon de se refaire une santé et il est vrai que plusieurs fois dans le passé, le syndicalisme français a pâti dans son ensemble de l'attitude sectaire de la C.G.T.* »

LE DOLLAR FRANCHIT A NOUVEAU LA BARRE DES 6 FRANCS

A nouveau très recherché dans la perspective de taux d'intérêt encore plus élevés aux Etats-Unis, le dollar a poursuivi et même accentué son avance contre toutes monnaies mardi matin 9 février sur toutes les grandes places financières internationales, très actives pour la plupart.

A Paris, la devise américaine a franchi à nouveau la barre des 6 F pour la seconde fois en une semaine pour s'établir à 6,0325 F (contre 5,9725 F la veille *en fin* d'après-midi). Elle s'est traitée sur le marché de Francfort à 2,3750 DM (contre 2,3560 DM) et a valu 1,9050 FS à Zurich (contre 1,8980 FS). Dans la City, la livre sterling s'échangeait pour la contrevaleur de 1,8430 dollar seulement contre 1,8620 dollar.

Quelques heures auparavant, le dollar avait coté 235,75 yens à Tokyo contre 233,60 yens et ce en dépit de l'intervention massive de la Banque du Japon.

Les propositions budgétaires du président Reagan assorties d'un important déficit de 91,5 milliards de dollars pour l'année fiscale 1983, et les efforts exercés par la Réserve fédérale pour ralentir davantage encore l'augmentation de la masse monétaire américaine, vont déclencher une nouvelle escalade du loyer de l'argent.

Parallèlement, les milieux financiers font également valoir que la volonté manifestée par les pays européens de peser sur les taux ne pouvait encore que favoriser l'ascension du dollar.

